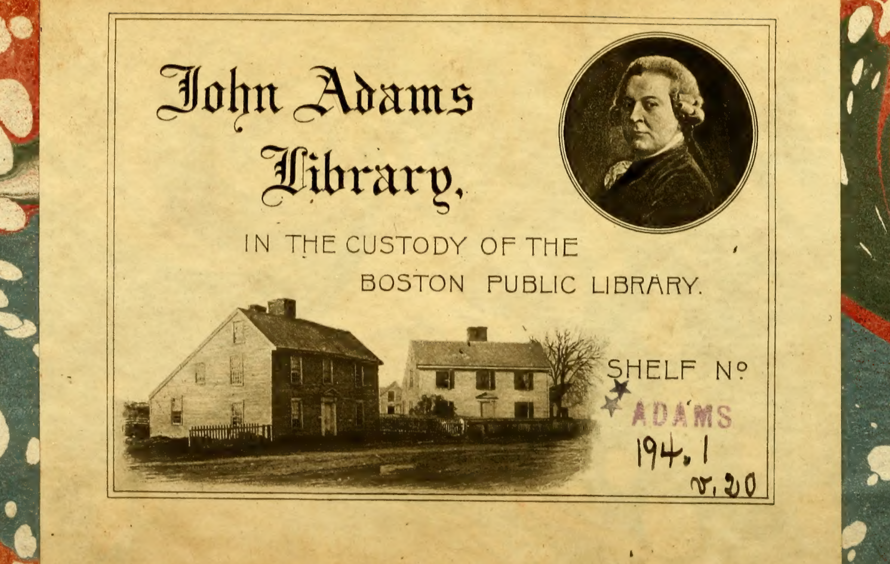
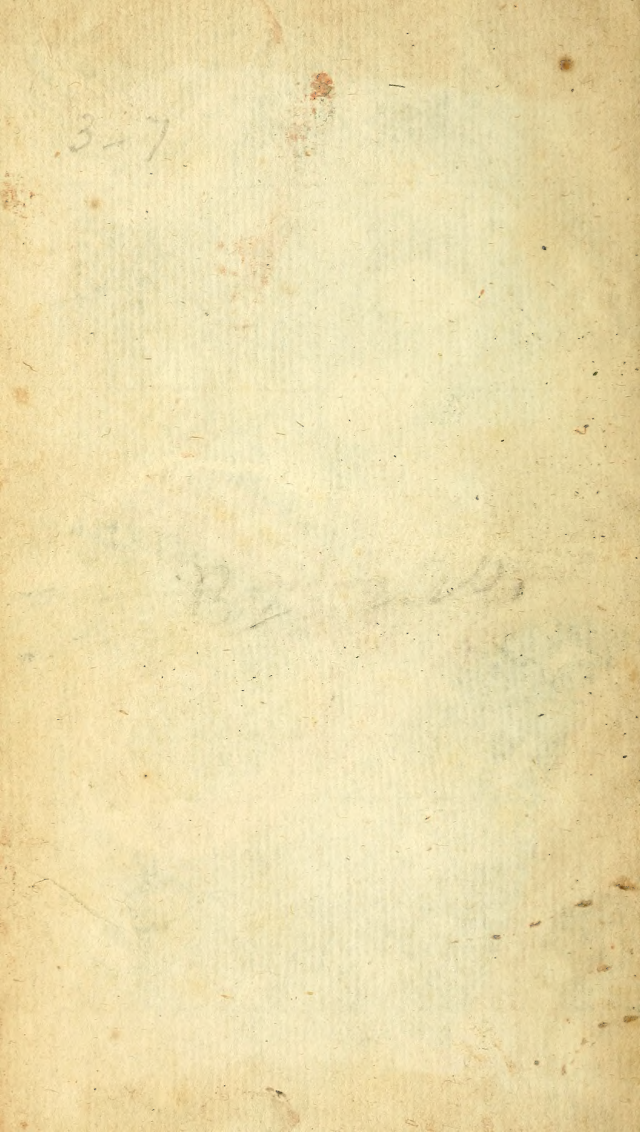







3-7

HISTOIRE
DE
FRANCE.

HISTOIRE
DE
FRANCE,

Depuis l'établiſſement de la Monarchie, juſqu'au regne de Louis XIV.

Par M. GARNIER, *Profeſſeur Royal, & de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

TOME VINGTIEME.

Prix, 3 livres relié.



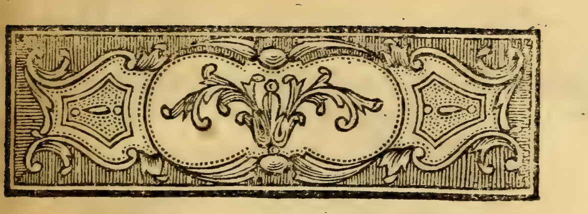
A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, rue Saint-Jean-de-Beauvais.
Veuve DESAINT, rue du Foin-Saint-Jacques. }

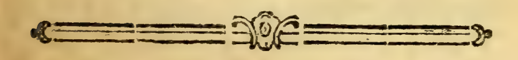
M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

U



HISTOIRE DE FRANCE.

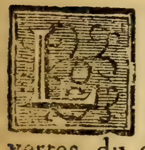


CHARLES VIII.

Ann. 1487.

Méconten-tement des seigneurs Bretons ; traité de Châteaubrient.

Lobineau, hist. de Bret. Bouchard. Jaligni. Hist. Lud. Aurel.

LA retraite des princes à la cour de Bretagne, l'autorité déposée entre leurs mains, les vues trop ouvertes du duc d'Orléans sur l'héritiere de cette souveraineté, indisposerent une noblesse indocile & jalouse. Le vicomte de Rohan, & ceux qui s'étoient attachés à son parti, regarderent la présence du duc d'Orléans comme un obstacle invincible à leur dessein. Ceux même qui pa-

roiſſoient indifférents ſur le choix de l'époux qu'on donneroit à la princeſſe, furent alarmés d'une démarche innocente, ſans doute, mais peu réfléchie, dans laquelle s'étoit engagé le premier prince du ſang. Il avoit ramené à ſa ſuite Jacques de Guibé, banni à perpétuité de Bretagne après la mort de Landois, & il l'avoit fait rétablir dans ſes charges. On conjectura que, fidele à l'alliance qu'il avoit contractée avec un miniſtre déteſté, le prince cherchoit l'occaſion de le venger. Le prince d'Orange & Leſcun, quoique complices de la mort de Landois, n'étoient pas vus de meilleur œil. On ſçavoit qu'ils n'étoient venus en Bretagne qu'à la ſollicitation de Madame de Beaujeu; qu'ils avoient entretenu avec elle un commerce ſecret, & qu'ils n'avoient point rougi de lui ſervir d'eſpions. Quoique depuis quelque temps elle les traitât comme des ennemis publics, on avoit lieu de douter ſi ce n'étoit point un jeu concerté entr'eux pour dérober aux yeux des puiſſances étrangeres le projet d'invaſion qu'on méditoit contre la Bretagne. En ſuppoſant même que cette haine fût réelle,

ANN. 1487.

quelle confiance pouvoit-on prendre en deux hommes accoutumés à tout ANN. 1487.
ſacrifier à leur avancement ? S'ils avoient commencé par trahir leur bienfaitrice, dans l'eſpoir de parvenir à une plus haute fortune, ſeroient-ils plus fideles à leur nouveau protecteur ? réſiſteroient-ils plus courageuſement aux nouvelles offres qu'on pouvoit leur faire ? Cependant ces deux hommes ſi juſtement ſuſpects étoient à la tête de toute l'adminiſtration. Les Bretons conſidéroient encore que tout le poids de la guerre alloit tomber ſur eux : que leurs campagnes ſeroient déſolées, leurs maiſons livrées au pillage, tandis que les étrangers pour leſquels on ſe battroit, reſteroient toujours les maîtres, en cas que les affaires tournaſſent mal, de ſe racheter aux dépens de leurs hôtes. Ils conclurent que puiſque le roi ne demandoit, pour laiſſer en paix la Bretagne, que l'expulſion des princes François, il falloit forcer leur maître, s'il en étoit beſoin, à lui donner cette ſatisfaction. Le maréchal de Rieux, le comte de Laval, le vicomte de Rohan, & plus de cinquante autres gentilshommes, ſe re-

tirerent à Châteaubrient, & y formerent une aſſociation à laquelle accéda peu de jours après le baron d'Avaugour, fils naturel du duc de Bretagne. Soit que ce jeune ambitieux ſe flattât que, malgré ſes ſerments & le défaut de ſa naiſſance, il pouroit avec le ſecours de la France exclure les héritiers légitimes ; ſoit qu'il fût offenſé, comme il le publioit, que ſon pere lui eût refuſé ſon conſentement pour épouſer la ſœur du vicomte de Rohan ; ſoit enfin qu'il ne pût ſupporter de ſe voir ſubordonné à des étrangers, ni de partager avec le prince d'Orange les fonctions de lieutenant général, on le vit, à la honte de l'humanité, faire cauſe commune avec les mécontents & s'armer contre ſon propre pere. Quelque odieuſe que dût paroître au duc cette défection de ſes premiers ſujets, il s'abaiſſa juſqu'à leur envoyer une ambaſſade pour les inviter à ſe rendre auprès de lui : mais choqué des conditions qu'ils oſerent lui preſcrire, & échauffé par les diſcours des partiſans du duc d'Orléans qui lui peignoient ſes barons comme des ſéditieux & des traîtres, il les déclara criminels de leſe-ma-

Ann. 1487.

jeſté, les priva de leurs charges & confiſqua leurs biens. Ce remede violent ne ſervit qu'à aigrir le mal. Les ſeigneurs, on leur doit cette juſtice, avoient une extrême répugnance à implorer le ſecours du roi qu'ils regardoient comme un protecteur trop dangereux; mais forcés à défendre leur vie, & n'eſpérant plus de ſe réconcilier avec le duc d'Orléans, ils traiterent avec André d'Eſpinai, archevêque de Bordeaux, & Imbert de Batarnai, ſeigneur du Bouchage, que Madame leur avoit envoyés en qualité de miniſtres plénipotentiaires. Ce traité portoit en ſubſtance: 1°. « Que » le roi ne feroit entrer en Bretagne » que quatre cents lances & qua- » tre mille hommes d'infanterie, & » qu'il ne formeroit aucune demande » ſur cette province tant que le duc » vivroit. 2°. Que ces troupes ne » pouroient être commandées que » par le maréchal de Rieux, ou par » quelqu'un des barons confédérés, » & qu'elles ne feroient le ſiege d'au- » cune place où le duc auroit établi » ſa réſidence. 3°. Qu'auſſi-tôt que le » duc d'Orléans, le comte de Dunois, » le prince d'Orange & le ſeigneur

ANN. 1487.

ANN. 1487.

» de Lefcun, contre lefquels fe feroit la guerre, auroient évacué la » Bretagne, le roi en retireroit fes » troupes fans exiger aucun dédommagement ». Quoique toutes ces conditions paruffent dictées par la défiance, & qu'elles ne tendiffent qu'à faire échouer les projets que le confeil de France pouvoit avoir formés fur la Bretagne, le roi les accepta fans balancer, perfuadé qu'auffi-tôt que la guerre feroit commencée il feroit le maître d'y déroger, fans que perfonne osât lui demander raifon de fa conduite.

Ambaffades en Efpagne, en Flandre & en Angleterre.
Lobineau. Bacon, hift. Henri VII.

Le duc de Bretagne, fentant la grandeur du péril où il fe trouvoit expofé, leva promptement des troupes & implora le fecours de fes alliés.

Ferdinand & Ifabelle, rois d'Aragon & de Caftille, difputoient toujours à la France la propriété des comtés de Rouffillon & de Cerdaigne: ils n'auroient pas laiffé échapper une occafion fi favorable de recommencer la guerre, s'ils ne fe fuffent trouvés engagés dans une entreprife plus importante: ils conquéroient le royaume de Grenade, & fe propofoient d'é-

teindre la domination des Maures en Espagne. La prudence ne leur permettant pas de se déclarer ouvertement contre la France dans une pareille conjoncture, ils promirent seulement d'aider le duc, & de lui faire passer incessamment un corps de troupes auxiliaires. ANN. 1487.

Maximilien, roi des Romains, avoit les armes à la main : il brûloit de réparer ses anciennes pertes & de mériter la récompense qui lui étoit promise, mais il manquoit d'argent. La campagne précédente avoit épuisé ses ressources, & il avoit en tête un général qui ne lui laissoit pas le temps de respirer.

Le roi d'Angleterre étoit donc le seul qui pût alors secourir efficacement la Bretagne : deux puissants motifs devoient l'y déterminer, l'intérêt de sa couronne, & son propre honneur. Toute l'Europe connoissoit les obligations personnelles qu'il avoit au duc de Bretagne ; & quoique dans la suite il eût été forcé de chercher ailleurs un asyle, on sçavoit, & Henri lui-même ne l'ignoroit pas, que le duc n'avoit point trempé dans les criminelles intrigues de son ministre.

Landois seul avoit médité la trahison, & avoit porté la peine dûe à ses forfaits. Henri ne pouvoit donc sans se rendre odieux à ses sujets, & sans se deshonorer aux yeux de l'Europe entiere, se refuser aux demandes de son ancien protecteur. Madame, qui sentoit intérieurement toute la force de ces raisons, ne se flattoit pas d'en triompher; mais comme la conquête de la Bretagne devenoit impossible, si elle étoit défendue par toutes les forces de l'Angleterre, elle se hâta de faire passer un ambassadeur à Londres pour suspendre du moins les opérations de Henri & le tenir le plus long-temps qu'elle pouroit dans l'inaction. L'ambassadeur François complimenta Henri sur ses victoires, & le pria de faire au roi son maître le détail de ses dernieres campagnes. Il lui représenta que le roi d'Angleterre & le roi de France devoient se regarder comme freres, & resserrer de plus en plus ces doux liens qu'une heureuse sympathie avoit formés entr'eux lorsqu'ils avoient eu occasion de se voir. Pour donner à Henri l'exemple de la franchise & de la confiance, l'ambassadeur parla des

ANN. 1487.

troubles de France; il se plaignit amérement de Maximilien qui, bien que beau-pere du roi & obligé de le défendre, lui faisoit une guerre opiniâtre, & venoit de lui enlever les villes de Térouenne & de Mortagne. Passant ensuite aux affaires de Bretagne, il montra la nécessité où le roi se trouvoit d'étouffer promptement l'incendie avant qu'il eût gagné toutes les provinces du royaume. Il représenta que cette guerre étoit purement défensive de la part du roi, puisqu'elle n'avoit point d'autre objet que de faire rentrer dans le devoir des rebelles, & d'obliger le duc son vassal à leur refuser des secours. Il ajouta que le roi son maître connoissoit trop l'équité & la générosité du roi d'Angleterre pour craindre qu'il voulût épouser une querelle injuste, ni se liguer avec des séditieux: que les services qu'avoit pu lui rendre le duc de Bretagne, n'étoient, après tout, ni aussi grands, ni aussi désintéressés que ceux qu'il avoit reçus du roi de France; que le duc s'étoit servi de lui pour retenir dans son alliance le roi Edouard; qu'après la mort de ce prince le duc & son ministre l'auroient

ANN. 1487.

livré à un tyran ſanguinaire s'il ne ſe
Ann. 1487. fût enfui ſecrétement en France : qu'au contraire le roi en ſe portant à le rétablir ſur le trône d'Angleterre, avoit plus écouté les mouvements d'un cœur généreux que les lâches conſeils de la politique, puiſqu'il eût été infiniment plus avantageux à la France de laiſſer ſur le trône d'Angleterre un tyran déteſté de ſes ſujets & par conſéquent incapable de donner de l'inquiétude à ſes voiſins, que d'y placer un prince brave, prudent & inſtruit par l'adverſité. Qu'au reſte l'intention du roi de France n'étoit point de ſe prévaloir du paſſé pour exiger de ſon allié rien qui pût le compromettre : qu'il ſe croyoit trop heureux d'avoir obligé un prince qui méritoit ſi bien que tout le monde prît ſa défenſe : que l'on n'ignoroit pas en France la ſituation de l'Angleterre, & combien il ſeroit dangereux d'en faire ſortir des troupes dans un temps où l'eſprit de révolte ſouffloit encore : que la ſeule grace que le roi lui demandât, c'étoit de réſiſter conſtamment aux importunités des rebelles, & de garder une exacte neutralité dans la guerre qui ſe préparoit.

Henri, après avoir quelque temps délibéré avec ſon conſeil ſecret, répondit à l'ambaſſadeur, qu'il étoit ſenſible comme il le devoit à l'intérêt que le roi de France vouloit bien prendre aux ſuccès dont la fortune avoit couronné ſes armes. Il s'étendit avec complaiſance ſur les opérations de la guerre qu'il venoit de terminer, & n'oublia rien de ce qui pouvoit donner une haute idée de ſa prudence & de ſa valeur. Enſuite venant au principal objet de l'ambaſſade, il dit que le roi de France & le duc de Bretagne étoient les deux perſonnes du monde auxquelles il avoit le plus d'obligations: qu'il avoit pour l'un & pour l'autre les ſentimens qu'un fils bien né ne peut refuſer à ceux qui lui ont donné le jour: que le plus grand malheur qui pouvoit lui arriver, que la nouvelle qui l'affligeroit le plus ſeroit d'apprendre qu'il fût ſurvenu entr'eux des différends qui ne lui permiſſent pas de marquer à l'un & à l'autre à la fois juſqu'à quel point il leur étoit dévoué: que le ſeul rôle qui lui convînt dans l'affaire qui ſe préſentoit, c'étoit celui de pacificateur & d'arbitre; qu'il s'en charge-

ANN. 1487.

roit volontiers, & qu'il n'épargneroit ni ſoins, ni veilles, ni fatigues pour ſ'en acquitter heureuſement : qu'il ſe rendroit même en France, s'il en étoit beſoin, pour achever plus promptement une œuvre ſi ſainte, & qu'il regarderoit ce pélerinage comme plus méritoire qu'aucun de ceux que la religion pût lui faire entreprendre : que cependant il penſoit qu'il étoit plus expédient de ſe faire précéder par un homme de confiance qui prendroit ſur les lieux des informations exactes, & qui ébaucheroit la négociation : qu'au reſte il étoit fermement perſuadé que le parti qu'il propoſoit étoit à tous égards celui qui convenoit le mieux au roi de France, puiſque ce prince y trouveroit les ſeuls avantages qu'il deſiroit, la pacification de ſon royaume, & un moyen ſûr d'acquérir de la gloire ſans armer la jalouſie de ſes voiſins.

ANN. 1487.

Henri ne jugea pas à propos de s'expliquer plus clairement ſur ce qu'il penſoit intérieurement des motifs qui portoient le roi à entrer en Bretagne. Comme l'ambaſſadeur François n'avoit rien touché, ni des droits que le roi réclamoit ſur ce duché, ni du

projet de l'acquérir plus sûrement encore par un mariage, & qu'au contraire il avoit affecté de donner à Maximilien le titre de beau-pere du roi, Henri appréhenda de faire naître de nouvelles idées en laissant appercevoir ses craintes : il se contenta de glisser à la fin de sa réponse le mot de *jalousie*. Tout bien considéré, il n'étoit pas fâché de voir la guerre s'allumer entre le roi & le duc de Bretagne, parce que de quelque façon que les choses tournassent, il espéroit d'en recueillir les principaux avantages. Si la France avoit le dessous, il espéroit qu'en se déclarant contre elle, il feroit revivre les droits de sa couronne sur la Guienne & la Normandie; qu'il obtiendroit du moins, en forme de dédommagement, la pension que Louis XI s'étoit engagé à payer à Edouard. Si, au contraire, la France triomphoit, il prévoyoit qu'il auroit toujours un moyen d'armer contre elle l'éternelle jalousie des Anglois, de tirer de ses sujets des subsides considérables, & de pacifier le différend sans rien débourser, en employant à propos sa médiation. Loin de trouver mauvais que le roi

ANN. 1487.

Ann. 1487. entreprît de chasser de Bretagne le duc d'Orléans, Henri, qui connoissoit les prétentions du premier prince du sang par rapport à son mariage avec l'héritiere de ce duché, & qui voyoit dans l'accomplissement de ce mariage l'événement que l'Angleterre devoit le plus appréhender, auroit volontiers contribué à l'en chasser lui-même. La seule chose qu'il eût à redouter, & qu'il redoutât véritablement, c'étoit que la France n'accablât sa Bretagne avant qu'il pût y faire passer des troupes; mais ce danger étoit incertain, ou du moins fort éloigné. Henri comptoit sur la légéreté des François: il sçavoit que la Bretagne étoit hérissée de places fortes, & qu'abandonnée à elle-même elle avoit souvent résisté à tous les efforts du reste de la monarchie. Or il considéroit que dans cette guerre elle étoit défendue & par le premier prince du sang, héritier présomptif du trône, dont la qualité en imposeroit nécessairement à tous ceux qu'on enverroit pour le combattre, & par le roi des Romains qui espéroit de l'acquérir avec la main de la princesse. Toutes ces considérations déterminerent Henri à se tenir tranquille

jusqu'à ce qu'il vît plus clairement de quel côté pencheroit la balance.

ANN. 1487.

Guerre en Bretagne.

Lobineau. Bacon, hist. Henri VII. Jaligni. Hist. Ludov. Aurelian. Belleforest. Annales de Fr.

Pendant qu'on négocioit à Londres, les François s'avançoient en Bretagne. Outre les quatre cents lances, & les quatre mille hommes d'infanterie promis aux barons, le roi comprenant combien il lui importoit d'accabler cette province avant qu'elle pût recevoir des secours étrangers, y fit entrer deux autres corps d'armée sous la conduite de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, de la Trémouille & de Saint-André. L'armée des barons agit la premiere : après s'être emparés de Rhédon, ils allerent assiéger Ploermel. Le duc, malgré son grand âge & ses infirmités, voulut commander lui-même ses troupes. Il s'avançoit du côté de Ploermel lorsqu'il apprit que cette place avoit capitulé : il continua sa marche dans le dessein de livrer bataille. Son armée, composée de six cents lances & de seize mille hommes d'infanterie, étoit supérieure à celle qu'il alloit combattre, & il auroit eu tout lieu de se promettre la victoire s'il eût pu compter sur la fidélité de ses principaux officiers. Morice de Mené, ca-

Ann. 1487. pitaine de ses gardes, & fort accrédité parmi les Bretons, osa se déchaîner contre la perfidie des princes François qui abusoient, disoit-il, de la foiblesse & de la crédulité d'un vieillard pour le perdre plus sûrement: il persuada à ceux qui l'écoutoient, que le duc d'Orléans & les seigneurs qui l'accompagnoient ne verroient pas plutôt le combat engagé qu'ils se saisiroient de la personne du duc & le livreroient aux ennemis. Ce bruit se répandit dans l'armée & y jeta une telle épouvante qu'elle se dispersa, & que de toute cette multitude il resta à peine quatre mille hommes auprès du duc. Réduit à fuir devant les rebelles, il alla se renfermer dans la ville de Vannes où il se trouva bientôt assiégé. C'en étoit fait, les ducs de Bretagne & d'Orléans, le comte de Dunois & Lescun alloient tomber au pouvoir du roi, si le prince d'Orange ne fût promptement accouru à leur secours. Il sort de Nantes où il étoit resté, descend la Loire, aborde au Croisic & à Guérande, où il ramasse tous les navires qu'il peut trouver, & entre heureusement dans le port de Vannes. Le duc de Breta-

gne & les princes François monterent avec tant de précipitation ſur ces vaiſſeaux, qu'ils abandonnerent une partie de leurs équipages. Il reſtoit encore dans la place deux mille huit cents hommes de cavalerie & une nombreuſe infanterie, mais fort peu de proviſions. La Mouſſaye en tira la cavalerie; & il tâchoit de gagner la ville de Nantes par des chemins détournés, lorſqu'il fut atteint par Adrien de l'Hôpital, qui battit & diſperſa cette troupe fugitive. Vannes ſe rendit au bout de quelques jours; la garniſon qui manquoit de vivres & de chefs, ſe donna volontairement au roi, & fut incorporée dans les troupes Françoiſes.

ANN. 1487.

Le duc & les princes qui l'accompagnoient étoient remontés par la Loire juſqu'à Nantes, où ils ramaſſerent à la hâte de nouvelles troupes & des munitions. Déja les François étoient en marche pour venir les aſſiéger. Nantes étoit alors la ville la plus conſidérable du duché, & la mieux fortifiée. Sa ſituation ſur la Loire empêchoit qu'elle ne pût être inveſtie réguliérement. François II en y fixant ſa réſidence n'avoit rien épar-

Siége de Nantes. *Ibid.*

gné pour la rendre imprenable. Les François furent obligés de diviſer leur armée pour ſe porter des deux côtés de la Loire ; mais outre que ces deux camps ne pouvoient promptement ſe porter du ſecours en cas de beſoin, on fut encore obligé, faute de monde, de laiſſer entiérement libre un eſpace de terrein aſſez conſidérable par où la ville pouvoit à chaque inſtant recevoir de nouveaux renforts : il y avoit peu d'apparence que perſonne oſât entreprendre d'y en jeter. La Bretagne étoit en feu : des corps de troupes Françoiſes cantonnés dans chaque diſtrict, & aux ordres des Barons confédérés, répandoient au loin la terreur. Les villes de Tréguier & de Lannion s'étoient déja miſes ſous la ſauve-garde du vicomte de Rohan ; d'autres ne ſongeoient qu'à ſe défendre, & alors que chacun trembloit pour ſes propres foyers, perſonne ne ſongeoit à ce qui ſe paſſoit à Nantes. Madame étoit tellement perſuadée que cette ville ſeroit forcée de capituler, qu'elle ne craignit point de la demander au roi pour récompenſe de ſes ſervices. Dans le tranſport que lui cauſoit un début ſi heureux, elle dit en

ANN. 1487.

présence du maréchal de Rieux : *Mon cousin de Montpensier a cette nuit écrit au roi, que ses gens assiégerent er soir* (hier au soir) *la ville de Nantes, & sont déja dans les fossés. Madame*, répondit le maréchal, *ce ne sont pas là les termes que le roi a promis. Or, bien, soit, mais je ne crois pas que ses gens y entrent sans force, ni par composition. Ceux qui ont conseillé au roi d'y faire mettre le siege, ne l'ont pas bien conseillé; car Nantes, ainsi garnie comme elle est, est autre chose que l'on ne pense.* ANN. 1487.

C'est ainsi que le maréchal cachoit, sous une fausse sécurité, la douleur qu'il ressentoit du malheur de sa patrie, & le reproche qu'il se faisoit à lui-même d'en avoir été le premier instrument. Dunois, qui étoit enfermé dans la place, jugea qu'elle étoit perdue sans ressource, si l'on ne trouvoit le moyen d'y amener promptement du secours : quoiqu'il fût alors violemment tourmenté de la goutte, il se chargea d'en aller solliciter en Angleterre. Il sort de Nantes avec un seul écuyer, & dirige sa route vers S. Malo, ne marchant ordinairement que la nuit, & par des chemins peu

fréquentés, de peur d'être reconnu. Ann. 1487. En traversant une vaste forêt il s'égara ; l'obscurité de la nuit, qui n'étoit dissipée que par des éclairs, les coups redoublés du tonnerre, le vent & la pluie rendoient sa situation déplorable. Après avoir erré long temps, accablé de fatigue, en proie aux douleurs de la goutte, il descend de cheval, s'assied au pied d'un chêne, & plus occupé du péril où il laissoit ses amis que de son propre malheur, il pousse des cris perçants & verse un torrent de larmes. Revenu à lui-même il remonte à cheval, & arrive enfin à Saint-Malo. Les vents étoient contraires, & aucun vaisseau n'osoit sortir du port ; son impatience ne lui permettant pas le moindre délai, trois ou quatre fois il s'embarqua, & autant de fois il fut rejeté sur la plage. Ce qu'il regardoit comme le plus affreux contre-temps, fut le salut de la Bretagne : les mêmes vents qui l'empêchoient de sortir, amenoient à pleines voiles un renfort de quinze cents hommes de vieilles troupes, que Maximilien envoyoit au secours du duc de Bretagne. En même-temps Dunois apprit que les Bas-Bretons

instruits du danger où étoit exposé leur souverain, s'étoient assemblés tumultuairement, & qu'ils ne demandoient qu'un chef pour les conduire. Il alla s'offrir à eux, en choisit dix mille des mieux armés qu'il joignit à la troupe des Allemands, & les fit entrer dans la ville de Nantes par le côté que les François, à cause de leur petit nombre, avoient laissé entiérement dégarni. ANN. 1487.

Un autre renfort s'avançoit du fond de la Gascogne, au secours de la ville assiégée. Le sire d'Albret, à qui l'on avoit persuadé que dès qu'il paroîtroit en Bretagne il seroit choisi pour l'époux de la jeune princesse, avoit ramassé trois à quatre mille hommes, & avec cette petite troupe il se flattoit de traverser la Guienne & le Poitou; mais il se trouva investi dans le châtaeu de Nantron par le seigneur de Candale, lieutenant du sire de Beaujeu en Guienne. Réduit à capituler il congédia sa troupe, demanda pardon au roi, & promit d'être fidele à l'avenir. Le roi sçut mauvais gré à Candale d'avoir traité ce seigneur avec tant de douceur; car après toutes les preuves que l'on avoit

déja de sa perfidie, on n'espéra pas qu'il observât plus religieusement ce nouveau serment, qu'il n'avoit fait les précédents.

Ann. 1487.

Dans le temps que le siege de Nantes se poussoit avec le plus de vigueur, arriva l'ambassadeur que Henri avoit promis d'envoyer pour offrir sa médiation aux parties belligérentes. C'étoit Christophe Urswich son chapelain. Les historiens Anglois observent que ce monarque politique & économe, ne choisissoit guère pour ministres & pour ambassadeurs que des ecclésiastiques, parce qu'ayant à sa disposition un grand nombre de bénéfices, il étoit toujours le maître de les récompenser sans épuiser ses trésors. Urswich fut reçu à la cour avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Le jeune Charles que sa sœur formoit dans le grand art de dissimuler, qui lui avoit été si particuliérement recommandé par son pere, déclara qu'il avoit une si haute idée de la prudence & de l'intégrité du roi d'Angleterre, qu'il l'établissoit sans aucune restriction juge & arbitre de ses droits : il remit sur le champ à l'ambassadeur, de pleins pouvoirs

pour tranſiger en ſon nom avec le duc de Bretagne, promettant de ratifier tout ce qui ſeroit accordé entr'eux. En témoignant une confiance ſi aveugle au miniſtre d'une puiſſance rivale, Charles donnoit une preuve éclatante de modération, & cependant il ne couroit aucun riſque : il ſçavoit d'un côté que Henri ne redoutoit pas moins que lui l'accompliſſement du mariage du duc d'Orléans avec l'héritiere de Bretagne, & que l'ambaſſadeur Anglois ſe garderoit bien d'accorder aucune propoſition qui tendît à le favoriſer. Il étoit informé d'une autre part que le duc d'Orléans plus abſolu que jamais en Bretagne, & n'attendant plus que les diſpenſes du Saint Pere pour célébrer ſon mariage avec la jeune princeſſe, romproit un accord qui ne pouvoit ſe conclure qu'à ſes dépens. Ce que le roi avoit prévu ne manqua pas d'arriver. Urſwich ne put traiter directement avec le duc de Bretagne que ſa vieilleſſe & ſes infirmés retenoient au lit, il fut adreſſé au duc d'Orléans, lequel, ſans preſque daigner l'entendre, lui dit avec un viſage enflammé de colere, que le duc

ANN. 1487.

ANN. 1487. de Bretagne, après tous les ſervices qu'il avoit rendus à Henri, s'attendoit à recevoir de ce triomphant monarque de nombreuſes troupes de cavalerie & d'infanterie, & non pas une foible exhortation à la paix : qu'on avoit lieu de s'étonner qu'un prince dont on vantoit la prudence ſe laiſſât ſi facilement duper par une femme & un enfant : qu'il ſongeât; pendant qu'il en étoit temps encore, à l'infâmie dont il ſe couvriroit, & à la perte irréparable que feroit la nation Angloiſe, s'il ſouffroit que la Bretagne, cette province fertile, commerçante & alliée depuis tant de ſiecles à l'Angleterre, devînt la proie des François. Urſwich repaſſa par la cour de France où il rendit compte du peu de ſuccès de ſon voyage. Charles en parut affligé; il chargea l'ambaſſeur de prier Henri de ne ſe point rebuter & d'attendre pour offrir de nouveau ſa médiation, qu'un revers éclatant eût abattu l'orgueil des rebelles. Henri, ſur le compte que lui rendit ſon ambaſſadeur, demeura convaincu que la cour de France, qui ſe montroit ſi humble, commençoit à ſentir l'inutilité de ſes efforts, & ne

ANN. 1487.

ne cherchoit qu'un prétexte honorable pour retirer ses troupes ; qu'au contraire les princes qui parloient si haut avoient apparemment des ressources qu'il ne connoissoit pas. Il en conclut qu'il n'étoit pas temps encore de se déclarer, & qu'il ne hasardoit rien en temporisant. Il se confirma davantage dans cette résolution, en apprenant, peu de jours après, que les François avoient été obligés de lever le siege de Nantes.

Progrès des François en Bretagne.

L'histoire de Rosny vinen. *Ibid.*

Depuis que Dunois y avoit fait entrer les renforts dont nous avons parlé, les assiégés ne se tenoient plus comme auparavant renfermés dans l'enceinte des murailles : ils faisoient jour & nuit de fréquentes sorties & harceloient sans relâche les assaillans. Le roi, qui s'étoit avancé à Ancenis pour veiller de plus près sur la conduite de ce siege, voyant qu'après six semaines de tranchée ouverte ses troupes étoient moins avancées que le premier jour ; que la fatigue, la désertion & les maladies lui enlevoient beaucoup de monde, abandonna cette entreprise : il chercha à réparer ce premier échec par des conquêtes moins difficiles. La ville de Clisson

appartenoit au baron d'Avaugour, l'un des ſeigneurs confédérés avec la France. La cour s'y rendit. Le roi, ou plutôt Madame, qui obſerva que cette place dominoit une grande étendue de pays, & qui craignit que le baron n'étouffât ſa colere & ne rentrât dans le devoir, crut devoir s'aſſurer de ce poſte important en y logeant une garniſon Françoiſe. D'Avaugour, outré de cet affront, retourna confus à la cour de ſon pere, d'où il n'auroit jamais dû s'éloigner, & obtint facilement ſa grace. Dès le commencement du ſiege de Nantes, le duc avoit publié une amniſtie générale; il avoit même promis des récompenſes à ceux de ſes ſujets qui, ayant traité avec la France, romproient cet engagement criminel, & viendroient au ſecours de leur patrie opprimée. Cette démarche, que la plupart des hiſtoriens taxent de foibleſſe, fait honneur à la politique de François II. Par cette déclaration qui ſembloit émanée d'un cœur paternel, il ruinoit la confiance que la France pouvoit prendre en ſes barons, les diſpoſoit eux-mêmes à rentrer dans le devoir ſur le moindre mécontentement

ANN. 1487.

qu'ils recevroient de la France ; enfin il rendoit odieux au peuple ceux des grands qui, après une pareille invitation, persisteroient encore dans la révolte. Le comte de Laval étoit, ainsi que nous l'avons dit, un des premiers barons confédérés ; mais au fond du cœur il étoit beaucoup plus Breton que François. Depuis le commencement de cette guerre il s'étoit tenu dans la ville de Vitré sans favoriser aucun des deux partis. Cette conduite le rendoit suspect à la France, il reçut ordre de venir à la cour. Le comte délibéra long-temps s'il obéiroit. Il s'y rendit enfin, & le roi lui déclara qu'il vouloit établir dans Vitré une garnison Françoise. Quelque accablant que fût cet ordre, il fallut s'y soumettre. Du moment qu'il s'étoit mis lui-même au pouvoir du roi, il étoit trop tard pour rien refuser. L'armée royale s'approcha ensuite de Dol où commandoit Esprit de Montauban. La ville, quoique mal fortifiée, osa fermer ses portes, elle fut prise d'assaut & livrée au pillage. La petite ville de Saint-Aubin du Cormier opposa une plus vigoureuse résistance, & elle

ANN. 1487.

auroit rendu inutiles tous les efforts des
ANN. 1487. François s'ils l'euſſent attaquée dans toute autre circonſtance. Guillaume de Roſnyvinen, qui avoit ſervi avec la plus grande diſtinction dans toutes les guerres de Charles VII & de Louis XI, étoit depuis bien des années gouverneur de cette place. Il avoit mis tous ſes ſoins & employé une partie conſidérable de ſa fortune à la fortifier. Il avoit une garniſon compoſée de ſoldats aguerris, & toutes ſortes de proviſions; mais ce brave guerrier, accoutumé à ſe ſacrifier pour ſes maîtres, n'avoit pas plutôt appris le ſiege de la ville de Nantes, qu'il y avoit envoyé la meilleure partie de ſa garniſon. Il ne doutoit point qu'après la levée du ſiege on ne lui renvoyât promptement ſes ſoldats. Il fut trompé dans ſes eſpérances; le duc d'Orléans employa ailleurs les vieux ſoldats de Roſnyvinen, & ne lui envoya à leur place qu'une partie des archers de ſa garde, commandés par Desbarres dont il vantoit la bravoure & la fidélité. Celui-ci répondit mal à l'idée avantageuſe qu'en avoit conçue le duc d'Orléans. Apprenant que l'armée royale s'approchoit de Saint-

Aubin, & craignant, ſi la ville étoit réduite à capituler, d'être traité non comme un priſonnier de guerre, mais comme un rebelle, il s'enfuit précipitamment avec les archers qu'il avoit amenés, entraînant par ſon exemple la plupart des ſoldats attachés à Roſnyvinen. Ce brave officier à qui il ne reſtoit plus que quarante ou cinquante hommes ſeulement, réſiſta pluſieurs jours aux efforts d'une armée composée de quatorze mille combattans; il étoit déterminé à s'enſevelir ſous les ruines de la place, ſi les prieres de ſes amis, les larmes de ceux qu'il traînoit à une mort certaine, n'euſſent triomphé de ſon opiniâtreté. Il conſentit enfin à capituler, mais à des conditions honorables. Les François, qui admiroient ſa valeur, ne rejeterent aucune de ſes demandes. Les honneurs dont on le combla le perdirent à la cour de Bretagne: on diſpoſa de ſes charges; on pilla ſa maiſon, on ſaiſit ſes revenus. Un outrage ſi peu mérité auroit pu jeter dans la révolte un ſujet moins fidele. Roſnyvinen n'écouta qne la voix de l'honneur. Il ſe rendit à Nantes, parut devant ſon ſouverain, & lui dit avec

ANN. 1487.

ANN. 1487. une noble aſſurance, que quatre de ſes neveux, les ſeuls ſoutiens de ſa famille, avoient perdu la vie en ſervant leur prince; que ſon frere qui avoit épouſé la riche héritiere de Vaucouleurs étoit mort ſur le champ de bataille; que pour lui, depuis qu'il avoit pu monter à cheval, il n'avoit jamais manqué aux beſoins de la patrie; qu'il ne s'étoit point donné de combat en Bretagne où il ne ſe fût trouvé en perſonne; que bien qu'il eût été chercher du ſervice en France lorſque ſa patrie étoit tranquille, & qu'il eût acquis de la réputation dans les guerres de Charles VII & de Louis XI, toutes les fois que la guerre s'étoit déclarée entre les rois de France & les ducs de Bretagne, il avoit quitté, ſans balancer, ſes charges, avoit renoncé aux offres ſéduiſantes de ces monarques, pour voler au ſecours de ſa patrie: que non content de la ſervir de ſon épée, il avoit eu le bonheur d'aſſiſter ſes maîtres dans des beſoins urgents: que le duc n'avoit pas oublié que dans le temps où la Guerche fut ſurpriſe par les François, il lui avoit prêté deux mille écus: que plus récemment en-

core il venoit d'en prêter deux mille au comte de Dunois pour aider à faire subsister les renforts qu'il conduisoit à Nantes ; enfin venant au détail de ce qui s'étoit passé à Saint-Aubin du Cormier, il se justifia si pleinement que le duc détestant la perfidie des ennemis de ce grand homme, & condamnant sa propre foiblesse, annulla une odieuse procédure, lui rendit ses biens, & ne pouvant dans ce moment l'indemniser pleinement des pertes qu'il avoit essuyées, le créa un de ses maîtres d'hôtel. ANN. 1487.

Pendant que le roi s'emparoit successivement des places fortes, qui couvroient la Bretagne du côté du Maine & de l'Anjou, l'armée ducale ne restoit pas dans l'inaction : elle assiégea & prit Rhédon, la premiere conquête des François, cédée par le roi au maréchal de Rieux. Celui-ci fut moins affligé de cette perte, qu'alarmé du danger que couroit une épouse jeune, belle & tendrement aimée. Elle étoit restée à la garde de cette place, tandis que le maréchal se fortifioit dans Ancenis ou accompagnoit le roi. Craignant que l'honneur de sa femme ne fût pas en sû-

reté dans une cour licencieuse, ou
Ann. 1487. que peut être on n'eût envie de venger sur elle les maux qu'il avoit faits à la patrie, il supplia le roi de vouloir bien écrire au duc pour la lui recommander : cette précaution étoit inutile ; François, naturellement généreux, fit rendre à la maréchale ses bijoux & ses meubles, la reçut avec tous les honneurs dûs à son rang, & lui donna une escorte pour la conduire sûrement à son mari, en disant, *qu'il ne faisoit point la guerre aux dames.*

De Rhédon, l'armée ducale s'avança en basse Bretagne, & attaqua les places des barons mécontents : plusieurs villes furent prises, reprises, & pillées par les deux partis. La Bretagne ravagée par ses défenseurs & par ses ennemis, étoit à la veille de succomber ; le duc qui ne pouvoit toucher ses revenus ordinaires, ne fondoit plus ses espérances que sur l'approche de l'hiver, & sur les secours qu'il attendoit de ses alliés. Maximilien, qui avoit déja contribué à faire lever le siege de Nantes, envoya cette même année en Bretagne de nouveaux renforts composés

d'Allemands, de Suiffes & de Wallons. Le duc fut fi fenfible à cette nouvelle preuve d'amitié, qu'il écrivit fur le champ au roi des Romains, que s'il pouvoit, avant un certain terme qu'il lui marquoit, fe rendre lui-même en Bretagne à la tête d'une armée capable d'en chaffer les François, il lui feroit époufer fans aucun délai fa fille, lui feroit prêter ferment de fidélité par les trois Etats de la province, & lui remettroit auffi-tôt après fon débarquement, pour place de fûreté, la ville de Saint-Malo, regardée comme une des clefs de la Bretagne. Plufieurs hiftoriens blâment Maximilien de n'avoir pas fçu profiter d'une fi belle offre : ils n'ont pas fans doute réfléchi avec affez d'attention fur les triftes conjonctures où il fe trouvoit alors.

ANN. 1487.

Depuis la perte de Térouenne, le maréchal Defquerdes ne prenoit aucun repos. Croyant fon honneur intéreffé à la recouvrer, trop foible pour l'affiéger dans les regles, il fe propofoit de la réduire par la famine s'il ne pouvoit parvenir à s'en rendre maître par furprife. Au cœur de l'hiver il l'avoit enveloppée en grande

Guerre des François dans les Pays-Bas; furprife de S. Omer & de Térouenne.

Heuter. rer. Belgic. Haræus. ann. Brabant. Pontan. Gel. ric. Jaligni.

partie par des forts qu'il avoit fait élever dans les environs, d'où ses troupes désoloient toute la campagne. La ville s'étoit trouvée trois ou quatre fois réduite à la plus affreuse disette : autant de fois Maximilien y avoit fait entrer des convois, sans que le maréchal eût osé les attaquer. Ces secours dispendieux & momentanés n'eussent pu sauver la place, si elle n'eût trouvé une ressource plus durable & plus assurée dans l'assistance secrette qu'elle recevoit des bourgeois de Saint-Omer. Cette derniere ville qui, par le traité d'Arras, devoit rester neutre entre la France & les Pays-Bas, jusqu'après la célébration des nôces de Charles VIII avec la princesse Marguerite, à laquelle elle avoit été donnée pour dot avec le reste de l'Artois, redoutoit extrêmement la domination Françoise. Déja même, sous le spécieux prétexte que les troupes légeres du maréchal Desquerdes avoient commis quelques hostilités sur son territoire, elle avoit traité secrétement avec le roi des Romains, & étoit disposée à recevoir une garnison Autrichienne. Desquerdes apprit ces particularités de quelques bourgeois que

ANN. 1487.

les magiſtrats avoient chaſſés de la ville, parce qu'ils les ſoupçonnoient de trop d'attachement pour la France. Après avoir pris d'eux des informations exactes ſur les fortifications de la place, ſur la maniere dont s'y faiſoit la guet & la garde, il jugea qu'il ne lui ſeroit peut-être pas impoſſible de s'en emparer dans un temps où elle croyoit n'avoir rien à craindre, & avant qu'elle eût reçu la garniſon qu'elle attendoit. S'il laiſſoit à cette garniſon le temps d'arriver, il voyoit qu'il falloit dès-lors renoncer à tout eſpoir de recouvrer Térouenne. Pour ne donner aucun ſoupçon de ſon projet, il fit défiler ſes troupes par des chemins détournés; il partit lui-même à la brune en habit de chaſſe, faiſant marcher devant lui pluſieurs chariots remplis d'échelles & recouverts de toiles & de filets. Après avoir marché toute la nuit, il s'approche avant le jour des murailles de Saint-Omer, plante ſes échelles aux endroits qu'il ſçavoit être les moins obſervés; il y monte lui-même avec quelques ſoldats déterminés, égorge les ſentinelles qu'il trouve endormis; fait marcher ſes troupes en ſilence, les

ANN. 1487.

range dans la place publique & à

ANN. 1487. l'entrée des principales rues. Au même instant il fait sonner tous les instrumens de guerre, & ordonne à ses soldats de pousser de grands cris. Les bourgeois éveillés en sursaut, appercevant les ennemis au milieu de la ville, ne pouvant ni les compter, ni s'attrouper, prennent la fuite, ou se barricadent dans leurs maisons. Le maréchal fait arrêter les fuyards, & leur ordonne d'aller déclarer à leurs concitoyens, qu'il n'est venu ni pour les piller, ni pour les détruire, qu'il exige seulement qu'ils lui livrent la citadelle, & qu'ils prêtent au roi serment de fidélité. Il fut obéi; cette ville, contre laquelle avoient échoué toutes les forces & tous les artifices de Louis XI, fut conquise en peu d'heures par huit cents hommes, & sans effusion de sang. Desquerdes, content d'envoyer en France en qualité d'ôtages quelques-uns des principaux citoyens qu'il soupçonnoit de trop d'attachement pour Maximilien, traita la multitude avec douceur, & s'appliqua à faire aimer la domination Françoise.

La prise de Saint-Omer assuroit

celle de Térouenne, déſormais enveloppée de tous côtés par des garniſons Françoiſes. Ann. 1487. Quoiqu'il ne reſtât plus à Maximilien aucune eſpérance de la conſerver long-temps, il ne voulut pas qu'on lui pût reprocher de l'avoir abandonnée. Il ordonna donc à Philippe de Cleves, à Boſſut & à Baudouin d'unir leurs forces, & d'y faire entrer un nouveau convoi. Deſquerdes, averti de leur marche, s'avança pour les combattre; mais après avoir reconnu leurs forces, il ne jugea pas qu'il dût acheter par beaucoup de ſang une conquête qui ne pouvoit lui échapper. Quelque conſidérable que fût ce convoi, il ne pouvoit long-temps ſuffire pour alimenter une garniſon nombreuſe & une ville extrêmement peuplée. Il reſta donc tranquille pendant quelques jours: ayant appris que la diſette commençoit à ſe faire ſentir de nouveau dans la ville, il acheva de l'accroître en mettant le feu à quelques villages voiſins d'où les bourgeois tiroient des vivres à la faveur de l'obſcurité, & fit battre la campagne par des détachements de troupes légeres. Le haſard le ſervit bien; ſes coureurs lui amenerent

Ann. 1487. un homme de peu d'apparence, mais en état de lui rendre un ſervice important. C'étoit un de ceux qui avoient le charge de veiller ſur le beffroi, & de ſonner la cloche de ville lorſqu'il découvroit l'ennemi. Le maréchal s'étant enquis de la fortune de cet homme, & ayant appris qu'il étoit réduit à la derniere miſere, ainſi que la plupart de ſes concitoyens, ſçut tellement le gagner par l'eſpoir des récompenſes, & en lui remettant ſous les yeux le ſervice qu'il rendroit à ſa patrie, qu'ils convinrent du jour & de l'heure où les François pouroient entrer dans la place ſans être apperçus. Le projet s'exécuta; les bourgeois qui s'attendoient à ſe voir exterminés, furent ſurpris de la clémence du vainqueur & bénirent une ſi heureuſe trahiſon.

Dans le temps où l'on croyoit le maréchal Deſquerdes uniquement occupé à s'aſſurer de Térouenne, il tendoit une nouvelle embûche aux généraux ennemis. Par ſes ordres, un archer François alla ſe préſenter au gouverneur de Lille, promettant pour une très-modique récompenſe de lui fournir les moyens de ſe couvrir de

gloire, & de venger toutes les pertes de Maximilien. Invité à découvrir plus particuliérement son projet, il représenta que les François plus occupés de la guerre de Bretagne que de celle des Pays-Bas, avoient prodigieusement affoibli les garnisons de presque toutes les villes de la frontiere; que le maréchal Desquerdes, dans le dessein de poursuivre ses projets avoit achevé d'en tirer tous les hommes de service; que rien ne seroit si facile dans de pareilles circonstances, que d'enlever l'Artois aux François. Il s'engageoit en particulier de livrer la ville de Béthune, sans qu'il en coûtât la vie à un seul homme. Il avoit, disoit-il, un camarade aussi ennuyé que lui du service de France, lequel occupoit une maison contiguë aux murs de la ville. Cet ami pouvoit, sans que personne s'en doutât, faire un trou aux murailles, recevoir dans sa maison une troupe d'hommes déterminés, s'emparer avec eux d'une des portes de la ville, & donner une libre entrée aux troupes du roi des Romains. Le gouverneur ne manqua pas de faire part de cette ouverture à Philippe de Cleves: ce-

ANN. 1487.

ANN. 1487. lui-ci ayant desiré d'entretenir le transfuge, trouva tant de facilités dans tout ce qu'il proposoit, qu'il accepta ses offres, & lui donna des sûretés pour la récompense. Cependant comme il lui restoit encore quelques doutes sur la sincérité de cet agent, il fit préparer à tout événement un grand nombre d'échelles, & se proposa de marcher, si bien accompagné, qu'il fût en état d'employer la force si la ruse étoit inutile. Il ramassa donc environ trois mille hommes de troupes réglées, avec un corps assez considérable de noblesse qu'il avoit invitée à se rendre en armes auprès de lui, sans déclarer où il avoit dessein de la conduire. Pour marcher avec plus d'ordre & de secret, Philippe divisa sa petite armée en deux bandes; la premiere, presque toute composée d'infanterie, marchoit sous les ordres de Nassau & de Bossut; lui-même conduisoit la seconde, composée de l'élite de la cavalerie. Desquerdes, qu'on croyoit fort occupé à fortifier Térouenne, se déroba de cette ville, & vint avec cinq cents lances fournies, se poster sur la route que tenoient les ennemis. Après avoir

laiſſé paſſer la premiere diviſion, compoſée preſque toute entiere d'in- ANN. 1487.
fanterie, il ſe leva de ſon embuſcade, fondit ſur elle à bride abattue, la renverſa & en fit un grand carnage. Philippe de Cleves, qui ſuivoit avec la cavalerie, appercevant la déroute d'une partie de ſon armée, prit honteuſement la fuite. Naſſau & Boſſut reſterent priſonniers, & avec eux le jeune Charles d'Egmond, fils infortuné d'Adolphe, dernier duc de Gueldres. Il ſervoit alors en qualité de ſimple officier dans les armées d'un prince qui s'étoit approprié ſon héritage.

Ces pertes conſécutives avoient extrêmement affoibli Maximilien : ſes frontieres étoient ouvertes, ſes ſujets murmuroient, il lui reſtoit peu de troupes, & il manquoit abſolument d'argent. Dans une poſition ſi embarraſſante, c'étoit beaucoup qu'il pût encore envoyer en Bretagne de foibles ſecours. Le projet d'y conduire une armée capable d'en chaſſer les François, étoit devenu pour lui un projet impraticable. Loin de ſonger à voler à la défenſe de ſon allié, il auroit eu beſoin qu'une autre puiſ-

ANN. 1487. ſance fût venue le défendre, & le préſerver des malheurs où il étoit à la veille de tomber.

Nouvelles intrigues en Bretagne: réconciliation du maréchal de Rieux.

Jaligni. Lobineau. Belleforeſt, annal. de Fr. Godefroi, recueil de pieces.

La Bretagne étoit toujours le théâtre d'une guerre ſanglante. Le roi, déja maître d'Ancenis, de Cliſſon, de Châteaubrient, de la Guerche, de Vitré, de Dol, de Saint-Aubin, de Ploermel, de Vannes & d'Aurai, voyant que la ſaiſon étoit avancée, diſtribua ſes troupes dans toutes ces places, ordonnant aux commandants de continuer à harceler l'ennemi ſans lui donner le temps de reſpirer: enſuite il quitta la Bretagne, traverſa une partie du Maine, & s'arrêta quelque temps dans la Normandie d'où l'armée tiroit en grande partie ſes ſubſiſtances.

Tant que la guerre s'étoit pouſſée avec vigueur, l'agitation & le trouble, inſéparables des opérations militaires, avoient en quelque ſorte étourdi les princes ſur le danger de leur ſituation: lorſqu'après le départ du roi ils vinrent à balancer leurs eſpérances & leurs craintes, ils virent clairement qu'ils étoient entiérement perdus ſi, avant le retour du roi, ils ne trouvoient quelque moyen d'opérer

une révolution. Le roi d'Angleterre, sur lequel ils avoient compté ne se déclaroit point. Les barons qui disposoient d'une partie des forces de la Bretagne, persistoient dans leur révolte. Le peuple réduit à l'indigence, & animé par des émissaires secrets, imputoit au duc d'Orléans & à ses partisans, tous les malheurs dont il se trouvoit accablé. Déja même il s'étoit élevé une violente sédition dans la ville de Nantes; les bourgeois avoient pris les arnes, & s'étant assemblés tumultuairement devant le château, ils avoient menacé de massacrer les François sous les yeux, & jusque dans le palais de leur prince. Quoique cette révolte eût été promptement dissipée, elle pouvoit à chaque instant se rallumer avec plus de fureur. Dans une situation si embarrassante, les princes jugerent que le seul parti qu'ils eussent à prendre étoit de se réconcilier avec les barons à quelque prix que ce fût, & d'animer la jalousie des puissances étrangeres, en leur dévoilant les projets ambitieux & les ruses du conseil de France. Ils commencerent par publier, que n'étant venus en Bretagne

ANN. 1487.

qu'à la priere du duc leur allié, &
ANN. 1487. dans l'intention de le défendre, ils étoient prêts à en sortir si le roi promettoit de le laisser en paix, & de lui rendre les places qu'il lui avoit enlevées injustement. Pour preuve de la sincérité de leurs intentions, ils envoyerent demander un sauf-conduit pour Lescun, qu'ils avoient chargé de traiter des conditions de leur retour. Sur le nom de cet ambassadeur, Madame soupçonna quelque nouvel artifice; elle s'en expliqua clairement dans le conseil: mais comme un refus absolu de l'entendre eût pu passer pour un déni de justice, elle fit expédier le sauf-conduit dans la forme la plus authentique. Au lieu de se rendre directement à la cour, Lescun passa par Ancenis, où se tenoit le maréchal de Rieux. Il lui fit un tableau si touchant du malheur de la Bretagne, il le pria avec tant d'instances d'étouffer ses ressentiments, il lui offrit de la part du duc des conditions si honorables, que le maréchal content d'avoir abaissé ses rivaux & son propre maître jusqu'à implorer son secours, jura de réparer promptement les

maux qu'il avoit causés à sa patrie. Il ne lui falloit plus qu'un prétexte pour rompre avec la cour de France ; il chargea Dubois, l'un de ses gentilshommes, d'accompagner Lescun, & de déclarer, au cas qu'on rejetât la demande des princes, qu'il se croyoit dégagé de ses promesses. Fier de ce premier succcès, Lescun se rendit à la cour & eut audience au Pont-de-l'Arche. Jugeant bien lui-même que dans l'état où se trouvoient les affaires, l'accommodement dont on l'avoit chargé étoit absolument impraticable ; il ne s'attacha dans tout son discours qu'à mortifier Madame. Il releva les abus du gouvernement, l'infraction des articles accordés aux Etats de Tours, les injustes persécutions qu'on avoit suscitées au duc d'Orléans, & finit par proposer des conditions si dures qu'elles eussent paru indécentes, même dans la bouche d'un vainqueur. On l'écouta avec indignation, & on le congédia avec mépris. Dubois vint à la charge, il déclara que le roi ayant manifestement enfreint les deux premiers articles du traité de Châteaubrient, soit en faisant entrer en Bretagne un plus

ANN. 1487.

ANN. 1487. grand nombre de troupes qu'on n'en étoit convenu, ſoit en formant le ſiege de Nantes où le duc réſidoit; le maréchal de Rieux s'attendoit que du moins ſa Majeſté obſerveroit le troiſieme en évacuant inceſſamment la Bretagne, & en rendant au duc les places qu'il lui avoit enlevées, puiſque les princes du ſang, contre leſquels ſeuls ſe faiſoit la guerre, offroient de quitter la Bretagne, & ne demandoient qu'à vivre en paix. Madame eſſaya d'abord de ſéparer la cauſe du maréchal de celle des princes, & éluda long-temps la demande de Dubois; mais voyant que cet homme inſiſtoit plus fortement, & qu'il s'oublioit juſqu'à menacer. *Mon ami*, lui répondit-elle, *vous direz à mon couſin de Rieux, votre maître, que le roi n'a point de compagnon, & que puiſqu'on s'eſt mis ſi avant, il faut qu'il continue.*

Le maréchal s'attendoit à cette réponſe. Comme il avoit eu la précaution de reſter le plus fort dans Ancenis, il en fit ſortir le petit nombre de François qu'il y avoit admis, obligea le reſte de la garniſon & les bourgeois à prêter un nouveau ſerment

de fidélité au duc de Bretagne, & il en partit vers la brune pour se rendre à Châteaubrient. Ann. 1487. Cette ville appartenoit à François de Laval, son gendre, seigneur de Montafilant, qui devoit ce jour même donner à souper à une partie des barons confédérés. Le maréchal résolut de se montrer à eux bien accompagné, avant qu'ils eussent reçu la nouvelle de son changement. Il avoit fait avancer, par différents chemins, plusieurs corps de troupes qui l'attendoient à quelque distance de la ville. Il se présenta au commencement de la nuit à l'une des portes. On le connoissoit, ainsi on ne fit aucune difficulté de le laisser entrer; on ne le chicana pas même sur le grand nombre de soldats qui formoient son cortege. Après avoir rangé ses gens sur la place du château, il monte, bien escorté, à l'appartement où étoient assemblés les barons. *Messieurs*, leur dit-il en promenant sur eux ses regards, *vous sçavez quelles ont été les conditions du traité que nous formâmes dans ce lieu même avec les François. On s'est étudié à n'en observer aucune. Je m'en suis plaint, on s'est offensé de mes remontrances; & on ne*

ANN. 1487. *cache plus aujourd'hui le projet qu'on a d'asservir la Bretagne & de la traiter en pays de conquête. Il est temps enfin de montrer qui nous sommes. Cette place est déja au pouvoir du duc notre maître; mais comme j'y suis entré en ami, je ne prétends violenter la volonté de personne. Ceux qui seront tentés de rentrer dans le devoir, peuvent rester ici & compter sur mon amitié. Ceux qui aimeront mieux persister dans l'alliance de la France, auront la liberté de sortir avec armes & bagages. Délibérez.* Le seigneur de Montafilant qui, en s'obstinant à demeurer fidele au roi, auroit commencé par perdre sa place de Châteaubrient, passa du côté de son oncle, & prêta serment de fidélité entre ses mains. Son exemple entraîna la plupart des autres seigneurs qui se trouverent présents. Quelques-uns seulement eurent le courage de résister, & profiterent de la permission qu'on leur donnoit de se retirer.

Rieux eût bien desiré de ramener aussi le vicomte de Rohan : il entama à ce sujet une négociation, & se flatta pendant quelque temps de réussir. Mais comme on ne donnoit à Rohan aucune assurance sur le mariage qu'il desiroit,

desiroit, comme on ne lui offroit aucun dédommagement assez considérable pour qu'il voulût s'en désister, il se lia plus étroitement encore avec la France, & continua de ravager la basse-Bretagne. Le maréchal qui jusqu'alors avoit favorisé les prétentions du vicomte, se livra entièrement à Lescun. ANN. 1487.

Ligue en faveur du sire d'Albret. *Ibid.* *Olagarai, hist. de Foix.*

Quoique Lescun eût affecté de se montrer un des partisans les plus zélés du duc d'Orléans, & qu'il travaillât en apparence à ménager le mariage du premier prince du sang avec l'héritiere de Bretagne, il cachoit au fond de son cœur un projet bien différent: toutes ses vues, toutes ses démarches tendoient à lui faire préférer le sire d'Albret son compatriote & son ami. Ne pouvant se dissimuler l'énorme disproportion d'âge, de biens, ni les autres obstacles qui s'opposoient à cette union, il avoit attendu des conjonctures propres à les faire disparoître. Lorsqu'il vit les choses arrivées au point où il les desiroit, & qu'il se fut secrétement assuré du maréchal de Rieux & de madame de Laval, gouvernante des jeunes prin-

ANN. 1487. ceſſes, il uſa de tout l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit du duc pour lui arracher ſon conſentement. Il lui repréſenta donc, que l'unique moyen d'anéantir les injuſtes prétentions de la France, & d'aſſurer à ſa fille la ſucceſſion entiere de ſon Etat, étoit de lui choiſir pour mari un prince qui eût des droits antérieurs à ceux que réclamoit Charles VIII : que le ſire d'Albret étoit dans ce cas, puiſque par ſon matiage avec Françoiſe de Bretagne, fille unique de Guillaume de Penthievre, frere aîné de Nicole, il ſe trouvoit revêtu de tous les droits de la maiſon de Blois : que ce ſeigneur, loin de l'inquiéter juſqu'à ce jour, n'avoit paru enflammé que du deſir de le défendre : que l'honneur que lui feroit le duc en le choiſiſſant pour ſon gendre, aſſureroit le bonheur de la princeſſe : que la Bretagne, dans l'état où elle étoit réduite, ne pouvoit ſe paſſer de ſecours étrangers : que le ſire d'Albret, outre les vaſtes poſſeſſions qu'il tenoit en France, diſpoſoit encore de toutes les forces de la Navarre, dont l'héritiere avoit épouſé ſon fils, & qu'il avoit aſſez de crédit ſur l'eſprit de Ferdi-

nand & d'Isabelle, rois d'Aragon & de Castille, pour les engager dans une ligue offensive & défensive contre la France : qu'indépendamment des troupes qu'il ameneroit avec lui, il avoit déja en Bretagne une compagnie d'ordonnance qu'on lui avoit enlevée en Guienne, & qui ne manqueroit pas de revenir à lui dès qu'il la rappelleroit : que cet exemple pouroit entraîner d'autres capitaines, & produire une désertion générale dans les troupes ennemies : qu'Albret prêt à renoncer à tous les avantages qu'il pouvoit se promettre de la cour de France, & à risquer sa fortune & sa vie pour la cause d'un allié, avoit droit d'exiger qu'on lui assurât la main de la princesse, s'il étoit assez heureux pour la défendre. Le duc se laissa tellement persuader par ce discours, que sans faire attention aux engagements qu'il avoit déja pris, tant avec Maximilien qu'avec le duc d'Orléans, il signa tout ce que voulut son ministre. Lescun s'adressa ensuite aux seigneurs Bretons & leur insinua que l'unique objet qu'ils dussent avoir en vue, en choisissant un époux à leur princesse, c'étoit de ne point tomber

ANN. 1487.

au pouvoir d'un étranger capable d'opprimer leur liberté, & de les dépouiller de leurs privileges : qu'ils devoient desirer un duc qui vécût au milieu d'eux, qui n'eût point d'autre intérêt que celui de la province, qui ne conférât point les charges à des étrangers : que le sire d'Albret étoit à tous égards celui qui leur convenoit le mieux : qu'il ne devoit point être regardé comme un étranger, puisqu'il étoit allié au sang de Bretagne, & qu'il représentoit le chef de la branche royale de Blois : qu'en confondant ainsi les droits des deux familles de Penthievre & de Montfort, les Bretons assureroient le repos de la province, & mettroient fin à une querelle qui avoit si long-temps désolé leur patrie : que le duc, bien informé des avantages que cette alliance procureroit à la Bretagne, avoit déja donné son consentement. Après avoir tiré de cette maniere les scellés des principaux seigneurs Bretons, Lescun attaqua les princes François eux-mêmes, & ne désespéra pas d'en triompher : il leur exposa le triste état de la Bretagne, l'inutilité des efforts qu'ils avoient

ANN. 1487.

faits jusqu'à ce jour pour la défendre ; le danger auquel ils exposoient leur allié, & auquel ils s'exposoient eux-mêmes, si, comme il y avoit beaucoup d'apparence, ils avoient à résister seuls à toute la puissance de la France. Il déclara que les Bretons perdoient courage, & ne pouroient plus être contenus, si on ne les flattoit de l'espérance de voir arriver incessamment des secours étrangers : que le sire d'Albret, puissant par lui-même, pere du roi de Navarre, & allié des rois d'Espagne, offroit d'amener un puissant renfort ; mais qu'il exigeoit qu'on lui donnât des espérances de se voir l'heureux époux de la princesse de Bretagne ; que sa prétention étoit sans doute extravagante, mais qu'après tout on ne hasardoit rien à lui donner de belles paroles : qu'après avoir tiré de lui les secours dont on ne pouvoit se passer, on trouveroit toujours assez de moyens de le faire rentrer en lui-même, ou de l'écarter : qu'apparemment le duc d'Orléans, premier prince du sang, orné de tous les dons de la nature, & assuré du cœur de sa maîtresse, ne redoutoit pas beaucoup un pareil rival.

ANN. 1487.

Ann. 1487.

Quelque artifice qu'employât Lescun, il ne put vaincre la résistance du duc d'Orléans. Ce prince ne voulut ni céder ses droits, ni promettre une chose qu'il n'avoit pas intention de tenir. Dunois fut moins scrupuleux, il donna d'abord son scellé, puis s'en repentit, & chercha à le retirer. La dame de Laval en étoit dépositaire. Il alla la trouver, & lui dit, qu'après bien des débats il avoit enfin triomphé de la répugnance du duc d'Orléans : que ce prince consentoit à donner aussi son scellé, mais qu'il vouloit qu'il fût exactement copié sur le sien. Il la pria donc de le lui rendre promptement, afin de profiter de ce moment favorable, & de ne pas laisser au duc le temps de la réflexion. Il l'obtint par cet artifice, & n'eut garde de le rendre.

Albret, informé de ce qui se ménageoit en sa faveur à la cour de Bretagne, leva promptement des troupes, tant en Gascogne que dans la Navarre : il se rendit à la cour de Ferdinand, qui lui donna un renfort commandé par Mosen Gralla, capitaine de réputation ; & après avoir rassemblé quatre mille hommes d'élite, il

s'embarque à Fontarabie, s'attendant à se voir salué en qualité de duc de Bretagne, aussi-tôt qu'il seroit débarqué.

ANN. 1488.

Maximilien, qu'on lui sacrifioit, étoit alors réduit à l'état le plus déplorable où puisse tomber un souverain. Les efforts qu'il avoit faits les années précédentes, soit pour lutter contre les François, soit pour secourir son futur beau-pere, l'avoient obligé de surcharger ses sujets. Tant qu'il avoit paru redoutable, les Flamands s'étoient plaints, mais avoient payé; dès que la fortune se fut ouvertement déclarée contre lui, ils cessèrent de vouloir contribuer. Les soldats Allemands, dont Maximilien composoit ses troupes, ne recevant plus leur paie ordinaire, pilloient les campagnes, outrageoient leurs hôtes, & traitoient en esclave un peuple naturellement belliqueux & jaloux de sa liberté. Desquerdes échauffoit, par des pratiques sourdes, les germes de division & d'aigreur qui s'étoient emparés de l'esprit des Flamands. Depuis la prise de Saint-Omer, il menaçoit leurs frontieres, & pouvoit sans rencontrer d'obstacle, brûler & ravager

Suite des affaires des Pays-Bas.

Prison de Maximilien.

Haræus. ann. Brabant.

Heuter, rer. Belgic.

Fisen. hist. Lond.

Jaligni.

leur territoire. Il leur faisoit représenter par des émissaires secrets, que Maximilien, en suscitant une guerre injuste à la France, n'avoit eu pour objet que de les épuiser lentement, & de les réduire par degrés à une honteuse servitude : que le seul moyen qui leur restât de prévenir cette politique barbare, consistoit ou à forcer leur maître de faire la paix à des conditions raisonnables, ou à se mettre sous la sauve-garde du roi qui leur offroit sa protection : que l'armée Françoise, répandue sur leurs frontieres, étoit toute prête à pénétrer dans leur pays, soit pour les défendre s'ils étoient injustement opprimés ; soit pour les détruire s'ils épousoient la querelle de Maximilien. Les principales villes de Flandre demanderent à grands cris la paix, & menaçoient, en cas de refus, de pourvoir à leur sûreté particuliere. Maximilien, accablé d'une multitude de requêtes, & n'ayant pas alors des forces suffisantes pour contenir ses sujets & faire face à l'ennemi, leur permit de s'assembler pour ébaucher eux-mêmes le traité. Il croyoit que par cette marque de confiance il s'attacheroit les Flamands,

qu'il les amuſeroit du moins juſqu'à l'arrivée des renforts qu'il attendoit d'Allemagne ; & qu'alors il ſeroit maître de rompre des conditions accordées à ſon préjudice. Le paſſé auroit dû lui apprendre à mieux connoître le caractère des Flamands. Au lieu de travailler férieuſement à la paix, les députés de chaque ville ne parlerent que des maux qu'ils avoient ſoufferts ; ils invectiverent contre les miniſtres de Maximilien. On ſoutint que depuis le petit nombre d'années qu'il gouvernoit les Pays-Ba s, il en avoit tiré des ſommes plus conſidérables que n'en tirerent jamais Philippe-le-Bon & Charles le Téméraire pendant toute la durée de leurs regnes. Qu'étoit devenu tout cet argent? quel avantage en avoit retiré la patrie ? par quelles mains avoit-il paſſé ? quand finiroit l'oppreſſion ? On conclut qu'il falloit prendre des meſures pour renvoyer aux Allemands leur ſouverain, délivrer la Flandre du joug des étrangers, & compoſer au jeune Philippe un conſeil national. Ce projet, dont les Flamands ne s'étoient jamais entiérement déſiſtés, gagna en peu de temps les ſuffrages de preſque ANN. 1488.

ANN. 1488. toute l'aſſemblée. Les têtes s'échauffoient : la ſédition n'attendoit plus qu'un chef ; la fortune ne tarda pas à le préſenter.

Adrien de Villain, ſeigneur de Raſſeghem, avoit été banni de Gand lorſque Maximilien y entra, & qu'on trancha la tête à Guillaume Rym. Il s'étoit retiré à Lille où il ſe croyoit en ſûreté. Mais Maximilien, qui ſçavoit le crédit que cet exilé conſervoit toujours ſur les Gantois, l'avoit fait enlever furtivement du lieu de ſa retraite, & le tenoit renfermé dans le château de Vilvorde. Liekerke, informé de la priſon de ſon parent, entreprit de l'en tirer. Ayant épié le moment où le gouverneur s'étoit rendu à la cour du roi des Romains, il ſe préſente à la porte du château en qualité d'étranger, & demande au concierge la permiſſion d'examiner une forintereſſe dont il avoit tant entendu parler dans ſes voyages. On le refuſa d'abord ; mais ayant promis de payer au poids de l'or cette légere complaiſance, il eut la permiſſion d'entrer ſeul & ſans armes. Son couſin ſe promenoit alors dans la cour. Il s'approche de lui ſans affectation, &

lui dit à voix basse : *il y a long-temps que vous vous promenez ici, suivez-moi.* ANN. 1488.
Au même instant ils s'élancent sur la sentinelle qui gardoit la porte, l'étranglent avant qu'il puisse appeller du secours, sortent du château, montent sur des chevaux qui les attendoient, & arrivent à Tournai. Ils y trouverent Coppenole banni ainsi que Rasseghem, de la ville de Gand. Informés des dispositions de leurs concitoyens, & excités par le maréchal Desquerdes, qui n'eût pu trouver deux autres personnages également propres à fomenter une sédition, ils s'y rendirent à la faveur d'un déguisement, attrouperent leurs amis, parurent sur la place publique, où ils se déchaînerent contre la perfidie & la cruauté de Maximilien. Les magistrats étonnés prirent la fuite; le peuple releva les bannieres des doyens des métiers, rétablit son ancienne forme de gouvernement, & se mit sous la protection du roi de France.

La ville de Gand est située au milieu de la Flandre, & les troupes Françoises, aux ordres du maréchal Desquerdes, n'avoient point encore franchi la frontiere. On sentit la nécessité 15 Janvier.

Ann. 1488. de s'assurer d'un entrepôt, ou d'une place de communication, afin que rien ne pût arrêter les secours dont la ville auroit besoin. Les Gantois, qui, dans le temps qu'ils appelloient les François, auroient été mortellement affligés de les voir s'établir dans leur voisinage, crurent qu'il étoit de la derniere conséquence de les prévenir, & de s'assurer eux-mêmes de l'entrepôt. Liekerke se chargea de l'entreprise. Il part de Gand avec trois mille hommes choisis, qu'il fait monter sur des chariots, & arrive au point du jour aux portes de Courtrai. La garde bourgeoise étonnée de voir arriver si matin cette multitude de chariots, demande ce que ce peut être. Liekerke & ses soldats implorent la pitié des bourgeois; ils déclarent, en poussant des cris douloureux, qu'ils sont une troupe de malheureux fugitifs, qui se sont dérobés à la fureur des Gantois, & qui cherchent un asyle. Pendant que les magistrats s'assemblent & déliberent, les prétendus suppliants mettent pied à terre, traversent les fossés sur la glace, escaladent les murs, & en moins de deux heures, ils se rendent

maîtres de la ville & de la forteresse.

Le roi des Romains étoit en Zélande lorsqu'il reçut la nouvelle de ce soulevement. Craignant avec raison que l'exemple de Gand n'entraînât les autres villes de Flandre, il s'approche de Bruges, distribue les troupes qu'il conduisoit, dans les villages voisins, sous le commandement de Philippe de Cleves, & entre dans la ville avec sa garde ordinaire. Les bourgeois qui ne s'étoient point encore déclarés, ne firent aucune difficulté de l'y recevoir: mais lorsqu'ils vinrent à jeter les yeux sur leur situation, ils crurent leur perte assurée: ils étoient persuadés que Maximilien, qui ne pouvoit ignorer leurs murmures, ni leur commerce avec les Gantois, ne cachoit son mécontentement que pour mieux assurer sa vengeance; qu'il continueroit de dissimuler jusqu'à ce qu'il eût reçu les renforts qu'il attendoit d'Allemagne; qu'alors il lui seroit facile de s'emparer d'une des portes de la ville, d'y introduire une armée, & de traiter de malheureux citoyens avec plus de dureté & de barbarie encore, qu'il n'avoit traité les Gantois quelques années auparavant. ANN. 1488.

ANN. 1488.

Ces bruits sourds, qui passoient de bouche en bouche, acquéroient de l'autorité, & remplissoient les esprits de défiance & de terreur. Dans de pareilles dispositions un mot mal entendu, un jeu peu produire des scènes sanglantes. Les principaux officiers de Maximilien se chauffoient autour d'un brasier dans la cour du palais, & raisonnoient d'évolutions militaires. *Essayons*, dit le jeune comte de Sorre, *ce que chacun sçait faire, & voyons qui formera le mieux le limaçon.* Aussi-tôt ils font prendre les armes à leurs compagnies, en présence d'une grande multitude de peuple qui s'étoit attroupé pour les regarder. Après plusieurs évolutions, le comte de Sorre, qui faisoit manœuvrer, cria : *Abaissez les piques.* Les bourgeois déja obsédés par la terreur, crurent entendre l'ordre d'un massacre général. Voyant venir à eux les soldats, les piques baissées, ils jettent de grands cris ; les premiers rangs se renversent sur les seconds ; un grand nombre d'hommes & de femmes sont foulés aux pieds ; l'alarme se répand dans tous les quartiers de la ville ; les ouvriers ferment leurs boutiques ;

chacun s'arme en diligence, & va se ranger sous la banniere de quelqu'un des doyens des métiers : bientôt cinquante compagnies marchent enseignes déployées, & se rendent sur la place publique : ils s'y barricadent avec des chariots, & dressent cinquante pieces de canon pour en défendre l'approche. On délibere en tumulte ; on crie qu'il est à propos de saisir les officiers de finance de Maximilien, & de les forcer de rendre compte de tout l'argent qu'ils ont arraché aux Flamands depuis plusieurs années. Sur le champ une des compagnies se détache & court investir leurs maisons : on enfonce les portes ; on enleve les meubles ; on met tout au pillage ; mais on ne trouve aucun de ceux que l'on cherchoit. Maximilien, dans ce premier moment d'horreur & d'épouvante, avoit rangé ses troupes dans la cour de son château, & s'y tenoit renfermé, espérant que l'approche de la nuit dissiperoit cette multitude séditieuse. Il en arriva autrement. Le peuple s'engagea par d'horribles serments à ne point se séparer qu'il n'eût remédié aux désordres de l'administration. On

ANN. 1488.

ANN. 1488. dressa des tentes sur la place publique, & l'on y observa la même discipline que dans un camp retranché. Effrayé de cette étrange résolution, Maximilien députa le lendemain matin aux rebelles, Philippe, fils d'Antoine de Bourgogne, & Lannoi Mingnoval, pour leur demander quel étoit leur dessein, & s'ils étoient résolus d'attenter à la vie de leur souverain? *Nous mourrons tous*, s'écrièrent-ils, *s'il en est besoin, pour le défendre; mais il faut qu'il nous livre ces hommes impitoyables qui nous tyrannisent depuis si long-temps, & qui s'engraissent du sang des malheureux.* Maximilien eût affronté mille fois la mort plutôt que de se souiller par une pareille lâcheté: il comprit alors tout le danger de sa situation; chaque instant en redoubloit l'horreur. Le bruit se répandit que le marcgrave d'Anvers s'avançoit avec une armée formidable pour arracher aux séditieux le roi des Romains, & réduire la ville en cendres. Aussi-tôt, sans examiner sur quoi le bruit étoit fondé, sans faire attention s'il étoit possible que Maximilien eût donné cet ordre au marcgrave, ils courent com-

me des forcenés vers le palais, dans le dessein de massacrer ce prince & tous ceux qui formoient sa garde. Cet horrible forfait alloit être exécuté, si les principaux magistrats ne fussent accourus au-devant des séditieux, ne leur eussent montré l'horreur d'une pareille entreprise, & ne les eussent contraints, par leurs larmes & par leurs prieres, à différer du moins jusqu'à ce que le fait fût pleinement éclairci. Le bruit se trouva faux, mais la vie du roi des Romains n'en étoit guère plus assurée. Parmi les officiers renfermés avec lui, étoit le brave Salazar. La gloire qu'il avoit acquise quelques années auparavant, en enlevant Térouenne aux François, pouvoit lui devenir funeste : quoiqu'il n'eût fait qu'exécuter les ordres de son souverain, les Flamands lui imputoient les malheurs de la guerre. Il alla trouver Maximilien, & lui promit de le tirer des mains des rebelles s'il vouloit s'armer & le suivre. Maximilien jugea l'entreprise trop périlleuse : d'ailleurs en fuyant il auroit laissé ses fideles serviteurs exposés à la rage des séditieux : il préféra d'attendre le sort que la fortune lui réservoit. Salazar armé de

ANN. 1488.

toutes pieces, & accompagné de douze hommes déterminés, épia le moment où les bourgeois ouvroient une porte de la ville, fondit ſur eux l'épée à la main, paſſa ſur le ventre à tous ceux qui oſerent lui réſiſter, & ſe mit en liberté. Le jeune comte de Sorre, la cauſe innocente de tout ce tumulte, échappa quelques jours après, déguiſé en fille.

ANN. 1488.

Les Gantois, informés de ce qui ſe paſſoit à Bruges, écrivirent aux bourgeois de cette derniere ville, les remercierent du zèle qu'ils montroient pour la cauſe commune, & les exhorterent à garder exactement leur priſonnier : ils leur conſeilloient de le tirer de ſon château, & de le mettre dans un lieu où ils puſſent mieux l'obſerver. On manda Maximilien ſur la place publique ; on eut la cruauté de lui lire cette lettre, & on le pria de ne pas trouver mauvais qu'on s'y conformât. Après avoir délibéré ſur le choix du lieu qui devoit lui ſervir de priſon, on n'en trouva point de plus commode que la boutique d'un apothicaire, ſituée ſur la place publique : en en fit griller les portes & les fenêtres, & l'on y renferma

le roi des Romains avec tous les seigneurs qui composoient sa cour. Encouragés par ce premier succès, les Gantois porterent plus loin leurs espérances, & se flatterent qu'en usant d'adresse ils pouroient se saisir eux-mêmes du roi des Romains : s'étant approchés de Bruges en corps d'armée, ils prierent leurs alliés de les admettre à partager les frais & les dangers de la garde de leur commun ennemi. Les Brugeois suspecterent un secours qu'ils n'avoient point demandé : ils se rappellerent la rivalité qui avoit toujours subsisté entre les deux villes, & après avoir pris toutes les précautions possibles contre une attaque imprévue, ils répondirent qu'ils remercioient, comme ils le devoient, leurs bons voisins de leurs offres généreuses : que la ville de Bruges avoit des forces suffisantes pour garder le roi des Romains, & pour se défendre : qu'ils ouvriroient volontiers leurs portes aux Gantois, pourvu qu'ils ne fussent pas plus de cent députés. Quelque mortifiante que parût aux Gantois une pareille précaution, il fallut s'y soumettre. Coppenole, chef de la députation, pa-

ANN. 1488.

rut dans les rues de Bruges, mont
Ann. 148 8. ſur un cheval ſuperbement enharna
ché, & répandant des pieces d'or &
d'argent au peuple qui s'attroupo
ſur ſon paſſage. Il conféra long-temp
avec les magiſtrats, & ne trouvan
pas encore le roi des Romains aſſe
bien gardé dans la boutique de l'apo-
thicaire, il inſiſta pour qu'on lui ôtâ
tous ſes officiers, & qu'on le tranſ-
férât dans la maiſon de Philippe de
Cleves, qu'il alla viſiter, & qu'il fi
fermer de grilles & de verroux. Ce
dernier revers acheva de conſterner
Maximilien : ſes officiers qu'on ve-
noit lui enlever, fondoient en lar-
mes & embraſſoient ſes genoux. Il eut
cependant la force de les conſoler ; il
les ſerra dans ſes bras, les remercia
des ſervices qu'ils lui avoient rendus,
promettant de les récompenſer di-
gnement ſi jamais il en avoit le pou-
voir. Enſuite ſe tournant vers ceux
qui lui annonçoient qu'il falloit chan-
ger de demeure, il leur dit avec une
noble fermeté, que les rebelles étoient
maîtres de ſon corps, mais qu'ils n'a-
voient aucun pouvoir ſur ſa volonté ;
qu'avant de lui adreſſer des ordres,
ils auroient dû ſonger qui il étoit, &

quel titre il étoit venu parmi eux : Ann. 1488.
leur remit ſous les yeux ſa naiſ-
ance, ſon rang, le choix volontaire
u'avoient fait de lui les Flamands
our être l'époux de leur ſouveraine ;
triſte état où ils étoient réduits
orſqu'il avoit bien voulu ſe charger
e les défendre ; les périls ſans nom-
re auxquels il s'étoit expoſé pour
uver leur liberté & leurs biens ; les
accès dont la fortune avoit couronné
es armes ; les fréquentes trahiſons
u'il avoit eſſuyées de leur part ; l'in-
igne prix dont ils payoient ſes ſervi-
es. S'il ſuffiſoit pour mériter le nom
e grand homme de porter courageu-
ement les plus affreux revers, on ne
ouroit ſans injuſtice refuſer ce nom à
Maximilien : en butte aux plus cruel-
es perſécutions, il ne laiſſa échap-
er aucune marque de foibleſſe ; il
e ſe déshonora ni par des prieres,
i par des larmes : jamais il ne mon-
ra tant de majeſté. Les rebelles
e pouvant ſoutenir ſes regards lorſ-
qu'ils entrerent dans ſon appartement
pour remplacer ſa garde, tombè-
rent à genoux, & le ſupplierent en
pleurant de ne point leur imputer un
odieux devoir : *Levez-vous*, leur dit-il,

AN. 1488. *& obéissez à vos supérieurs.* Voyant que les magistrats insistoient sur le changement de prison, & qu'une plus longue résistance ne serviroit qu'à les irriter, il se couvrit de ses plus riches vêtemens, s'avança vers la place publique, salua les magistrats sans montrer ni foiblesse, ni colere, & leur dit en peu de mots, qu'il leur demandoit trois choses; la premiere, que s'ils avoient résolu de le faire mourir ils lui épargnassent les tourmens: la seconde, qu'ils ne le livrassent ni aux François, ni aux Gantois: la troisième, qu'ils lui donnassent douze de ses domestiques à leur choix pour le servir dans sa chambre, & pour préparer ses alimens. Ayant obtenu satisfaction sur ces trois points, il marcha vers le lieu de sa destination, excitant l'admiration de ses plus cruels persécuteurs. Son palais fut livré au pillage: parmi ses officiers les uns se cacherent, les autres furent saisis, appliqués à la question, & livrés à une mort ignominieuse: dix furent donnés aux députés des Gantois, dont les principaux étoient Carondelet, Lalain, Lannoi, les deux Polhain, Mingnoval, Nassau & Mathis Payart,

ce doyen des métiers qui avoit été l'auteur de la soumission de Gand. ANN. 1488.
Maximilien pour reconnoître un si grand service, l'avoit comblé de biens & armé Chevalier. Il ne jouit pas long-temps de cette haute fortune : ramené dans sa patrie il fut appliqué à la question & eut la tête tranchée. La violence des tourments lui arracha les noms de dix citoyens de Gand qui avoient travaillé avec lui à la soumission de la ville. Le doyen des métiers, qui présidoit à la question, les invite à souper avec lui, s'étudie à les traiter splendidement, & à les combler de caresses. A la fin du repas la scène change ; il leur présente des prêtres & un bourreau, & après avoir fait porter leurs corps dans l'église des Augustins, il mande le lendemain matin à leurs femmes qu'elles peuvent aller reconnoître leurs maris & en disposer comme elles le jugeront à propos. Les mêmes forfaits se perpétroient à Bruges. Le premier objet des révoltés avoit été de se saisir de ceux qui administroient les finances du roi des Romains. Après bien des perquisitions, ils découvrirent enfin Pierre de Lankase, contrôleur géné-

ral, & l'appliquerent à la queftion.

ANN. 1488. Coppenole, fon ennemi perfonnel, vint exprès de Gand pour goûter le barbare plaifir de le voir tourmenter: mais il ne reçut pas de ce voyage toute la fatisfaction qu'il s'en étoit promife. Approche, lui dit Lankafe, ce fpectacle eft digne de toi: bête féroce, raffafie toi de mon fang, & jouïs de ton triomphe; mais fonge que tu dois un jour fervir d'exemple à tous ceux qui feroient tentés de féduire un peuple imbécille & de trahir leurs fouverains. Et vous, perfides, difoit-il aux magiftrats de Bruges, continuez à opprimer l'innocence & à combler vos crimes. Je laiffe en mourant des vengeurs. Les magiftrats voyant qu'au lieu des éclairciffemens qu'ils avoient attendus, ils ne pouvoient arracher de fa bouche que des imprécations, fe hâterent de lui faire trancher la tête. Maximilien étoit informé du traitement barbare qu'on faifoit fubir à fes officiers, & attendoit fon tour. Tous fes fujets ne l'avoient point abandonné. Philippe de Cleves, fur la nouvelle de fa détention, s'étoit emparé de l'Eclufe qui fermoit tout commerce aux marchands de Bruges, d'où il pouffoit fes courfes

courſes juſqu'aux portes de cette derniere ville. Maximilien, pour ne pas irriter un peuple féroce, fut obligé d'écrire à ce général de ſuſpendre toute hoſtilité. Le jeune Philippe & Adolfe de Cleves, ſon gouverneur, convoquèrent les Etats généraux des Pays-Bas, leur peignirent la noirceur de l'attentat commis contre leur ſouverain, & les exhorterent à unir leurs forces pour procurer ſa liberté. Pluſieurs villes formerent une confédération, & prirent les armes; mais elles ne purent oppoſer un poids de puiſſance capable de balancer les forces des Flamands, ſoutenues d'une armée Françoiſe, & dirigées par le maréchal Deſquerdes. Les villes de Gand, d'Ypres & de Bruges, après s'être miſes ſous la protection du roi de France, ſeigneur ſuzerain de la Flandre, avoient déclaré Maximilien, qu'elles ne qualifioient que de duc d'Autriche, déchu de toute autorité, & incapable d'exercer aucune fonction de ſouveraineté dans les Pays-Bas: elles menaçoient de traiter comme ennemi public, & traître à la patrie, quiconque prendroit ſa défenſe, ou oſeroit ſe réclamer de lui. Cette proclama-

ANN. 1488.

ANN. 1488.

tion effrayoit le peuple. La principale noblesse étoit prisonniere en France, à Gand, ou à Bruges : la crainte de causer la mort d'un pere, d'un frere ou d'un fils, tenoit les grandes familles dans l'inaction.

Lit de justice contre les princes & leur partisans.
Jaligni.
Regîstres du Parlement.
Manuscrit de Fontanieu.

Tandis que ces choses se passoient dans les Pays-Bas, le roi de retour à Paris, travailloit à se donner de nouveaux droits sur la Bretagne. Les princes continuoient à demander leur rappel, mais à des conditions qu'on n'avoit aucune envie de leur accorder. Leurs avances pouvoient cependant indisposer les esprits contre le gouvernement, & servir de prétexte au roi d'Angleterre pour secourir la Bretagne. On jugea donc qu'il étoit nécessaire de faire parler les loix : en conséquence, le roi indiqua pour le premier jour de Février son lit de justice, auquel les pairs & les princes furent invités. Des six anciens pairs laïques, il ne restoit plus que le comte de Flandre, & il étoit alors en guerre contre la France pour la défense de son pere : un héraut fut chargé d'aller l'appeller dans une ville frontiere. Parmi les princes qui jouissoient des droits de pairie, le duc de Bourbon

& le comte de Nevers s'excuſerent ſur leur âge & leurs infirmités : le comte d'Angoulême, quoique réconcilié avec la cour, ſçachant qu'on devoit procéder contre le chef de ſa maiſon, ſe fit expédier une commiſſion pour la Guienne. Les autres comparurent & prirent place dans l'ordre ſuivant. A main droite du trône étoient le duc d'Alençon & le ſire de Beaujeu, deux nonces du pape, les comtes de Vendôme & de Laval, un troiſieme nonce du pape, Louis d'Armagnac, comte de Guiſe, & fils aîné de l'infortuné duc de Nemours, Louis de Luxembourg, comte de Ligni, petit-fils du connétable de Saint-Paul, & Antoine, grand bâtard de Bourgogne. Ce dernier avoit pris cette place ſans y être appellé : bien des gens en murmurerent : on propoſa même de l'en faire deſcendre ; ſon âge, & ſa qualité de chevalier de l'ordre de S. Michel, lui ſauverent cette mortification. Au-deſſous des princes du ſang & des ſeigneurs que nous venons de nommer, ſiégeoient les conſeillers de la cour du parlement, & après eux les ſénéchaux, les baillis & les officiers de la maiſon du roi. A main gauche

ANN. 1488.

du trône, & ſur un banc parallele, ſe
ANN. 1488. trouvoient les pairs eccléſiaſtiques, ducs & comtes, enſuite les archevêques & évêques de France, les conſeillers-clercs du parlement, & enfin quelques ſénéchaux & baillis. L'évêque de Paris & celui de Lombès, comme abbé de S. Denis, demandoient rang immédiatement après les pairs eccléſiaſtiques, en qualité de membres du parlement; ils n'obtinrent place que parmi les autres prélats, & ſuivant la date de leur conſécration. Lorſque tout le monde fut placé, Jean le Maître, avocat général, ouvrit la ſéance par un diſcours fort étudié, dans lequel il établit d'abord, quelle étoit la nature du crime de leſe-majeſté, comment & par combien de moyens on s'en rendoit coupable: enſuite il vint à l'examen de la conduite du duc d'Orléans; il expoſa toutes les intrigues qu'il avoit formées contre le gouvernement, ſes fréquentes révoltes, ſa derniere retraite en Bretagne, ſes alliances avec les ennemis de l'Etat, & la guerre ouverte qu'il faiſoit à ſon ſouverain. Après quoi, paſſant à ce qui concernoit le duc de Bretagne, il montra que ce prince, bien

que sujet du roi, vassal de la couronne, & justiciable de la cour de parlement, ne s'étoit point mis en devoir de rendre hommage, n'avoit point encore prêté serment de fidélité; qu'il avoit outragé un officier de justice qui lui signifioit un ajournement; que depuis la mort du feu roi, il avoit fomenté tous les troubles qui s'étoient élevés dans le royaume; que sa cour étoit le rendez-vous des mécontents, & le foyer de la révolte. Il requit, *pour le procureur général*, contre les deux accusés, & contre Philippe, comte de Flandre, qui n'avoit point justifié les raisons de son absence, un arrêt de condamnation. Madame, car c'étoit toujours elle qui gouvernoit le royaume, ne jugea pas qu'on dût se porter contre eux aux dernieres extrêmités, jusqu'à ce que l'on vît plus clairement encore quelle seroit l'issue de cette campagne. Le prévôt de Paris, accompagné d'un conseiller de la cour & du premier huissier, alla appeller les princes à la table de marbre, & leur donna un nouveau délai de deux mois.

ANN. 1488.

Leurs partisans avoient été traités avec plus de rigueur. Dès l'année pré-

ANN. 1488. cédente, le comte de Dunois, le prince d'Orange, Lescun, comte de Comminges, & Couetmen, gouverneur d'Auxerre, avoient été déclarés rebelles, & dépouillés de leurs biens.

Négociation avec l'Angleterre.

Bacon, hist. Henri VII. Rapin Thoyras.

Des procédures si violentes, appuyées d'une armée formidable, devoient ouvrir les yeux au roi d'Angleterre sur le péril auquel étoit exposée la Bretagne. Avant donc que de rassembler ses troupes, le roi envoya un nouvel ambassadeur à Henri, pour le conjurer de ne point se rebuter, & de continuer à employer sa médiation. « Le roi mon maître, lui dit » l'ambassadeur, vous a déja élu pour » arbitre; les succès dont la fortune a » couronné ses armes, n'ont rien » changé à ses dispositions pacifiques: » peut-être auront-ils vaincu l'obstination des rebelles, & disposé le » duc de Bretagne à suivre des conseils moins violents ». Henri ne fut point la dupe de cette modération apparente; mais il ne sçavoit encore à quoi se déterminer. L'obstacle qui l'avoit arrêté jusqu'alors subsistoit toujours; le duc d'Orléans étoit plus accrédité que jamais à la cour de Bre-

tagne, & Henri n'avoit garde de contribuer au mariage de ce prince avec l'héritiere de cette riche province. D'un autre côté, il étoit alarmé des rapides progrès des armes Françoises : Maximilien, sur lequel il avoit compté, paroissoit entiérement abattu ; la Bretagne épuisée & chancelante pouvoit tomber sous les premiers coups : or il étoit résolu de la défendre à quelque prix que ce fût. Dans cette position, il crut que le parti le plus sûr étoit d'opposer l'artifice à l'artifice. Il dépêcha secrétement des renforts considérables au gouverneur de Calais, avec ordre d'assister les généraux du roi des Romains, & d'empêcher, autant qu'il le pouroit, que les places maritimes de Flandre ne tombassent au pouvoir de la France, sans cependant en venir à une rupture ouverte, ni former le siege d'aucune place dont les François se fussent déja emparés. Quant à l'affaire de Bretagne, il ne dissimula point le vif intérêt qu'il y prenoit ; il exhorta le roi à persister dans les principes de modération qu'il annonçoit, & promit de faire partir incessamment des ministres plénipotentiaires pour ter- ANN. 1488.

ANN. 1488. miner ce différend. Son dessein étoit de les charger d'une proposition qu'il sçavoit bien que le conseil de France n'accepteroit pas, parce qu'elle eût fait échouer tout projet de conquête, & de prendre occasion de ce refus pour se déclarer ouvertement le défenseur de la Bretagne. Il n'étoit pas fâché qu'en attendant, le duc essuyât encore quelques revers; car il calculoit que plus le danger seroit urgent, moins les Anglois feroient difficulté d'accorder les subsides qu'il se proposoit de demander : que d'un autre côté, moins le duc auroit de ressources en lui-même, plus il seroit disposé à acheter ceux que l'Angleterre lui offriroit, aux conditions qu'elle daigneroit lui prescrire : qu'arbitre de la Bretagne, il disposeroit de l'héritiere en faveur du prince dont l'alliance conviendroit le mieux aux intérêts de l'Angleterre. Ses sujets, qui ne sondoient pas les replis de cette politique intéressée, s'indignoient de tant de délais : le baron de Woldville, oncle de la reine, demanda la permission de conduire à ses frais un corps de troupes auxiliaires en Bretagne, & ne put l'ob-

tenir. Cela ne l'empêcha pas de paſſer dans l'iſle de Wigt, d'y lever quatre cents hommes qu'il conduiſit au ſecours du duc. Quelques ſeigneurs Anglois imiterent ſon exemple. On étoit déja informé à la cour de France de l'arrivée de ces renforts, lorſque les ambaſſadeurs de Henri arriverent. On accuſoit leur maître de perfidie, & ils couroient riſque d'être inſultés ſi le roi ne les eût pris ſous ſa protection ſpéciale. Admis à l'audience, ils commencerent par déſavouer l'entrepriſe des ſeigneurs Anglois qui, de leur propre mouvement, & ſans en avoir obtenu la permiſſion, étoient venus au ſecours du duc de Bretagne. Ils propoſerent enſuite le principal, & même l'unique objet de leur négociation. Ils demanderent donc pour preuve de la ſincérité & de la candeur du conſeil de France, qu'on ſuſpendît toute hoſtilité, & qu'on ne fît entrer aucune nouvelles troupes en Bretagne, juſqu'à ce qu'ils euſſent terminé le différend dont le roi leur maître avoit été élu arbitre. Le roi, après avoir pris l'avis de ſon conſeil, répondit que le parti qu'on lui propoſoit n'étoit ni décent, ni juſte : que

ANN. 1488.

n'ayant pris les armes que pour ré-
Ann. 1488. duire des rebelles, il ne convenoit pas qu'il les posât avant qu'ils eussent donné des preuves certaines de leur repentir : que Henri connoissoit trop les droits du trône pour exiger qu'un roi s'humiliât devant ses sujets & semblât leur demander grace : que la Bretagne se remplissoit journellement de troupes étrangeres, qui ne manqueroient pas de se répandre dans les provinces voisines si on leur en laissoit le temps : que déja même le duc d'Orléans & le maréchal de Rieux venoient d'enlever à la France les villes de Ploermel & de Vannes, & avoient fait prisonnieres de guerre, les garnisons qui défendoient ces deux places : qu'il se croiroit indigne de porter le sceptre, s'il souffroit que dans ses Etats on emprisonnât impunément des officiers chargés de ses ordres ; que pour montrer cependant au roi d'Angleterre combien il desiroit de lui complaire, il consentiroit, à sa priere, & par égards pour sa médiation, à suspendre toute hostilité, dès que le duc de Bretagne auroit chassé de ses Etats les princes rebelles & les troupes étrangeres qu'il y avoit ap-

pellées : qu'ils allaſſent donc promptement le trouver, & qu'ils s'efforçaſſent de le déterminer à prendre ce parti. Le roi ne doutoit point que le duc ne le rejetât; & les ambaſſadeurs eux-mêmes n'euſſent pu, ſans avoir deſſein de le trahir, le lui propoſer. Après avoir ſéjourné quelque temps en Bretagne, ils repaſſerent dans leur iſle, & apprirent à Henri, ce qu'il ſçavoit déja, que le conſeil de France cherchoit à le tromper, & qu'en paroiſſant ſouhaiter la paix, on y prenoit tous les moyens pour s'aſſurer de la Bretagne avant qu'elle pût recevoir des ſecours. Henri convoqua ſon parlement, & par la bouche de Morton, ſon chancelier, il expoſa aux repréſentans de la nation l'état actuel de la Bretagne, les démarches infructueuſes qu'il avoit déja faites pour réconcilier le duc avec le monarque, les offres ſpécieuſes de la cour de France, l'obſtination apparente du duc de Bretagne; obſtination, ajouta-t-il, qu'il n'oſoit cependant condamner, parce qu'elle étoit peut-être fondée ſur une connoiſſance certaine des projets ambitieux du conſeil de France. Il ne diſſimula point les obligations

ANN. 1488.

ANN. 1488. perſonnelles qu'il avoit aux deux parties belligérentes, dont l'une l'avoit long-temps protégé contre ſes perſécuteurs, & l'autre l'avoit placé ſur le trône d'Angleterre. Il ajouta que comme homme, il ne pouroit, ſans ingratitude, ſe déclarer ni contre l'un, ni contre l'autre de ſes protecteurs; mais que la qualité de roi, dont il étoit revêtu, lui impoſoit d'autres obligations : qu'en général, il lui paroiſſoit dangereux d'accoutumer les puiſſances ſupérieures à dépouiller celles du ſecond ordre; que la conquête de la Bretagne par les François, pouvoit avoir des ſuites funeſtes pour la nation Angloiſe qui ſe trouveroit concentrée dans ſon iſle, & peut-être forcée de renoncer à tout commerce extérieur; qu'il expoſoit ſimplement ſes craintes aux députés de la nation, ſans vouloir prévenir leur jugement; qu'il les prioit de lui preſcrire le plan qu'il devoit ſuivre, & de le mettre à portée d'exécuter, le plus promptement qu'il feroit poſſible, ce qu'ils auroient réſolu. Le parlement loua l'attention du monarque, le preſſa de ſe déclarer au plutôt défenſeur de la Bretagne, & lui ac-

corda pour les frais de cette expédition, des ſubſides beaucoup plus conſidérables qu'il n'eût oſé les demander. Magré le vœu de la nation, Henri trouva des difficultés dans la perception de cet impôt; il fallut, dans quelques provinces, y procéder à main armée, & livrer des combats. Lorſqu'il eut perçu la ſomme en entier, il montra peu d'ardeur à la dépenſer, car il étoit naturellement avare, & mit beaucoup de lenteur dans ſes préparatifs.

ANN. 1488.

Progrès des François en Bretagne. Priſe de Châteaubrient, d'Ancenis, & de Fougeres.

Lobineau, hiſt. de Bret. D. Morice. Jaligny. Hiſt. Lud. Aurel. Belleforeſt, Annales de Fr. Belcar.

La France profita de ces délais. Au commencement du mois d'Avril, la Trémoille vint aſſiéger Châteaubrient avec une armée de douze mille hommes effectifs. La place défendue par une garniſon nombreuſe, & abondamment pourvue de toutes ſortes de munitions, paroiſſoit devoir oppoſer une longue réſiſtance; mais l'artillerie Françoiſe, qui s'étoit fort perfectionnée ſous le regne précédent, eut bientôt renverſé toutes les fortifications. La garniſon, après avoir ſoutenu pluſieurs aſſauts ſur la breche, obtint une capitulation honorable. Les habitans conſerverent leurs biens & leurs privileges en prêtant ſerment

Ann. 1488. de fidélité au roi. La ville d'Ancenis fut traité avec plus de rigueur. Elle appartenoit au maréchal de Rieux qu'on vouloit punir. Les habitans ne purent obtenir que la vie ſauve : leur argent & leurs meubles furent donnés aux troupes : on combla les foſſés, & l'on acheva de démolir les fortifications. Alarmé de deux pertes ſi ſoudaines, le duc dépêcha des couriers en Angleterre pour hâter les ſecours qu'il attendoit de ce côté, & envoya prier le roi d'indiquer des conférences pour la paix. On lui accorda une trêve de quinze jours, tant pour laiſſer repoſer les troupes, que pour écouter ce qu'il avoit à propoſer. Les plénipotentiaires Bretons arriverent; mais comme on s'apperçut qu'ils ne cherchoient qu'à gagner du temps, dès que la trêve fut expirée, l'armée ſe mit en marche, & vint inveſtir Fougeres, le ſeul boulevart qui reſtât alors à la Bretagne du côté du Maine & de l'Anjou. La garniſon étoit de trois mille hommes de troupes réglées, ſans compter un corps nombreux de gentilshommes qui s'étoient jetés dans la place à l'approche des François. La Trémoille commença

par détourner la petite riviere de Coesnon, qui fournissoit de l'eau à la ville ; ensuite il fit battre les murailles avec tant de furie, qu'en peu de jours elles se trouverent presqu'entiérement démolies. Les assiégés, après avoir tenté quelques sorties, dont le succès fut toujours malheureux, capitulerent, ignorant apparemment que toutes les forces de la Bretagne s'avançoient pour les délivrer. Le duc d'Orléans, le prince d'Orange, le maréchal de Rieux, & le sire d'Albret, conduisoient cette armée, assez forte pour résister aux François, si les généraux eussent été d'accord : mais par une fatalité attachée aux affaires de Bretagne, la division régnoit parmi eux, & ils étoient beaucoup plus attentifs à se tendre des pieges, qu'à prévenir les desseins de l'ennemi. Alain d'Albret, ainsi que nous l'avons dit, ne s'étoit rendu en Bretagne que sur l'assurance d'épouser l'héritiere de cette principauté. En arrivant, il avoit trouvé ses affaires moins avancées qu'il ne s'y attendoit. La princesse qu'il devoit épouser, sembloit s'être étudiée à l'accabler de froideurs & de mépris. Au-

ANN. 1488.

Bataille de Saint-Aubin. *Ibid.*

lieu de rentrer en lui-même, & de
ANN. 1488. faire attention à son âge & à sa figure peu propres à inspirer de l'amour, il imputa les dédains de sa maîtresse, à la passion secrete qu'avoit sçu lui inspirer le duc d'Orléans : transporté de rage, & désespérant de supplanter par des moyens honnêtes, un rival trop dangereux, il médita de s'en délivrer par une infâme trahison, & entraîna le maréchal de Rieux dans son projet. Le duc d'Orléans fut averti qu'une telle nuit, à une telle heure, on devoit entrer dans sa tente & l'assassiner. Il communiqua l'avis au prince d'Orange, & ils prirent secrétement des mesures pour n'être pas surpris. A l'heure indiquée, une sentinelle vient leur annoncer qu'une troupe de gens armés s'avance ; le duc d'Orléans sort de sa tente avec le prince d'Orange & quelques autres amis, marche en silence, & demande fiérement à ceux qu'il rencontre, ce qu'ils cherchent à une pareille heure dans son quartier ? Rieux & Albret, sans se déconcerter, prétextent qu'ils ont voulu faire la patrouille, & s'assurer par leurs propres yeux de la vigilance des sen-

tinelles. Le concours de monde que le bruit attira, & l'obſcurité de la nuit, empêcherent que les deux rivaux ne vuidaſſent leur querelle ſur le champ. Le lendemain le duc d'Orléans déféra, en plein conſeil, le ſire d'Albret comme un ſcélérat & un traître qui, la nuit précédente, s'étoit mis en devoir de l'aſſaſſiner. Albret, enflammé de colere, nia le crime, & demanda une réparation. Les principaux capitaines allerent ſe ranger de l'un ou de l'autre côté, ſuivant leurs engagements ou leur affection particuliere. Les eſprits étoient échauffés, l'armée étoit ſur le point de ſe détruire elle-même, ſi les gens ſages ne ſe fuſſent interpoſés, & n'euſſent conjuré les deux rivaux d'oublier, de ſuſpendre du moins, juſqu'à la fin de la campagne, une querelle funeſte, qui alloit ôter à la Bretagne ſes ſeuls défenſeurs, & livrer un vieillard infortuné & ſa déplorable fille entre les mains de leurs perſécuteurs. Une conſidération ſi puiſſante calma les eſprits; l'armée continuoit de s'avancer du côté de Fougeres, lorſqu'on reçut la nouvelle que la ville avoit capitulé. On délibéra

ANN. 1488.

ſur le parti que l'on avoit à prendre ; Ann. 1488. & l'on conclut qu'il falloit s'avancer en hâte du côté de Saint-Aubin du Cormier, & tâcher de l'emporter d'aſſaut avant que les François puſſent y jeter du ſecours. La Trémoille avoit deviné ce projet : après la priſe de Fougeres il macha de ce côté ; les deux armées furent ſurpriſes de ſe rencontrer au village d'Orange. On convient que ſi l'armée Bretonne eût chargé dans ce premier moment celle de France, elle eût pu facilement la mettre en déroute : la diſſenſion qui régnoit entre les chefs, leur fit manquer cette occaſion ; on ne ſongea plus de part & d'autre qu'à ſe mettre en bataille. Le duc d'Orléans devoit, par ſon rang, avoir le commandement général de l'armée Bretonne. Ceux qui avoient intérêt à le perdre, ayant répandu le bruit que les François refugiés étoient d'intelligence avec les ennemis, il ne trouva point de meilleur moyen pour confondre l'impoſture & raſſurer l'eſprit du soldat, que de deſcendre de cheval, & de ſe mêler à pied parmi les Allemands. Le prince d'Orange, & quelques autres officiers François, vinrent

ſe ranger à ſes côtés. Le maréchal de Rieux eut la conduite de l'avant-garde, composée d'environ quatre cents lances. Le ſire d'Albret commanda le corps de bataille, qui conſiſtoit en une nombreuſe infanterie; l'arriere-garde fut confiée à François de Laval, ſeigneur de Montafilant, qui devoit ſe porter avec un corps de cavalerie, dans tous les endroits où ſa préſence pourroit être néceſſaire. Une des aîles étoit appuyée à une forêt, l'autre fut couverte par les chariots & le gros bagage. La Trémoille, avant de faire ſes diſpoſitions, avoit chargé Galiot d'aller reconnoître l'armée ennemie: Galiot rapporta qu'elle étoit plus nombreuſe que la Françoiſe, qu'elle paroiſſoit avoir une meilleure infanterie; mais qu'elle étoit fort inférieure du côté de la cavalerie. Il ajouta qu'il lui paroiſſoit expédient d'embuſquer un corps de cavalerie qui, pendant la chaleur du combat, tomberoit à l'improviſte ſur le flanc des ennemis, & jeteroit néceſſairement le déſordre dans leurs rangs. Son plan fut adopté, & on le chargea lui-même de l'exécuter. Adrien de l'Hôpital commanda l'avant-garde; ANN. 1488.

la Trémoille conduisoit le corps
ANN. 1488. de bataille. Le premier choc des Bretons fut terrible ; les François reculerent de cent vingt pas, soit qu'ils ne pussent soutenir l'effort des ennemis, soit que le général eût ordonné cette manœuvre pour les attirer hors de leurs retranchemens, & rompre l'ordonnance des gens de pied qui faisoient la principale force de l'armée. En effet les Bretons en gagnant du terrein, ne se tinrent plus si serrés ; la gendarmerie Françoise étant revenue à la charge, perça les premiers rangs, & pénétra bien avant dans le corps de bataille : dans le même temps Galiot, sortant de son embuscade, vint fondre sur le flanc de l'ennemi, qui n'étoit plus couvert par les chariots, & acheva de répandre la confusion & l'épouvante. Douze ou treize cents Bretons resterent sur le champ de bataille ; cinq ou six mille furent faits prisonniers, le reste fuyoit en désordre, sans que personne prît soin de couvrir la retraite. Le duc d'Orléans, le prince d'Orange & Mosen Gralla, capitaine des Espagnols, étoient du nombre des prisonniers. On trouva parmi les morts, le sire de

Léon, fils aîné du vicomte de Rohan, âgé pour lors de dix-huit ans, & destiné par son pere à épouser l'héritiere de Bretagne : il avoit été élevé dans la maison du duc, auquel il s'étoit tellement attaché, qu'il sembloit lui avoir sacrifié ses plus chers intérêts, & jusqu'à son propre pere. Le lord Wodville & les Anglois que leur roi avoit désavoués, furent impitoyablement massacrés, & causerent la perte de plusieurs Bretons, qui, pour en imposer aux François, sur le nombre de ces insulaires, avoient arboré la croix rouge. Du côté des François, la perte fut peu considérable; on ne regretta que le célèbre Jacques Galiot, capitaine Italien, qui avoit servi successivement les princes de la maison d'Anjou, Charles le Téméraire, & Marie de Bourgogne sa fille, Louis XI & Charles VIII : Dom James de Lerins, qui, depuis trois ans, s'étoit attaché au service de France, & Robinet le Beuf, chevalier Normand. ANN. 1488.

La garde du duc d'Orléans & du prince d'Orange, avoit été confiée à Louis de l'Hôpital, frere d'Adrien, lequel les conduisit à Saint-Aubin du Cormier, pendant que la Trémoille

achevoit de pourſuivre les fuyards. Ann. 1488. Les gens de pied qui avoient arrêté le duc d'Orléans, s'attrouperent en grand nombre devant la maiſon où il étoit gardé, & demanderent inſolemment, ou qu'on leur rendît leur priſonnier, ou bien qu'on leur payât ſur le champ ſa rançon. Le prince, témoin du tumulte, pria qu'on lui donnât ſon épée, *pour châtier*, diſoit-il, *ces vilains*. L'Hôpital, après lui avoir repréſenté qu'un priſonnier ne pouvoit plus faire aucun uſage de ſes armes, ſortit & appaiſa les mutins. La Trémoille arriva : il traita les princes avec tous les égards dûs à leur naiſſance, & les invita, avec tous les capitaines pris avec eux, à ſouper à ſa table. A la fin du repas, il donna des ordres ſecrets à un de ſes officiers : celui-ci s'abſenta un moment, puis rentra dans la ſalle, amenant avec lui deux cordeliers. A cet aſpect, les princes pâlirent, ſe levèrent de table, & reſterent immobiles. *Princes*, leur dit la Trémoille, *raſſurez-vous, il ne m'appartient pas de rien prononcer ſur votre deſtinée ; cela eſt réſervé au roi : mais vous, capitaines, qui avez été pris en combattant contre votre*

ſouverain & votre patrie, mettez promptement ordre aux affaires de votre conſcience. Envain les princes implorerent pour ces malheureux, la Trémoille reſta inexorable. Le duc d'Orléans lui-même, après avoir été promené en différentes priſons, fut enfin renfermé dans la tour de Bourges, où il ne fut pas traité avec les égards dûs à ſa naiſſance : en pouſſa la précaution, ou plutôt la barbarie, juſqu'à l'enfermer pendant la nuit dans une cage de fer. Quant au prince d'Orange, on le conduiſit dans la priſon d'Angers. La populace, qui s'étoit attroupée ſur ſon paſſage, l'accabla d'injures, & l'auroit mis en pieces, ſi la garde qui le conduiſoit ne l'eût arraché avec beaucoup de peine à cette multitude furieuſe & inſenſée.

ANN. 1488.

Fermeté des bourgeois de Rennes. Priſe de Dinant & de S. Malo. *Auctor. Lugo. Laud.*

La défaite de Saint-Aubin du Cormier, avoit répandu la conſternation dans toute la Bretagne. La Trémoille en profita pour ſommer la ville de Rennes de ſe rendre. Les hérauts qu'il y dépêcha, s'étant approchés de la principale porte de la ville, promirent aux bourgeois, la conſervation de leurs biens & de leurs privileges, s'ils prenoient promp-

tement le parti de la soumission, les menaçant au contraire de toute la colere du vainqueur, s'ils osoient opposer la moindre résistance. Les bourgeois prierent qu'on leur accordât quatre jours de délai pour informer le duc de la situation de la place, & pour délibérer sur le parti qu'ils avoient à prendre. On leur refusa ce délai : on voulut sur le champ une réponse positive. Pour augmenter de plus en plus la terreur, les troupes Françoises faisoient le dégât dans la campagne, & se montroient sur toutes les hauteurs. Le conseil de ville s'étant assemblé, plusieurs furent d'avis de se soumettre ; d'autres s'emporterent contre la dureté & l'orgueil des François, leur conduite barbare à l'égard d'un vieillard infortuné, & de deux jeunes princesses que leur foiblesse & leur innocence rendoient respectables ; & ils conclurent, que plutôt que de manquer à la fidélité qu'ils leur avoient jurée, les habitans devoient s'ensevelir sous les ruines de leur ville. Le sentiment le plus généreux prévalut. Jacques Bouchard, greffier du parlement, Jean le Vayer, & le seigneur du Plessis

ANN. 1488.

Pleſſis Balliſſon, furent chargés d'aller ANN. 1488.
annoncer cette réſolution aux hérauts qui attendoient réponſe à la porte de la ville. *Meſſeigneurs les hérauts*, leur dit Bouchard, *les gens de la ville de Rennes ont tenu conſeil ſur ce que vous leur avez annoncé de par le ſeigneur de la Trémoille, & ont appris que vous leur refuſiez quatre jours de délai, ce qui leur a ſemblé une choſe bien étrange. Seigneurs hérauts, je vous fais aſſavoir que, dans cette bonne ville de Rennes, il y a quarante mille hommes, dont vingt mille combattront ſi bien, que vous y gagnerez tout autant que vous avez gagné devant la ville de Nantes. . . . . Nous ne craignons le roi, ni toute ſa puiſſance. Partant, retournez au ſeigneur de la Trémoille, & faites lui rapport de cette joyeuſe réponſe; car de nous n'aurez autre choſe pour le préſent.*

Quelqu'envie qu'eût la Trémoille de punir cette bravade, il comprit qu'en s'opiniâtrant au ſiege d'une ville ſi conſidérable, il riſqueroit de perdre tous les avantages qu'il pouvoit ſe promettre de la victoire; il réprima donc ſa colere, & chércha des conquêtes moins difficiles. Le vicomte

ANN. 1488.

de Rohan, avec une partie de l'armée, alla investir Dinan, & la réduisit en peu de jours. L'armée entiere marcha contre Saint-Malo, le premier port & l'une des plus fortes places de la Bretagne. On étoit si persuadé qu'elle n'avoit rien à redouter que les plus riches familles de la province y avoient déposé leurs effets les plus précieux. Cependant à peine l'artillerie eut-elle commencé à détruire les murailles, que les assiégés capitulerent. La garnison obtint la liberté de se retirer sans armes ni bagages; les bourgeois conserverent leurs biens & leurs privilèges; toutes les richesses déposées dans la ville furent confisquées au profit de l'armée.

Délibération sur la paix.
Jaligni.
Lobineau, hist. de Br.
Bacon, hist. Henr. VII.

Cette derniere perte acheva d'accabler le duc de Bretagne. Ce prince qui jusqu'alors avoit négligé de rendre hommage, & qui, en écrivant au roi, avoit affecté de le traiter ou comme son parent, ou comme son égal, le supplia, dans les termes les plus soumis, de lui accorder la paix, & ne s'intitula plus que *son très-humble sujet*. On délibéra dans le conseil, si l'on devoit avoir égard à la requête. Mada-

me & ses partisans, représenterent qu'après tant de fatigues & de dépenses, il y avoit de la folie à vouloir s'arrêter lorsqu'on étoit près d'atteindre le but : que le moindre délai pouvoit changer la face de affaires, & rendre douteuse une conquête qui paroissoit alors assurée : qu'il falloit bien se garder de laisser aux Bretons le temps de revenir de leur abattement, en voyant accourir les puissances étrangeres à leur secours : que le point le plus important pour réussir dans une entreprise, étoit de bien saisir le moment, & que l'occasion une fois perdue ne se retrouvoit jamais. Ces raisons plausibles en elles-mêmes, & avancées par des personnages revêtus de la principale autorité, entraînoient tous les suffrages, lorsque le chancelier Guillaume de Rochefort se leva au milieu de l'assemblée, & dit : « Ceux qui » ont parlé avant moi, ont montré » que la conquête de la Bretagne étoit » facile ; personne jusqu'ici ne s'est » mis en peine d'examiner si elle étoit » juste : c'étoit cependant par-là qu'il » falloit commencer. Il suffisoit aux » anciens peuples que la lumiere de

ANN. 1488.

» l'évangile n'avoit point encore éclai-
» rés, qu'un pays voisin fût à leur
» bienséance, pour qu'ils se crussent
» autorisés à s'en emparer. Un prince
» chrétien a d'autres regles de con-
» duite. Il doit l'exemple de la justice
» au reste de l'univers ; & une guerre
» sans fondement, n'est à ses yeux
» qu'un brigandage. Le roi, je le
» sçais, réclame des droits sur la Bre-
» tagne ; mais ces droits sont en-
» core ensevelis dans le silence du
» cabinet ; ils n'ont point été sou-
» mis à la censure des loix. Que l'on
» nomme donc promptement des
» commissaires éclairés & intégres ;
» qu'on leur fournisse les titres res-
» pectifs, & qu'on leur laisse une en-
» tiere liberté de les discuter ; si après
» un sévere examen, ceux du roi sont
» jugés injustes, ou même douteux,
» il n'y a point à balancer ; la conquête
» de la Bretagne fût-elle plus facile
» encore, il faut y renoncer. Cet
» exemple de modération fera plus
» d'honneur au roi, que la plus bril-
» lante conquête. Si au contraire ils
» sont déclarés légitimes & hors d'at-
» teinte, alors il sera temps d'agir,
» les Bretons ouvriront les yeux, &

» n'oseront résister à un prince qui ne
» combat que pour la justice. Quand
» bien même cet heureux changement
» n'arriveroit pas, notre armée n'en
» sera pas plus foible pour un délai
» de quelques mois ; le peuple con-
» tribuera plus volontiers aux frais de
» l'expédition, & le soldat affrontera
» avec plus de hardiesse les hazards de
» la guerre ». Ce discours fit changer d'opinion à une partie de ceux qui avoient déjà opiné pour la guerre. Ceux qu'il ne put ramener, se rendirent à une autre considération politique. Henri VII, après avoir tiré des subsides considérables de ses sujets, venoit d'envoyer au roi une nouvelle ambassade, pour lui notifier le vœu de son parlement, & offrir pour la derniere fois sa médiation, à condition que le roi commenceroit par accorder une treve, qui dureroit jusqu'à la conclusion du traité. Au cas que le roi rejetât cette proposition, Henri le supplioit de ne point s'offenser, si de son côté il se mettoit en devoir de remplir l'espérance de ses sujets : au reste, il déclaroit que cette guerre seroit purement défensive de la part de l'Angleterre, &

ANN. 1488. qu'il défendroit très-expressément à ses généraux de commettre aucune hostilité hors des limites de la Bretagne. Le conseil de France inféra de cette démarche, que Henri ne s'embarquant qu'à regret dans une guerre dispendieuse, ce feroit le servir à son gré que de lui offrir un honnête prétexte de garder dans ses coffres l'argent qu'il avoit tiré de la bourse de ses sujets; que l'on ne hazardoit rien en lui donnant cette satisfaction, & en ôtant en même-temps au duc de Bretagne la facilité & le droit de recevoir désormais aucun secours étranger. D'après toutes ces considérations, le roi conclut à Sablé, avec les ministres plénipotentiaires de Bretagne, un traité de paix aux conditions suivantes : « 1°. Le duc fera sortir de » Bretagne tous les étrangers qu'il y » a attirés, & il jurera sur les évangiles, & sur la vraie croix, que ni » lui ni ses successeurs n'attireront » jamais en Bretagne aucuns étrangers qui puissent l'aider de leurs » conseils ou de leur épée, à faire la » guerre au roi son souverain. 2°. Il » ne mariera point les princesses ses » filles sans l'aveu & le consentement

21 Août.

Traité de Sablé. *Ibid.*

» du roi, lequel de son côté déclare ANN. 1488.
» qu'il les traitera toujours favorablement, & comme ses proches parentes. 3°. Les deux articles précédents seront jurés par tous, nobles, ecclésiastiques, barons, & bonnes villes du duché, lesquels s'engagerent à payer au roi, en cas de contravention, la somme de denx cent mille écus d'or, pour laquelle somme seront hypothéquées les principales villes du duché, & spécialement la ville de Nantes. 4°. Le roi, jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions, gardera les villes de Saint-Malo, de Dinan, de Fougeres, de Vitré & de Saint-Aubin, & mettra dans ces villes telle garnison qu'il jugera à propos; mais s'oblige dès-à-présent à retirer des autres places les garnisons qui s'y trouvent établies, & à renoncer à de nouvelles conquêtes. 5°. Le roi rendra aux filles du duc, ou à leurs héritiers, les villes de Saint-Malo & de Fougeres, si les commissaires respectifs qui doivent s'assembler pour examiner les titres des deux parties, jugent qu'il n'y ait aucun droit; & il ne demandera aucun dé-

ANN. 1488.

» dommagement pour les frais de la » guerre : mais si les princesses étoient » mariées contre son gré, ou même » sans son consentement, alors il gar- » deroit à perpétuité, & de plein » droit, toutes les places qu'il tient » en Bretagne. 6°. Le duc s'acquit- » tera au plutôt de l'hommage & du » serment de fidélité qu'il doit au » roi, & obéira aux arrêts de la cour » de parlement, ainsi qu'y ont obéi » les ducs ses prédécesseurs. 7°. Il » donnera au roi des ôtages pour as- » surer l'exécution du présent traité ».

Mort du duc de Bretagne: persécutions suscitées à sa fille.

Lobineau, hist. de Bretagne.
Jaligni.
Bacon, hist. Henr. 7.
Rapin Thoyras, hist. d'Angl.

François II eut à peine le temps d'en jurer l'observation : accablé d'années, d'infirmités & de douleur, & blessé d'une chûte de cheval, il expira à Coiron le 9 de Septembre. Dans l'acte qui contenoit ses dernières volontés, il nomma le maréchal de Rieux tuteur, & garde testamentaire des deux princesses qu'il laissoit sous la conduite de Françoise de Dinan, comtesse de Laval. Il ordonna qu'on restituât aux enfans du sire d'Albret, le comté de Penthievre, & qu'on dédommageât ce seigneur lui-même des frais qu'il avoit faits à son service. Il enjoignit au maréchal

de Rieux, à qui il confioit toute l'autorité pendant la minorité des deux princesses, de prendre conseil, dans les affaires difficiles, du sire d'Albret, du comte de Dunois & de Lescun, comte de Comminges. Au reste il ne statua rien sur le mariage des deux princesses, sans doute pour ne donner aucune atteinte au traité qu'il venoit de conclure avec le roi; mais de la maniere dont il avoit réglé l'administration, il paroissoit comme impossible que la main de la princesse Anne échappât au sire d'Albret : car quelle apparence qu'une jeune personne qui n'avoit pas encore atteint l'âge nubile, résistât aux volontés, aux persécutions & aux artifices de sa gouvernante, de son tuteur, & de Lescun, dépositaires de toute l'autorité, & intéressés, par les plus puissants motifs, à faire réussir ce mariage? On connoissoit l'aversion de la princesse pour l'époux qu'on lui proposoit : on s'attendoit à lui voir verser des larmes : mais on s'en mettoit si peu en peine, qu'Albret s'étoit déjà fait délivrer, par le vice-chancelier de Bretagne, une procuration, afin de solliciter à Rome les dispenses nécessaires pour cause de

AVN. 1488.

ANN. 1488. parenté. Anne avoit reçu de la nature une ame forte que les advesités, au milieu desquelles elle avoit été nourrie, n'avoient fait qu'affermir de plus en plus. Instruite des démarches téméraires du sire d'Albret, elle ordonna à Philippe de Montauban, son chancelier, de dresser un acte d'opposition, & de le signifier au duc d'Albret & au maréchal de Rieux. Ce coup d'autorité étonna ces deux seigneurs; ils soupçonnerent qu'il avoit été inspiré à la princesse par le chancelier, & ils lui firent déclarer, *que, s'il s'avançoit plus loin en ses significations, ils lui feroient la tête sanglante.* Montauban, sans s'effrayer de ces menaces, s'acquitta de sa commission. Rieux, le regardant de travers, & portant la main sur la garde de son épée, lui dit, *que désormais, ce seroit le fer à la main qu'il répondroit à ses écritures.* Le comte de Dunois, Louis de Lornai, capitaine général des Allemands, & quelques seigneurs Bretons se joignirent au chancelier, & formerent un parti opposé à celui du maréchal de Rieux & du sire d'Albret.

Un des premiers soins de la princesse, & du maréchal de Rieux son

tuteur, avoit été de notifier au roi la mort du duc, & de le prier que cet événement malheureux pour la Bretagne, ne changeât rien aux conditions du traité de Sablé. Le jeune monarque, en promettant de tenir ſes engagemens, demanda trois conditions préliminaires. La premiere, qu'étant le ſeigneur ſuzerain, & le plus proche parent des deux princeſſes, il fût déclaré leur tuteur, & eût la garde de leurs biens tant qu'elles ſeroient en âge de minorité. La ſeconde, que pour vuider le différend qui étoit entr'elles & lui, touchant la ſucceſſion au duché de Bretagne, elles communiquaſſent leurs titres aux commiſſaires reſpectifs qui s'aſſembleroient avant le mois de Janvier pour en faire l'examen, & qu'avant leur déciſion, ni Anne, ni ſa ſœur, ne priſſent le nom de ducheſſe. La troiſieme enfin, que, conformément au premier article du traité, tous les étrangers fuſſent promptement chaſſés de Bretagne. Anne, ſans entrer dans aucune diſcuſſion ſur ces demandes, répondit, que de ſon côté elle obſerveroit religieuſement le dernier traité; & que comme un des ar-

ANN. 1488.

ticles portoit qu'il seroit juré par les trois Etats de la province, elle venoit de les convoquer afin d'envoyer au roi leurs scellés. Elle se plaignit ensuite des entreprises des généraux François qui, contre la teneur du traité, ne cessoient de ravager les campagnes, & qui venoient tout récemment de s'emparer de Moncontour. Le roi promit de réparer le dommage comme il y étoit obligé, retira la garnison de Moncontour, & fit remettre la place aux officiers de la princesse. Mais dans le temps où, pour inspirer une sécurité dangereuse, il montroit une scrupuleuse exactitude à tenir sa parole sur un objet peu important, il fermoit les yeux sur des démarches bien plus capables d'alarmer la princesse.

Manifestes du vicomte de Rohan. *Ibid.*

Le vicomte de Rohan, à la tête d'un détachement considérable de l'armée Françoise, adressa un long manifeste aux principales villes de la Basse-Bretagne, dans lequel, après avoir déploré les malheurs où de perfides conseillers avoient entraîné le feu duc, & le danger auquel étoit encore exposée la Bretagne, il conjuroit tous ses concitoyens de s'unir

à lui pour la défense de la patrie. Il ANN. 1488.
leur remontroit que le roi de France n'ayant pris les armes que pour empêcher que la province, qui étoit un fief mouvant de sa couronne, ne tombât au pouvoir d'un étranger ou d'un ennemi, étoit prêt à les poser dès que les Bretons auroient choisi pour époux à leur souveraine, un prince non suspect, & sur la fidélité duquel le monarque pût compter : que déjà il avoit obtenu l'agrément du roi pour son fils, & que sa recherche étoit avouée à la cour de Bretagne par le maréchal de Rieux & la dame de Laval, que le duc en mourant avoit rendus dépositaires de son autorité : il sommoit les magistrats municipaux de contribuer à rétablir la tranquillité publique en s'associant à sa poursuite, & en lui ouvrant les portes de leur ville.

Les Bourgeois de Quincamp, auxquels il s'adressa d'abord, le remercierent des sentimens patriotiques qu'il faisoit paroître ; mais ils lui exposerent qu'ayant fait serment de fidélité à leur princesse, ils ne pouvoient sans ses ordres confier à personne le gouvernement de leur ville : ils décla-

ANN. 1488.

rerent qu'ils alloient la supplier de manifester ses intentions, & qu'en attendant ils le prioient de suspendre toute hostilité. Peu satisfait de cette réponse, Rohan investit la place, & après lui avoir livré plusieurs assauts, il s'en rendit maître : ensuite il s'avança dans la Basse-Bretagne, où il fit de grands progrès en peu de temps.

Convaincue que sous le voile de l'intérêt & de la parenté le roi ne songeoit qu'à la dépouiller, Anne ne songea plus à renvoyer les troupes auxiliaires qu'elle avoit en Bretagne ; au contraire elle employa les plus vives instances auprès de ses alliés pour en obtenir de nouvelles : elle s'adressa d'abord à Maximilien, celui de ses amants qu'elle avoit le plus distingué après le duc d'Orléans. Il faut reprendre l'histoire de ce prince.

Suite de l'histoire des Pays-Bas.
Maximilien sort de prison.
Jaligni.
Fisen, hist. Leod.
Manuscr. de Fontanieu.

Maximilien, après avoir langui quatre mois en prison, entouré de boureaux, & n'attendant plus qu'une mort ignominieuse, eut enfin la consolation d'apprendre que les puissances étrangeres travailloient à sa délivrance. Le pape adressa une bulle à l'évêque de Cologne, pour lui en-

joindre d'excommunier les Flamands rebelles, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu la liberté au roi des Romains. Les Flamands qui se conduisoient par les conseils du maréchal Desquerdes, renvoyerent cette bulle aux gens du roi. Pierre Couthardi, avocat-général, la dénonça au parlement comme un écrit subreptice, injurieux à la nation, & attentatoire à l'autorité du prince qui, seul avoit le droit de juger les Flamands ses sujets : il appella de la sentence d'excommunication, en tant que besoin seroit, au prochain concile, ou au pape mieux informé. Le roi lui-même écrivit au saint pere pour se plaindre d'une injuste partialité en faveur de la maison d'Autriche, & du peu d'égards qu'il témoignoit à une nation qui s'étoit signalée de tous temps par son attachement pour le saint siege, & à laquelle l'Eglise Romaine devoit en grande partie son éclat & sa splendeur. Les démarches d'Innocent VIII resterent donc inutiles : il n'en fut pas de même de celles de l'Empereur. Instruit du péril que couroit son fils, Frédéric oublia sa lenteur ordinaire ; il convoqua les princes de l'Empire, & dans un discours

ANN. 1488.

ANN. 1488. ſouvent interrompu par ſes larmes ; il expoſa les longues perſécutions que la France avoit ſuſcitées à ſon fils, les complots & les trahiſons enployés pour le perdre, la perfidie & l'orgueil des Flamands, leur haine invétérée contre l'Empire, la noirceur de leur dernier attentat, & la honte éternelle qui rejailliroit ſur tous les membres de l'empire, s'ils ſouffroient qu'une vile canaille osât retenir dans les fers un prince aſſis ſur le trône des Céſars. Tous jurerent de le venger, & leverent des troupes. Au bruit de cet armement, les provinces des Pays-Bas, qui étoient reſtées fideles à Maximilien, éclaterent en menaces contre les Flamands. Ceux-ci comprirent qu'ils alloient être écraſés s'ils ne détournoient l'orage ſuſpendu ſur leurs têtes. Ils allerent trouver Maximilien dans ſa priſon, & offrirent de lui rendre la liberté à condition, 1°. qu'il pardonneroit le paſſé, & que dans l'eſpace de ſept jours il feroit ſortir des Bays-Bas toutes les troupes étrangeres qu'il y avoit appelées. 2°. Qu'il concluroit avec la France un nouveau traité de paix, aux meilleures conditions qu'on pourroit obtenir. 3°. Qu'il

ſe contenteroit de la ſomme de cent ANN. 1488.
cinquante mille lis d'or, payable en trois termes, pour tout dédommagement des pertes qu'il avoit eſſuyées : 4°. Enfin qu'il donneroit pour garants de ſes promeſſes, Philippe de Cleves, le comte de Hanau & Volqueſtain, leſquels jureroient en ſa préſence, que s'il manquoit à aucun de ſes engagements, ils renonceroient à ſon ſervice pour ſe joindre aux Flamands. Maximilien qui ſoupiroit après la liberté, & qui ſçavoit à quels excès un peuple furieux peut ſe porter, ſouſcrivit, ſans aucune reſtriction, à toutes ces conditions. Les Flamands exigerent qu'il les jurât, & pour rendre cette cérémonie plus éclatante, ils firent dreſſer ſur la place publique un autel portatif, où un prêtre devoit célébrer les divins myſteres, & un trône ſuperbement paré où devoit s'aſſeoir le roi des Romains. A la vue de cette pompe, Maximilien jetant les yeux ſur la boutique de l'apothicaire qui lui avoit ſervi quelques jours de priſon, fendit la preſſe, & courut s'y renfermer. Les Flamands déconcertés, ſupplierent les députés des villes voiſines, qu'ils avoient appellés

ANN. 1488. à cette cérémonie, d'intercéder pour eux. Maximilien fut touché de leur repentir, il consentit enfin à s'asseoir sur le trône qu'ils lui avoient préparé, entendit la messe, & prêta sur l'hostie consacrée, & sur le livre des évangiles, le serment qu'on exigeoit de lui. Les trois seigneurs qu'il laissoit en ôtage, le prêterent à son exemple. La réconciliation parut sincere : on permit au roi des Romains d'aller au-devant de l'empereur pour lui apprendre lui-même les conditions de sa délivrance, & essayer par ses prieres de le désarmer. Philippe de Cleves, chargé de l'accompagner hors des murs de la ville, ayant trouvé l'occasion de l'entretenir en particulier, le conjura de lui déclarer s'il étoit résolu de tenir les conditions que les rebelles lui avoient arrachées. *Sire*, lui dit-il, *vous êtes libre, ma fidélité vous est connue, parlez-moi sans déguisement, afin que de mon côté je puisse pourvoir à ma sûreté.* Maximilien lui protesta qu'il tiendroit les engagements qu'il venoit de prendre, c'étoit son intention, mais l'empereur son pere lui ayant remontré l'infamie dont il se couvriroit en laissant une pareille au-

dace impunie, & les ſuites qu'un pareil exemple pouroit entraîner, ralluma une colere mal éteinte, & le détermina ſans peine à courir à la vengeance. Le ſort de ſes ôtages l'inquiétoit; il envoya ſignifier aux habitants de Bruges, qu'il avoit trouvé ſon pere inexorable, & que les princes qui l'accompagnoient avoient réſolu de les paſſer au fil de l'épée, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, s'ils ne donnoient promptement des preuves de leur repentir, en délivrant ſur-le-champ les trois ſeigneurs qu'il leur avoit laiſſés en ôtage: que cet acte de ſoumiſſion pouvoit ſeul déſarmer l'empereur. Les bourgeois qui voyoient déja leurs terres en feu, crurent devoir obéir. Les comtes de Hanau & de Volqueſtain obtinrent la liberté de ſortir, en promettant aux bourgeois qu'ils emploieroient tout leur crédit pour les réconcilier avec l'empereur. Philippe de Cleves eût pu les accompagner; il ne le voulut pas. Ses ennemis ſoupçonnerent qu'ayant goûté les douceurs de l'indépendance, pendant les derniers troubles, il ſe ſervoit d'un prétexte honorable pour ne pas rentrer dans la

ANN. 1488.

ANN. 1488. ſujétion, & que toute réflexion faite, il aimoit mieux être roi à Gand, que premier officier de Maximilien. Voyant la guerre déclarée, il offrit ſes ſervices aux Flamands, & fut nommé leur général. Envain pour excuſer ſon manque de foi, Maximilien prétendit qu'il ne faiſoit la guerre, ni en ſon nom, ni au nom de l'archiduc ſon fils, & qu'il ſervoit uniquement comme lieutenant de l'empereur qui vouloit, diſoit-il, faire reconnoître ſon autorité juſqu'aux rives de l'Eſcaut. Philippe de Cleves ſe moqua de ce ſubterfuge, & concerta tous ſes projets avec le maréchal Deſquerdes. Après une tentative infructueuſe ſur la ville d'Ypres, Maximilien s'approcha de Gand, menaçant de la réduire en cendres, ſi on ne lui rendoit Carondelet ſon chancelier, Mingnoval, Naſſau, & les autres ſeigneurs arrêtés dans la ville de Bruges. A cette proclamation, le doyen des cordoniers ſort de ſa maiſon, eſcorté d'un prêtre & d'un bourreau, portant à ſa ceinture des ſacs de cuir : il marche vers la priſon dans le deſſein de trancher la tête aux dix ſeigneurs, d'enfermer ces tê-

es dans chacun des sacs qu'il portoit,
& de les présenter au héraut de Maxi- ANN. 1488.
milien. Philippe de Cleves qui en fut averti, court à la prison, en écarte le monstre, & fait passer une loi qui défendoit d'ôter la vie à personne, sans l'aveu & l'assistance de huit magistrats. En rendant ce service signalé au roi des Romains, il n'avoit aucun dessein de s'en faire un mérite auprès de lui : il rejeta constamment toutes les offres qui lui venoient de sa part, & déclara qu'il ne se deshonoreroit jamais par un parjure, & qu'après le serment qu'il avoit prêté aux Flamands, à la sollicitation de Maximilien lui-même, il verseroit pour eux jusqu'à la derniere goutte de son sang. Ayant reçu un renfort considérable de François, il s'empara de la ville de Bruxelles, fit révolter tout le Brabant, & alla se joindre à l'armée des Liégeois, qui, après avoir chassé Jean de Horne leur évêque, s'étoient choisi pour chefs & prêmiers magistrats, Robert & Everard de la Mark. L'empereur qui s'étoit déja avancé dans les Pays-Bas, cita Philippe de Cleves à son tribunal, le déclara rebelle & confisqua ses biens. Ce fut à quoi se bor-

ANN. 1488. nerent tous ſes exploits. Conſidérant qu'il ne pouvoit faire ſubſiſter l'armée qu'il traînoir à ſa ſuite ſans épuiſer ſes tréſors, & que d'un autre côté il ne pouvoit lui permettre le pillage ſans ruiner l'héritage de ſon petit-fils, il prit le parti d'en ſéparer quelques corps qu'il laiſſa dans les Bays-Bas, ſous le commandement d'Albert de Saxe, & de congédier tout le reſte. Les princes de l'Empire en ſe retirant, promirent de s'aſſembler de nouveau l'année ſuivante, & de fournir au roi des Romains tous les ſecours dont il auroit beſoin pour ſe venger des François. Albert de Saxe, guerrier renommé, ſe chargea de réduire Philippe de Cleves & les Flamands, tandis que Maximilien iroit en Hollande, où l'eſprit de révolte n'avoit pas fait de moindres progrès qu'en Flandre. Le roi des Romains fut heureux en Hollande : il achevoit de ſoumettre les rebelles, lorſqu'il reçut les ambaſſadeurs d'Anne de Bretagne, qui lui faiſoit un tableau touchant de ſa poſition, & lui demandoit des ſecours. Dans l'embarras où il ſe trouvoit lui-même il ne put en envoyer que de très-modiques : il expoſa aux ambaſ-

ſadeurs les juſtes eſpérances qu'il fondoit ſur les princes de l'Empire, promettant que l'année ſuivante, il pénétreroit ſi avant en France, que le roi ſeroit forcé d'évacuer la Bretagne pour couvrir Paris.

Ces promeſſes étoient magnifiques, mais la ſituation de la jeune princeſſe ne lui permettoit pas d'en attendre tranquillement l'effet. Le vicomte de Rohan, après s'être emparé de Breſt & de Concarneau, pouſſoit ſes courſes juſqu'aux portes de Rhédon où elle étoit alors renfermée. Comme la place étoit ſans défenſe, elle craignit d'y être enlevée, & forma le projet de ſe retirer à Nantes. Outre qu'elle y ſeroit plus en sûreté que dans aucune autre place de Bretagne, elle s'attendoit d'y trouver les meubles précieux & les pierreries de la couronne. Dans la diſette d'argent où elle étoit réduite, ce tréſor lui offroit une reſſource. Elle ſe diſpoſa donc à s'y rendre, & manda au maréchal de Rieux & au ſire d'Albret, de venir l'eſcorter. An lieu d'obéir à ſes ordres, ils allerent les premiers à Nantes, y logerent une garniſon, & perſuaderent aux bourgeois, que Dunois

ANN. 1489.

Dangers de la princeſſe de Bretagne; les rois d'Angleterre & d'Eſpagne embraſſent ſa défenſe.

Lobineau. Jaligni. Bacon. hiſtoir. Henric. 7. Ferreras, hiſt. d'Eſp. Belleforeſt, annal. de Fr. Rapin Thoyras, hiſtoire d'Angl.

ANN. 1489. & Montauban qui accompagnoient la princeſſe, & auxquels elle prodiguoit ſa confiance, ne cherchoient à s'introduire dans la place, que pour épier l'occaſion de la livrer aux François. Après avoir pris ces odieuſes précautions, ils manderent à leur ſouveraine qu'elle pouvoit entrer à Nantes, mais avec douze perſonnes ſeulement. Informés que malgré leurs menaces, la princeſſe s'avançoit, & craignant que ſa préſence ne fît ſoulever les bourgeois, ils ſortirent avec une nombreuſe eſcorte dans le deſſein de l'enlever. La princeſſe les voyant arriver, fit armer ſes gens, & montant en croupe derriere le comte de Dunois, elle leur préſenta la bataille. Cette réſolution les déconcerta. Rieux eut honte de ſe battre contre une jeune perſonne, ſa pupille & ſa ſouveraine, il reprit triſtement la route de Nantes. Dès le lendemain, ſe reprochant ſa puſillanimité, & craignant de laiſſer échapper une ſi belle occaſion, il en ſortit une ſeconde fois mieux accompagné que la veille. La princeſſe ſe prépara de nouveau au combat: mais Dunois jugeant que la partie n'étoit pas égale, s'avança entre les rangs,

&

& demanda à parler au maréchal. Il promit de conduire la ducheſſe à Nantes, & donna pour ôtage Jean de Louan, capitaine des gardes du duc d'Orléans. La vie de ce guerrier trop peu connu dans l'hiſtoire, dépendoit de l'exactitude avec laquelle Dunois rempliroit ſa parole; la fidélité de Louan l'emporta ſur la crainte de la mort. Ayant ſçu les meſures qu'on prenoit pour enlever la ducheſſe & l'unir par des liens indiſſolubles au ſire d'Albret, il eut la générosité d'écrire au comte de Dunois qu'il le dégageoit de ſa parole; qu'il l'abandonnât ſans ſcrupule à ſon ſort, & qu'il ſongeât ſeulement à ſauver la princeſſe. Dunois profita, en verſant des larmes, de la permiſſion que lui donnoit ſon ami, il alla avec la princeſſe chercher un aſyle dans la ville de Vannes, où le maréchal de Rieux qui les pourſuivoit, n'oſa les aſſiéger. De Vannes, elle retourna à Rhédon. Ce fut dans ce lieu qu'elle vit luire le premier rayon d'eſpérance. Des députés de la ville de Rennes vinrent l'y trouver, & déteſtant la perfidie des bourgeois de Nantes, ils la ſupplierent de ſe retirer dans leur ville, où elle ne trou-

ANN. 1489.

ANN. 1489.

veroit que des ſujets fideles, & des hommes accoutumés à ſe dévouer, eux & leurs enfans, pour la défenſe de leurs ſouverains. La ducheſſe ſe rendit à leur invitation, & fut reçue dans la ville avec plus de pompe & de magnficence que ne ſembloient en permettre les malheurs publics. Mais au lieu que dans ces ſortes de cérémonies les ſouverains ſe ſignaloient par des largeſſes, & répandoient de l'argent au peuple, les principaux bourgeois, & même les ſimples artiſans, offroient à la princeſſe une partie de leurs épargnes : elles les recevoit en verſant des larmes d'attendriſſement.

Traité avec l'Angleterre : vues politiques de Henri VII.

Auct. ſup. laud.

Actes de Rymer.

Depuis la priſon du duc d'Orléans, aucune conſidération politique ne pouvoit plus empêcher le roi d'Angleterre de ſe déclarer défenſeur de la Bretagne ; il avoit tiré des ſommes conſidérables de ſes ſujets ; il étoit le maître du prix qu'il voudroit mettre à ſes ſecours ; & avec un peu d'adreſſe, il lui étoit facile de ſe rendre l'arbitre de cette principauté, & de diſpoſer à ſon gré du ſort de l'héritiere. Il penſa donc ſérieuſement à y faire paſſer des trou-

pes, malgré les repréſentations du miniſtere François qui vouloit lui perſuader que depuis le dernier traité il ne reſtoit plus aucun germe de guerre entre le roi de France & la princeſſe de Bretagne, & que les droits des deux parties alloient être décidés par des commiſſaires reſpectifs. Henri ſçavoit apprécier toutes ces belles paroles ; il étoit ſecrétement indigné qu'on l'eût pris ſi long-temps pour dupe. Cependant ce politique ſi délié échoua dans les meſures qu'il prit par rapport à la Bretagne. C'eſt que ſouvent la fortune ſe plaît à confondre les projets les mieux combinés, & que dans le moral comme dans le phyſique, la ligne droite eſt toujours la plus courte. Rieux & Leſcun qui ſentoient combien il leur importoit d'aſſocier Henri à leurs deſſeins, lui avoient faits repréſenter, par des émiſſaires ſecrets, que Dunois & Montauban, qui diſpoſoient à leur gré de l'eſprit de la jeune princeſſe, étoient des hommes vendus au miniſtere François ; que pour la perdre plus ſûrement ils lui avoient inſpiré une injuſte défiance de ſes plus fideles ſujets, & un dégoût inſultant pour le

ANN. 1489.

ſire d'Albret qui s'étoit ſacrifié pour elle, qui avoit ſes droits bien fondés ſur un tiers de la Bretagne, que le duc avoit adopté pour gendre, & que tous les Bretons bien intentionnés deſiroient pour ſouverain : que le mariage qu'ils propoſoient ne ſeroit guère moins utile à l'Angleterre qu'à la Bretagne, puiſque le ſire d'Albret, le plus puiſſant ſeigneur de Gaſcogne, pere du roi de Navarre, allié avec l'Eſpagne, s'il devenoit duc de Bretagne, pouvoit fournir aux Anglois de grandes facilités pour recouvrer la Guienne : qu'il étoit de tout point l'allié qui leur convenoit le mieux, aſſez puiſſant pour leur rendre d'importants ſervices, trop foible pour ſe ſéparer jamais de leurs intérêts ; au-lieu que Maximilien, unique héritier des vaſtes Etats de la maiſon d'Autriche, décoré de la puiſſance impériale, beau-pere du roi de France, déja maître des ports de Flandre & de Hollande, pourroit, ſur le moindre prétexte, ſe brouiller avec eux, & être tenté de leur enlever Calais. Henri comprit toute la force de ces raiſons, & forcé de prendre un parti, il crut qu'il ſeroit moins dangereux de trom-

ANN. 1489.

per une jeune perſonne, & de lui donner un époux qui n'étoit pas de ſon goût, que d'aliéner des ſeigneurs qui diſpoſoient de preſque toutes les forces de la Bretagne, & qui pouvoient, ſi on les mécontentoit, livrer Nantes aux François, & un grand nombre d'autres places. Dans le traité qu'il fit avec la ducheſſe, il eût trois objets en vue; le premier, de vendre chérement ſes troupes; le ſecond, de prendre de grandes ſûretés pour le rembourſement de ſes avances; le troiſieme, d'enchaîner ſi bien ſa nouvelle alliée, qu'il devînt l'arbitre de ſon ſort, & qu'il fût le maître de lui faire épouſer Albret. Voici les principaux articles de ce traité: « 1°. Le » roi d'Angleterre enverra au ſecours » de la ducheſſe de Bretagne ſix mille » hommes de troupes réglées, ou » même davantage, pourvu que ce » nombre n'excede pas dix mille, » leſquels ſeront tenus de ſervir en » Bretagne, depuis le 6 de Janvier » juſqu'au premier jour de Novembre. 2°. La ducheſſe s'engage de » rembourſer le roi d'Angleterre, au » jugement & ſuivant l'eſtimation de » quelques commiſſaires choiſis par

ANN. 1489.

ANN. 1489. » les deux puiſſances, de tous les frais » qu'il aura faits pour l'embarquement, le tranſport, & l'entretien » de ces troupes, & de lui faire toucher en Angleterre les ſommes ſtipulées pour ce rembourſement. » 3°. Pour aſſurer la validité de ſes » engagements, la ducheſſe remettra » aux troupes Angloiſes deux des » cinq villes ſuivantes, au choix du » roi d'Angleterre; ſçavoir, Concarneau, Hennebond, Aurai, Vannes » & Guerrande : leſquelles deux villes, » avec toutes leurs dépendances, demeureront au pouvoir du roi d'Angleterre, juſqu'au parfait rembourſement. Si la ducheſſe vient à recouvrer quelques-unes des places » que la France lui a enlevées, telles » que Saint-Malo, il ſera libre au roi » d'Angleterre de s'en mettre en poſſeſſion, en échange de l'une de celles » qu'il aura choiſies d'abord, à condition cependant que les Anglois » ne pourront tenir à la fois Breſt & » Concarneau. 4°. La ducheſſe, & » quatre des plus grands ſeigneurs de » Bretagne, du nombre deſquels ſera » le maréchal de Rieux, jureront ſur » les ſaints évangiles, qu'elle ne trai-

» tera, ni ne prendra aucun engage- ANN. 1489.
» ment par rapport à son mariage
» avec aucun souverain, prince, ou
» seigneur, sans le sçu, l'approbation
» & le consentement du roi d'Angle-
» terre, & que même elle l'infor-
» mera de l'objet de toutes les autres
» négociations qu'elle pouroit entre-
» tenir avec les puissances étrangeres».
Quelque dures que fussent ces conditions, la duchesse y souscrivit sans aucun restriction. Bientôt elle apprit qu'elles avoient été dictées en partie par son tuteur, & que son nouveau protecteur alloit devenir le chef de ses persécuteurs, & l'homme du monde dont elle devoit le plus se défier. D'après cet avis elle ne se hâta pas de livrer aux Anglois les deux places de sûreté qu'elle leur avoit promises. Ils débarquerent, & trouverent sur le rivage quelques officiers qu'elle avoit envoyés pour les complimenter sur leur arrivée, & pour concerter avec eux le plan des opérations de la prochaine campagne; mais ils ne trouverent ni logements, ni provisions, & furent réduits à camper sur le rivage. Pleins d'humeur & de colere, ils renvoyerent avec mépris les officiers

de la ducheſſe, & rompirent tout
ANN. 1489. commerce avec elle. Anne ſe hâta d'envoyer une nouvelle ambaſſade à Henri pour excuſer la mauvaiſe réception qu'on avoit faite à ſes troupes. Elle lui repréſenta, « qu'elle n'a» voit plus aucune autorité ſur ſes » premiers ſujets : que Rieux, ſous le » nom de ſon tuteur, étoit devenu » ſon tyran, & qu'il donnoit au reſte » de la Bretagne, l'exemple ſcanda» leux de la déſobéiſſance & de la ré» volte : que déja il ſe vantoit d'a» voir mis dans ſes intérêts les prin» cipaux chefs des troupes Angloiſes, » & que ſa victime ne pouvoit plus « lui échapper : qu'elle ſçavoit de » bonne part que cet homme dange» reux ſubornoit les Anglois, en leur » faiſant enviſager que ſi le ſire d'Al» bret devenoit duc de Bretagne, il » leur procureroit de grandes facili» tés pour recouvrer la Guienne : que » Henri étoit trop ſage pour adopter » de pareilles viſions & fonder aucune » eſpérance ſur un aventurier, banni » & déshérité, qui ne poſſédoit plus » un ſeul pouce de terre dans le royau» me : que le ſire d'Albret lui étoit » devenu tellement odieux par ſes

» injustes persécutions, que plutôt » que de l'épouser elle consentiroit à » s'ensevelir pour jamais dans un cloî- » tre ». Henri essaya dans sa réponse de calmer l'esprit de la duchesse : il l'exhorta à se tenir en garde contre les rapports : il traita de terreurs paniques les soupçons qu'elle avoit conçus sur la fidélité de ses principaux officiers ; mais il affecta de garder le silence sur le compte du sire d'Albret : il envoya même des ordres secrets aux commandants de ses troupes de ne point traiter avec les officiers de la duchesse ; de l'attirer elle-même, s'il étoit possible, dans leur camp ; ou s'ils n'en pouvoient venir à bout, de conduire leurs troupes à Rennes sous prétexte de les lui montrer, & d'essayer, à quelque prix que ce fût, de l'enlever. Anne n'eût pu résister à tant d'ennemis conjurés contre sa liberté, si elle n'eût reçu dans ces circonstances critiques un renfort considérable d'Espagnols, sous la conduite de Dom Diégo Pérez de Sarmiento, comte de Salinas, & de Dom Pedre Carille d'Albornos. Elle les manda incontinent à Rennes, & en joignant à ces Espagnols les Allemands qu'elle

ANN. 1489.

ANN. 1489.

avoit reçus de Maximilien, les François attachés au duc d'Orléans & au comte de Dunois, & ceux des Bretons que le maréchal de Rieux n'avoit pu séduire, elle se trouva en état d'opposer une barriere insurmontable aux projets violens de ses persécuteurs. Ferdinand ne se contenta pas d'avoir envoyé des troupes au secours de la duchesse, il promit qu'il feroit cette année une descente du côté des Pyrénées, & qu'il forceroit la France à partager ses forces.

Négociations avec le pape: on rend la liberté aux partisans du duc d'Orléans.

Jaligni. Lobineau.

Depuis plusieurs mois le roi s'étoit retiré à Paris, feignant de n'avoir aucune part aux entreprises du vicomte de Rohan, & attendant, pour régler ses démarches à l'avenir, qu'elle seroit l'issue des intrigues qui partageoient la Bretagne. Lorsqu'on se fut assuré que la faction du sire d'Albret prenoit le dessus, que Henri VII l'appuyoit, & que Rieux & Albret, outre les troupes nationales dont ils étoient accompagnés, avoient à leur disposition les six mille hommes nouvellement arrivés d'Angleterre, on jugea qu'attaquer la princesse dans ce moment, ce seroit la pousser dans les filets des ennemis de la France, que

le seul parti que l'on eût à prendre consistoit à se tenir sur la défensive, à laisser aux deux autres factions la facilité & le temps de s'affoiblir mutuellement, & à se servir toujours de la plus foible pour triompher plus sûrement de l'autre. Le sire d'Albret sollicitoit à Rome des dispenses pour épouser la princesse, & l'on ne doutoit point qu'il ne fût appuyé dans le college des cardinaux, du crédit du roi d'Angleterre. Madame comprit la nécessité de mettre le saint pere dans les intérêts de la France. Elle avoit alors deux moyens infaillibles de le gagner. Innocent VIII desiroit ardemment de tenir à Rome le sultan Zizim, frere du grand seigneur. Il s'étoit déja assuré du consentement de Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes, auquel il venoit de conférer la dignité de cardinal. Il ne s'agissoit plus que d'obtenir l'agrément du roi, ce qui étoit d'autant plus difficile, que le jeune monarque, roulant déja dans sa tête de hautes entreprises, faisoit entrer Zizim dans ses projets. Madame triompha de la résistance de son frere, & chargea Blanchefort & Gimel de con- ANN. 1489.

duire le prince Turc à Rome, avec une escorte de quatre cents chevaux. Ils étoient encore sur les terres de France lorsqu'on vit arriver une ambassade de Bajazet, conduite par quelques officiers du roi de Naples. Le sultan offroit au roi, s'il vouloit remettre le fugitif entre les mains de ses ambassadeurs, ou même s'obliger à le garder dans une étroite prison, de conquérir sur les Mammelus le royaume de Jérusalem, & de le céder en toute propriété à la France. Bien des gens étoient d'avis qu'on acceptât la proposition. Madame s'y opposa & n'eut garde d'échanger les solides avantages qu'elle se promettoit de la protection du saint siege, par rapport à la Bretagne, contre des projets vagues & chimériques. Elle profita avec la même habileté d'une autre occasion, non moins importante, de se concilier de plus en plus le souverain pontife. On retenoit encore dans les fers les évêques du Pui & de Montauban, convaincus d'avoir entretenu une correspondance criminelle avec le duc d'Orléans. Innocent n'avoit pas manqué de les réclamer, prétendant qu'il étoit le seul juge des

ANN. 1489.

évêques. Il avoit adreſſé au jeune Charles une longue lettre où il remontroit combien il étoit dangereux de permettre que des juges ſéculiers oſaſſent porter des mains profanes ſur les miniſtres des autels : il déclaroit que le ciel ne manquoit point de venger un pareil attentat, & qu'il trembleroit pour les jours de ſon cher fils, s'il ne ſe rendoit promptement à ſes remontrances. Malgré les réclamations & les remontrances du ſaint pere, on avoit retenu les coupables en priſon, & l'on avoit chargé des conſeillers au parlement d'inſtruire leur procès. Dès que le parti du duc d'Orléans fut abattu, & qu'on n'eut plus rien à redouter de ſa part, on traita les évêques priſonniers avec plus de douceur : enfin, Madame, pour complaire au ſaint pere, leur rendit généreuſement la liberté. On élargit en même temps Buſſi d'Amboiſe, frere de l'évêque de Montauban, & impliqué dans la conjuration. Quant à Philippe de Commines, le dernier des coupables, ſa qualité de miniſtre rendoit ſa trahiſon plus noire & lui attira en conſéquence une plus ſévere punition. Après avoir langui huit

ANN. 1489.

ANN. 1489. mois dans une de ces cages de fer, inventées sous le regne précédent, il fut enfin remis entre les mains du parlement. La cour le condamna à demeurer exilé dans celle de ses terres qu'il plairoit au roi de lui indiquer, & confisqua le quart de ses biens. Le roi lui fit grace de l'amende, le rappella bientôt auprès de lui, & s'en servit utilement dans quelques négociations épineuses. La crainte qu'inspiroit alors la faction du sire d'Albret contribuoit beaucoup plus que la grandeur d'ame à un changement si peu attendu; mais ce motif même fait encore honneur à la politique de Madame. Comme on imputoit hautement le malheur arrivé au duc d'Orléans, à la jalousie & aux manœuvres du sire d'Albret, les partisans du prince étoient devenus les ennemis les plus implacables qu'on pût susciter à ce seigneur; & dans l'impossibilité où ils étoient désormais de travailler à l'avancement de leur maître, ils ne devoient plus aspirer qu'à le venger. La conduite du comte de Dunois justifioit d'avance ce raisonnement politique: sans trahir les intérêts de la princesse qui avoit en lui une en-

tiere confiance, il n'employoit les grands talents qu'il avoit reçus de la nature, qu'à contreminer toutes les intrigues de Lescun & du maréchal de Rieux, & rendoit secrétement à la France tous les services qui pouvoient se concilier avec la probité. Madame, que cette conduite avoit déja pleinement réconciliée avec lui, crut qu'il étoit important de lui associer un homme animé du même esprit, & capable de le bien seconder : elle jeta les yeux sur le prince d'Orange, cousin germain de la jeune princesse, qui avoit long-temps rempli les fonctions de lieutenant général en Bretagne, & qui étoit alors prisonnier au château d'Angers. Elle fit donner avis à sa femme, princesse de la maison de Bourbon, que si elle faisoit quelques démarches, le roi, naturellement généreux, oublieroit le passé, & rendroit la liberté au prisonnier. La princesse d'Orange profita du conseil, & fut elle-même surprise de la facilité qu'elle trouva dans cette négociation : non-seulement le roi brisa les fers du prince, mais il le combla de caresses, & le chargea d'une négociation pour la

ANN. 1489.

Bretagne, dont on n'eſpéroit aucun ſuccès, mais qui donnoit à l'ambaſſadeur la facilité d'y fixer ſon ſéjour ſans ſe rendre ſuſpect. Après avoir pris des meſures ſi ſages, la cour ſe rendit en Touraine, où, peu de jours après, l'on vit arriver le duc de Savoie. Il faut expliquer les motifs de ce voyage.

ANN. 1489.

Conteſtation ſur l'hommage du marquiſat de *Saluces*.

Guichenon, hiſt. de Breſſe.

Manuſc. de Fontanieu.

Dans le temps où le comte de Dunois, relégué au-delà des Alpes, ſongeoit à fomenter une nouvelle révolte dans le royaume, il avoit engagé le duc de Savoie à profiter des troubles de France pour faire revivre d'anciennes prétentions ſur l'hommage du marquiſat de Saluces, auxquelles ſes ancêtres avoient été forcés de renoncer. La France jouiſſoit paiſiblement depuis plus d'un ſiecle, de l'hommage de ce marquiſat, ancien chef du Dauphiné: quelque évidents que fuſſent ces droits, Madame, pour éviter d'en venir à une rupture ouverte, avoit conſenti de s'en rapporter au jugement d'un certain nombre d'arbitres. Des commiſſaires reſpectifs s'étoient aſſemblés; mais avant qu'ils fuſſent en état de prononcer, le duc de Savoie qui

ondoit moins ses espérances sur ses itres que sur les embarras où se trouroit la France, étoit entré à main ırmée sur les terres du marquis, & 'avoit obligé à venir chercher un asyle n France. Le roi ne pouvoit négliger la défense d'un vassal qui s'étoit acrifié pour lui; il fit marcher de e côté quelques troupes réglées, & onvoqua le ban & l'arriere-ban des rovinces limitrophes. Le duc, quoiqu'il se fût déja mis en possession de outes les places du marquisat, ne se rouvant pas en état de résister aux roupes qui venoient l'assaillir, denanda humblement qu'on reprît la oie de l'arbitrage, & mit en sequesre la ville de Saluces. Les commisaires s'assemblerent de nouveau; nais se défiant toujours de leur jugenent, Charles, c'est le nom que portoit le duc, résolut d'essayer ce qu'il ouvoit se promettre de la faveur, & e détermina à se rendre lui-même à a cour de France. Il étoit jeune, ainable, & insinuant. Sa complaisance, a douceur de son caractere, sa libéalité lui gagnerent un grand nombre l'amis. Il s'avança tellement dans les onnes graces du jeune monarque,

ANN. 1489.

ANN. 1489. en partageant ſes amuſements, qu'
ſe crut en poſition de tout eſpérer
De ſi heureux commencements n'eu
rent cependant aucun ſuccès. Le rc
ne gouvernoit point encore; l'affair
fut portée au conſeil, & les miniſtre
de France produiſirent des titres ſi dé
ciſifs que les juriſconſultes, dont le du
s'étoit fait accompagner, ne purer
rien répondre, ſinon que l'on conſe
voit à Turin d'autres titres non moir
déciſifs en faveur du duc: ils demar
derent du temps pour les produir
On accorda donc au duc un nouvea
délai, & l'on convint que juſqu'à l
définition du procès les places conte
tées feroient remiſes entre les mair
de deux conſervateurs. Ce furent d
la part du duc, François de Savoie
archevêque d'Auch; & de la part d
roi, Pierre de Bourbon dont nou
avons ſouvent parlé dans cette hiſ
toire, ſous le nom de ſire de Beaujeu
& qui, depuis la mort du connétable
ſon frere aîné, avoit pris la qualité d
duc de Bourbon: il avoit hérité non
ſeulement de ſes grands biens, mai
même de ſes gouvernements & de ſe
places, à la réſerve de celle de conné
table, qu'on ne jugea pas à propos d
remplir.

ANN. 1489.

Embarras où se trouva la cour de France : le roi demande des décimes sur le clergé.

Manuscrit de Fontanieu. Du Bouloi, Hist. de l'univ. de Paris. Hist. de l'Eg. Gallic.

Quoiqu'alors un duc de Savoie ne fût pas un ennemi bien redoutable pour la France, on se crut fort heureux, dans les conjonctures où l'on se trouvoit, de n'avoir plus aucun sujet d'inquiétude du côté des Alpes. Outre les armées de Flandre & de Bretagne, qu'on ne pouvoit se dispenser de renforcer, le roi fut obligé d'en faire marcher une troisieme sous les ordres du comte d'Angoulême, & du maréchal de Gié, pour couvrir la Gascogne & le Languedoc, où Ferdinand le Catholique menaçoit de faire une invasion. Bien que l'on conjecturât qu'il pouroit s'en tenir aux menaces, la prudence ne permettroit pas de laisser cette frontiere dégarnie.

Les préparatifs du roi d'Angleterre causoient une frayeur plus réelle : Henri équipoit des vaisseaux, levoit des troupes, & annonçoit qu'il alloit lui-même s'embarquer, non pour secourir la Bretagne où il avoit déja envoyé six mille hommes, mais pour conquérir les provinces que les rois de France avoient enlevées à ses prédécesseurs. Comme on ne pouvoit deviner de quel côté il tenteroit une descente, on fut obligé de mettre en

ANN. 1489. état de défense toutes les province voisines de la mer. L'amiral Gravill fut envoyé dans son gouvernemen de Normandie, avec ordre de ras sembler le peu de vaisseaux qu'avoi alors la France : Blanchefort, gou verneur de Bordeaux, fut charg d'approvisionner cette capitale de l Guienne : on convoqua le ban & l'ar riere-ban de ces deux provinces.

Les revenus ordinaires de l'Etat avec quelque économie qu'ils fussen administrés, ne suffisoient pas à tan d'objets de dépense. Les ressource ordinaires étoient épuisées, & l'o ne pouvoit, sans écraser le laboureu augmenter davantage les tailles. O chercha d'autres expédients ; l'exem ple de ce qui venoit de se passer e Angleterre, en fournissoit un qui pa roissoit facile. Le clergé Anglois pour mettre Henri VII en état de se courir puissamment la Bretagne, l avoit accordé le dixieme de ses re venus. Le conseil se persuada que l clergé François montreroit le mêm zèle dans une cause qui n'intéressoi pas moins la nation. Comme on n'a voit pas le temps de l'assembler, l roi se contenta d'envoyer, le 16 d

uin, au parlement, le président Bail-
et, Chabannes, seigneur de Curton, ANN. 1489.
: Michel Gaillard, receveur géné-
al des finances. Ils représenterent à
a cour, « que la guerre qui duroit
depuis tant d'années, avoit épuisé
les ressources; que le roi avoit été
contraint de supprimer les dépenses
de sa maison, de retrancher ou
d'affoiblir les pensions & les gages
de ses officiers : que le pape lui per-
mettoit de lever un dixieme sur les
revenus de toutes les églises de Fran-
ce, & qu'il paroissoit d'autant plus
raisonnable qu'on eût recours à cet
expédient dans une occasion où il
s'agissoit de la défense du royaume,
que nos ennemis s'en servoient pour
nous attaquer; qu'en conséquence
la levée de cette imposition avoit
été déjà ordonnée dans le conseil;
que le roi en donnoit avis à son
parlement, & lui ordonnoit de sou-
tenir les commissaires qui seroient
chargés du recouvrement ». La cour
près avoir délibéré, répondit: « qu'el-
le remercioit le roi d'avoir bien
voulu lui faire part de l'état des af-
faires; qu'elle continueroit à méri-
ter sa confiance en le servant fidé-

» lement, & en lui disant la vérité :
Ann. 1489. » qu'elle le supplioit donc de consi-
» dérer qu'elle avoit été instituée pou
» rendre la justice, & que c'étoit un
» chose nouvelle & sans exemple e
» France, qu'on exigeât du clergé un
» contribution sans l'avoir auparavan
» assemblé ».

Le roi, peu satisfait de cette ré ponse, fit déclarer une seconde foi au parlement, que son intention étoi que la compagnie ne reçût aucun ap pel des taxes qui seroient réglées pa les commissaires préposés à la percep tion des décimes, & qu'elle n'accor dât aucune surséance à ceux qui se roient quelque difficulté de payer. L parlement, toujours ferme dans se principes, arrêta une députation so lennelle. La Vacquerie qui en éto le chef, représenta au roi, « que l
» convocation & l'aveu du clerg
» étoient des formalités essentielle
» ment requises pour autoriser la le
» vée de la décime que l'on voulo
» établir : que la permission du pap
» ne suffisoit pas : que le saint pere e
» consentant à ces sortes d'imposi
» tions, se réservoit le droit d'en atti
» rer à lui une portion considérable

& d'appauvrir ainſi le royaume où cet argent ne rentroit plus : qu'une autre partie du produit étoit abſorbée par les frais de perception : que le clergé François n'étoit point en état de porter ces charges dans un temps où les impoſitions extraordinaires établies ſur les terres, empêchoient les eccléſiaſtiques de toucher leurs revenus : enfin il déclara nettement que, ſi les particuliers s'adreſſoient au parlement pour obtenir des ſurſéances, la cour qui devoit juſtice à quiconque la réclamoit, ne pourroit ſe diſpenſer de les accorder ».

ANN. 1489.

Charles déſeſpérant de vaincre la pugnance des magiſtrats, & ne vou-it point ſe déſiſter de ſon projet, t recours au ſaint pere ; il le pria impoſer lui-même la décime ſur le ergé de France. Innocent ne négligea s une occaſion ſi favorable d'étene ſon autorité ; le ſéjour de Zizim Rome lui fourniſſoit l'occaſion de ire prêcher une nouvelle croiſade. us le ſpécieux prétexte d'une expétion contre les infideles, il impoſa ne décime ſur tout le clergé de France culier & régulier, n'exceptant de la

ANN. 1489. contribution générale que les cheva liers de Rhodes qui étoient censé avoir besoin de leurs revenus pou continuer la guerre contre les Turc: André d'Epinai, cardinal de Bor deaux, & Louis d'Amboise, évêqu d'Albi, furent chargés de l'exécutio de cette bulle, & autorisés à sévir par la voie des censures, contre ceu qui refuseroient le paiement.

Tout ceci sembloit se passer sans participation du roi de France; ma par un bref particulier qu'Innocent l adressa, il étoit permis à ce prince (s'approprier les deux tiers de la déc me, tant pour les services qu'il avo déjà rendus à l'Eglise, que pour se me tre en état d'armer contre les infidel

L'université de Paris, qui n'avo point été exemptée de la contributio appella de cette bulle au pape mie conseillé, au saint siége apostoliqu & au futur concile : elle motiva s refus sur les exemptions accordé dans tous les siecles aux ministres (la religion, sur les décrets du conc de Constance, qui réduisoient à le juste valeur les prétentions & les dro abusifs de la cour de Rome, sur l privileges particuliers émanés du tr

n

ne, & confirmés par une possession immémoriale. Elle ajouta que le motif de cette imposition étoit illusoire, puisque le saint pere recevoit une pension de l'empereur des Turcs, à condition de ne faire aucun usage de la personne de Zizim, & que par un bref particulier, il abandonnoit au roi les deux tiers de la décime: en conséquence elle protesta contre toutes les censures des légats du pape, & fit afficher aux portes des églises l'acte de son opposition. Plusieurs membres du clergé accéderent à l'appel, & le conseil auquel on reprocha d'avoir compromis les droits de la couronne, ne retira pas de cette démarche peu réfléchie des profits bien considérables : heureusement on put s'en passer ; les rois d'Angleterre & d'Espagne qui menaçoient d'embraser le royanme, resterent dans l'inaction.

ANN. 1489.

La Bretagne étoit toujours le théâtre de la discorde : les deux factions plus animées que jamais l'une contre l'autre, paroissoient avoir oublié les François : Rieux apprenant que le chancelier Montauban venoit de se rendre à Guerrande pour quelques af-

Suite des troubles de Bretagne.

Lobineau, pieces justificatives.

faires secretes, vint investir la place; menaçant de la réduire en cendres si on ne lui livroit son ennemi. Anne, alarmée du danger où étoit exposé l'homme du monde en qui elle avoit le plus de confiance, chargea le comte de Dunois, Jacques Guibé, lieutenant du prince d'Orange, & le fidele Jean de Louan qui s'étoit si généreusement dévoué pour elle dans la ville de Nantes, de rassembler promptement des troupes, & de délivrer le chancelier. Ils y réussirent, & la princesse, pour effrayer ses sujets rebelles, fit trancher la tête à tous ceux qui avoient été faits prisonniers. Témoins de ces désordres, livrés à eux-mêmes, exposés à manquer de subsistances, les Anglois se dégoûterent bientôt d'une expédition infructueuse, & ils menaçoient de repasser dans leur isle. Déja même ils avoient conclu, de leur autorité privée, une treve avec les commandants de la garnison Françoise établie à Dinan, & ils tenoient avec eux des conférences pour la paix. Anne se hâta de leur envoyer le peu d'argent qu'elle put recouvrer, & ne manqua pas de se plaindre à Henri, qu'elle nommoit

son bon pere, de la conduite des officiers qu'il lui avoit envoyés, lesquels, disoit-elle, conspiroient publiquement la ruine de la Bretagne, & étoient vendus au maréchal de Rieux. Henri répondit aux plaintes de *sa bonne fille*, par d'autres plaintes sur le peu d'attention qu'elle avoit apportée à remplir les conditions du dernier traité, sur la disette & l'abandon où elle avoit laissé une armée qui avoit traversé les mers pour la défendre, enfin sur les injustes soupçons qu'elle avoit conçus contre ses officiers, qui étoient sortis des premieres maisons d'Angleterre, & dont il garantissoit la fidélité : il insinua à la princesse qu'elle leur devoit une sorte de réparation ; il exigea, ou qu'elle allât elle-même les visiter dans leur camp, ou qu'elle permît qu'ils se rendissent à Rennes pour faire en sa présence la revue de leurs troupes. Anne récrivit sur-le-champ à Henri, que les chefs Anglois dont il vantoit la fidélité, ne se donnoient pas même la peine de cacher leur commerce, soit avec les rebelles, soit avec les François : qu'au-contraire ils avoient repoussé avec mépris, & presque ou-

ANN. 1489.

ANN. 1489.

tragé les officiers qu'elle leur avoit envoyés : que l'état de ses affaires ne lui permettoit, ni de se rendre au camp des Anglois, ni de souffrir qu'ils s'absentassent un seul jour de la Basse-Bretagne exposée aux ravages des François : *Que s'ils osent*, ajouta-t-elle, *venir me trouver, sans en avoir obtenu la permission, je les recevrai de façon à leur faire perdre l'envie d'y revenir une seconde fois.*

Tandis que les esprits s'aigrissoient par des plaintes réciproques, & qu'on perdoit en discussions un temps précieux, le maréchal de Rieux, que la violence de son caractere emportoit souvent au-delà des bornes, mais qui étoit sensible à la gloire, se reprocha une trop longue inaction, & honteux de n'avoir signalé son administration par aucune action mémorable, il conçut le projet de chasser les François de la Basse-Bretagne. Déjà ils avoient évacué Quincamp ; il ne s'agissoit plus que de leur enlever les ports de Brest & de Concarneau. Il se chargea d'attaquer par mer & par terre la premiere de ces deux places qui étoit la plus forte, tandis que les Anglois bloqueroient la seconde. Avec l'ar-

gent qu'il avoit tiré du trésor ducal, Ann. 1489.
l arma jusqu'à soixante vaisseaux Bretons ; & pour grossir ses forces de terre, il indiqua de sa propre autorité les revues générales de tous nobles, annoblis, & francs-archers de la province. Quoique le projet du maréchal fût utile, Anne ne voulut pas permettre qu'un de ses sujets usurpât, sans son aveu, les fonctions de la souveraineté ; elle publia donc d'autres lettres où elle défendoit, sous les peines les plus grieves, d'obéir aux ordres du maréchal, & elle indiqua pour le même-temps, & dans d'autres lieux, des revues qui se feroient en son nom. L'effet de ces ordres contradictoires fut d'accoutumer les nobles à rester à la défense de leurs propres foyers, & à méconnoître l'autorité. Malgré ces contre-temps, le maréchal poursuivit son entreprise & investit la ville de Brest. Mais comme son projet avoit été divulgué, & n'avoit pu s'exécuter qu'avec beaucoup de lenteur, les François avoient eu le temps de se précautionner. L'amiral de Graville, qui, depuis l'ouverture de la campagne, résidoit dans son gouvernement de Normandie,

ANN. 1489.

raſſembla vingt-cinq gros vaiſſeaux, & ſe mit en mer, réſolu de ſe faire jour au travers de la flotte ennemie, & de ravitailler les deux places aſſiégées. A ſon approche les vaiſſeaux Bretons ſe diſperſerent : l'armée de terre prit l'épouvante, & s'enfuit avec tant de précipitation qu'elle abandonna une partie de ſon artillerie les Anglois de leur côté leverent le ſiége de Concarneau, & ſe refugièrent à Quincamp. C'eſt à cette déroute honteuſe, que ſe bornerent toutes les opérations militaires des Bretons & des Anglois pendant le cour de cette année : la guerre étoit plu vive & plus animée dans les Pays Bas.

Suite des affaires des Pays-Bas.

La ville de S. Omer eſt enlevée aux François.

Heuter, rer. Belgic.

Jaligni.

Haræns. ann. Brabant.

Bacon. hiſtor. Henric. 7.

Albert de Saxe, qui les gouvernoit en l'abſence & au nom du ro des Romains, n'étoit pas à la vérit accompagné de troupes auſſi nombreuſes que celles du maréchal Deſquerdes, & du prince de Cleves mais il avoit ſur eux un autre avantage bien plus conſidérable : il formoit ſeul ſes projets, & étoit fidélement obéi ; au lieu que les Flamands & ſur-tout les Gantois, qui compoſoient la principale force de l'armé

confédérée, ne voulant reconnoître que l'autorité de leurs séditieux ANN. 1489.
doyens, étoient plus en garde contre leurs propres défenseurs, que contre leurs ennemis. Plus ils avoient besoin des François, & plus ils prenoient à tâche de les contrarier; chaque expédition leur paroissoit un piege tendu contre leur liberté; ils redoutoient moins une défaite qu'un succès trop éclatant. En vain Desquerdes rebuté de tant de contradictions, les menaça de les abandonner à leur sort; en vain il s'emporta jusqu'à leur déclarer, que puisqu'ils étoient également incapables de se conduire par eux-mêmes, & d'écouter les conseils d'un ami, le seul parti qu'ils eussent à prendre étoit de rentrer au plutôt dans les fers de Maximilien. Ces reproches mérités les humilioient, mais ne pouvoient changer leur caractere, ni remédier aux désordres de leur administration. Tandis qu'il travailloit à guérir l'injuste défiance des Flamands, & à attirer dans leur confédération, les principales villes du Hainaut, il essuya une perte qui l'affligea sensiblement. Les bourgeois de Saint-Omer, profitant de son absence, formerent

ANN. 1489. une conſpiration, & appellerent à leurs ſecours les garniſons Autrichiennes les plus voiſines. Saveuſes & Everſtein vinrent de nuit aſſaillir la place : la garniſon Françoiſe repouſſa cette premiere attaque ; mais chargée en même temps par les bourgeois, elle abandonna les murailles & ſe refugia dans la citadelle, où elle ſe maintint juſqu'à l'arrivée du maréchal. Celui-ci livra quelques aſſauts à la ville & après s'être convaincu de l'inutilité de ſes efforts, il évacua la citadelle, n'eſpérant plus de reprendre cette place importante autrement que par la famine. Depuis la rebellion des principales villes de Flandre, Saint-Omer ne pouvoit tirer ſes ſubſiſtances que de quelques places maritimes, telles que Dixmude, Nieuport, & Dunkerque, leſquelles perſiſtoient à reconnoître l'autorité de Maximilien. Deſquerdes comprit la néceſſité de les ſubjuguer, & il aſſocia facilement les Gantois à ſon projet, en promettant de les en rendre maîtres. Cette conquête étoit infaillible, ſi le roi d'Angleterre n'y eût point mis d'obſtacle. Mais Henri VII, quoiqu'il croisât les projets de Maxi-

milien en Bretagne, n'avoit garde de souffrir que les François, ni leurs confédérés s'approchassent de si près de la ville de Calais. Il y avoit déja fait passer des troupes, & avoit donné ordre à ses généraux de s'opposer par toutes sortes de moyens aux entreprises que les François voudroient tenter sur la côte. Cette précaution qu'on ignoroit encore, fut particuliérement funeste aux Flamands : pour la premiere fois ils s'étoient piqués d'exactitude, & ils avoient assis leur camp devant Dixmude, plusieurs jours avant que les François y arrivassent. Comme ils croyoient n'avoir rien à appréhendrer de la part des bourgeois, d'une si petite place, ils ne faisoient pas une garde bien exacte : cette sécurité les perdit : trois mille Anglois, sortis de la ville, tomberent sur eux au dépourvu, en massacrerent un grand nombre, & disperserent tout le reste. Desquerdes, arrivé trop tard pour les venger, recueillit du moins les débris de cette armée ; il vint successivement attaquer Dixmude, Ostende & Nieuport : par-tout il trouva les Anglois qui, maîtres de la mer, se portoient avec une extrême facilité

ANN. 1489.

Ann. 1489.

dans tous les lieux où leur ſecours paroiſſoit néceſſaire. C'eſt alors que le maréchal ſe rappellant les projets qu'il avoit autrefois dreſſés avec Louis XI, & que la mort ſeule du monarque avoit dérangés, diſoit, en verſant des larmes de dépit : *Qu'il conſentiroit de bon cœur à paſſer ſept ans en enfer, s'il avoit enlevé Calais à l'Angleterre.*

La cour eſt alarmée des démarches du roi des Romains; traité de Francfort. *Ibid.*

Malgré ces échecs, les confédérés conſervoient encore la ſupériorité, il n'y avoit même aucune apparence qu'Albert de Saxe pût leur réſiſter, s'il n'arrivoit dans les Pays-Bas quelque révolution inopinée. Rien ne ſembloit l'annoncer; les Flamands & les Brabançons paroiſſoient plus animés que jamais coutre le roi des Romains; au-lieu que les habitants du Hainaut, qui, juſqu'à ce jour, lui étoient demeurés fideles, demandoient la neutralité, & promettoient d'accéder dans peu à la confédération. Madame pouvoit donc être tranquille par rapport aux Pays-Bas; mais elle recevoit d'Allemagne des nouvelles bien capables de l'alarmer. Les princes de l'Empire, après avoir tiré Maximilien des priſons de Bruges, lui avoient promis de

s'assembler de nouveau l'année suivante, & de lui fournir les moyens de se venger des François. La diete avoit été indiquée à Francfort: Maximilien s'étoit déja rendu en Allemagne, visitant les cours des princes & pacifiant leurs différends, afin que rien ne les empêchât de remplir leurs engagements. Déja il étoit assuré des secours de l'électeur Palatin; déja il avoit attiré auprès de lui le duc de Baviere, l'évêque de Mayence, le landgrave de Hesse, les marquis de Brandebourg & de Bade, le comte de Virtemberg. A quels malheurs ne devoit-on pas s'attendre, si tant de princes, unissant leurs forces, tomboient sur les deux Bourgognes presqu'entiérement dégarnies de troupes, tandis que peut-être les rois d'Angleterre & d'Espagne attaqueroient de concert la Normandie & la Gascogne? Quelle digue opposeroit la France à ce torrent prêt à l'inonder? Madame sentit la grandeur du danger; mais instruite à l'école de son pere, & secondée par des ministres qu'il avoit pris soin de former, elle n'en fut point ébranlée: elle ne désespéra pas même de tourner à l'avancement de ANN. 1489.

ANN. 1489. ſes projets ſur la Bretagne, un événement qui ſembloit devoir l'y faire renoncer : elle ne doutoit point que Maximilien, qui entretenoit une correſpondance ſuivie avec la ducheſſe de Bretagne, ne fût informé des vues politiques du roi d'Angleterre par rapport au mariage de cette princeſſe avec le ſire d'Albret, & qu'en conſéquence, il ne ſe portât volontiers à renvoyer, s'il étoit poſſible, les Anglois dans leur iſle : elle ſçavoit de plus, que le même Maximilien brûloit du deſir de recouvrer l'Autriche, que le célebre Matthias Corvin, allié des François, avoit enlevée quelques années auparavant à l'empereur Frédéric. D'après ces conſidérations, elle ne balança point à demander la paix au roi des Romains & aux princes de l'Empire : elle leur adreſſa, en qualité d'ambaſſadeurs & de miniſtres plénipotentiaires, Jean de la Grolaye, évêque de Lombès, & abbé de Saint-Denis, le ſeigneur de Rochechouard, & Pierre de Sacierges, maître des requêtes. Elle pria Philippe de Naſſau, lieutenant général de Maximilien, & alors priſonnier en France, de vouloir bien ſe charger de conduire

ces ambaſſadeurs, & d'employer tout ſon crédit pour leur faire obtenir audience, promettant, en récompenſe des bons offices qu'il leur rendroit, de le décharger d'une partie de ſa rançon. L'entremiſe de Naſſau ne fut pas inutile. Maximilien plein de défiance, & le cœur ulcéré contre les François, s'étudia à donner aux ambaſſadeurs toutes les mortifications imaginables, & les eût congédiés avec mépris, ſi les princes de l'Empire, auxquels ils ne manquerent pas de s'adreſſer, & qui peut-être, n'étoient pas fâchés de trouver un moyen de ſe libérer de leurs engagements, ne l'euſſent en quelque ſorte forcé de les entendre. Les propoſitions dont ils étoient chargés, étoient ſi favorables au roi des Romains, les inſtances des princes de l'Empire, ſans leſquels Maximilien ne pouvoit rien, devinrent ſi preſſantes, qu'il ne put ſe refuſer de conclure un traité de paix dont nous allons rapporter les principales conditions. 1°. Pour diſſiper tous les nuages qui auroient pu s'élever à l'occaſion de la derniere guerre, dans l'eſprit du roi de France ou du roi des Romains, & rétablir entr'eux la

ANN. 1489.

ANN. 1489. confiance qui doit régner entre un beau-pere & un gendre, ces deux ſouverains auront une entrevue dans la ville de Tournai : là ils s'embraſſeront, & termineront à l'amiable les conteſtations ſur leſquelles leurs miniſtres reſpectifs n'ont pu s'accorder. 2°. Maximilien aura la tutelle & la garde-noble du jeune Philippe ſon fils, ſera reconnu & obéi par tous les Flamands ; & au cas où ils feroient quelque difficulté d'accepter cette condition, Charles promet, *en parole de roi de France*, de les y contraindre. 3°. Tous ceux qui rempliſſoient quelques charges de magiſtrature à Ypres, à Gand & à Bruges, lorſque le roi des Romains fut arrêté, demanderont pardon, à la porte de ces villes, à genoux, couverts de ſacs, & la tête nue, confeſſeront humblement leur faute, & diront qu'ils s'en repentent. 4°. Quant à la demande qu'a faite le roi des Romains, que la maiſon de l'apothicaire, qui lui ſervit long-temps de priſon, fût démolie, & qu'on y bâtit une chapelle aux frais de la ville rebelle ; cet article a été renvoyé à la conférence que doivent avoir les deux rois. 5°. Comme pendant

tout le temps qu'a duré la révolte, le roi des Romains, ni Philippe son fils n'ont point joui de leurs revenus dans le comté de Flandre, les trois villes de Gand, d'Ypres & de Bruges, leur paieront, par forme d'indemnité, la somme de trois cent mille lis d'or, & mettront en liberté tous les officiers arrêtés avec le roi des Romains, sans exiger de rançon; à condition que le roi des Romains s'engagera de son côté à congédier les troupes étrangeres qui se trouveront dans le comté de Flandre, & qu'il confirmera tous les privileges dont jouissoient ces trois villes sous la domination des ducs de Bourgogne. 6°. Les exilés, de part & d'autre, auront la liberté de retourner dans leur patrie, & seront rétablis dans la jouissance de leurs biens. Le roi des Romains, à la requête du roi de France, pardonnera à Philippe de Cleves; & le roi de France, en considération du roi des Romains, rendra la liberté au duc d'Orléans, après la conférence qu'auront ensemble les deux rois. 7°. Par rapport à la Bretagne, le roi de France promet & s'engage de rendre dès maintenant à la princesse toutes les places dont il

ANN. 1489.

s'eſt emparé depuis le trépas du dernier duc, pourvu que de ſon côté elle faſſe ſortir les Anglois de la Bretagne, & qu'elle promette avec ſerment de ne les y jamais appeller : lorſqu'elle aura ſatisfait à cette premiere condition, le roi de France, en conſidération du roi des Romains, ſon beau-pere, & voulant témoigner de plus en plus à ce prince combien il déſire ſon amitié, conſentira à mettre en ſequeſtre les villes de Saint-Malo, de Dinan, de Fougeres & de Saint-Aubin, entre les mains du duc de Bourbon & du prince d'Orange, leſquels donneront leur ſcellés, & jureront ſolennellement de ne les remettre qu'à celle des deux parties à laquelle elles ſeront déclarées appartenir de droit. 8°. Pour décider cette grande queſtion, on nommera de part & d'autre des commiſſaires, qui s'aſſembleront inceſſamment dans la ville d'Avignon, & qui, après un ſérieux examen des titres reſpectifs, prononceront un jugement définitif dans un an au plus tard, & avant la conférence que doivent avoir les deux rois. La princeſſe Anne aura la liberté d'envoyer à cette conférence ſes am-

ANN. 1489.

ANN. 1489.

›aſſadeurs, conſeillers, ou ſerviteurs, uſqu'au nombre de cent, ſans être enue de demander de ſauf-conduit. Tels étoient les principaux articles lu traité de Francfort, articles ſi remplis de modération de la part du conſeil de France, & ſi exceſſivement fa›orables au roi des Romains, que ce ›rince ne pouvoit manquet d'en ſuſ›ecter la ſincérité : mais tandis que la rance cherchoit à le tromper, il la rompoit elle-même ſur un objet bien mportant.

Maximilien épouſe par procureur la princeſſe de Bretagne.
Bacon, hiſt. Henri VII.
Heuter. rer. Belgic.
Lobineau, hiſt. de Br.

Anne qui n'eſpéroit plus de revoir e Duc d'Orléans, & qui, malgré toues les précautions qu'elle pouvoit ›rendre, craignoit toujours d'être li'rée au ſire d'Albret, réſolut de ſe lélivrer des perſécutions de ſon tueur & du roi d'Angleterre; elle fit çavoir au roi des Romains qu'elle 'avoit choiſi pour époux, & qu'elle emettoit entiérement ſon ſort entre es mains. Celui-ci n'ayant alors au:un moyen de paſſer lui-même en Bretagne, donna une procuration au :omte de Naſſau, à Wolfang Polhain, & à Gondebaut, ſon ſecrétaire, pour épouſer, en ſon nom, la princeſſe de Bretagne, avec les cérémonies prati-

quées en quelques cours d'Allemagne
ANN. 1490. Il ne s'agiſſoit plus que de les fair
paſſer ſûrement auprès d'elle : le de
nier traité en fourniſſoit une bell
occaſion. Maximilien les chargea d'al
ler veiller à l'exécution des article
qui concernoient la Bretagne, le
adreſſant en cette qualité à la cour d
France. Comme on ignoroit la com
miſſion ſecrete dont ils étoient cha
gés, le roi non-ſeulement les reçu
avec honneur, mais les fit conduir
juſqu'à Rennes par deux de ſes he
rauts. Ce fut dans cette ville que l
mariage fut célébré, avec tant de ſe
cret & de précautions, que les plu
fideles ſerviteurs de la ducheſſe n'e
eurent pour lors aucune connoiſſance
& que juſqu'à ce jour on n'en a p
découvrir la date préciſe. Pour mieu
aſſurer la validité de l'engagement
la nouvelle épouſe ſe mit au lit, &
le principal ambaſſadeur, tenant e
main la procuration de ſon maître
mit une jambe nue dans la couch
nuptiale. Cérémonie biſarre, qui fi
tourner Maximilien en ridicule lor
qu'elle fut divulguée.

Ce prince ne pouvant alors fair
uſage, contre la France, des ſecour

que lui avoient promis les princes de l'Empire, desira de s'en servir pour recouvrer le patrimoine de ses ancêtres, & se disposa à marcher en Autriche. La fortune elle-même sembla prendre plaisir à l'égarer; car tandis qu'il faisoit ses préparatifs, Marthias Corvin mourut à Vienne, où, depuis quelques années, il faisoit sa résidence. Les Autrichiens attachés à leurs anciens maîtres, prirent les armes, & chasserent les Hongrois, qui ne purent se maintenir que dans les deux forteresses de Pruk & de Haimbourg. Maximilien ne tarda pas à en faire le siége; & les généraux Hongrois, qui ne sçavoient plus à qui s'adresser pour demander des secours, se trouverent trop heureux qu'on voulût bien leur permettre de retourner dans leur patrie. Maximilien avoit recouvré son ancien patrimoine; il devoit borner là ses projets, & reprendre au plutôt la route des Pays-Bas où sa présence devenoit de jour en jour plus nécessaire: mais il se trouvoit, pour ainsi dire, aux portes de la Hongrie; il réclamoit d'anciens droits sur ce royaume, il le voyoit déchiré par des factions, & d'après l'essai qu'il

ANN. 1490.

Expédition de Maximilien en Autriche & en Hongrie.

Heuter, rer. Belgic.

Barre, hist. d'Allem.

venoit de faire du peu de disciplin
ANN. 1490. des Hongrois, il ne s'attendoit pas
trouver de leur part une forte résis
tance ; il se résolut donc à tenter l'a
venture. Dans le temps qu'il se pré
paroit à cette nouvelle expédition,
reçut des lettres de Béatrix d'Aragon
veuve de Matthias Corvin : elle l'in
formoit que les Hongrois ne pou
vant s'accorder sur le choix d'un sou
verain, s'en reposoient entiéremer
sur elle, & lui avoient solennelle
ment juré qu'ils reconnoîtroient por
leur roi le prince qu'elle choisiro
pour son époux. Sçachant que Maxi
milien étoit veuf, & n'ayant aucun
connoissance des engagements qu'
avoit pris avec l'héritiere de Bre
tagne, elle avoit cru que l'offr
d'une couronne feroit aisément di
paroître la disproportion d'âge ; ell
l'invitoit donc à se rendre auprè
d'elle, & à prendre possession d'u
trône sur lequel elle vouloit le place
Maximilien, dans sa réponse, ne fi
parler que la reconnoissance : il lâch
même assez imprudemment le mot d
mere, que Béatrix regarda comme l
plus sanglant outrage. Aussi-tôt ell
appelle Ladislas Jagellon, roi de Bo

ème, surnommé *la Vache*, à cause
e sa lenteur, le déclare son époux, & ANN. 1490.
fait reconnoître par les États de
ongrie. Cependant Maximilien pra-
quoit les mécontents, acquéroit des
rtisans jusque dans le conseil de
n ennemi, entr'autres Vitésius,
êque de Vesprin, ancien ministre
e Matthias, & l'homme le plus ac-
édité de la Hongrie. Lorsqu'il crut
l'il étoit temps d'agir, il s'avança
grandes journées jusqu'à Albe-
oyale, qu'il investit avant que La-
flas eût eu le temps d'y jeter du
cours. La prise de cette place im-
rtante, qui n'arrêta pas long-temps
roi des Romains, lui ouvroit le che-
in jusqu'à Bude, alors capitale de
Hongrie, mais mal fortifiée, &
i n'eût pu opposer une forte résis-
nce. Maximilien continua donc sa
arche; mais comme pour gagner
ffection des habitants, il défendoit
pillage à ses soldats, quoique d'ail-
urs il n'eût point de quoi les payer,
s troupes qui ne lui appartenoient
s, & sur lesquelles il n'exerçoit
u'une autorité précaire, se mutinè-
nt, & reprirent le chemin de l'Al-
magne. Maximilien fut réduit à les

ANN. 1490. ſuivre, & même à évacuer entiére-ment la Hongrie. C'eſt à quoi abou-tit une expédition qui l'avoit occup toute une année : il n'en retira d'au-tres avantages, qu'une promeſſe va-gue de ſuccéder à Ladiſlas Jagellon ſi celui-ci mouroit ſans enfans, & permiſſion, ou le futile droit de s'in-tituler dès lors, roi d'un pays qu n'avoit pu conquérir. Pendant temps il eſſuyoit des pertes réelles Bretagne & dans les Pays-Bas.

Suite des affaires de Bretagne. *Lobineau. Bacon, hiſt. Henri VII. Jaligni. Rapin Thoy-ras.*

Dès qu'on reçut en Bretagne nouvelle de la paix, les partiſans ſire d'Albret entrerent en fureu Quoiqu'ils ignoraſſent encore quell étoient les conditions du traité, ne doutoient point qu'ayant été dic par Maximilien, & approuvé par cour de France, il ne tendît à re verſer leurs eſpérances, & peut-êt à aſſurer leur perte. Ils repréſen rent à Henri VII, l'affront que avoient fait les deux puiſſances co tractantes, & la ducheſſe elle-mêm en ſtipulant, ſans daigner le conſ ter, l'expulſion des Anglois, de tou l'étendue de la Bretagne. Enfin agirent ſi fortement auprès des che de ces troupes auxiliaires, qu'ils l

étterminerent à se porter aux der- ANN. 1490.
ieres extrémités. La duchesse en-
oyoit à Guerrande un corps d'Alle-
ıands, qu'elle avoit reçu les années
récédentes de Maximilien. Les An-
lois allerent les attendre au passage,
s surprirent dans leur marche & les
illerent en pieces. Lescun, suivi
un autre corps d'Anglois & de Bre-
ons rebelles, alla former le siége de
Chese, qui appartenoit à la du-
ıesse, & où elle avoit logé une gar-
son de Flamands & de Picards.
struite de cet attentat, elle envoya
secours de la place un corps nom-
eux de troupes, & le prévôt des
aréchaux, avec ordre de traiter ceux
s rebelles qu'on pourroit prendre,
mme des malfaiteurs & des bri-
nds.

La duchesse avoit convoqué les
ats généraux de la province, dans
ville de Rhédon, pour leur faire
cepter le traité de Francfort, &
oit eu la complaisance d'envoyer
s sauf-conduits aux principaux chefs
s rebelles, afin qu'ils pussent s'y ren-
e en sûreté. Ils y vinrent en effet,
ais armés de cuirasses, & l'épée au
té, dans le dessein de poignarder

Ann. 1490. le chancelier, & de rompre l'assemblée. Ne pouvant ni perpétrer le crime, ni s'opposer efficacement à l'acceptation du traité, ils réussirent du moins à en empêcher l'exécution. Le Anglois, à l'instigation du marécha de Rieux, ne se continrent plus dan les quartiers qu'on leur avoit assignés ils ravagerent une partie de la Bretagne; & comme on ne sçavoit o se porteroit leur audace, la duchesl fut obligée d'envoyer contre eux un armée d'observation, sous les ordre du chancelier, de Jean de Louan & de Jacques Guibé. Le maréchal c Rieux, d'un autre côté, pour entr tenir l'ardeur de ses troupes, & l dédommager de la solde qu'il ne pou voit leur donner, se mit à faire d courses dans le Poitou & dans la To raine. Le roi n'étoit pas fâché int rieurement que le maréchal lui fou nît un si beau prétexte de ne poi évacuer la Bretagne : il envoya u ambassade solennelle à la duches pour lui demander réparation d hostilités exercées, au mépris du de nier traité, sur les terres de Franc & la sommer de satisfaire sans auc délai à l'article fondamental de

mên

nême traité, en renvoyant tous les Anglois dans leur isle. La position de a princesse étoit vraiment accablante. On la rendoit responsable de la conduite du maréchal de Rieux qui bravoit impunément ses ordres. On lui demandoit une réparation qu'elle n'étoit point en état d'accorder : elle n'avoit pas même la ressource d'abandonner le maréchal au juste ressentiment u roi, car c'eût été lui livrer en même-temps le reste de la Bretagne. Quant aux Anglois, elle eût bien desiré de s'en voir délivrée, si elle eût pu compter sur la droiture du Conseil e France. Mais avant que de les chasser, il eût fallu commencer par rembourser Henri de ses avances, & retirer les places de sûreté qu'elle avoit été forcée de lui céder. Dénuée de troupes & d'argent, comment eût-elle pu remplir ces conditions préliminaires? D'ailleurs, à quel danger ne se seroit-elle pas exposée en mécontentant Henri & la nation angloise? Car si la France agissoit de mauvaise foi, si ses premiers sujets persistoient dans leur révolte, à qui s'adresseroit-elle pour obtenir des secours? Maximilien étoit à l'extrémité

ANN. 1490.

ANN. 1490. de l'Europe, & ce prince abandonné à lui-même ne pouvoit balancer la puissance Françoise. Loin donc d'en venir à une rupture ouverte avec l'Angleterre, elle ne songea qu'à regagner la confiance de Henri : elle lui demanda de nouveaux renforts ; & pour l'intéresser davantage à sa défense elle promettoit toujours de ne se point marier sans son consentement. Elle le trompoit très-certainement ; car ou elle étoit déjà mariée, ou elle n'attendoit plus qu'une occasion pour célébrer furtivement ses noces. La bonté avec laquelle ses ambassadeurs furent reçus, lui inspira plus de confiance ce fut dans cette occasion, ou fort peu de temps après, qu'elle lui fit une entiere confidence de son secret. On est bien fondé à former cette conjecture, d'après le changement subit qu'on apperçoit dans la conduite du roi d'Angleterre. Autant jusqu'alors il avoit montré de partialité pour le sire d'Albret, autant depuis ce moment il montra d'empressement & de chaleur à servir le roi des Romains & à regagner son amitié. Son premier soin fut de réconcilier le maréchal de Rieux avec la princesse. Henri avoit l

droit de prescrire les conditions de ce raccommodement, puisque les deux parties étoient en quelque sorte à sa discrétion : il n'employa que les offices d'ami commun, & laissa au maréchal une pleine liberté de traiter comme il le jugeroit à propos. La duchesse offroit de tout pardonner ; mais les termes de *grace* & de *pardon* offensoient l'ame hautaine du maréchal. Il fallut que, dans les lettres qu'elle lui fit expédier, elle approuvât sans aucune restriction, la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors ; qu'elle fît l'éloge de sa fidélité ; qu'elle attribuât à la bravoure & à la prudence qu'il avoit montrées dans toutes les occasions la conservation du reste de la Bretagne ; qu'elle reconnût que l'argent & les pierreries qu'il avoit tirés du trésor public, avoient été employés à la défense de la patrie, & qu'enfin elle lui assignât cent mille écus de dédommagement, & douze mille livres de pension. ANN. 1490.

Après avoir rendu ce service essentiel à la princesse, Henri se hâta d'envoyer une ambassade au roi des Romains, qui étoit alors occupé à recouvrer l'Autriche. Le monarque An-

glois l'informoit des contraventions
ANN. 1490. que la France faisoit journellement au
traité de Francfort, & il l'exhortoit à
revenir au plutôt dans les Pays-Bas,
pour concerter avec lui les moyens de
sauver la Bretagne. Maximilien
qu'une ambition déréglée entraînoi
d'un autre côté, se contenta d'envoye
en Angleterre des ministres plénipo-
tentiaires, qui conclurent avec le
ministres de Henri un traité de ga-
rantie pour la Bretagne, & une li-
gue offensive & défensive contre l
France. Le monarque Anglois ne s
contenta pas de cette premiere dé-
marche: désirant de s'assurer de plu
en plus le remboursement de se
avances, & d'effacer de l'esprit d
roi des Romains jusqu'aux moindre
traces de leur ancienne division,
lui adressa jusqu'en Hongrie de nou
veaux ambassadeurs chargés de l
présenter, & à l'archiduc Philipp
son fils, l'ordre de la jarretiere
& de lui demander celui de la toiso
d'or. Enfin pour inspirer plus de te
reur à la France, il conclut avec le
rois de Castille & d'Aragon un nou
veau traité de ligue offensive & de
fensive, par lequel les parties con
tractantes s'engageoient à déclarer c

concert la guerre au roi de France, & à ne point poser les armes, que celui-ci n'eût restitué à Ferdinand les comtés de Roussillon & de Cerdagne, & à Henri les provinces de Guienne & de Normandie. Henri ne manquoit pas de publier tous ces traités, tant pour intimider le Conseil de France, que pour se faire accorder de nouveaux subsides par le parlement d'Angleterre. Il est au moins fort douteux qu'il ait réussi dans le premier objet. La France savoit que Maximilien s'étoit engagé dans une entreprise dont le succès étoit incertain, & elle projetoit de lui susciter à son retour des affaires domestiques qui le retiendroient long-temps. On n'ignoroit pas que Ferdinand & Isabelle n'avoient point encore achevé la conquête du royaume de Grenade, & il n'y avoit aucune apparence qu'ils s'impliquassent dans une nouvelle guerre, avant que d'avoir terminé celle qui les occupoit: d'ailleurs on avoit un moyen infaillible de leur faire tomber les armes des mains quand on le jugeroit à propos, en offrant de leur céder les comtés de Roussillon & de Cerdagne, pays ANN. 1490.

Ann. 1490. beaucoup moins importants, à tous égards, que le duché de Bretagne. Il ne restoit plus que Henri VII, qui, seul contre la France, ne pouvoit paroître un ennemi bien redoutable, & qui d'ailleurs n'avoit point encore fait de grands préparatifs. Ce ne fut donc pas la crainte qu'inspiroit cette confédération qui obligea le conseil de France à suspendre toute hostilité, & à changer de plan; mais la nouvelle que l'on reçut alors du mariage de la princesse. Avec quelque mystere qu'il eût été célébré, quelques précautions qu'elle eût prises pour en dérober la connoissance, même à ses plus fideles serviteurs, il étoit impossible qu'il échappât longtemps aux regards curieux & pénétrants de Dunois & du prince d'Orange : ils en donnerent avis à la cour. Madame comprit enfin que, malgré tous les soins qu'elle s'étoit donnés jusqu'à ce jour, la Bretagne étoit sur le point de lui échapper. Elle assembla le conseil, où furent admis les plus célebres jurisconsultes qu'eût alors la France. On délibéra sur la validité du mariage de la princesse avec Maximilien ; & après quelques débats, on

ANN. 1490.

conclut que la princeſſe étant mineure, n'avoit pu contracter d'engagement valide, ſans l'aveu de ſes parents; qu'étant princeſſe du ſang, elle avoit eu beſoin de l'agrément du roi; enfin qu'étant vaſſale de la couronne, elle n'avoit pu diſpoſer de ſon fief ſans l'agrément de ſon ſeigneur: que la cérémonie Allemande, imaginée pour tenir lieu de la conſommation du mariage, n'étoit qu'une farce indécente, inconnue à l'Egliſe & à l'Etat, & qu'ainſi le prétendu mariage étoit abſolument nul, & quant au contrat civil, & quant au ſacrement. Cette déciſion raſſuroit ſur le paſſé: il ne s'agiſſoit plus que de ſçavoir comment on s'y prendroit pour empêcher que la princeſſe ne conſommât véritablement un mariage de ſon choix. On connoiſſoit ſon opiniâtreté, & depuis la plus tendre enfance elle avoit aſſez montré qu'elle étoit maîtreſſe abſolue de ſes volontés. S'emparer à main armée du reſte de la Bretagne, ce n'étoit point remédier au mal qu'on redoutoit: cet acte de violence aliéneroit pour jamais le cœur des nouveaux ſujets qu'on vouloit acquérir, & la princeſſe qui avoit tou-

jours un chemin ouvert pour paſſer en Angleterre, iroit rejoindre ſon époux, & armeroit l'Europe entiere; alors on ſeroit forcé de reprendre la voie de la négociation, & l'on n'en ſeroit peut-être pas quitte pour ſe déſiſter d'une conquête mal aſſurée. Il n'y avoit qu'un moyen de prévenir tant de malheurs, c'étoit de s'aſſurer des ſuffrages des principaux ſeigneurs Bretons, & d'amener la jeune ducheſſe, moitié par perſuaſion, moitié par force, à renoncer à ſon premier engagement, & à accepter un autre époux qui ne fût point inférieur au premier; qui réunît les vœux de la province, & qui en aſſurât la tranquillité. Le ſeul qui poſſédât tous ces avantages, étoit le roi Charles VIII. Il avoit fiancé dans ſon enfance, la princeſſe Marguerite, fille de Maximilien, laquelle depuis ce temps réſidoit en France, & portoit indifféremment le titre de dauphine & de reine. Avec l'appui du ſaint ſiége, que l'on avoit eu ſoin de ſe ménager, il ne paroiſſoit pas difficile de rompre ce premier engagement, & d'avoir les diſpenſes néceſſaires pour contracter validement le ſecond. On s'en

ANN. 1490.

ANN. 1490.

tint donc à ce nouveau plan, qu'on ne manqua pas de communiquer au comte de Dunois & au prince d'O-range, afin que de leur côté ils agiſ-ſent en conſéquence.

Anne de Bretagne, apprenant que outes les puiſſances voiſines promet-oient d'armer pour ſa querelle, en-voyoit de fréquentes ambaſſades au oi pour le ſupplier de vouloir bien e conformer au traité de Francfort, royant gagner beaucoup ſi elle don-ıoit le temps à ſes alliés de venir la léfendre. Le roi qui, juſqu'alors, voit toujours trouvé des prétextes our éluder les demandes de la du-heſſe, lui promit enfin une pleine atisfaction. Après avoir laiſſé de for-es garniſons dans les quatre places u'il s'étoit réſervées par le traité e Francfort, il fit évacuer toutes es autres, & donna ordre que ſes roupes ſe retiraſſent en Normandie. ui-même, pour inſpirer plus de ſé-urité à la ducheſſe & au roi d'An-leterre, s'éloigna de la Bretagne & lla viſiter le Dauphiné. Avant ſon épart il indiqua l'ouverture des con-érence entre les miniſtres du roi des Romains & les ſiens, dans la ville de

ANN. 1490.

Tournai, pour diſcuter les affaire qui devoient être terminées lors de leur entrevue. Il reprocha à la duchesse de n'avoir point encore pri ſoin, comme elle l'auroit dû, de nommer des commiſſaires, & d'envoye ſes titres à Avignon. Anne, confondue d'un procédé qu'elle n'attendoi pas, s'excuſa ſur les embarras où ell s'étoit trouvée, promit de réparer ſ faute, & ſupplia le roi de vouloi bien lui accorder des ſaufs-conduits afin que les commiſſaires qu'elle devoit nommer, puſſent ſe rendre e ſûreté dans la ville de Tournai o alloient ſe tenir les conférences. Charles en fit expédier un pour deux cer quarante perſonnes, nombre beaucoup plus conſidérable que celui qu la ducheſſe avoit deſſein d'envoyer c'eſt qu'on n'étoit pas fâché de lui donner la facilité d'éloigner de la Bretagne les perſonnes en qui elle avoit l plus de confiance, dans le temps o l'on ſe diſpoſoit à frapper les grand coups. Les députés de Bretagne ſ rendirent à Tournai, où ils ne purent entrer : les magiſtrats s'excuſar ſur ce qu'ils n'avoient encore reçu cet égard aucun ordre de la cour, pro

ıirent d'envoyer un courier au roi, : prierent ces députés d'attendre la ;ponſe dans quelqu'une des villes ɔiſines.

En ſe réconciliant avec ſa pupille, : maréchal de Rieux n'avoit pu ni ımener le ſire d'Albret, à qui l'on 'offroit aucune ſatisfaction, ni le ;poſſéder de la ville de Nantes où s'étoit rendu le plus fort. On ſen-ɔit à la cour de Bretagne combien étoit dangereux de laiſſer plus long-mps une place de cette importance ıtre les mains d'un homme qu'on ne ɔuvoit plus regarder que comme un ıplacable ennemi. Ainſi quelque ınger qu'il y eût d'un autre côté à livrer aux Anglois qui, peut-être, :roient tentés de la garder; comme ı n'appercevoit point d'autre moyen empêcher que tôt ou tard elle ne ɔmbât au pouvoir du roi, on ſup-ia Henri d'y envoyer ſecrétement ıe flotte, laquelle remontant la oire, viendroit inveſtir la place ʀant qu'Albret la livrât aux Fran-ɔis. Le projet paroiſſoit infaillible; ıais Albret en prévint l'exécution. ı quelque choſe pouvoit excuſer une :ahiſon, ce ſeroit ſans doute l'af-

ANN. 1491.

La ville de Nantes eſt livrée au roi par le ſire d'Albret.

Ambaſſade en Angleterre.

Lobineau. hiſt. de Br. Rapin Thoyras, hiſtoire d'Angl. Bacon. hiſtoir. Henr. 7. Godefroi, recueil de pieces.

ANN. 1491.

freuſe ſituation où ce ſeigneur ſe trou
voit alors réduit. Appellé en Breta
gne comme un libérateur, & ave
l'aſſurance d'en être bientôt déclar
ſouverain, il n'avoit pas balancé
ſacrifier à cette flatteuſe eſpérance l
crédit dont il jouiſſoit à la cour, ur
fortune immenſe, un rang diſtingu
Proſcrit en France, rebuté en Bre
tagne, dépouillé de ſon patrimoine
accablé de dettes, délaiſſé par le ma
réchal de Rieux & le roi d'Anglete
re, près de ſe voir chaſſé avec opprob
de ſon dernier aſyle; il avoit de pl
la douleur d'entraîner dans ſa rui
ſes enfants, & preſque tous ſes ami
Alarmé d'une perſpective ſi effraya
te, & certain d'obtenir de la Fran
tout ce qu'il demanderoit, tant qu
pourroit diſpoſer de la ville de Na
tes, il ſe hâta de députer au roi, pr
mettant de lui livrer cette clef de
Bretagne, s'il plaiſoit à ſa majeſté
ſouſcrire à des conditions contenu
dans un écrit qu'il lui fit préſente
Quelque dures que fuſſent la plupa
de ces conditions, le roi les accor
toutes, ſe réſervant ſans doute
droit de les faire examiner dans ſo
conſeil, & de corriger celles q

blesseroient l'équité, ou qui ne pourroient se concilier avec les intérêts de sa couronne. Tandis qu'on prenoit les mesures les plus secretes pour assurer la réussite de cette entreprise, on envoyoit à Londres, en qualité d'ambassadeurs & de ministres plénipotentiaires, François de Luxembourg, vicomte de Martigues, Charles de Marigni, & Robert Gaguin, général des Mathurins. Plus les affaires du roi prospéroient, plus on leur recommanda de prendre un ton affectueux & soumis. Après qu'ils eurent été admis dans le conseil du roi d'Angleterre, Gaguin, qui passoit pour un des hommes les plus éloquents de son siecle, parla ainsi : « Messieurs, le roi notre maître, le » plus puissant monarque qui, depuis » Charlemagne, ait tenu le sceptre » des François, ne croit point déro- » ger à sa dignité en recherchant l'al- » liance du roi d'Angleterre, & en » lui demandant la paix : c'est pour » obtenir l'une & l'autre qu'il nous a » envoyés ici avec de pleins pouvoirs. » Trop grand pour être arrêté par une » vaine étiquette lorsqu'il s'agit de » regagner un ancien ami, ce géné-

ANN. 1491.

ANN. 1491.

» reux prince voit toujours, dans le
» roi d'Angleterre, ce comte de Ri-
» chemont qu'il posséda quelque
» temps à sa cour, qu'il aima ten-
» drement, & qui de son côté lui jura
» une éternelle amitié. Non, il ne se
» persuadera jamais que le change-
» ment arrivé dans la fortune de son
» ami, ait pu rompre de si doux
» nœuds. S'il est survenu entre leurs
» sujets quelques différends, si même
» il y a eu de part & d'autre du sang
» répandu, Charles connoît les de-
» voirs des souverains, & n'a aucun
» reproche à faire à Henri : car de
» même qu'en qualité de roi de Fran-
» ce, il n'a pu se dispenser de por-
» ter ses armes en Bretagne & en
» Flandre, soit pour dompter des
» princes rebelles, soit pour proté-
» ger un peuple injustement opprimé ;
» il sçait bien que de son côté le roi
» d'Angleterre n'a pu résister au vœu
» unanime de ses sujets, ni refuser
» du secours à ses alliés. Mais dans
» ce conflit d'intérêts, & jusque dans
» le tumulte des armes, la sainte ami-
» tié a toujours conservé ses droits ;
» Charles, quoique victorieux, n'a
» point cessé de réclamer la média-

ANN. 1491.

» tion du roi d'Angleterre, & Henri
» forcé par ſon rang de faire violence
» à ſes affections particulieres, s'eſt
» toujours contenu dans les bornes
» d'une guerre purement défenſive.
» Aujourd'hui que la paix eſt heureu-
» ſement rétablie, qu'on ne ſonge
» plus qu'à exécuter de bonne foi tou-
» tes les conditions du traité de Franc-
» fort, quelle fatalité pourroit trou-
» bler déſormais la bonne intelli-
» gence entre deux monarques faits
» pour s'eſtimer mutuellement, &
» rompre des liens que la guerre a
» reſpectés ? Notre roi, nous oſons
» en répondre, n'aſpire qu'à les reſ-
» ſerrer de plus en plus ; & comme
» une confiance ſans réſerve eſt le
» gage de la véritable amitié, il veut
» ouvrir ſon cœur au roi d'Angleterre,
» lui communiquer ſes projets, &
» juſqu'à ſes plus ſecretes penſées.
» Ecoutez donc des projets, qui peut-
» être, vous ſurprendront, mais aux-
» quels ſans doute vous applaudirez.
» Le Royaume de Naples, vous le
» ſçavez, eſt devenu la proie d'une
» branche batarde de la maiſon d'A-
» ragon. Notre roi, comme héritier
» des ducs d'Anjou, a des droits in-

ANN. 1491. » conteſtables ſur ce beau pays, il croit » que ſon honneur eſt intéreſſé à les » faire valoir; mais il porte plus loin » ſes penſées. La conquête de Naples, quelque glorieuſe qu'elle ſoit » en elle-même, ne remplit point ſes » vues; il ne la regarde que comme » un marchepied pour s'élever à une » plus haute entrepriſe : à l'exemple » de ſes glorieux prédéceſſeurs, il » brûle de conſacrer ſes armes à la » défenſe de notre ſainte religion; » il ſe propoſe d'ébranler dans ſes » fondements l'empire, trop redouté, » des Turcs. Jamais peut-être un ſi » noble projet n'avoit été conçu ſous » des auſpices plus favorables. Une » guerre inteſtine a long-temps déchiré cet empire : Zizim, l'un des fils » de Mahomet, eſt venu chercher » un aſyle chez les chrétiens: Bajazet, » ſon frere, eſt un prince lâche, & » une eſpece de moine, uniquement » occupé de la lecture de l'Alcoran : » quelle réſiſtance oppoſera-t-il à un » jeune héros avide de gloire; à une » armée compoſée de l'élite de toute » la nobleſſe Françoiſe, & conduite » par les plus habiles généraux? Flatté » d'une ſi brillante perſpective, notre

glorieux monarque ne désire rien avec tant d'ardeur, qu'une paix stable avec ses voisins, sur-tout avec le roi d'Angleterre dont il ambitionne l'alliance, & qu'il voudroit même pouvoir associer à ses projets. ANN. 1491.

„ Telles sont, Messieurs, les affaires dont nous avons été chargés de vous entretenir : au reste, le roi notre maître nous a encore chargés de découvrir, si l'occasion s'en présentoit, ce que pensoit le roi d'Angleterre sur le prétendu mariage de la princesse de Bretagne avec Maximilien. Personne de vous n'ignore que la princesse est vassale de la couronne de France, qu'elle est mineure, & que par les loix elle n'a pu disposer de son fief, ni de sa personne, sans l'aveu & le consentement du roi son parent & son suzerain : ainsi on ne présume pas qu'un monarque aussi équitable & aussi integre que le roi d'Angleterre, s'offense qu'on prenne des mesures pour casser un acte abusif, & pour donner à la princesse un autre époux ».

Henri n'avoit point voulu assister cette conférence : croyant peut-être

ANN. 1491. ſe rendre plus redoutable aux Fran-çois en ne ſe montrant point, il ne traitoit plus avec eux que par l'entre-miſe de ſon Conſeil. Inſtruit de l'ob-jet de la négociation, il dicta lui-même à Morton, ſon chancelier, une réponſe ſeche & mortifiante. « Le » roi, mon maître, dit Morton, » n'a point oublié les liens qui l'uni-» rent autrefois au roi de France : si » cette amitié ſubſiſte encore, il est » aſſez inutile d'en diſcourir : ſi elle » eſt rompue, c'eſt par des effets & » non par des paroles qu'on peut en-» core la renouer.

» On ne peut qu'applaudir aux ta-» lents de l'orateur François ; mais » peut-être auroit-il mieux fait de re-» trancher de ſon diſcours tout ce qui » regarde la Bretagne. Votre roi vou-» droit-il donc ſe faire un trophée » de ſes artifices, ou prétend-il que » le roi d'Angleterre lui doit beau-» coup de reconnoiſſance pour l'avoir » fait ſervir d'inſtrument à la ruine » de ſon allié ? Quant au mariage » en queſtion, le roi mon maître pour-» roit ne s'en pas mêler, ſi les loix & » non les armes devoient en déci-» der.

» Par rapport à l'affaire de Naples, & au projet d'une guerre contre les infideles, le roi, mon maître, ne peut qu'applaudir à de si grolieux desseins, il souhaite au roi, *son bon frere*, les plus heureux succès : mais il m'a expressément chargé de vous faire une observation. Si vous êtes persuadés, comme vous l'avez avancé, que le roi de France ne peut sans manquer à ce qu'il se doit à lui-même, & sans faire tort à sa réputation, se dispenser de revendiquer les droits qu'il peut avoir sur le royaume de Naples, pensez-vous que le roi d'Angleterre puisse, sans manquer à ce qu'il se doit à lui-même, & sans faire tort à sa réputation, oublier les droits incontestables qu'il a de son côté sur la Normandie, la Guienne, l'Anjou, & même sur la France entiere ? Si donc vous croyez que votre maître soit disposé à restituer un bien qui ne lui appartient pas, ou du moins à payer à l'Angleterre un tribut en forme de dédommagement, nous entrerons en traité avec vous ; sinon vous pouvez partir ».

Luxembourg & Marigni, transpor-

ANN. 1491.

ANN. 1491. tés de colere, se leverent de leurs siè
ges, & jetant sur le chancelier u
regard d'indignation : « Un roi d
» France, dirent-ils, peut recherch
» l'amitié de ses voisins, mais il r
» de leurs menaces : il porte une ép
» assez forte pour assurer sa couronn
» Il suffit, dit Morton, on n'atte
» doit pas de vous une autre répons
» le roi d'Angleterre enverra au pr
» mier jour des ambassadeurs en Fra
» ce, pour déclarer plus au long s
» intentions ».

Comme on se disposoit à sortir
un des conseillers du roi d'Angleter
demanda aux ambassadeurs, « si
» roi de France seroit content qu'c
» le laissât le maître de choisir
» époux à la duchesse de Bretagne,
» condition qu'il s'excluroit lui-m
» me du nombre des prétendants »
» Personne n'ignore, répondirent l
» ambassadeurs, les engagements q
» le roi a contractés avec la princes
» de Flandre, & la question qu'c
» nous propose est si singuliere, qu'c
» ne doit pas être surpris que nos in
» tructions gardent le silence sur c
» objet ».

Les ambassadeurs, à leur retour

ANN. 1491.

ɔrirent la reddition de la ville de
:ntes. Albret, fidele à ſes nouveaux
gagements, y introduiſit les Fran-
ıs, & la remit entre les mains du
c de Bourbon, après avoir eu la
:caution d'emporter les pierreries,
tous les meubles précieux qui ſe
uvoient encore dans le château. Le
lui-même s'y étant rendu quel-
es jours après, reçut le ferment de
élité de ſes nouveaux ſujets, &
ɔmit de les traiter avec douceur.

Une perte de cette nature jeta la
nſternation à la cour de Bretagne.
comte de Dunois & le prince
Orange, qui, pour conſerver leur
:dit, feignoient une déſolation plus
re que ceux qui laiſſoient agir la
ture, profiterent habilement de
tte conjoncture pour ſonder le ma-
:hal de Rieux & la comteſſe de La-
l, les deux perſonnes les plus ac-
:ditées dans la province. Le ma-
ıge ſecret de la princeſſe avec Maxi-
ilien, l'oppoſition qu'y formoit la
ance, faiſoient le ſujet de tous les
ıtretiens particuliers. Dunois, qui
:toit parfaitement réconcilié avec le
aréchal, & qui ſçavoit combien,
ı milieu même de ſes écarts, ce

ANN. 1491. guerrier aimoit sa patrie, s'étendi sur les maux que ce mariage présageoit à la Bretagne, il cita l'exempl des Pays-Bas : depuis plusieurs année cette fertile contrée étoit ravagée impunément par les François qui y pénétroient de toutes parts, & par le Allemands eux-mêmes qui songeoien beaucoup plus à la piller qu'à la défendre. Si ces vastes provinces, for tes par elles-mêmes, & voisines d l'Allemagne, d'où elles pouvoient chaque instant tirer des secours étoient devenues la contrée la pl malheureuse de l'Europe ; à quoi de voit s'attendre la Bretagne envelop pée de tous côtés par la France, sans aucune communication avec l reste des Etats de la maison d'Au triche ? Quel fond d'ailleurs pouvoit on faire sur un souverain aussi incor séquent ou aussi lâche que Maxim lien ? Si, lorsqu'appellé par le derni duc qui le désignoit pour son succe seur, & par une princesse qui le non moit son époux, il n'avoit pas eu l courage d'affronter quelques dangers & de paroître lui-même en Bretagne devoit-on supposer qu'il montrero plus d'ardeur lorsque des intérêt

oins vifs, & le malheur ſeul du peu-
e parleroient à ſon cœur? En ſup-
ſant même qu'il osât enfin ſe ren-
e en Bretagne, la province gagne-
it-elle beaucoup à le poſſéder? Ne
verroit elle pas livrée à une troupe
Allemands avides qui compoſoient
n cortege, & auxquels il ne man-
eroit pas de diſtribuer tous les em-
ois civils & militaires? Auroit-il
générosité de pardonner ſincére-
ent à ceux des ſeigneurs Bretons qui
oient long-temps favoriſé la France
le ſire d'Albret? N'écouteroit-il,
ns la diſtribution des graces, que
ſervices & le mérite perſonnel?
inois jugeant que ces paroles avoient
t une impreſſion profonde ſur l'eſ-
t du maréchal, ajouta qu'il ne
yoit qu'un remede à tous les maux
nt la province étoit menacée; que
remede n'étoit peut-être pas auſſi
ficile qu'il le paroiſſoit au premier
up d'œil, & qu'après tout on ne
ſardoit rien à en faire l'eſſai; qu'il
nſiſtoit à intéreſſer le roi lui-même
a conſervation de la province, en
faiſant épouſer la princeſſe: il fit
ſerver que ce prince ne paroiſſoit
s fort attaché à la fille de Maximi-

lien ; que faiſant réflexion qu'il n
Ann. 1491. pouvoit ſe donner des droits ſolid
ſur la Bretagne que par cette voie ,
ſeroit vraiſemblablement fort encli
à la ſuivre : c'eſt vous ſeul , dit-il , e
s'adreſſant au maréchal , que ce ſo
regarde : tuteur de la princeſſe , d
poſitaire de toute l'autorité , le pa
que vous prendrez , les Bretons le ſu
vront ſans murmurer ; & s'il reſt
encore quelque reſſentiment cont
vous à la cour de France , ce ſervi
ſignalé effacera tout. Le maréchal r
mercia Dunois , & ſaiſit avideme
cette ouverture. On eut moins
peine encore à gagner la comteſſe
Laval : comme la plupart de ſes po
ſeſſions étoient en France , & hors d
limites de la Bretagne , elle avoit
puiſſant intérêt à ne pas ſe brouill
avec ſon ſouverain. Ils convinre
avec Dunois que , pour être plus à p
tée de ſervir utilement la France ,
conſervant leur crédit auprès de
ducheſſe & du roi d'Angleterre ,
continueroient à ſe montrer fort a
més contre la cour : ils pouſſere
ſi loin la diſſimulation , qu'ils e
voyerent demander à Henri des paſſ
ports pour ſe retirer en Angleter
lorſq

lorsque la Bretagne ne pourroit plus être défendue.

ANN. 1491.

Pour prix des services qu'il rendoit à la France, Dunois demanda l'élargissement du duc d'Orléans. Il représenta que cette grace contribueroit merveilleusement au succès de la négociation dont il étoit chargé, parce que la duchesse persuadée que le prince ne s'étoit exposé au péril que pour la servir, apprendroit avec transport la nouvelle de sa liberté. Quelque couleur qu'il pût donner à sa demande, il ne fut point écouté. Madame sçavoit que le duc étoit son ennemi, & elle ignoroit qu'il eût l'ame assez grande pour pardonner. Le fidele Dunois ne se rebuta point : il engagea Jeanne de France, épouse infortunée du duc d'Orléans, à faire usage du crédit qu'elle avoit sur l'esprit de sa sœur & de son frere, pour obtenir la liberté de son mari. Jeanne oublia dans ce moment tous les sujets de plainte qu'elle pouvoit avoir reçus d'un prince volage, & qui ne lui avoit jamais témoigné que du mépris. Rebutée par sa sœur, elle se couvrit d'habits de deuil, & les cheveux épars, elle embrassa les genoux

Le duc d'Orléans sort de prison.

Godefroi, recueil sur Charles VIII.

de ſon frere, & plaida ſi éloquem-
ANN. 1491. ment la cauſe de ſon mari, que le ro
la ſerrant entre ſes bras, & ne pou-
vant lui-même retenir ſes larmes, lu
dit avec émotion : *Conſolez-vous, m*
ſœur, vous obtiendrez ce que vous ſouhai
tez ſi ardemment ; faſſe le ciel que vou
n'ayez jamais lieu de vous en repentir.

Malgré cette promeſſe l'élargiſſe
ment du duc ſouffroit encore de gran
des difficultés. Le roi qui, juſqu'alor
n'avoit fait aucun uſage de ſon auto
rité, ne pouvoit ſe réſoudre à donne
une pareille mortification à ſa gouve
nante, à ſa ſœur. Deux jeunes ſe
gneurs en qui il plaçoit ſa confiance
Miolans & Coſſé, l'un chambellan
l'autre grand-pannetier, l'encouragè
rent à ſortir enfin d'une honteuſe tu
telle, & à montrer à la France qu'el
avoit un roi. Il feignit une partie d
chaſſe pour ſe dérober aux regards d
ſes ſurveillants, alla coucher à Mon
richard, & s'avança juſqu'au pont d
Barangon, d'où il dépêcha d'Aubign
avec ordre de ſe faire ouvrir les pr
ſons & de lui amener le duc d'O
léans. L'entrevue fut touchante. L
roi, dès ſes plus tendres années, avo
témoigné une prédilection déclar

ur le duc ; celui-ci, dans le temps ème où emporté par l'ambition, & traîné par de perfides conseils, il nbloit avoir conjuré la perte de sa trie, n'avoit jamais cessé d'aimer roi. Content de ne devoir son élargement qu'à l'amitié, dès qu'il apçut son souverain, il descendit omptement de cheval, & alla se préiter à ses pieds sans avoir la force prononcer une parole. Charles le ra plusieurs fois entre ses bras, le a d'oublier le passé, & ne voulant se séparer de lui, il lui fit dresser lit dans sa chambre.

Ann. 1491.

A cette nouvelle, Madame com: que son autorité alloit expirer; soupçonna qu'on l'avoit noircie is l'esprit de son frere, & que peutelle n'en seroit pas quitte pour la te de son crédit. Elle se hâta donc lui écrire une lettre tendre & soue, où, lui rappellant les soins elle avoit eus de son enfance, elle suplioit de ne point ajouter foi faux rapports, & de permettre elle lui rendît compte de son administration. Charles, dans sa réponse, rcha à calmer l'esprit de sa sœur ; l'assura de la continuation de son

amitié ; il lui dit qu'on ne lui avo
Ann. 1491. fait aucuns rapports qui puſſent pré
judicier à ſon honneur, qu'il ne pré
ſumoit pas même que perſonne fû
aſſez oſé pour l'entreprendre : *Car*
quelque façon que ce ſoit, ajouta-t-il
je n'y voudrois ajouter foi. Vous diſa
à dieu ma bonne ſœur, ma mie, q
vous ait en ſa garde. Le roi avoit exi
du duc d'Orléans qu'il ſe réconcili
avec le duc de Bourbon : celui-ci
ſon côté n'avoit rien de mieux à fair
dans les conjonctures préſentes, q
de faire oublier au duc d'Orléans
force de bienfaits, les procédés tr
violents de Madame. Des amis con
muns leur ménagerent une entrev
Non-ſeulement ils promirent d'o
blier de part & d'autre le paſſé, m
jurerent ſur les ſaints Evangiles de s'
mer, de ſe protéger, de ſe défenc
mutuellement à l'avenir, & d'u
leurs forces pour le maintien de l'a
torité royale & le ſoulagement
peuple ; ils aſſocierent à cette lig
le comte de Dunois, le maréchal
Baudricourt, les évêques d'Albi
de Montauban du nom d'Amboi
les ſeigneurs de Miolans, de Liſ
du Bouchage & Gonnaut ; prom

nt de les avancer de tout leur pou-
oir, & de s'oppoſer à leur diſgrace ;
*ulant être réputés traîtres & déloyaux
ils contrevenoient jamais à aucun des
ticles de cet engagement.* Le duc d'Or-
ans ne tarda pas à recueillir les
uits de cette réconciliation. On lui
nféra le gouvernement de Norman-
e, & on l'envoya dans cette pro-
nce pour prendre toutes les meſures
ie la prudence lui ſuggéreroit con-
e une invaſion ſubite dont on étoit
enacé de la part des Anglois.

Précautions que l'on prend à la cour de France contre le roi des Romains.

Charles d'Egmond rétabli dans le duché de Gueldre.

Pontan. Gel-ric.
Heuter. rer. Belgic.
Fiſen, hiſt. Leod.
Haræus. ann. Brabant.
D. Calmet, hiſt. de Lorr.

Henri VII aſſembloit ſon parle-
ent, demandoit de nouveaux ſub-
les, levoit des troupes & envoyoit
s ambaſſadeurs à preſque toutes les
iiſſances de l'Europe. Il vouloit en
npoſer par cet appareil, & s'enri-
ir par de nouveaux ſubſides ; car au
nd il n'avoit aucune envie de ſe
eſurer avec la France, ni même
envoyer des ſecours bien conſidé-
bles en Bretagne. Depuis la priſe de
antes, il ne douta point que la Bre-
gne ne fût perdue pour l'Angleterre ;
incertain s'il retireroit jamais les
ances qu'il avoit déjà faites, il n'a-
it pas envie d'en hazarder de nou-
lles. Quoique l'on prît en France

ANN. 1491. des précautions contre l'effet de c
menaces, on n'en étoit pas fort ala
mé : Maximilien causoit des inqui
tudes plus réelles. On ne pouvoit
flatter qu'il dévorât en silence le do
ble affront qu'on lui préparoit.

Ce prince revenoit de Hongri
lorsqu'il reçut une ambassade d'An
de Bretagne, qui l'instruisoit de
pertes de Nantes, du danger où e
étoit exposée à Rennes, & qui le co
juroit de ne pas perdre un instant
vouloit empêcher qu'une princesse q
devoit lui être chere, ne tombât
pouvoir des François. Maximilie
honteux de sa négligence, va trou
l'empereur son pere, & le prie d'i
diquer au plutôt une diete des prin
de l'Empire. Elle se tint à Nurembe
Quoique le zele des députés comme
çât à se refroidir, ils accordere
encore au roi des Romains une
mée de douze mille lansquenets. Il
manquoit plus que d'argent. Dans
pressant besoin, il s'adressa enc
une fois à l'empereur son pere. *M*
fils, lui répondit l'avare Frédéri
vous avez épousé, sans rien débours
une princesse beaucoup plus riche q
celle que vous recherchez ; il ne faut p

cheter si cher une seconde femme : pre-
nez patience , Dieu & votre bon ange ANN. 1491.
vous aideront. Maximilien forcé de se
ontenter de cette froide exhortation,
'avoit de ressource que du côté des
'ays-Bas. Par le traité de Francfort,
es villes de Gand , de Bruges &
'Ypres , s'étoient soumises à lui payer
ne amende considérable ; il auroit
u la doubler en soumettant à la mê-
ne punition les villes du Brabant &
u Hainaut qui avoient eu part à la
évolte. Sa trop longue absence avoit
uiné toutes les espérances qu'il avoit
ormées de ce côté. Albert de Saxe ,
Nassau & Chimai , ses lieutenants-
énéraux , plus attentifs à leur fortune
articuliere , qu'aux intérêts de leur
naître , avoient chicané les villes
ur la forme de leur soumission , &
ontinuoient de les vexer par mille
etites injustices de détail. L'infa-
igable Desquerdes , & Philippe de
Cleves , qui sçavoient que l'intention
le Madame , en concluant le traité
le Francfort , n'avoit été que de don-
ner le change au roi des Romains ,
nettoient à profit toutes les fautes des
généraux ennemis , & aigrissoient sour-
lement les esprits. Un réglement sage

ANN. 1491. en lui-même, mais trop précipité, acheva de soulever la Flandre. Pendant la derniere guerre on avoit excessivement haussé le prix des monnoies dans les Pays-Bas, ce qui ruinoit le commerce de ces provinces avec l'étranger. A la paix on se hâta de remédier à ce désordre, & on fixa un terme très-court, après lequel toutes les monnoies seroient réduites au tiers de leur valeur courante. On vit alors ce qu'on n'avoit jamais vu, les débiteurs assiéger les portes de leurs créanciers, & ceux-ci s'évader ou se tenir cachés pour n'être pas forcés de recevoir l'argent qu'on leur apportoit. Au milieu de cette fermentation générale, l'ardent Coppenole parut sur la place de Gand & se déchaîna, avec sa véhémence ordinaire, contre la mauvaise foi & l'insatiable avarice de Maximilien, qui n'avoit imaginé, disoit-il, cette ruse que pour achever de ruiner les Flamands, en triplant la somme qu'ils s'étoient obligés de lui payer. Le doyen des tisserands prit la parole, &, sans prétendre justifier Maximilien, il exhorta ses compatriotes à souffrir cette injustice qu'on ne pou-

oit empêcher, plutôt que de per- Ann. 1491.
e des ſommes beaucoup plus conſi-
rables à ſoutenir une guerre malheu-
uſe, laquelle, après tout, ne ſe ter-
ineroit, ainſi que toutes les précé-
ntes, qu'en payant encore de nou-
lles amendes. Comme on craignoit
ie ce diſcours ne fît impreſſion ſur
ſprit de la multitude, un des ſa-
lites de Coppenole s'approche du
yen, le perce de pluſieurs coups
poignard, & l'étend mort à ſes
eds : le peuple ſaiſi d'horreur ſe
perſe, & les partiſans de la paix
oſent plus ſe montrer. L'exemple
Gand entraîna le reſte de la Flan-
e : par-tout on courut aux armes,
les hoſtilités recommencerent de
ites parts. De ſi belles apparences
raſſuroient pas encore le conſeil
France, on ſe défioit d'un peuple
ageux, accoutumé à paſſer de l'ex-
me confiance à l'extrême abatte-
ent : on chercha donc à ſuſciter au
des Romains un ennemi plus opi-
itre.

Depuis environ cinq ans on tenoit
France le jeune Charles d'Egmond,
& héritier de l'impitoyable Adolfe,
ic de Gueldre, & comte de Zut-

phen. Il avoit été fait prisonnie
Ann. 1491. ainsi que nous l'avons raconté, a
combat devant Béthune ; & depu
ce temps la France n'avoit point e
core songé à faire usage d'un si pui
sant instrument que la fortune lui avo
mis entre les mains. Maximilien s'
toit emparé des Etats de cet infort
né, comme d'un fief dévolu à l'Er
pire ; mais il n'avoit pas pris bea
coup de précautions pour s'attacher
cœur de ses nouveaux sujets : méco
tents du gouverneur qu'il leur av
envoyé, ils reçurent avec transp
les émissaires de France qui les exho
toient à secouer le joug d'une dom
nation étrangere, & à reconnoî
l'héritier légitime de leurs anciens so
verains. Assurée de leurs dispositio
Madame fit partir le jeune prince av
une escorte de mille chevaux, &
procura l'alliance de Robert & d'
verard de la Marck, qui disposoie
alors de presque toutes les forces
l'Etat de Liege. Le duc de Lorrai
se joignit à cette confédération. Re
comme nous l'avons vu, outré de
voir frustré de ses espérances sur
Provence, s'étoit ligué avec les pr
ces mécontents ; mais de quelque r

Ann. 1491.

entiment qu'il fût animé contre la our de France, il n'avoit pu lui cau- r aucun embarras, parce qu'il s'étoit ouvé embarrassé lui-même dans une uerre opiniâtre contre la ville de Metz, soit que Madame lui eût sus- ité cette guerre pour le retenir en orraine; soit que désirant de profi- er de l'occasion où cette ville libre e pouvoit attendre aucun secours ranger, il eût été l'agresseur. Elle enoit d'être terminée sans aucun vantage marqué de part ni d'autre, orsque René apprit les soins que la rance se donnoit pour son beau-frè- e. La reconnoissance qu'il eut de ce ienfait, & l'ascendant que prenoit monarchie le porterent à se rap- rocher du roi : quoiqu'il ne renon- ât point encore à la succession de la aison d'Anjou, il ne songea plus à ecourir aux armes; au contraire, il endit depuis à la France des services nportants.

Dernieres mesures que l'on prend pour faire épouser au roi l'héritiere de Bretagne. *Lobineau hist. de Bretagne.*

Tandis qu'on dressoit ces batteries ontre Maximilien, on tendoit, pour insi dire, des filets à la princesse, & n l'enveloppoit de toutes parts sans u'elle s'en doutât : déjà son conseil étoit plus rempli que de François :

ANN. 1491. le fidele Montauban lui-même s'étoi rendu: Anne seule résistoit. A la pre miere ouverture qu'on osa lui faire d son mariage avec le roi, elle éclat en reproches si amers; elle montra u tel désespoir, qu'on jugea qu'il n falloit pas insister trop fortement Témoin des malheurs qui avoient ac cablé la vieillesse de son pere, oppri mée elle-même dès le berceau, en tourée sans cesse des images de l mort, obligée de se cacher & de fui au milieu de ses propres Etats, ell avoit conçu contre le roi, qu'elle n connoissoit pas, la haine la plus pro fonde. Victime d'une politique art ficieuse, & trop long-temps abusé sous le voile de la parenté, elle n sçavoit si l'on ne travailloit pas à l'a buser encore; & au cas même qu'o agît de bonne foi, elle étoit persua dée qu'on recherchoit plus son héri tage que sa personne, & cette idé achevoit de la révolter. D'ailleurs elle regardoit l'engagement qu'ell avoit contracté avec Maximilien, con me un lien sacré: plus il lui en avo coûté pour former ces nœuds, plu elle s'y étoit attachée. Le prince d'O range, qui en qualité de plus proch

Belcarius, rer. Gallic. Godefroi, recueil sur Charles VIII.

parent, avoit été chargé de la négociation, manda au roi qu'il étoit nécessaire d'appuyer les remontrances par la terreur, & sur-tout de fermer promptement toute issue à une princesse déterminée à chercher un asyle en Angleterre, lorsqu'elle n'auroit plus d'autre moyen d'échapper aux poursuites de sa majesté. Charles profita de ce conseil. Aussi-tôt les troupes qui, l'année précédente, avoient évacué la Bretagne, y rentrerent en plus grand nombre, sous la conduite de la Trémoille & du vicomte de Rohan. Le vicomte s'assura de la Basse-Bretagne, tandis que la Trémoille, après un long circuit, s'approchoit de la ville de Rennes, & que le roi lui-même, à la tête d'une troisieme armée, perçoit du côté de l'Anjou. La consternation étoit générale; aucune garnison en état de tenir contre des forces si supérieures; aucun ordre donné pour lever des troupes; aucun capitaine auprès duquel on pût se rassembler. Le prince d'Orange, Dunois, Rieux, & les autres chefs du conseil, enfermés avec la duchesse, & se prévalant de la détresse où ils l'avoient réduite, lui

ANN. 1491.

ANN. 1491. repréſenterent avec force, qu'il n'y avoit plus de temps à perdre, & qu'i falloit opter ſur le champ, entre êtr reine de France ou princeſſe déshéritée : ils l'exhorterent à réfléchir ſu le parti qu'elle alloit prendre. « Con-
» noiſſez vous bien, lui demanderent
» ils, l'époux que vous vous propo
» ſez d'aller chercher ſi loin, & êtes-
» vous bien aſſurée qu'il vous tiendr
» compte de ce grand ſacrifice? Au-
» ra-t-il pour Anne fugitive les ſen-
» timents qu'il a fait paroître pour l
» ducheſſe de Bretagne ? Eſt-il dan
» l'ordre ordinaire, & de la bien
» ſéance que ce ſoit vous qui alliez l
» chercher ; & s'il eût été digne d
» la préférence que vous lui avez ac
» cordée, & auſſi paſſionné que vou
» l'avez cru, ſe feroit-il fait attendr
» ſi long-temps ; n'auroit-il rien ha
» zardé pour aſſurer ſon bonheur
» Ignoroit-il la triſte ſituation où l
» Bretagne étoit réduite, lorſqu'un
» aveugle ambition l'entraînoit ſur le
» bords du Danube & au fond de l
» Hongrie ? S'il a montré tant d
» froideur, & une indifférence ſi ré
» voltante dans un temps où il avoi
» tout à eſpérer, quelle réception de

» vez-vous attendre lorsque vous n'au-
» rez plus à lui offrir que des titres Ann. 1491.
» & des malheurs ? Si ces considéra-
» tions, ajouterent-ils, ne peuvent
» vous arrêter, tournez vos regards
» sur vos sujets, & prenez garde en
» quel état vous vous proposez de
» les abandonner, & quel triste sort
» vous leur réservez : déjà exténués
» de misere, ils vont être livrés à tous
» les désordres de l'anarchie, & dé-
» vorés sans miséricorde par des lé-
» gions d'ennemis. François, Alle-
» mands, Espagnols, Anglois, tous
» vont fondre sur la Bretagne, rava-
» ger les villes, brûler les campagnes,
» & la réduire en un vaste désert.
» Ennemis non moins implacables,
» Albret & Rohan, feront valoir leurs
» prétentions sur plusieurs portions du
» duché, & obtiendront des arrêts
» pour le démembrer. Telles sont,
» lui dirent ils, les suites naturelles
» du parti que vous voulez prendre ;
» au lieu qu'en adoptant celui qu'on
» vous propose, tout change. Reine
» du plus puissant empire de l'uni-
» vers, vous serez adorée d'un peuple
» généreux & brave, qui croira vous
» devoir une partie de sa splendeur.

Ann. 1491. » La Bretagne réunie au reste de la monarchie, gouvernée par les mêmes loix, n'aura plus d'ennemis à craindre : l'industrie & le commerce auront bientôt réparé les malheurs de la guerre, & la province deviendra plus florissante qu'elle ne le fut jamais sous aucun de ses ducs ».

Si ces remontrances ne ramenerent pas entiérement la duchesse, elles l'ébranlerent du moins : on dépêcha au roi le prince d'Orange pour lui porter des propositions secretes, mais qui devoient être très favorables à la France, si l'on en juge par les récompenses accordées au négociateur, & par l'acte de souveraineté que le roi exerça immédiatement après sur la province. Il convoqua les Etats dans la ville de Vannes, & nomma pour y assister en son nom l'archevêque de Reims, de la maison de Laval, le vicomte de Rohan, le maréchal de Rieux, Jean du Verger, président de la cour des aides de Normandie, & Cardonne, général des finances : ils demanderent pour cette année un fouage de six livres six sous par feu, & il fut accordé sans aucune réclamation.

Quelques écrivains ont avancé que unois voulant donner au duc d'Orans le principal mérite de cette rénciliation, écrivit au roi que ce ince étoit la seule personne au mon: qui eût assez d'ascendant sur l'esit de la duchesse pour triompher de n opiniâtreté : que le roi se fiant einement à la loyauté du duc, le largea de cette commission bien dé:ate pour un amant: que le duc de n côté répondit parfaitement à la nfiance du roi, vit la princesse, & détermina, par l'exemple du gé:reux sacrifice qu'il avoit fait lui-mêe de sa passion, à dompter une hai: injuste, & à se prêter à un arran:ment qui assureroit le bonheur des :ux peuples.

ANN. 1491.

Quoi qu'il en soit, Anne affecta de ıroître ne céder qu'à la nécessité : le soutint un siege ; & lorsqu'elle ıt réduite à capituler, elle ne voulut aiter que conjointement avec les iinistres du roi des Romains : en :omettant de faire sortir tous les :rangers de la Bretagne, elle stipula ne entiere liberté pour elle & pour ous les Bretons qui voudroient la iivre, de se retirer dans les Pays-

Mariage du roi avec l'héritiere de Bretagne : mort du comte de Dunois.

Lobineau, hist. de Br.
Godefroi, recueil de pieces.

Ann. 1491.

Bas. Etoit-ce une ſuite de ſon oj-
niâtreté naturelle, ou un reſte d-
mour-propre, ou bien plutôt une p-
caution que le grand nombre d'Al-
mands qui compoſoient ſa garde re-
doit néceſſaire ? Dans le temps qu'
la croyoit occupée à faire les prépa
tifs de ce voyage, elle ſortit de Re
nes, accompagnée ſeulement de Poi
briant, du Chancelier Montauba
& de Coetquen, prit la route de
Touraine, & ſe rendit au château
Langeais où le roi l'attendoit. I
diſpenſes de Rome étoient arrivée
on dreſſa le contrat, par lequel Ann
d'une part, fille & unique héritie
du duc de Bretagne depuis la m
de ſa ſœur Iſabeau, arrivée l'ann
précédente, céda & tranſporta
roi, au cas qu'elle mourût avant
ſans enfants, tous ſes droits ſur
duché de Bretagne, le comté de Na
tes, & ſes autres biens & ſeigneuri
de quelque nature qu'ils fuſſent.
Charles, roi de France, d'autre par
au cas qu'il mourût le premier & ſa
laiſſer d'enfants légitimes, céda
tranſporta à la princeſſe tous les droi
qu'il pouvoit réclamer ſur ces mêm
duché, comté & ſeigneuries, à co

dition toutefois qu'elle ne pourroit se remarier qu'au roi de France son successeur, s'il consentoit à l'épouser, & au cas qu'il fût déjà marié, au plus prochain héritier de la couronne, lequel alors seroit tenu à l'hommage, & à payer toutes les redevances féodales, & ne pourroit aliéner, ni faire passer ses seigneuries en d'autres mains que celles du roi. ANN. 1491.

Après la signature du contrat, le roi & la princesse entrerent dans la grande salle du château, où tout étoit préparé pour la célébration du mariage. Louis d'Amboise, évêque d'Albi, reçut les serments des nouveaux époux: Reli, évêque d'Angers, & confesseur du roi, dit la messe, & donna la bénédiction nuptiale. La satisfaction des spectateurs fut troublée par un mouvement d'inquiétude: on cherchoit des yeux le comte de Dunois; on se demandoit les uns aux autres quelle cause pouvoit l'avoir empêché de jouir de son triomphe: ce malheureux prince venoit d'être enlevé, dans la vigueur de l'âge, par une révolution de goutte; sa mort fut pleurée par tous les François: ils avoient oublié les maux que ses ta-

lents avoient causés à la patrie, pour ne s'occuper que du service important qu'il venoit de lui rendre.

ANN. 1492. De Langeais, la cour se rendit à Saint-Denis, où se fit la cérémonie du couronnement. L'entrée à Paris fut une des plus pompeuses que l'on eût vues depuis long-temps. La jeune reine fixoit tous les regards; la multitude admiroit l'éclat de sa parure, l'élégance de sa taille, la régularité de ses traits, l'éclat de ses yeux: les sages cherchoient à démêler dans cet ensemble quelques indices de ces brillantes qualités qui l'avoient élevée, dans un âge si tendre, au rang des plus grands hommes.

Emportement de Maximilien.

Ambassade à l'archiduc Philippe.

Tandis que la France célébroit par des fêtes le mariage de son roi, Maximilien outré du double affront qu'il venoit de recevoir, & concevant à peine l'excès de son malheur, tâchoit de soulever toutes les cours de l'Europe par des propos indignes de son rang. Il peignoit le roi comme un ravisseur, un monstre de perfidie, qui, pour satisfaire une ambition effrénée, fouloit aux pieds les droits des nations, & les serments les plus sacrés. Il soutenoit que le mariage violent

ue ce monarque venoit de contracer avec une princesse déjà mariée, toit contraire à toutes les loix, & que les enfants qui en naîtroient seoient réputés bâtards, & incapables e succéder. Les Suisses auxquels il 'adressa, répondirent, avec leur bon ens ordinaire, qu'ils étoient peu au ait de ce qui concernoit le mariage ies rois, qu'ils laissoient au saint siege e soin de décider si le roi de France voit encouru les censures écclésiastiques. « Si le saint pere, ajouterent- » ils, met la France en interdit, & si » le corps Germanique entier arme » contre ce royaume, nous fourni- » rons notre contingent; sinon nous » resterons tranquilles, sans trop nous » embarrasser de ce qui se passe en » Bretagne ».

ANN. 1492.

Le roi crut devoir envoyer une ambassade, non point à Maximilien, à qui la colere faisoit oublier toutes les bienséances, mais à l'archiduc Philippe, pair de France, & souverain des Pays-Bas. Les ambassadeurs ayant obtenu audience, déclarerent que le roi leur maître justement offensé que le roi des Romains & l'empereur Frédéric eussent publié dans toute l'Eu-

ANN. 1492. rope que le roi leur avoit enlevé la princesse Marguerite leur fille, avoit cru qu'il étoit de son honneur de se laver pleinement de ce reproche : qu'en conséquence il avoit fait choix d'une autre épouse, & qu'il étoit prêt à renvoyer honorablement Marguerite dans les Pays-Bas, après l'avoir fait élever en France comme il convenoit à une personne de son rang : que sa majesté jugeant bien que ce nouvel arrangement exigeoit nécessairement des modifications à quelques articles du traité d'Arras, consentiroit que des commissaires respectifs réglassent cette affaire, pourvu qu'avant tout le roi des Romains & l'archiduc renonçassent aux alliances qu'ils avoient contractées avec l'Angleterre & l'Espagne : qu'à ces conditions le roi leur offroit son amitié.

Le chancelier Carondelet répondit au nom du roi des Romains & de l'archiduc : que le roi de France, dans le parti qu'il venoit de prendre, n'avoit consulté, ni ce qu'il se devoit à lui-même, ni ce qu'il devoit à la princesse Marguerite, à l'archiduc, au roi des Romains & à l'empereur : que la maison d'Autriche s'en

ıviendroit en temps & lieu : que
: rapport au traité d'Arras, ç'eût ANN. 1492.
à ceux qui l'avoient eux-mêmes
:té à montrer au moins quelque
ıctitude à l'obſerver : que le roi des
mains & l'archiduc ſçavoient quel-
alliances ils devoient conſerver, à
elles autres ils devoient renoncer,
qu'ils n'avoient pas coutume de
ndre là-deſſus l'avis du roi de Fran-
: qu'après ce qui venoit de ſe paſſer,
ſe ſoucioient tout auſſi peu de ſon
itié que de ſa haine.

Ce diſcours offenſant & déplacé
ıs la bouche d'un vaſſal, eût pu
ir des ſuites funeſtes pour le jeune
ilippe, ſi le roi n'eût été dès-lors
raîné par d'autres projets qui de-
ent l'éloigner des Pays-Bas. D'ail-
rs on ne pouvoit, ſans injuſtice,
fenſer qu'un pére, qu'un frere
ſentiſſent vivement l'affront fait à
fille, à une ſœur, & que dans la
miere chaleur ils ne meſuraſſent
aſſez les termes dont ils ſe ſer-
ent. Le roi lui-même ſentoit la
reté de ſon procédé à l'égard de
ırguerite ; le reproche ſecret de ſa
ıſcience le rendoit timide & em-
raſſé. Le comte de Naſſau étant

ANN. 1492. venu redemander, au nom de l'arch
duc, la princesse & les deux prov
ces qui formoient sa dot, Charles
contenta de lui répondre, *qu'il en*
libéreroit plus à loisir. Il attendoit, po
prendre son parti, quelle seroit l
sue des négociations du maréchal D
querdes dans les Pays-Bas. Elle
extrêmement malheureuse : les F
mands, & sur-tout les Gantois,
fensés de l'affront qu'on faisoit à le
pupile, & indignés que la France ro
pît un mariage qu'ils regardoient co
me leur ouvrage, firent trancher
tête à Coppenole, & à quelques-u
de ses partisans, bannirent les autre
& se réconcilierent avec Maximili
à des conditions beaucoup plus du
que celles qu'ils avoient rejetées l'a
née précédente. Il ne restoit plus q
Philippe de Cleves cantonné dans
ville de l'Ecluse, où il s'étoit for
une sorte de souveraineté, & d'
il exerçoit impunément la pirate
sur toutes les côtes voisines. Affie
par toutes les forces de terre de Ma
milien, tandis qu'une escadre A
gloise bloquoit le port, il fut réd
à évacuer l'Ecluse. Quoiqu'on lui
frît de reprendre son ancienne pla
aup

ıprès du roi des Romains, il crai-
ıit de ſe remettre à la diſcrétion d'un maître qu'il avoit long-temps outragé, aima mieux venir chercher du ſervice en France.

ANN. 1492.

Menaces du roi d'Angleterre.

Bacon hiſtoire Henri VII. Rapin Thoyras. Hume.

Henri VII ne ſe contenta pas d'avoir aidé Maximilien à ſoumettre l'Ecluſe, il promit de conduire bientôt en France une armée formidable. Ce monarque politique, honteux de ſe trouver la dupe d'une femme & d'un enfant, crut que le ſeul moyen d'éviter les reproches des Anglois, étoit de ſe montrer plus irrité qu'eux. Il convoqua donc ſon parlement, & fit le diſcours ſuivant: » Tant qu'il ne s'eſt agi que des intérêts d'un allié, & que les officiers généraux commandoient nos armées, je n'ai employé auprès de vous que l'organe de mon chancelier : aujourd'hui qu'il s'agit des intérêts de l'Angleterre, que je me propoſe de prendre le commandement des troupes, j'ai cru devoir vous déclarer moi-même mes intentions. Le roi des François, dévoré d'une ambition démeſurée, bouleverſe aujourd'hui l'Europe entiere. Non content de jouir d'un royaume qui ne lui ap-

ANN. 1492.

„ partient pas, il vient d'envahir l„ Bretagne, il souleve la Flandre &
„ menace déja l'Italie. Après nou
„ avoir long-temps amusés par de
„ mensonges, il a fini par nous né
„ gliger : maintenant il nous mé
„ prise, & refuse hautement le tri
„ but que son pere s'étoit engagé d
„ payer à l'Angleterre. Profitons d
„ son aveuglement ; & dédaignant
„ notre tour un si foible dédommag
„ ment, essayons de nous reme
„ tre en possession de la France e
„ tiere. Vous n'avez pas oublié sa
„ doute, qu'un roi de France
„ mort dans les prisons d'Angleterr
„ & qu'un monarque Anglois a
„ couronné en France. Les conjo
„ tures sont aujourd'hui plus favo
„ bles qu'elles ne l'étoient alors. D
„ cabales, à la tête desquelles no
„ avons vu les princes du sang, c
„ déchiré ce royaume, & peuvent e
„ core se ranimer. Les Pays-Bas ré
„ nis sous un seul souverain, form
„ seuls un poids capable de balan
„ toutes les forces de la France,
„ le roi des Romains entraînera
„ corps Germanique entier, tan
„ que les rois de Castille & d'Arag

ANN. 1492.

» tomberont avec une armée victo-
» rieuse sur la Gascogne & le Lan-
» guedoc. Mais à quoi bon m'arrêter
» ici à vous détailler les secours
» que nous avons lieu d'attendre
» de nos alliés ? Depuis quand l'An-
» gleterre ne peut-elle s'en passer ?
» Rappellez-vous les journées à ja-
» mais mémorables de Créci, de Poi-
» tiers & d'Azincourt, où seuls & en
» petit nombre, nos peres triomphè-
rent si glorieusement de toutes les forces de la France. Ce royaume, il est vrai, compte un grand nombre d'habitants; mais il a peu de soldats. L'infanterie qui fait la principale force des armées, y est généralement méprisée : leur cavalerie, sur laquelle ils fondent toutes leurs espérances, leur sera d'un foible secours, puisqu'il dépendra de nous d'asseoir toujours notre camp dans des endroits où elle leur deviendra inutile. Les frais de cette guerre ne sont pas aussi considérables qu'on pourroit se l'imaginer. La France n'est pas un désert, & j'aurai soin que la guerre nourrisse la guerre. Je serois donc d'avis que ces frais ne tombassent que sur les riches,

ANN. 1492. » qui auront assez d'occcasion de s'en
» dédommager. Vous avez entendu
» l'unique objet de cette assemblée
» c'est à vous maintenant à délibérer »

Ce discours produisit tout l'effe que Henri en avoit attendu; il échauffa le courage des Anglois qui se partageoient déja, en idée, les provinces de France. Henri étoit trop sage pour donner dans ces visions : il sçavoit que depuis la réunion des grand fiefs à la couronne, la France avo acquis un tel degré de consistance qu'aucune puissance étrangere ne pou voit plus l'ébranler : il s'étoit convai cu, par ce qui venoit de se passer e Bretagne, que les troupes Françoise étoient plus aguerries, & mieux disc plinées que les siennes. Il comptoit pe sur ses alliés : Maximilien toujours d nué d'argent ne pouvoit être d'aucun ressource : Ferdinand & Isabelle n cherchoient qu'à se remettre en po session du Roussillon : réduit à s propres forces, il voyoit bien qu s'épuiseroit inutilement, & qu'as sur un trône fort vacillant, il aur lui-même plus à craindre qu'il causeroit d'effroi. Il ne se prom toit donc de cette levée de boucli

que beaucoup d'argent. Accoutumé à faire de la guerre, ou plutôt des préparatifs de guerre, une sorte de négoce ; il vouloit tirer premiérement de ses sujets des sommes beaucoup plus considérables qu'il n'en dépenseroit, ensuite faire acheter la paix à l'ennemi, s'assurer du moins le remboursement des avances qu'il avoit faites pour la défense de la Bretagne. Ainsi en recevant des deux mains, pour ainsi dire, il ne pouvoit manquer de s'enrichir. Quant aux reproches qu'il devoit attendre de la part de ses sujets, il avoit une excuse toute prête : il feroit voir que les alliés sur lesquels il avoit compté, ou n'avoient point tenu parole, ou n'avoient qu'imparfaitement rempli leurs engagements. ANN. 1492.

Le chancelier Morton, pour qui Henri n'avoit rien de secret, le servoit au gré de ses desirs : comme l'impôt accordé sous le nom de *bénévolence*, n'avoit rien de fixe, & devoit se mesurer sur les facultés de ceux à qui on le demandoit, il avoit endoctriné lui-même les commissaires chargés de cette perception. Lorsque vous vous adresserez, leur avoit-il dit, à un homme qui vit frugalement, vous

lui direz que jouissant de grands re-
ANN. 1492. venus, & dépensant peu, il doi
avoir beaucoup d'argent comptant
lorsqu'au contraire vous aurez affair
à un homme fastueux & prodigue
vous ne manquerez pas de lui fair
observer que d'après la dépense qu'i
fait, on juge certainement qu'il a de
fonds considérables, ou des ressour
ces que tout le monde ne connoî
pas: on appella cet argument, *la four
che du chancelier Morton.*

Le bruit des préparatifs de l'A
gleterre se répandit bientôt en Fra
ce. Déjà l'on voyoit des escadres s'a
procher, tantôt des côtes de No
mandie, tantôt de celles de Guienn
puis venir fondre tout-à-coup s
quelque port de Bretagne. C'étoit u
ruse de Henri pour semer au loin l'
pouvante, & pour déterminer pl
promptement le conseil de France
recourir à la négociation. Comme l
compagnies d'ordonnance ne suf
soient pas pour garder une si gran
étendue de terrein, le roi convoq
le ban & l'arriere ban. Au-milieu
Naissance d'un dauphin. ces alarmes, la France fut consol
Recueil de Godefroi. par la naissance d'un dauphin. Ch
les, pénétré de reconnoissance po

ANN. 1492.

:ette faveur du ciel, & plein d'admi-
'ation pour *le ſaint homme de Calabre*,
qui s'étoit pratiqué un petit hoſpice
lans les cours du Pleſſis-les-Tours où
a reine venoit d'accoucher, le choi-
it pour être parain de l'enfant, hon-
ıeur certes beaucoup plus ſingulier
:ncore que tous ceux qu'on lui avoit
endus juſqu'à ce jour. Le ſaint hom-
ne trop modeſte ſans doute pour ne
ıas rougir de ſe voir préféré à tant
le princes & de princeſſes qui ſe fai-
'oient un honneur de porter les lin-
euls & les vaſes deſtinés à la céré-
ıonie du baptême, nomma l'enfant
'harles Orland, & profita habilemeut
:e cette circonſtance pour ſolliciter en
ıveur des freres qui ſuivoient ſon
.ouvel inſtitut, un hoſpice commode
ıans la ville de Lyon.

Réglement pour la Bretagne.
Ibid.
Lobineau;

Les Bretons, à qui cet enfant ſem-
ıloit toucher de plus près qu'au reſte
.e la monarchie, célébrerent par de
randes réjouiſſances cet heureux évé-
ement. Le roi ayant convoqué les
:tats dans la ville de Nantes, ſe fit
ccorder un fouage plus fort que les
.nnées précédentes: en récompenſe,
: pour gagner de plus en plus le
:œur de ſes nouveaux ſujets, il ré-

ANN. 1492.

pandit ſes bienfaits ſur la province il confirma & étendit les privilége des villes de Rennes & de Nantes il unit irrévocablement la ville d Saint-Malo à l'ancien domaine de l couronne : il la déchargea de tous im pôts, en lui payant ſeulement la ſom me de trois cents livres par an, l quelle devoit être convertie en aumô nes. Trois années après, en 1495, prit le parti de ſouſtraire la Bretagn au reſſort du parlement de Paris, e y établiſſant une cour ſouveraine compoſée de deux préſidents, de hu conſeillers clercs, & de dix lais d'un greffier, & de deux huiſſiers.

Augmentation des tailles, & contribution des villes.
D. Vaiſſette, hiſt. de Lang. Manuſcrit de Fontanieu.

Le danger auquel la France ſe trou voit expoſée, & la néceſſité d'aug menter le nombre des troupes, forcè rent de hauſſer les impôts. Les taille avoient été réglées aux Etats de Tour à la ſomme de quinze cens mille l vres ; le roi ne voulant rien change au fond de l'établiſſement, y ajout ſucceſſivement d'autres ſommes ſou le nom de crues : cette année la cru monta à huit cent mille livres. Indé pendamment de cette ſurcharge, qu tomboit ſur la claſſe des cultivateurs il demanda des ſecours d'un autr

enre aux principales villes du royau- ANN. 1492.
ne. Paris dut fournir pour ſa part mille hommes ſoudoyés pendant trois mois. Les magiſtrats municipaux auxquels les ordres du roi furent adreſſés, voulant ou faire contribuer les officiers du parlement avec le reſte des citoyens, ou s'autoriſer de leur refus pour ſe diſpenſer eux-mêmes de contribuer, vinrent ſupplier la compagnie d'envoyer quelques députés pour aſſiſter aux délibérations de l'hôtel de ville : le premier préſident répondit que cette affaire ne regardant point la cour, elle ne députeroit aucun de ſes membres ; qu'elle n'empêcheroit point cependant ceux qui le voudroient, de ſe mêler comme perſonnes privées au reſte des citoyens. Les monuments ne nous inſtruiſent point des ſuites de cette affaire : il y a lieu de préſumer que la ville compoſa avec les commiſſaires du roi.

Précautions que l'on prend contre les menaces du roi d'Angleterre.

Hiſtoire de Perking.

Malgré les menaces de Henri, malgré la maniere inſultante dont il avoit reçu les derniers ambaſſadeurs que la France lui avoit envoyés, le conſeil jugea qu'il étoit expédient de lui en adreſſer de nouveaux pour mieux ſon-

ANN. 1492.

Godefroi, recueil de pieces.
Bacon, hist. Henri VII.
Rapin Thoyras, Hist. d'Angl.
Hume.

der ses dispositions secretes. Ils trou verent dans le ministere Anglois un complaisance & des facilités qu'i n'attendoient pas ; si le traité ne fi pas entiérement conclu, il fut du moins fort avancé, puisqu'à leur re tour, & avant que Henri eût achev ses préparatifs, le roi expédia de plein pouvoirs au maréchal Desquerdes, a au président la Vacquerie, pour tran siger en son nom avec les plénipoten tiaires du roi d'Angleterre. De si be les apparences ne rassuroient pas en tiérement la cour de France : Hen pouvoit n'affecter ces dispositions pa cifiques que pour endormir son en nemi : on eut donc l'attention de s précautionner contre une surprise On commença par fortifier toutes le places voisines de Calais, où l'on sça voit déjà que devoit se faire la des cente. On attira en France un jeun aventurier qui commençoit à cause de vives inquiétudes au roi d'Angle terre, & qu'il est à propos de fair connoître en peu de mots.

Osbeck ou Varbeck, Juif conver ti, bourgeois & négociant de Tour nai, alla s'établir à Londres sous l regne d'Edouard IV : il menoit ave

ii ſa femme, qui, par l'éclat de ſa eauté fixa bientôt les regards du voiptueux monarque : elle devint groſ-:, & l'on ſoupçonna, avec beaucoup e vraiſemblance, que l'enfant qu'elle iit au monde pouvoit être le fruit e cette galanterie : il eſt au moins ertain qu'Edouard ne dédaigna pas 'en être le parain. Il le nomma *Pierre*, u *Pæter :* on y ajouta dans la ſuite le urnom de *King* ou de roi, d'où ſe ırma le nom de *Peterking*, & par ɔréviation *Perking*, ſous lequel ce une aventurier eſt connu dans l'hiſ-ɔire. Après la mort d'Edouard, il :vint avec ſes parents dans les Pays-as où il eut occaſion de connoître n officier de la ducheſſe douariere e Bourgogne, ſœur d'Edouard, & euve de Charles le Téméraire. Celui-i le préſenta à ſa maîtreſſe, qui, harmée de la figure, de l'air noble, : des heureuſes diſpoſitions de cet nfant, crut avoir trouvé un inſtruıent propre à opérer une révolution n Angleterre. Cette princeſſe intriante & vindicative étoit indignée e voir ſur le trône le compte de Rihemont, chef d'un parti qu'elle dé-:ſtoit ; & quoique ce même Riche-

mont eût épousé sa niece, elle ne lu
ANN. 1492. pardonnoit ni ses dédains pour une princesse à qui la couronne apparte- noit légitimement, ni l'oppression où il tenoit le parti d'York. Elle com mença donc par dérober le jeune Per king à tous les regards, & comme un habile sculpteur, qui a rencontré un bloc de marbre tel qu'il le désiroit elle se mit à former ce jeune hom me, à le dresser de bonne heure a rôle du duc d'York dont elle vouloi le charger, & à l'instruire si parfai tement de tout l'intérieur de la cou d'Edouard, qu'il parut impossibl qu'un autre que son fils eût pu sça voir ces particularités. Contente d succès de ses soins, elle fit répandr le bruit en Angleterre, que le jeun duc d'York, qu'on croyoit avoir ét égorgé dans la tour de Londres ave son frere le prince de Galles, n'é toit point mort; qu'il avoit été dé robé à la fureur de Richard, par ceu mêmes qu'il avoit envoyés pour l poignarder; que ce prince étoit plei de vie, & qu'il se préparoit secréte ment à revendiquer les droits de s naissance. C'étoit dans le temps o le roi d'Angleterre favorisoit ouver

tement les prétentions du sire d'Albret en Bretagne, & vivoit dans une extrême froideur avec Maximilien. Lorsque le mariage de ce dernier avec l'héritiere de Bretagne les eut réconciliés, & qu'ils commencerent à concerter leurs opérations, la duchesse de Bourgogne comprit que son projet couroit risque d'être découvert avant qu'elle eût eu le temps de faire jouer les ressorts qu'elle comptoit employer; elle prit donc le parti de faire repasser Perking en Portugal, pays où le commerce attiroit un grand nombre d'Anglois. La bonne mine de ce jeune étranger, sa dépense qui passoit la fortune d'un particulier, la langue Angloise qu'il parloit en perfection, l'air de mystere qu'on affectoit sur sa famille, ne pouvoient manquer de piquer la curiosité, & de préparer les esprits à quelque dénouement extraordinaire. Il ne se fit point en Portugal. La duchesse ayant appris que Henri se disposoit à passer en France, crut que le moment étoit enfin arrivé d'ouvrir la scène: elle fit passer Perking en Irlande, pays peu affectionné au gouvernement Anglois: mais elle voulut qu'il continuât à faire

ANN. 1492.

ANN. 1492. un myſtere de ſa naiſſance. L'écla avec lequel il y parut, ſa bonne min lui formerent bientôt une cour; l peuple s'attroupoit ſur ſon paſſage les plus grands ſeigneurs lui firent de avances; & quoiqu'il ne ſe fût poin encore découvert, on commença à l regarder comme un perſonnage. Char les, informé de ce qui ſe paſſoit e Irlande, invita Perking à ſe rendr auprès de lui, le reçut avec honneur crut ou feignit de croire le roma qu'il lui débita, & l'envoya dans ce mêmes ports de Normandie, d'o Henri avoit autrefois mis à la voil pour aller s'aſſeoir ſur le trône d'An gleterre.

Peu raſſuré par cette précaution & craignant toujours d'avoir à ſou tenir les efforts réunis des trois plu puiſſants Etats de l'Europe, Charle envoya des ambaſſadeurs à Ferdinand roi d'Aragon, promettant de lui ren dre les comtés de Rouſſillon & d Cerdagne, s'il conſentoit à ſépare ſes intérêts de ceux de Henri & de Maximilien. Ferdinand accepta la propoſition, & nomma de ſon côté de plénipotentiaires.

Cependant Henri avoit mis ſur

pied vingt-cinq mille hommes d'infanterie, & seize cents lances : il avoit tellement pris ses mesures, que cette armée ne fut prête à s'embarquer qu'au commencement du mois d'Octobre, temps où l'on songe d'ordinaire à prendre des quartiers d'hiver. Ses principaux officiers lui représentoient que la saison étant fort avancée, il seroit plus expédient de remettre cet embarquement au printemps suivant. Henri leur répondit, que la guerre qu'il alloit entreprendre, ne pouvant se terminer en une seule campagne, & devant durer jusqu'à ce que la France fût entiérement soumise, peu importoit en quelle saison on la commenceroit; qu'il auroit toujours la facilité, en cas qu'on ne pût faire autrement, de se retirer sur le territoire de Calais, & d'y laisser reposer ses troupes; & qu'enfin ayant donné parole à ses alliés de passer cette année en France, il ne vouloit pas leur fournir un prétexte de manquer à leurs engagements. Henri n'ignoroit pas que ces alliés n'avoient encore fait aucuns préparatifs : c'est même d'après la certitude qu'il en avoit, qu'il se hâtoit de pren-

ANN. 1492.

Paix avec l'Angleterre.
Bacon, hist. Henri VII.
Rapin Thoyras.
Hume.
Rymer.

ANN. 1492.

dre les devants. Il s'embarqua le d'Octobre, & descendit ce même jou à Calais. Le lendemain arriva un cou rier dépêché par l'ambassadeur qu' avoit auprès du roi d'Aragon : il l donnoit avis que ce prince étoit en tré en négociation avec la France, & qu'il n'y avoit aucun fonds à faire su ses promesses. Le surlendemain on vi arriver un autre courier de la part d l'ambassadeur qu'il avoit auprès d Maximilien : il annonçoit que c prince n'avoit encore ni troupes, r argent. Henri assembla les principau officiers de l'armée, & leur commu niqua les dépêches qu'il venoit de re cevoir, s'emportant avec chaleu contre la négligence ou la mauvais foi de ces deux princes qui déran geoient tout le plan de la campagne, & exposoient les Anglois à périr de mise re pendant l'hiver. Dans le temps qu ces tristes nouvelles se répandoien dans l'armée, se présenterent des am bassadeurs François pour demander l paix. Henri, après avoirmontré beau coup de répugnance à les entendre cédant enfin aux représentations d son conseil, nomma de son côté de ministres plénipotentiaires. Le con

ès s'ouvrir à Etaples. Cependant Henri, tant pour accélérer la négociation, que pour achever de dégoûter les Anglois de cette expédition, alla mettre le siege devant Boulogne, place bien fortifiée, & en état d'opposer une longue résistance. Le traité qui avoit été déja fort avancé en Angleterre, fut entiérement conclu le 3 d'Octobre. Il portoit en substance : 1°. Que le roi de France payeroit au roi d'Angleterre la dette contractée par la duchesse de Bretagne, laquelle dette étoit évaluée, d'après les mémoires fournis par les commissaires Anglois, à six cent vingt mille écus d'or : 2°. Qu'il acquitteroit de plus cinq termes de la pension accordée par son prédécesseur au roi Edouard, lesquels montoient à cent vingt-cinq mille écus a : ANN. 1492.

a Ces deux sommes réunies montoient à 745000 écus d'or couronne. L'écu d'or couronne, en 1492, étoit au titre de 23 karats, au lieu que le nôtre est au titre de 22; il étoit de 70 de taille au marc, le nôtre de 30; de sorte que sur ces données il est aisé de comparer la valeur de ces deux pièces de monnoie, & de sçavoir ce que vaudroit aujourd'hui l'écu couronné de 1492; s'il avoit cours sur le pied de notre louis d'or, sa valeur courante seroit de 10 l. 15 sous; ainsi 745000 écus d'or couronne, formeroient aujourd'hui la somme de 8008750 liv. de notre monnoie.

ANN. 1492. » 3°. Que la France acquiteroit ce
» dette en passant à l'Angleterre ci
» quante mille livres par an, jusqu'
» parfait remboursement : 4°. Que
» le roi des Romains, & l'archid
» Philippe son fils, désiroient d'ê
» compris dans ce traité, & qu'e
» suite le roi de France vînt, en qu
» que maniere que ce fût, à les att
» quer, il seroit libre au roi d'Angl
» terre de les secourir; au-lieu q
» s'ils étoient les agresseurs, l'Angl
» terre ne pourroit leur donner auc
» secours ». Charles apprenant que
traité étoit fort avancé, & ne vo
lant ni livrer Perking, qu'on ne ma
queroit pas de lui demander, ni rom
pre la négociation par un refus q
son honneur lui prescrivoit, prit
parti de le faire évader secrétemen
Ce qu'il avoit prévu arriva : les m
nistres d'Angleterre exigerent au no
de leur maître, qu'on remît ent
leurs mains cet aventurier; & apr
s'être bien assurés qu'il n'étoit pas e
France, ils stipulerent, dans un a
ticle ajouté au traité : *Qu'aucun d*
deux rois, tant que dureroit la paix, n
donneroit conseil, aide, ni support
soit directement, soit indirectement, au

ıîtres, rebelles, ou conſpirateurs des *:ats de l'autre.* Henri plus chargé ırgent que de gloire, reprit la route Angleterre.

Quoiqu'un reſte de pudeur l'eût ıgagé à réſerver à Maximilien le oit d'accéder au traité d'Etaples, il : ſe flatoit pas que ce prince, qu'il crifioit à ſon avarice, lui ſçût beau- ›up de gré de cette attention. En fet, Maximilien rejeta l'offre avec plus ſouverain mépris ; la fortune mbla prendre plaiſir à le dédomma- :r de l'infidélité de ſes alliés, en :mettant entre ſes mains la capitale e l'Artois. Voici comment la choſe : paſſa. Les bourgeois peu affection- és à la France, conſidérant que : maréchal Deſquerdes avoit affoibli ı garniſon de leur ville pour ren- ›rcer celle de Boulogne, & qu'il étoit lors éloigné d'eux, appellerent les arniſons Autrichiennes des places oiſines, leur ſervirent de guides, & eur ouvrirent pendant la nuit une les portes de la ville. Les bourgeois :urent mal récompenſés de cette trahi- ſon. Les Allemands qu'ils avoient ap- pellés, n'ayant point reçu leur ſolde depuis pluſieurs mois, ſe mirent à

ANN. 1493.

Traité avec Maximilien & l'archiduc Philippe.

La France rend l'Artois & la Franche-comté.

Haræus. ann. Brabant.

Fiſen, hiſt. Leondienſis.

Godefroi, recueil de pieces.

Ann. 1493. piller les maiſons & même les égl-
ſes : peu contents de ce qu'ils avoie
enlevé par ce moyen, ils empriſon-
nerent les principaux citoyens, & l
forcerent de racheter leur liberté
ſans que les magiſtrats, ni le roi d
Romains lui-même puſſent arrêter c
odieux brigandage.

Une conquête ſi imprévue, & e
même-temps ſi importante, pouvo
cependant avoir les ſuites les plus f
neſtes pour l'archiduc. Le maréch
Deſquerdes preſſoit le roi de pou
ſuivre, par les voies juridiques & l
armes à la main, un vaſſal rebelle, a
de réunir à la couronne l'Artois &
Flandre. Dans les conjonctures où l'o
ſe trouvoit, cette conquête paroiſſo
facile ; c'étoit, ſans contredit, la plu
avantageuſe que la France pût entre-
prendre : mais auroit-elle été juſte
L'archiduc pour avoir défendu ſo
pere contre des ſujets rebelles, &
s'être montré ſenſible à l'affront fai
à ſa ſœur, méritoit-il de perdre ſe
Etats ? C'eſt apparemment ce don
le maréchal ſe mettoit peu en peine
Charles VIII, qui commençoit à gou-
verner par lui-même, rejeta la propo-
ſition ; & ſoit qu'il fût alors guidé

r les principes de l'équité naturelle, Ann. 1493.
qu'entraîné par une brillante chi-
ere, il ne cherchât qu'à se déba-
sser de tout ce qui pouvoit le re-
nir en France, il traita avec l'archi-
c, & avec Maximilien son pere,
leur accorda plus qu'ils n'eussent
se promettre de la victoire la plus
gnalée. Il offrit de rendre, en ren-
yant la princesse Marguerite, les
ovinces de Franche-Comté & d'Ar-
is, qui, après avoir été conquises
r les François, avoient été cédées
ur dot à la princesse: il réserva seu-
nent les trois villes de Hesdin, d'Ai-
& de Béthune, pour être mises en
questre entre les mains du maréchal
esquerdes, jusqu'à ce que l'archi-
ic eût atteint l'âge de majorité.
harles stipula que les villes de Tour-
i, de Mortagne & de Saint-Amand,
ui, bien qu'enclavées dans les Etats
l'archiduc, étoient de l'ancien
omaine de la couronne, resteroient
la France, & jouiroient de tous leurs
oits; mais il garda le silence sur les
ois châtellenies de Lille, Douai &
rchies, dont l'archiduc se trouvoit
ors en possession, quoiqu'elles ap-
rtinssent incontestablement au roi

ANN. 1493. depuis la mort de Charles le Téméraire, & que Louis XI n'eût consenti à en céder la jouissance, qu'autant de temps qu'il jouïroit des comtés de Bourgogne & d'Artois. Voici, je crois, la raison d'un silence qui droit d'étonner dans cette occasion. L'archiduc, de son côté, réclamoit les comtés de Mâcon & d'Auxerre enclavés dans le duché de Bourgogne, & comme on ne vouloit pas les rendre, on se contenta, pour lever de part & d'autre toute difficulté, d'insérer dans le traité cette clause générale : *Que le roi très-chrétien, & l'archiduc, demeureroient entiers à poursuivre, soutenir, & recouvrer, chacun d'eux, par voie amiable, ou de justice & non autrement, tous les droits & actions qu'ils entendent & prétendent avoir ès choses qui ne sont point apportées ni décidées par ce traité.*

Cette paix arriva fort à propos pour Maximilien. L'empereur Frédéric son pere, mourut à Lintz, âgé de soixante-douze ans ; & les Turcs profitant de l'occasion, commençoient à faire des courses dans la Croatie, & sur les confins de l'Autriche.

Des trois grandes puissances

ées contre la France, deux étoient jà réconciliées, & l'on continuoit de gocier avec la troisième. Les évêes d'Albi & de Leitoure, nommés :nipotentiaires auprès du roi d'Esgne, après avoir épuisé toutes les sources de la politique, pour gaer du temps, avoient enfin été fors de conclure un traité à des conions très-préjudiciables à la morchie. On les accusoit hautement France de s'être laissé corrompre r l'or d'Espagne, & on exhortoit le à les révoquer. Les bourgeois de rpignan, que nous avons vus sous regne précédent si attachés à l'Esgne, s'étoient tellement habitués gouvernement François, qu'ils rivirent à Madame pour la supplier remontrer au roi le tort qu'il se soit à lui-même en privant la morchie du boulevard le plus assuré 'elle eût du côté du midi; ils ofient leurs biens & leur vie pour défense du royaume, & demanient qu'au moins on ne les livrât s sans les entendre, & qu'il leur fût rmis de plaider leur cause en juse réglée. Le vicomte de Rhodès compagna cette lettre, écrite au

ANN. 1493.

Traité avec Ferdinand & Isabelle: restitution du comté de Roussillon.

God froi, recueil de pieces.

Ferreras, hist. d'Espag.

D. Vaissette, hist. de Lang.

Ann. 1493.

nom de la ville de Perpignan, d'u
autre lettre beaucoup plus vive,
il ne craignoit point de dire c
ceux qui donnoient de pareils c
ſeils au roi, devoient être décla
traîtres à la patrie. Ferdinand
craignoit que Charles VIII n'ouv
enfin les yeux, & que n'ayant p
rien à redouter, il ne rétractât
conditions que la néceſſité ſeule av
pu arracher, eut recours à une in
gue ſourde. Il corromptit deux c
deliers, fort accrédités à la cou
l'un étoit Olivier Maillard, prédi
teur du roi; l'autre ſe nommoit J
de Manſierne, confeſſeur de Ma
me: ces deux freres abuſant,
on, de l'aſcendant que le caract
dont ils étoient revêtus, leur d
noit ſur l'ame de leurs pénitents, l
repréſenterent que l'acquiſition
Rouſſillon étoit injuſte; que la jou
ſance des fruits de cette provin
avoit ſuffiſamment rempli le prix
l'engagement; que Louis XI av
ſenti des remords; mais que n'ay
pas eu le courage ou le temps de
gager ſa conſcience, ſon ame brû
roit en purgatoire juſqu'à ce que l'
juſtice fût réparée. Charles en c
ſent

ntant à restituer cette province, sans Ann. 1493.
:iger le prix de l'engagement, cher-
ıa du moins à lever tous les obsta-
es que l'Espagne pourroit opposer
ıx projets qu'il méditoit alors sur
talie. Il exigea donc que Ferdinand,
our prix du bienfait qu'il recevoit de
i, renouvellât les anciens traités
amitié, de confédération, & de fra-
rnité qui subsistoient, de temps im-
émorial, entre la France & l'Espa-
e, non-seulement de roi à roi,
ais de nation à nation: qu'il jurât
renoncer à toute alliance avec les
nemis de la France, quels qu'ils
ssent être; de ne s'opposer en rien
x projets du roi sur l'Italie: qu'il
ngageât de plus à ne point marier
enfants, ni avec ceux du roi des
mains, ni avec ceux du roi d'An-
terre, & de ne contracter avec
deux princes aucune espece d'affi-
é. Ferdinand jura sans scrupule
ıtes ces conditions, & beaucoup
utres encore; bien résolu toute-
s, de ne tenir que celles qui se con-
ieroient avec ses intérêts. A peine
-il maître du Roussillon, qu'il ma-
une de ses filles au fils aîné du roi
Angleterre; l'autre à l'archiduc Phi-

ANN. 1493.

lippe, fils unique de Maximilien, à son fils à cette même Marguerite qui, après avoir été élevée en France étoit retournée auprès de son per On rapporte que cette princesse, trouvant accueillie d'une furieu tempête lorsqu'elle se rendoit p mer auprès de son nouvel époux, se croyant au moment d'être subme gée, fit elle-même l'épitaphe su vante, pour être gravée sur son ton beau :

Ci gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, & si mourut pucell

Projets ambitieux de Charles VIII. Il médite à la fois la conquête de Naples & de l'empire de Constantinople.

Commines. Foncemagne, mémoires de l'académie des belles-lettres.

La conquête de la Bretagne av été l'ouvrage de Madame. Les tr tés, dont nous venons de rendre con te, étoient les prémices du gouve nement de son frere. En cédant si f cilement des conquêtes qu'il eût conserver, Charles se promettoit réparer avantageusement ses perte & d'ajouter à sa couronne, au-lieu trois provinces qu'il en détachoi des royaumes & des empires. Il ét dans l'âge où une imagination vi enfante de vastes projets, & se pa sionne aisément pour ses productio

a trempe de son esprit, l'éducation u'il avoit reçue, le génie de son siè- le, le concours fortuit de divers évé- ements, tout contribuoit à l'égarer. rrêtons-nous un moment à dévelop- er les causes, les motifs & l'origine une guerre qui forme époque dans otre histoire, & qui va nous occu- er pendant trois regnes consécutifs. Charles, comme nous l'avons ob- rvé, étoit né foible & valétudinai- ; son pere craignant d'épuiser un mpérament si frêle, avoit défendu i'on l'appliquât à aucune étude sé- euse : il s'étoit contenté de lui met- e sous les yeux l'exemple des rois ii avoient le plus glorieusement gou- rné la France, & de faire germer ns son cœur des semences d'ému- ion. Sorti de l'enfance, & curieux s'instruire, Charles se sentit trans- rté par la lecture des commentai- s de César, & de la vie de Char- nagne ; il se passionna pour ces ux grands hommes, & les choisit ur ses héros. Un goût si décidé, ppose ordinairement quelque con- rmité de caractere avec ceux qu'on lmire. Charles étoit aussi ambitieux, ussi brave, aussi intrépide que ses

ANN. 1593.

ANN. 1493. deux héros ; mais il n'avoit ni l'éten
due de génie néceſſaire pour bie
combiner un plan, ni cette ſupério
rité de lumieres qui enchaîne la fo
tune, ni enfin cette fermeté d'an
qui, conſtante dans ſes projets, trion
phe des plus grands obſtacles. Entra
né par une ardeur martiale, & ſ
duit par une aveugle préſomption,
crut que pour égaler ſes modeles,
n'avoit qu'à former une entrepri
qui ſurpaſſât les leurs. Son choix
fut pas douteux ; il médita de port
la guerre aux portes de Conſtan
nople, & de conquérir l'empire d'
rient.

Quoique depuis pluſieurs ſiecles
François paruſſent avoir ſenti co
bien il y avoit de folie à quitter u
patrie fertile pour aller arroſer de le
ſang les ſables de la Paleſtine, on co
tinuoit encore à regarder les croiſad
comme l'action la plus glorieuſe &
plus ſainte qu'un guerrier pût entı
prendre. Pluſieurs cauſes concouroie
à entretenir cette pieuſe frénéſie.
zele de la religion, qu'on croyoit ſe
vir en détruiſant ſes ennemis ; l'i
térêt des papes qui impoſoient, ſo
ce prétexte, des ſommes conſidé

les sur toute la chrétienté; les plaintes
les Grecs opprimés par les infideles. ANN. 1493.
Depuis la prise de Constantinople,
es plaintes se faisoient entendre
e plus près. Les plus sçavants hom-
nes de la Grèce, refugiés en Ita-
e où ils tenoient des écoles publi-
ues, appelloient tous les chrétiens
la défense de leurs freres. C'étoit
articuliérement de la France qu'ils
ttendoient du secours. L'ascendant
ue cette monarchie avoit déja pris
ur tous les autres Etats de l'Europe,
a gloire que la nation avoit acquise
ans les anciennes croisades, atti-
oient sur elle tous les regards. Une
ieille Sibylle, disoit-on, avoit an-
oncé, il y avoit plus de cinq cents
ns, que le joug des infideles seroit
risé par les François: le roi David
voit prédit, mais en termes plus
nigmatiques, ce grand événement,
& même en avoit fixé l'époque au
egne de Charles VIII. Les événe-
nents politiques de ce siecle sem-
bloient justifier ces prédictions aux
yeux de ceux qui ne soupçonnoient
pas que ces mêmes événements les
eussent fait naître. Mathias Corvin,
oi de Hongrie, venoit d'apprendre

aux chrétiens qu'avec des troupes inf
Ann. 1493. rieures on pouvoit battre les Turcs. I
célebre d'Aubusson, grand maître d
Rhodes, non content d'avoir résist
dans son isle à toutes les forces d
l'empire Ottoman, s'étoit formé de
établissements dans le Continent, in
festoit toutes les côtes de l'Asie,
avoit abaissé la fierté des sultans jusqu
leur faire payer une sorte de tribu
Les Vénitiens, maîtres de la plupa
des isles de l'Archipel, & de toute
côte Septentrionale du golfe Adri
tique, pouvoient livrer un passag
pour pénétrer jusqu'au cœur de l'er
pire : quelques cantons de la Gre
combattoient encore pour leur libe
té : les Turcs n'avoient qu'un pet
nombre de places fortes, & étoie
peu instruits dans l'art de les défendr
Flatté d'une si agréable perspective
Charles remercioit la Providence
lui avoir réservé une gloire refuse
aux plus illustres de ses prédécesseur
Madame, elle-même, avoit contr
bué, sans s'en douter, à le confirme
de plus eu plus dans son projet. Cett
habile princesse avoit cru devoir l'an
noncer au roi d'Angleterre, qui n'e
pouvoit être alarmé, afin de mieu

ui dérober la connoiſſance de ce qui ſe paſſoit en Bretagne. Sans doute elle ſe flattoit qu'elle conſerveroit toujours aſſez d'aſcendant ſur l'eſprit de ſon frere, pour lui ouvrir les yeux lorſqu'il en ſeroit temps, ſur le danger, & même l'impoſſibilité d'une pareille entrepriſe. Charles crut avoir pris un engagement ſacré, & n'écouta plus que ceux qui l'exhorterent à le remplir. Dès qu'il commença à gouverner, il ſe hâta d'envoyer une ambaſſade au pape pour lui recommander de bien garder Zizim, & de ne le point remettre en d'autres mains que les ſiennes, lorſqu'il iroit lui-même le chercher. Dans le même temps il attiroit à ſa cour André Paléologue, neveu du dernier empereur chrétien de Conſtantinople, & hérititier naturel du trône, lequel, échappé à la fureur des Turcs, traînoit alors en Italie une vie obſcure & ignominieuſe. Charles, après avoir tiré de lui tous les éclairciſſements qu'il déſiroit, lui fit don d'une ſomme conſidérable *pour l'indemniſer*, eſt-il dit dans ſes lettres, *des frais du grand voyage qu'il a fait devers nous, pour nos grandes affaires, touchant le bien*

ANN. 1493.

de notre royaume, en attendant que no
Ann. 1493. *l'ayons fait mieux appointer & récon*
penser : ensuite il le renvoya en It
lie pour y attendre son arrivée. L
dessein du roi étoit de se servir utile
ment du crédit que ces deux hom
mes conservoient encore dans le pay
qu'il alloit attaquer, & d'y exciter un
révolution en montrant à propos l
sultan Zizim aux Turcs, & le despo
Paléologue aux chrétiens. Il ne s'a
gissoit plus que de pouvoir faire pa
ser en sûreté une armée aux portes d
Constantinople. La France n'avo
qu'un petit nombre de vaisseaux des
tinés au commerce, qu'on rassembloi
& qu'on armoit en guerre lorsque l
besoin l'exigeoit. Recourir aux Vé
nitiens, & aux autres républiques d'I
talie, comme on avoit fait du temp
des anciennes croisades, c'eût été re
mettre la personne du roi, & le sa
lut du royaume, à la discrétion de
étrangers. La prudence exigeoit d'ail-
leurs qu'on s'assurât d'une place de
refuge, en cas que les affaires ne tour-
nassent pas aussi favorablement qu'on
l'espéroit. La possession du royaume
de Naples, qui avoit une marine flo-
rissante, & qui n'est séparé de la Grece

que par un golfe assez étroit, auroit procuré tous les avantages que l'on desiroit. Le roi résolut donc de commencer par faire valoir les droits qu'il avoit sur cette portion d'Italie. ANN. 1493.

Ce royaume, ainsi que la Sicile qui en étoit une dépendance, avoit été possédé pendant près de deux siecles par les princes des deux maisons royales d'Anjou. Alfonse, roi d'Aragon, dont les ancêtres avoient déja enlevé la Sicile aux princes Angevins, profitant des troubles de la France, leur enleva encore le royaume de Naples où il établit sa résidence. Ce prince en mourant laissa le royaume d'Aragon & l'isle de Sicile, qu'il tenoit de ses ancêtres, à Dom Juan son frere, pere de Ferdinand le Catholique : mais il crut pouvoir, avec le consentement du pape, regardé comme seigneur suzerain de Naples, disposer de sa conquête en faveur d'un fils naturel, ou d'un bâtard qu'il aimoit tendrement. Ce bâtard se nommoit Ferdinand ; il s'étoit maintenu dans la possession de ce royaume, contre tous les efforts de René d'Anjou, roi titulaire de Naples & de Sicile, & de Jean, son fils, qualifié

ANN. 1493. duc de Calabre ; parce que Louis XI qui craignoit l'élévation des princes du sang, loin d'assister comme l'auroit dû, ses plus proches parents les avoit traversés dans toutes leur entreprises. Le roi René, ayant e la douleur de survivre à Jean son fils & à Nicolas son petit-fils, avoit inst tué pour son héritier, dans le comt de Provence, & dans ses droits a royaume de Naples, Charles du Ma ne, son neveu, préférablement à Re né, duc de Lorraine, fils d'Yolande sa fille aînée. Charles du Maine, at taqué peu de temps après d'une ma ladie mortelle, & n'ayant point d'en fants, avoit adopté pour ses héritie Louis XI, le dauphin Charles, & tou leurs successeurs sur le trône de Fran ce. On n'avoit rien à opposer à ce se cond testament, mais on contesto la validité du premier. René, duc d Lorraine, prétendoit que la Provenc & le royaume de Naples, n'étant pa régis par la loi salique, & ayant ét souvent gouvernés par des filles, ap partenoient légitimement à sa mere & qu'ainsi son aïeul n'avoit pu anéan tir les droits de la nature par un act extorqué à sa foiblesse. Le roi de Fran

ce faisoit valoir, contre le duc de Lorraine, un pacte de famille, & d'anciens testaments de deux princes de la maison d'Anjou, qui avoient appellé à la succession, des mâles, quoique dans un degré plus éloigné, préférablement aux filles. ANN. 1493.

Tandis que le roi & le duc de Lorraine se disputoient en justice réglée le royaume de Naples, Ferdinand èn jouïssoit, & prenoit des mesures pour l'affermir dans sa maison : il avoit déja obtenu du pape l'investiture de cet Etat pour Alfonse son fils aîné, & pour le jeune Ferdinand son petit-fils. Cette précaution excessive manqua de le renverser du trône. La principale noblesse, attachée aux princes de la maison d'Anjou, n'obéissoit qu'à regret à un bâtard de la maison d'Aragon : ce bâtard, d'ailleurs, avoit des vices qui le rendoient odieux; il étoit dissimulé, cruel, & souverainement avare. Non content d'avoir surchargé le peuple d'impôts, il ne rougissoit point de trafiquer lui-même sous des noms empruntés, & de s'associer aux profits des plus riches négociants. Cependant comme d'un autre côté il fai-

ANN. 1493. ſoit un bon uſage de ſes richeſſes, & qu'il attiroit dans ſes Etats les hommes à talents dont l'Italie commençoit à ſe remplir, peut-être lui eût on pardonné ſes vices, s'il n'eût eu un fils beaucoup plus haï que lui. Alfonſe, guerrier intrépide, mais violent, & ſans goût pour les arts, reprochoit à ſon pere d'avilir l'autorité royale par une molle complaiſance pour une nobleſſe indocile ; il menaçoit hautement de la châtier exemplairement lorſqu'il ſeroit monté ſur le trône. Il avoit mis ſur ſon caſque la figure d'un balai, & avoit eu l'imprudence d'expliquer cet emblême à quelques-uns de ſes favoris. La nobleſſe, redoutant l'effet de ſes menaces, & voyant que Ferdinand étoit fort avancé en âge, prit les armes & déféra la couronne à Dom Frédéric, frere puîné d'Alfonce, prince philoſophe, & né pour le bonheur des peuples. N'ayant pu parvenir à le ſéduire, & conſidérant que Charles VIII étoit trop jeune pour venir la défendre, elle s'adreſſa au duc de Lorraine, & l'invita à ſe rendre aux vœux d'un peuple diſpoſé à le reconnoître pour ſon ſouverain. Le conſeil

: France, loin de s'oppoſer à la forne du duc de Lorraine, lui avoit urni des ſecours pour cette expédiɔn : mais comme on s'apperçut qu'il ımoit des intrigues en Proveuce, roi lui retira ſes bienfaits, & lui :fendit de ſonger déſormais à une ɪnquête qu'il vouloit lui-même en:prendre. La nobleſſe Napolitaine, :rdant tout eſpoir de ſecours étran:r, conſentit à rentrer dans le de:ir, & appella pour garants du ıité qu'elle fit avec ſon ſouverain, :rdinand le Catholique, Roi d'Eſ.gne, & le pape Innocent VIII. Ce:ndant, au mépris des ſerments les us ſolennels, le vieux Ferdinand, Alfonſe ſon fils, ayant attiré dans ur palais les nobles les plus diſtinıés, ſous prétexte d'y célébrer une ɔce, les chargerent de fers, les fint aſſommer à coups de bâton ou :rir par d'autres genres de ſupplices. rois ou quatre ſeulement échappènt, ſçavoir, Antoine de Saint-Sé:rin, prince de Salerne, & conné.ble du royaume, & les fils du prince e Biſignan, ſes neveux. Ils ſortirent u royaume à la faveur d'un déguiſeıent, & ſe réfugierent à Veniſe. Aſ-

ANN. 1493.

ſurés de la protection de cette pu-
ſance rivale & ennemie du roi de N-
ples, ils conſulterent le ſénat ſ
le choix du ſouverain auquel ils d-
voient s'adreſſer. Trois princes avoie
alors des prétentions ſur le royaum
de Naples. Ferdinand le Catholiqu
le duc de Lorraine, & le roi Charl
VIII. Le ſénat exclut le premier, p
la raiſon que poſſédant déjà la Sicil
il deviendroit, par la conquête de N
ples, un voiſin trop redoutable à to
les autres Etats d'Italie. Il repréſen
que le duc de Lorraine ſurvivoit d
puis bien des années à ſa réputatio
& que ce ſeroit perdre ſon temps q
de vouloir reſſuſciter un mort :
ajouta que le roi de France étoit
ſeul auquel on pût recourir ſans tr
de danger, & que la république
particulier, n'avoit qu'à ſe louer
voiſinage de ce monarque.

Ligue des princes contre l'amiral de Graville.

Manuſcr. de Fontanieu.
Commines.
Godefroi, recueil de pieces.

Saint-Séverin, & ſes neveux,
rendirent donc à la cour de France
& chercherent à y acquérir des pr
tecteurs. Ils ne ſçurent d'abord à q
s'adreſſer. Depuis que le roi avo
commencé à gouverner par lui-mêm
le crédit de Madame étoit fort d
minué. Louis de Mallet, ſeigneur d

Graville, qu'elle avoit admis dans le conseil, & auquel elle avoit fait conférer la charge d'amiral de France, l'avoit en quelque sorte supplantée : il acquit en peu de temps un tel crédit, qu'il donna de l'ombrage à la reine, à Madame, aux ducs d'Orléans & de Bourbon. Nous en avons la preuve dans une ligue qu'ils jurerent entre les mains de l'archevêque de Narbonne, & dont l'original fut déposé au parlement. *Nous promettons & jurons*, disent les parties contractantes, *en parole de princes, par la foi & serment de nos corps, & damnation de nos ames, privation de notre part de paradis, & par le saint sacrement de baptême que nous avons reçu, de bien & loyaument servir le roi, de nous aimer, entretenir, favoriser, soutenir & supporter l'un l'autre .... Et quand aucun voudra entreprendre sur aucun de nous, comme sur notre honneur, état & biens & de nos serviteurs, que tous ensemble nous y obvierons & courrons sus de toute notre puissance. Et pour ce que aucuns pourroient, par ci-après entreprendre de nous mettre en défiance, soupçon & malveillance, entr'autres le seigneur de Graville, amiral de France,*

par lui ou autres, nous ſerons tenus
ANN. 1493. *le déclarer dans vingt-quatre heures l'*
à l'autre .... & de ne faire, avec le
amiral, procurer ou faire procurer a
cune amitié ou intelligence, ni à aut
de par lui, ſans le ſçu, vouloir & co
ſentement de tous nous.

Cette ligue affoiblit le crédit Graville; mais les princes, non pl que l'Etat, n'y gagnerent pas. La f veur tomba toute entiere ſur de hommes qui en étoient moins dign que lui, Etienne de Veſc, & Gu laume Briſſonet. Le premier, apr avoir rempli auprès du jeune Charl les fonctions de valet-de-chambre venoit d'obtenir l'office de ſénéch de Beaucaire, & la ſeigneurie Grimaut. Briſſonnet avoit été l'un d ſix généraux des finances ſous le regr de Louis XI. On raconte qu'étant m rié, & pere d'un grand nombre d'e fants, il reçut un jour la viſite d'Angel Catto, médecin & aſtrologue du roi lequel, après avoir tiré ſon horo cope, lui prédit *qu'il ſeroit un jour u grand perſonnage dans l'égliſe, & bie près d'être pape : de quoi ſa femme* ajoute l'hiſtorien, *ne fut trop contente car c'étoit à dire qu'elle s'en iroit la pre*

iere, ce que les femmes n'aiment vo-ntiers. En effet, Briſſonnet étant de-nu veuf, embraſſa l'état eccléſiaſti-ie, fut pourvu de l'évêché de Saint-alo, & créé chef & ſurintendant s finances. Ce fut à ces deux favo-; que s'attacha le prince de Salerne: n'eut pas de peine à les mettre dans ; intérêts; comme ils connoiſſoient puis long-temps les diſpoſitions ſe-ètes du roi, ils ſe chargerent vo-ntiers de cette négociation. Malgré ut leur crédit, elle auroit encore uffert de grandes difficultés, ſi les iſſances d'Italie ne fuſſent venues à ppui & n'euſſent elles-mêmes for-les fers qui devoient les enchaîner. tons un coup d'œil ſnr les intérêts litiques qui les diviſoient.

ANN. 1493.

L'Italie fermée de tous côtés par mer ou par des montagnes preſque acceſſibles, formoit en quelque ſorte ı monde à part. La fertilité du ter-in, l'induſtrie des habitants, la li-rté que le peuple y avoit recou-ée beaucoup plutôt que dans aucune itre partie de l'Europe, rendoient ors cette contrée l'admiration de ınivers. Les Italiens faiſoient preſ-ıe ſeuls le commerce du Leuant;

Etat politique de l'Italie.
Guichardin. Paul Jove. Machiavel. Commines. Giannone.

ANN. 1493. & ce commerce, avant la découve du Nouveau Monde, & même p sieurs années après, rendoit des p fits immenses : ils faisoient seuls banque ou le commerce d'argent : exerçoient seuls les arts de luxe, fabriquoient les plus riches étoff enfin ils étoient alors les uniques positaires de la saine littérature & goût. Les Grecs réfugiés parmi e après la prise de Constantinople avoient fait germer l'émulation : talie avoit des philosophes, des o teurs, des historiens, des poëtes, d biles grammairiens, tandis que reste de l'Europe croupissoit dans gnorance. Tant d'avantages étoi compensés par de grands incon nients. Les Lettres ne changent pc les qualités naturelles, elles ne f vent qu'à leur donner du ressort : c aux loix & au gouvernement à en riger l'emploi : dans un état bien p licé, où la vertu seule est en honne elles forment des citoyens utiles & grands hommes : dans une républic corrompue, elles nourrissent le p souvent des monstres : les riches engendrent presque toujours la m lesse & la dépravation. Les citad

ANN. 1493.

evenus opulents avoient conçu un égoût insurmontable pour les fatiues de la guerre, & s'en étoient dénargés sur des mercenaires. La pluirt des républiques n'avoient point troupes nationales, elles louoient es *condottieri* ou des chefs de bandes, ii, sans s'attacher fermement à aun parti, passoient continuellement service de ceux qui leur offroient ie solde plus forte. Ces chefs mernaires, dont toute la fortune conloit ordinairement dans leur comgnie, s'étudioient à ménager le ng de leurs soldats. On livroit peu batailles : l'art de la guerre consisit dans des ruses, des surprises & es trahisons. La multitude d'Etats ii partageoient l'Italie, & la dangereuse facilité de se nuire réciprouement, obligeoient à négocier sans esse : mais ces éternelles négociaons, dans un siécle où la ruse passoit our la suprême vertu, où le parare & le mensonge étoient qualifiés e sagesse & d'habileté, ne servoient u'à dépraver les ames & à faire puller les traîtres. Des intérêts cominuns & une crainte réciproque ayant orcé quelques unes des puissances du

ANN. 1492.

premier ordre à se rapprocher, il s
toit établi une sorte de balance :
royaume de Naples & l'Etat Ecclési
tique avoient long-temps formé
premier côté : Venise, Milan, F
rence formoient l'autre. L'assassi
de Médicis, dont nous avons ren
compte sous le regne de Louis X
& les troubles auxquels l'Italie se tro
va livrée, dérangerent ce systême p
litique. Louis, qui avoit interposé
médiation dans cette guerre, in
gina, pour vaincre l'obstination
Sixte IV, de réconcilier & d'unir
révocablement le roi de Naples av
Laurent de Médicis & la républiq
de Florence. Ce moyen réussit :
pontife abandonné par le roi de N
ples, fut contraint de rechercher l'
liance de Venise & de Milan qu
avoit long-temps persécutées. Comr
cette derniere confédération étoit
plus forte, le roi de Naples, & La
rent de Médicis crurent ne pouvo
mieux l'affoiblir, qu'en procurant
rétablissement de Ludovic Sforce
surnommé le More, dans le ducl
de Milan. Cet homme dangereu
avoit été forcé de s'en tenir éloign
pendant le bas âge de Jean Galéas

n neveu, dont la tutelle avoit été
›nfiée à Bonne de Savoie, mere du Ann. 1495.
une prince. A son retour Ludovic
: enfermer Bonne de Savoie, prin-
·sse foible & livrée à une débauche
›nteuse. Bientôt il s'empara de toute
ıutorité, & sous prétexte d'assurer
vie de son pupille, il le tint renfer-
é dans un château où personne n'eut
liberté d'entrer: au reste, il recou-
:a les villes de Gênes & de Savone,
ıe les ducs de Milan tenoient de
libertè de Louis XI, & qui leur
'oient été enlevées pendant la der-
ere guerre, par la négligence de
onne, & par les intrigues du souve-
in pontife. Dépositaire de toute l'au-
›rité, Ludovic, sans renoncer à l'al-
ance de Venise & du pape, cher-
ıa à se lier plus étroitement encore
'ec le roi de Naples son bienfaiteur:
demanda Isabelle d'Aragon, fille
'Alfonse, pour la faire épouser à
:an Galéas son neveu. On prétend
u'ayant vu la princesse, il en devint
›erdument amoureux, & qu'il la
emanda au pere, non plus pour son
eveu, mais pour lui-même. Un
change de cette nature ne pouvoit
tre accepté. Offensé d'un refus au-

quel il auroit dû s'attendre, Lud
ANN. 1493. vic enferma la princeſſe d'Arag
avec ſon mari, & épouſa une fil
du duc de Ferrare. Iſabelle s'ennu
bientôt de la honteuſe captivité
elle étoit tenue : devenue mere, el
trembla pour les jours de ſon fi
L'ambition & la mauvaiſe foi du t
teur ne juſtifioient que trop de p
reilles alarmes. Elle en fit part à ſ
pere, & le conjura, tandis qu'il
étoit temps encore, de venir prom
tement la déliver. Alfonſe n'aur
pas balancé s'il eût été le maître d
forces de Naples ; mais Ferdinan
ſon pere, qui redoutoit les intrigu
& les reſſources de Ludovic, tâcha
calmer la colere de ſon fils. De
puiſſances le ſeconderent dans le pr
jet d'une pacification générale,
pape Innocent VIII, qui avoit ſucc
dé à Sixte IV, & Laurent de Méd
cis qui gouvernoit la république
Florence avec une autorité plus douc
mais non moins abſolue que celle d'
ſouverain. Par malheur pour l'Ital
ces deux hommes, ſi néceſſaires
maintien de la paix, moururent pre
que en même-temps, & furent m
remplacés. A Laurent de Médicis ſu

la Pierre son fils, jeune homme
iniâtre, ambitieux, & qui n'aspi- ANN. 1493.
t qu'à changer en tyrannie l'auto-
é que la sagesse & la modération
ses peres lui avoient acquise dans
e ville libre. A Innocent succéda
drigue Borgia, d'une famille Es-
gnole, homme d'une pénétration
e, d'une éloquence peu commune,
n caractere entreprenant & hardi;
is sans principes, sans pudeur, im-
cable dans sa haine, & le plus mé-
nt des hommes, dit Guicchardin,
n'eût eu un fils plus méchant
core. Quoique plusieurs papes
ussent pas été irréprochables du
é des mœurs, ils cachoient du-
ins le désordre de leur conduite,
donnant à leurs bâtards le nom
neveux. Alexandre VI fut le pre-
er pape, qui ne rougit pas de les
mmer ses enfants. Il en avoit eu
q d'un commerce criminel, avec
noffa, dame Romaine, quatre
rçons & une fille; le scandale étoit
public, qu'on fut surpris & indi-
é du choix que venoient de faire
cardinaux. Voici comment la chose
passa. Julien de la Rovere, cardi-
l de S. Pierre-aux-Liens, & Ascagne

ANN. 1493. Sforce, frere de Ludovic, se disp toient la papauté, & avoient chac un parti nombreux dans le sacré c lege. Ascagne, craignant de succo ber, vendit sa voix, & celles de to ses partisans, à Rodrigue de Borg moyennant la cession des offices q celui-ci tenoit dans la cour rom ne, plusieurs bénéfices considérable & un palais richement meublé. U élection si contraire à la discipline l'église, la connoissance qu'on av du génie & du caractere de Borgi répandirent la consternation dans to tes les cours d'Italie. Le vieux F dinand, quelque constance qu'il e fait paroître dans tout le cours de vie, ne put retenir ses larmes; il p dit que le nouveau pontife seroit fléau de l'Italie & du monde chi tien; Ludovic lui même, quoiq pût compter sur le crédit du cardir Ascagne, craignit les effets de l'amb tion du nouveau pontife, & imagi un moyen de le contenir, du moi pour un temps.

Il est d'usage, parmi les princes ch tiens, d'envoyer au souverain po tife, aussi-tôt après son exaltation, u ambassa

ıbaſſade ſolennelle pour le recon- ANN. 1493.
ître en qualité de pere ſpirituel,
lui rendre l'obédience filiale. Lu-
vic propoſa donc, comme un moyen,
perſuader au nouveau pape que
ıtes les puiſſances d'Italie étoient
ımement unies, & qu'il ne pou-
t en attaquer une ſans ſe mettre
tes les autres à dos, que tous les
ıces & toutes les républiques d'I-
e ſe concertaſſent pour envoyer
même jour & à la même heure
:s ambaſſadeurs, & qu'un ſeul par-
au nom de tous. Ce projet avoit
généralement agréé, & il alloit
écuter, lorſque la vanité d'un par-
lier troubla cette harmonie. Pierre
Médicis, qui avoit été élu ambaſ-
eur de la république de Florence,
lant d'étaler ſa magnificence, &
gnant, ſi le projet de Ludovic
it lieu, d'être confondu dans la
le, remontra au roi de Naples
l étoit extrêmement dangereux de
er prendre, à un uſurpateur tel
Ludovic, la moindre autorité
s les affaires communes, & d'ac-
tumer les autres puiſſances à dé-
r à ſes conſeils. Ferdinand, qui
ıt la force de ces raiſons, & qui

haïssoit mortellement Ludovic, qu
Ann. 1493. qu'il gardât encore avec lui les bi
séances extérieures & tous les deh
de l'amitié, lui envoya représer
que si d'un côté il étoit expédient
faire connoître au pape l'union
régnoit entre toutes les puissances
talie; d'un autre côté il n'étoit
moins dangereux de l'aigrir par
démarche qui lui paroîtroit une l
vade, & qu'ainsi, toute réflex
faite, il valoit mieux s'en tenir à l
cien usage. Ludovic sentit d'où
toit le coup, & se plaignit amérem
qu'ayant travaillé pour la cause c
mune, il fût seul sacrifié au resse
ment du souverain pontife. Jug
en effet qu'il seroit exposé aux
grands dangers si le pape venoit
joindre au roi de Naples & à Pi
de Médicis, il saisit avidement
occasion qui se présentoit de
brouiller ensemble. Innocent
avoit donné à Francesquetto C
son fils naturel, les places de l
guillara, de Cervétri, & quel
autres châteaux dans le voisinag
Rome. Après la mort du pon
Francesquetto, qui n'avoit plus a
crédit à Rome, & qui avoit ép

sœur de Pierre de Médicis, prit le
ɪrti de se retirer à Florence. Crai-
ıant que le nouveau pontife ne le
:pouillât de ses places, il les offrit
ɪur un prix très-modique à Virgile
:s Ursins, le plus puissant des Ba-
ns de l'Eglise, allié & ami du roi
: Naples. Ferdinand, qui avoit le
us grand intérêt à affoiblir la puis-
nce des papes, en augmentant celle
:s barons, encouragea Virgile à con-
ɪre le marché, & avança de ses pro-
es deniers la plus grande partie de
somme stipulée. Ludovic fit repré-
ɪter au pape, par le cardinal As-
gne, que l'entreprise de Virgile des
rsins étoit un attentat contre les
oits de l'Eglise Romaine; que ja-
ais ce seigneur n'eût osé braver si
vertement son souverain, s'il n'eût
: assuré de la protection de Ferdi-
nd: que ce monarque rusé, & l'é-
rnel ennemi du saint siege, avoit
ulu essayer, par une offense assez
gere en elle-même, jusqu'où iroit
patience du saint pere, pour se
rter ensuite à des entreprises plus
rdies; que si sa sainteté fermoit les
ux sur cette premiere démarche,
e encourageroit la révolte: au lieu

ANN. 1493.

ANN. 1493.

que si elle marquoit son ressentimen elle verroit bientôt ses ennemis tom ber à ses pieds. Alexandre décla que le marché de Virgile des Ursi étoit nul, comme fait sans le co sentement du seigneur suzerain, lui fit signifier une défense de se m tre en possession des places contesté Il se plaignit à Ferdinand de la p qu'il avoit eue à ce traité frauduleu mais il ne se brouilla point enco ouvertement avec lui; il vouloit sayer auparavant ce qu'il devoit tendre, pour l'établissement de enfants, de la complaisance de monarque son feudataire. Il co mença par proposer le mariage Dom Giuffré, le plus jeune de ses f avec une fille naturelle d'Alfonse, mandant pour le nouvel époux office à la cour, & une terre tit dans le royaume de Naples. Fer nand cacha soigneusement le sec dépit que lui causoit l'arrogance pontife: il ne rejeta point ouver ment le mariage, mais il fit naître difficultés sur la nature de la dot. offrit en même temps ses bons offi pour pacifier le différend survenu av Virgile des Ursins; mais il exho

›us main ce ſeigneur à ſe mettre en
›ſſeſſion des places qu'il avoit ache- ANN. 1493.
es, promettant de le défendre en-
ers & contre tous.

Ce manége ne put échapper à la
:nétration d'Alexandre : jugeant
ı'il n'obtiendroit rien du roi de Na-
es, tant qu'il ne parviendroit pas à
ntimider, il ſe livra tout entier aux
›nſeils d'Aſcagne & de Ludovic.
vant que de prendre aucun enga-
:ment définitif, Ludovic crut de-
›ir faire une tentative auprès de
erre de Médicis, pour ſçavoir dé-
ıitivement ſur quoi il pouvoit comp-
r. Il lui rappella l'étroite alliance qui
oit toujours ſubſiſté entre leurs mai-
ns; il le pria de conſidérer combien
tte union avoit procuré de gloire &
avantages à l'une & à l'autre ; &
›mbien au contraire les Médicis &
république de Florence avoient reçu
outrages des princes de la maiſon
Aragon : il lui remit ſous les yeux
:xécrable aſſaſſinat commis à l'inſti-
ıtion & par la connivence du roi de
aples, ſur Julien & Laurent de Mé-
cis : il lui propoſa l'exemple de ce
:rnier qui s'étoit couvert d'une gloire

ANN. 1493. immortelle en se rendant le médi
teur & l'arbitre de tous les différen
qui survenoient entre les divers Eta
d'Italie : enfin il l'avertit de ne p
le forcer, par une conduite opp
sée, à prendre des mesures qui pou
roient devenir funestes à la patri
Convaincu, par la réponse de Pierre
que rien n'étoit capable de le dég
ger de l'alliance de Ferdinand, & d
liens plus étroits encore qu'il av
contractés avec Alfonse, Ludovic so
gea à s'appuyer de l'alliance des V
nitiens & du pape. Il se conclut e
tr'eux une ligue, par laquelle les tr
puissances s'assuroient leurs Etats re
pectifs : les Vénitiens & le duc
Milan s'obligeoient en outre de fou
nir au pape deux cents lances, entr
tenues à leurs dépens, pour l'aid
à recouvrer les places que Virgile d
Ursins avoient envahies sur l'Eglise.

Cette ligue ne rassuroit point en
core Ludovic : il apprenoit les m
naces indiscrettes auxquelles se lai
soit emporter Alfonse son ennem
personnel : il considéroit que Ferd
nand, qui contenoit à peine ce gén
fougueux, étoit vieux & infirme : qu

rre de Médicis non-ſeulement li-
roit paſſage aux troupes Napoli- Ann. 1493.
ıes, mais ſe joindroit à elles pour
ıir l'attaquer. Il prévoyoit qu'à l'ap-
che de ces troupes, les peuples du
lanois ſe ſouleveroient, ſoit à
ſe des impôts dont ils étoient écra-
, ſoit par commiſération pour Jean
léas leur légitime ſouverain. Il
nptoit peu ſur ſes nouveaux alliés :
ſçavoit que le pape n'ayant pour
et que de procurer de riches éta-
ſements à ſes enfants, ſe réconci-
:oit avec le roi de Naples, dès que
ui-ci conſentiroit à lui donner une
ine ſatisfaction ſur cet article : que
Vénitiens, voiſins dangereux &
is ſuſpects, ſe réjouiroient de ſes
aſtres, parce qu'ils y trouveroient
moyen de s'agrandir. D'après tou-
ces conſidérations, il conclut que
perte étoit aſſurée s'il ne prévenoit
ennemis, & s'il ne mettoit l'I-
ie en confuſion. Ainſi quelque dan-
: qu'il y eût pour lui d'appeller les
ınçois, puiſque d'un côté le duc
ın Galéas, qu'il tenoit priſonnier,
ꝛit couſin-germain du roi par ſa
ere, & que d'un autre côté le duc
Orléans, premier prince du ſang,

ANN. 1493. réclamoit des droits bien fondés s
ce duché : comme il ne vit point d'a
tre moyen de se mettre à couvert d
menaces d'Alfonse, & qu'après to
il ne pouvoit se trouver dans une
tuation plus périlleuse que celle q
l'attendoit s'il demeuroit tranquill
il ne balança plus à prendre ce pa
désespéré. Il se flatta que plus le tro
ble seroit grand, plus la supériori
de ses lumieres lui procureroit d'
vantages sur les autres princes, & q
dans le désordre général, il trouv
roit peut-être l'occasion de parvenir
une plus haute fortune.

Pour donner plus de poids à
négociation qu'il alloit entamer,
voulut y associer le pape : il lui repr
senta qu'envain il attendoit des éta
blissements pour ses enfants de
part d'un ennemi du saint siege : qu
sa sainteté pouvoit juger, par la ma
niere dont sa premiere demande avo
été reçue, & plus encore par les me
sures que l'on prenoit à Naples, que
étoient à son égard les sentimen
d'Alfonse & de Ferdinand : que no
content d'appuyer la rébellion de Vir
gile des Ursins, le roi de Naples avoi
attiré à son service les Colonnes

u'il venoit de se liguer avec le car-
inal de la Rovere, l'ennemi déclaré
e sa sainteté, & que déjà on déli-
éroit s'il n'étoit pas à propos de ve-
ir saccager Rome: que le seul moyen
'abattre l'orgueil de ces bâtards
ragonois, & de les forcer à laisser
n paix leurs voisins, étoit de leur
ısciter un ennemi, dont le nom seul
ıt capable de les faire trembler: que
roi de France, héritier des droits
e la maison d'Anjou, étoit l'instru-
ent le plus propre qu'on pût em-
oyer dans les conjonctures présen-
s: qu'au reste, après s'être servi de
monarque pour mettre Ferdinand
la raison, on trouveroit toujours
en moyen, en se réunissant contre
i, de le renvoyer au-delà des
onts.

ANN. 1493.

Assuré du consentement du pape, udovic envoya en France une am- ıssade solennelle, composée du omte de Cajazze, de la maison de int-Séverin, de Charles de Balbia- e, comte de Beljoyeuse, & de Ga- as Viscomti. Ils trouverent en ar- vant la négociation dont ils étoient argés déjà fort avancée. Le prince e Salerne les informa des disposi-

Ambassade du pape & de Ludovic, au roi, pour l'engager à conquérir le royaume de Naples.

Commines. Guichardin. Paul Jove.

tions secrettes du roi dont il étoit par
ANN. 1493. faitement instruit par Etienne de Ves
& Brissonnet. Ce fut d'après ces in
formations que Charles de Balbiane
chargé de porter la parole, dress
le plan de sa harangue. « Sire, di
» l'ambassadeur, s'il étoit possible d
» soupçonner la sincérité de Ludo
» vic, qui offre à votre majesté so
» argent & ses troupes pour l'engage
» à la conquête du royaume de Na
» ples, j'en donnerois pour garan
» l'attachement inviolable de ses an
» cêtres aux intérêts de la France, dan
» les temps les plus difficiles de l
» monarchie. Mais pour effacer jus
» qu'aux moindres traces d'un soup
» çon injurieux, examinons sur qu
» doivent tomber les avantages ou le
» inconvénients de cette expéditior
» Que peut se promettre Ludovic d
» succès le plus heureux, sinon un
» juste vengeance des injures qu'il
» reçues des Aragonois; satisfactio
» bien douce, à la vérité, mais qu'
» aura été obligé d'acheter par beau
» coup de dépenses, de fatigues &
» de dangers ? Au contraire, un
» gloire immortelle attend votre ma
» jesté ; la victoire livrera dans vo

mains un royaume florissant, & facilitera l'exécution d'autres projets plus éclatants encore. Supposons, au contraire, que l'entreprise n'ait pas le succès qu'on a lieu de s'en promettre, quel si grand préjudice portera-t-elle à votre royaume? tandis que Ludovic, écrasé sous le poids de la haine publique, n'aura pas même un asyle pour se réfugier en Italie. D'après ces considérations, croira-t-on qu'un prince, dont la prudence est assez connue, osât conseiller une pareille entreprise, s'il n'étoit bien assuré des moyens qui doivent en assurer le succès?

ANN. 1493.

» Comment en effet les forces du royaume de Naples pourroient-elles balancer un seul instant celles du plus puissant peuple de l'univers? La gloire du nom François est répandue dans le monde entier: ce peuple belliqueux inspire la terreur à toutes les nations. Si les ducs d'Anjou, tout foibles qu'ils étoient, n'ont jamais attaqué le royaume de Naples qu'ils ne l'aient réduit aux dernieres extrémités: si malgré l'Italie entiere conjurée contre eux,

ANN. 1493.

» ils ſont allés s'aſſeoir ſur ce trône :
» que ne doit pas ſe promettre un
» monarque triomphant, qui diſpoſe
» ſouverainement de toutes les forces
» du royaume, ſur-tout quand il eſt
» appellé par les principales puiſſances
» de l'Italie, & qu'il marche contre
» un tyran déteſté de ſes propres ſu-
» jets ? Le pape, Veniſe & Milan,
» offrent de s'aſſocier aux projets de
» votre majeſté. Florence, qui doit
» tout ſon luſtre à la protection ſpé-
» ciale dont l'ont honorée vos ancê-
» tres, n'oſera refuſer paſſage à vos
» troupes ; & en ſuppoſant qu'elle
» fût aſſez aveugle & aſſez mal con-
» ſeillée pour prendre ce parti, quels
» remparts oppoſeroit-elle qui puſſent
» ſeulement arrêter huit jours une ar-
» mée Françoiſe. A peine vos troupes
» paroîtront-elles ſur la frontiere du
» royaume de Naples, que le parti
» Angevin, depuis long-temps per-
» ſécuté, mais toujours redoutable,
» prendra les armes, & leur livrera
» toutes les places dont il diſpoſe.

» Le fruit d'une victoire ſi facile,
» & ſi peu diſpendieuſe, ſera la con-
» quête d'un royaume, qui, bien
» qu'inférieur à la France, offre ce-

pendant de quoi ſatisfaire amplement l'ambition. Je m'étendrois sur la fertiliré du terroir, le nombre des habitants, la ſplendeur des villes qu'il renferme, ſi je ne ſongeois que je parle devant un roi & une nation, qui recherchent moins les richeſſes que la gloire. Je vais donc leur préſenter des objets plus dignes de fixer leur attention. Le royaume de Naples n'eſt ſéparé de la Grece que par un golfe étroit : on peut le traverſer en peu d'heures. De la Grece, pays opprimé, déchiré par les Turcs, & qui ſoupire après un libérateur, il eſt facile de pénétrer juſqu'aux portes de Conſtantinople, & de s'en emparer avant même que les Infideles aient le temps de raſſembler leurs troupes éparſes dans des provinces fort éloignées les unes des autres. Quel autre que le fils aîné de l'Egliſe, & le premier monarque de l'univers, eſt digne de concevoir, & capable d'exécuter une ſi haute entrepriſe? Combien de fois nos peres n'ont-ils pas vu vos généreux ancêtres, avec des forces bien inférieures à celles dont vous diſpoſez,

ANN. 1493.

» traverſer les mers, arracher l
ANN. 1493. » chrétiens à un honteux eſclavag
» & arborer leurs étendarts ſur l
» murs de Jéruſalem ? C'eſt par c
» actions vraiment héroïques qu'
» ont ſauvé leurs noms de l'oubli,
» qu'ils vous ont acquis le rang do
» vous jouiſſez : imitez, prince m
» gnanime, ces exemples domeſt
» ques : ce ne ſont point les homme
» c'eſt Dieu même qui vous appell
» & qui n'a raſſemblé tant de circon
» tances favorables, tant d'évén
» ments imprévus dont nous avo
» été témoins, que pour vous faci
» ter les moyens d'acquérir, dans u
» âge encore tendre, une réputati
» égale à celle de ce glorieux Charl
» dont vous portez le nom ».

Ce diſcours remplit le jeune m
narque de la plus vive ardeur, ma
il ne fit pas la même impreſſion ſ
la plupart de ceux qui compoſoie
le conſeil. L'amiral de Graville, qu
malgré la diminution de ſon crédit
conſervoit encore une partie de l'au
torité que ſa prudence lui avoit ac
quiſe, repréſenta courageuſement
qu'une guerre dans une contrée
éloignée, & ſans communication av

. France, entraînoit néceſſairement ne forte dépenſe, & ne pouvoit ANN. 1494.
uere manquer d'avoir une iſſue mal-
eureuſe : que les ennemis qu'on ſe
ropoſoit d'attaquer n'étoient point
beaucoup près auſſi mépriſables qu'il
laiſoit aux ambaſſadeurs de les re-
réſenter : que tout le monde ren-
oit juſtice à la pénétration, aux lu-
nieres & à la prudence de Ferdi-
and : qu'on vantoit ſes richeſſes & les
réſors immenſes qu'il avoit amaſſés
endant un regne de trente-cinq ans :
u'Alfonſe ſon fils, jouiſſoit de la ré-
utation du plus brave guerrier, &
u meilleur général de l'Italie : qu'il
alloit compter auſſi pour beaucoup
eur alliance avec Ferdinand le Ca-
holique, roi d'Eſpagne, lequel ne
ouffriroit jamais que les François dé-
rônaſſent ſes plus proches parents,
& allaſſent s'établir dans le voiſinage
le la Sicile : qu'on devoit ſe défier
les promeſſes des Italiens, & s'at-
endre qu'aucun d'eux ne verroit d'un
œil indifférent la couronne de Na-
ples ſur la tête d'un roi de France :
que Louis XI, dont le ſuffrage étoit
d'un ſi grand poids en matiere de po-
litique, avoit conſtamment fermé l'o-

reille à toutes les avances de cett
ANN. 1493. nature que lui avoient faites les pa
pes, répétant souvent, *que d'aller cher
cher des conquêtes en Italie, c'étoit vou
loir acheter bien cher un long repentir*
qu'enfin avant de prendre aucun en
gagement, il étoit indispensable d'en
voyer sur les lieux des personnes pru
dentes, pour s'assurer des dispositions
des différentes cours, & sçavoir
quoi se réduisoient dans la réalit
toutes ces magnifiques paroles.

L'avis de Graville entraîna tout l
conseil : le roi lui-même feignit d
vouloir s'y conformer; il nomma Per
ron de Baschi, & quelques autre
personnes distinguées par leur mérite
pour aller sonder les dispositions de
différentes cours d'Italie : mais au
fond du cœur il étoit bien décidé
ne pas attendre leur rapport pou
prendre des engagements. Entraîné
par ses propres désirs, & par les con
seils intéressés d'Etienne de Vesc, &
de Guillaume Brissonnet, que les am-
bassadeurs Italiens avoient gagnés
en promettant, de la part de Ludovic
& du pape, au premier un duché dans
le royaume de Naples, au second un
chapeau de cardinal, Charles signa,

Ann. 1493.

:n présence de ces deux seuls témoins, ın traité, par lequel il s'obligeoit de :onduire incessamment lui-même, une ırmée formidable destinée à la conquête du royaume de Naples. Ludo- ic de son côté promettoit de donner ›assage à cette armée sur les terres u duché de Milan, d'y joindre cinq ents hommes d'armes entretenus à :s dépens; de prêter au roi deux ents mille ducats pour les frais de ɜtte expédition, & de lui permettre 'armer dans le port de Gênes tous :s vaisseaux dont il croiroit avoir be- ›in. Le roi s'obligeoit en outre de éfendre le Milanois envers & con- e tous, d'y maintenir l'administra- on de Ludovic; & de laisser dans ı ville d'Ast, tant que dureroit la uerre, deux cents lances disposées marcher à la défense du duché, si : besoin l'exigeoit: enfin, par un crit séparé, Charles promit de don- er à Ludovic la principauté de Ta- ɜnte, aussi-tôt après la conquête.

Honteux de la précipitation qu'il enoit de montrer, & craignant de encontrer de nouvelles oppositions ses projets, Charles tint ce traité ɔrt secret, & chercha à tourner l'ar-

ANN. 1495.

tention publique fur des objets d'u genre tout différent. Les Etats géné raux avoient relevé un grand nom bre d'abus qui s'étoient gliffés dan l'adminiftration de la juftice. Le chan celier Guillaume de Rochefort drefl un réglement fur la police des cou fouveraines & des tribunaux infé rieurs, fur les fonctions & les devoi des magiftrats. Le roi, accompagn des princes du fang, & des princi paux feigneurs du royaume, alla lu même au parlement pour y faire e regiftrer cette ordonnance. Comm la plupart des difpofitions qu'elle ren ferme font tirées des remontrance des Etats de Tours, dont nous avor déjà rendu compte, ou d'ancienn ordonnances de nos rois, nous l paſſerons fous filence pour ne p tomber dans des répétitions fati gantes.

Inquiétude du roi de Naples, & mouvements des cours d'Italie.
Guichardin.

Quoique Ludovic eût eu l'atten tion de colorer de prétextes fpécieu l'ambaffade qu'il envoyoit en France Ferdinand en découvrit bientôt le vé ritable objet. Sentant combien il l importoit de ne pas décourager fe fujets, il affecta une fécurité apparen te; il difoit donc qu'ayant une marin

ıpérieure à celle des François, il
ur fermeroit aisément le chemin de
mer ; que d'un autre côté ils ne
ouvoient pénétrer par terre dans ses
tats sans traverser l'Italie dans toute
longueur, & sans alarmer toutes
s puissances qui se trouveroient sur
ur passage : que si quelqu'un devoit
douter l'approche des François, c'é-
it sur-tout Ludovic, puisque ces
angereux voisins, trouvant le duché
Milan à leur bienséance, seroient
aisemblablement tentés de s'en em-
arer : que pour lui il ne voyoit pas
qu'il avoit à craindre : qu'il avoit
es troupes aguerries, d'habiles géné-
ux, & un fils dont la réputation
oit faite depuis long-temps : qu'il
manquoit heureusement, ni d'ar-
ent, ni de munitions, & qu'il pou-
oit encore compter sur l'assistance du
oi d'Espagne son cousin & son beau-
ere : qu'enfin la maniere dont les
rançois avoient été reçus toutes les
ois qu'ils avoient formé de pareilles
ntreprises, devoit leur avoir appris
'avance ce qu'ils gagneroient en l'at-
aquant. C'est ainsi que Ferdinand rai-
onnoit en public ; mais intérieure-
nent il étoit livré à une inquiétude

ANN. 1493. mortelle. Il confidéroit qu'il auroit combattre des ennemis belliqueux & puiffants, avec des troupes mercena res ou énervées : que la France éto une pépiniere inépuifable d'homm braves, & accoutumés à fe facrifi pour leur roi, au lieu que fes fuje ne montroient d'audace que dans révolte : il fçavoit que fon nom éto en horreur dans tout le pays, & qu l'approche des François la noblef Napolitaine fe fouleveroit, & lui de manderoit raifon de la mort de tai de feigneurs qu'il avoit impitoyable ment égorgés : il comptoit peu fi les fecours d'Efpagne; il connoiffo la lenteur de cette cour, & d'ailleur il appréhendoit qu'elle ne voulût pro fiter de l'occafion pour revendique le royaume de Naples comme con quis par Alfonfe le vieux, avec l'ar gent & les forces du royaume d'A ragon.

Environné d'écueils, Ferdinan crut que fon premier foin devoit êtr de fe ménager l'appui de fes voifins il interpofa donc férieufement fa mé diation pour réconcilier Virgile de Urfins avec le faint pere, & conclu le mariage de Dom Giuffré avec San-

he, fille naturelle d'Alfonſe. Il don- ANN. 1493.
a au jeune époux la principauté de
quillaci, & une compagnie de cent
ınces.

La réconciliation de Ferdinand avec
,udovic, étoit plus difficile. Cepen-
ant, comme juſqu'alors ils avoient
ardé tous les dehors de l'amitié, le
ɔi de Naples ne balança point à lui
nvoyer le premier des ambaſſadeurs:
lui fit repréſentet à quel danger il
expoſeroit lui même en introduiſant
ans le Milanois des voiſins redouta-
les qui réclamoient des droits ſur ce
uché: il l'invitoit à ne point ſe ſé-
arer de ſes anciens amis ſur des crain-
ɜs chimériques: enfin il offroit de le
ıaintenir dans le gouvernement du
uché de Milan, & d'en rappeller ſa
etite-fille ſi c'étoit elle qui lui cau-
ɔit de l'inquiétude. Ludovic, qui
raignoit d'être attaqué avant que les
'rançois ne fuſſent à portée de le dé-
endre, parut plus inquiet & plus
ffligé que Ferdinand lui-même, du
leſſein qu'ils avoient formé de péné-
rer en Italie; il convint que le dan-
ɟer le touchoit de plus près qu'aucun
ıutre prince; & il ſupplia Ferdinand
le ne le croire ni aſſez ſimple, ni

ANN. 1493. aſſez aveugle pour ne pas s'oppoſ de tout ſon pouvoir à leur entrée : excuſa les liaiſons qu'il étoit obli d'entretenir avec eux, ſur la dépe dance où étoit ſon neveu de la co ronne de France, à cauſe de Gên & de Savone : enfin il demanda qu' lui donnât du temps, promettant prendre des meſures qui prouveroie ſa façon de penſer, & qui tranquil ſeroient l'Italie. En effet, il maria p de temps après Blanche Sforce niece & ſœur du duc Jean Galéas l'empereur Maximilien, moyenn la ſomme de quatre cent mille d cats, payables à certains termes, pour quarante mille ducats de pier ries. Toute l'Allemagne fut indign contre un empereur, qui, à l'ap d'une ſomme aſſez modique, s'a liſſoit au point d'épouſer la peti fille du bâtard de Jacques Attend ou Jacomuzzo, ſoldat de fortune, raché ſelon quelques auteurs, de charrue, ſelon d'autres, de la bo tique d'un cordonnier. On ne b moit encore que la baſſeſſe de Ma milien, parce qu'on ignora lon temps la principale condition de traité. Par un article ſecret, l'emp

eur s'obligeoit, en recevant le der- Ann. 1493.
nier terme de la dot, de donner à Ludovic l'investiture du duché de Milan, comme d'un fief dévolu à l'Empire, d'autant que les trois derniers ducs avoient négligé de recourir à l'autorité impériale. C'étoit mettre un poignard dans la main d'un furieux, & vendre à prix d'argent le sang de son beau-frere. Comme Maximilien étoit l'ennemi déclaré des François, & le prince le plus à portée, par la situation de ses Etats, de leur fermer l'entrée de l'Italie, on ne douta point que Ludovic n'eût recherché son alliance pour s'en faire un appui contre leurs projets ambitieux. Ferdinand fut si content d'apprendre cette nouvelle, qu'oubliant son rang & son âge, il vouloit s'embarquer pour aller trouver lui-même Ludovic, & achever de guérir cet esprit ombrageux. Mais ses enfants qui le voyoient infirme, & hors d'état de supporter les fatigues de la mer, s'opposerent fortement à ce dessein.

Après avoir pris toutes ces précautions, par rapport aux différentes cours d'Italie, Ferdinand toujours inquiet, crut devoir aussi négocier avec

ANN. 1493. la cour de France ; il en avoit un occaſion favorable. Charlotte d'Aragon, fille de Dom Frédéric ſon ſecond fils, & proche parente du ro par ſa mere, étoit élevée dans cett cour, où l'on avoit deſſein de la marier au roi d'Ecoſſe. Ferdinand fe gnant d'avoir à propoſer quelque nouveaux arrangements relatifs à l'établiſſement de ſa petite-fille, envoy en France, Camille Paudoné, ſo miniſtre de confiance, avec ordre d ne rien négliger pour obtenir la paix ſoit en gagnant par des préſents le perſonnes les plus accréditées dans l conſeil ; ſoit en offrant au roi de lu donner une pleine ſatisfaction ſu toutes ſes demandes, & même de lu payer tribut, ſi c'étoit le ſeul moye de le déſarmer.

Tandis que Ferdinand ſe donno tous ces mouvements, Baſchi, & le autres ambaſſadeurs que le roi avoi envoyés en Italie, ſe rendirent d'abord à Veniſe : après avoir expoſé a ſénat les droits du roi leur maître ſur le royaume de Naples, ils demanderent, en ſon nom, *aide &* *conſeil*. Les Vénitiens s'excuſerent l mieux qu'ils purent ſur ces deu points

oints, déclarant que la malheureuſe ANN. 1493.
ıéceſſité où la république ſe trouvoit
le contenir les Infideles, occupoit
outes ſes forces, & que de s'ingérer
donner des avis à un roi ſi ſage, &
ui avoit un ſi bon conſeil, ce ſeroit
e leur part une préſomption impar-
onnable : ils ajouterent ſeulement
u'ils le verroient avec joie pourſui-
re ſes glorieux deſſeins ; qu'ils ſe
ıontreroient toujours plus diſpoſés à
s ſeconder, qu'à lui ſuſciter aucun
nbarras.

Les réponſes du pape, auquel les
nbaſſadeurs s'adreſſerent enſuite,
rent encore plus vagues. Quoique
tabliſſement de Dom Giuffré, le
rnier de ſes enfans, & la ſatisfac-
on qu'il avoit reçue de Virgile des
rſins, l'euſſent déjà reconcilié avec
rdinand ; cependant, comme il ne
voit ces premiers avantages qu'à la
ainte qu'il avoit ſçu lui inſpirer,
qu'il avoit d'autres enfants à pour-
ir, il n'étoit pas fâché d'accroître
frayeur du roi de Naples, ſans pren-
e néanmoins aucun engagement
ec la cour de France : il ne parla
nc que de ſon caractere de pere com-
un, de pacificateur, & d'arbitre,

ſans laiſſer appercevoir de quel côté
ANN. 1493. penchoit.

La négociation fut plus vive ave
Pierre de Médicis, & la républiq
de Florence. Le roi leur demandoi
pour prix de la protection que le
avoient toujours accordée ſes anc
tres, un libre paſſage par les plac
& ſur les terres de leurs dépendance
des vivres en payant, & cent homm
d'armes qui lui tiendroit lieu d'ôt
ges. Pierre & les Florentins, en pr
teſtant de leur attachement à la co
ronne de France, chercherent à él
der les demandes du roi : ils repréſe
terent le danger auquel ils ſe trouv
roient expoſés de la part d'un voi
trop redoutable, s'ils ſe déclaroie
ouvertement, avant que les Franç
fuſſent en Italie, & à portée de les
courir. Comme on ne ſe content
point de ſes excuſes, & qu'on me
çoit de chaſſer du royaume tous
banquiers, & les autres commerça
de Florence, Pierre, qui n'étoit
aſſuré des ſuffrages de tous ſes co
toyens, & qui avoit tout lieu de
douter les ſuites du parti qu'il all
prendre, s'adreſſa à Ferdinand l
même, & tâcha de lui perſuader

e que demandoient les François étoit e si peu de conséquence, par rapport u fond de la guerre, qu'il seroit peut-tre expédient pour la cause commu-e qu'on leur donnât cette vaine sa-sfaction : qu'en feignant d'être dans s intérêts du roi de France, les Flo-ntins gagneroient sa confiance, & ouroient être élus médiateurs & ar-tres de ce différend ; au lieu qu'en rritant, ils s'exposoient aux plus ands dangers, sans qu'il en revînt esqu'aucun avantage à leur allié. erdinand ne goûta point ces raisons : fit honte à Pierre de sa légéreté & e son peu d'amitié, & le persuada e s'exposer à tout plutôt que de man-ıer à ses engagements.

ANN. 1493.

Ce léger avantage ne rassura point erdinand. Apprenant que ses am-assadeurs avoient été chassés de la our de France, & qu'il falloit désor-ıais se préparer à la guerre, il tomba ıalade & expira peu de jours après, ans la soixante-onzieme année de n âge : plus accablé encore d'inquié-ude & d'angoisse, que du poids des nnées. Sa mort n'opéra aucun chan-ement dans les affaires d'Italie. Al-onse, qui lui succédoit, étoit plus

ANN. 1494.

Mort de Ferdinand, roi de Naples : conduite de son fils Alfonse, & d'Alexandre VI.
Guichardin.
Giannone.
Commines

ANN. 1494.

haï de ses sujets, plus suspect à ses voisins. Ce prince, naturellement fier & emporté, fit violence à son caractere. Sçachant que le pape balançoit & que du parti que prendroit sa sainteté, dépendoit en grande partie la conservation du royaume de Naples il résolut d'acheter son amitié à quelque prix que ce fût. Dom Giuffré étoit déja pourvu; le pape demandoit encore des établissemens plus considérables pour deux autres de ses enfants. L'aîné, déja qualifié duc de Gandie, obtint d'Alfonse douze mille ducats de rente en fonds de terre la promesse de la premiere des sept grandes charges qui viendroit à vaquer, & le commandement de trois cents lances. César Borgia, le second que son pere venoit de faire cardinal, après avoir produit des témoins qui jurerent qu'il étoit fils légitime d'un autre pere, parce qu'une loi interdisoit l'entrée du sacré college aux bâtards, eut l'expectative des plus riches bénéfices du royaume.

Le premier fruit de cette réconciliation, fut une démarche qui scandalisa toute la chrétienté. Alfonse & le pape Alexandre envoyerent, ‹

concert, une ambassade au sultan Bajazet, pour lui remontrer qu'un péril commun, & le même intérêt devoient les réunir : que le roi de France, comme il le publioit lui-même, ne songeoit à envahir le royaume de Naples, que pour fondre ensuite avec plus d'avantages sur l'empire des Turcs : que l'histoire des siecles passés avoit sans doute appris à sa hautesse combien il lui importoit de se précautionner contre un peuple inquiet & ambitieux : qu'elle commettroit une faute irréparable si elle restoit tranquille, tandis qu'on écraseroit ses voisins : que déja Charles demandoit Zizim au pape, menaçant d'user de violence, si on ne lui donnoit une prompte satisfaction : qu'ainsi il n'y avoit point de temps à perdre, & que sa hautesse devoit sans balancer, unir toutes les forces de son empire à celles de l'Italie, pour opposer une puissante digue à ce torrent débordé. Bajazet promit de profiter du conseil ; mais intérieurement il craignoit de provoquer un ennemi redoutable : d'ailleurs trop de haine séparoit alors les Infideles & les Chrétiens, pour qu'on pût se flatter qu'ils

ANN. 1494.

ANN. 1494

agiſſent jamais de concert. Alfonſe n
retira donc aucun avantage de cett
démarche honteuſe. Le pape, qui
depuis ce temps, entretint un com
merce réglé avec le ſultan, fit aug
menter la penſion qu'on lui payo
pour la garde de Zizim; il ne roug
pas même de mettre à prix la tête d
ſon priſonnier, s'engageant, moyen
nant une certaine ſomme, à lui don
ner la mort lorſqu'il ne pouroit plu
en priver autrement les Françoi
Alexandre ne s'en tint pas à ces pre
mieres démarches; il négocia dan
toutes les cours de l'Europe pour ſuſ
citer des ennemis à la France; il in
trigua même dans le conſeil du roi
& ſçachant l'aſcendant que Briſſonne
avoit ſur l'eſprit de ſon maître, il lu
promit le chapeau de cardinal, s'i
parvenoit à le dégoûter de l'expédi
tion de Naples.

Tournois célebre dans la ville de Lyon. L'expédition de Naples y eſt réſolue.

Déja Charles avoit envoyé à Gê
nes, du conſentement & à la ſolli
citation de Ludovic, le ſeigneur d'Ur
fé, grand écuyer de France, pour hâ
ter les préparatifs de la flote ſur la
quelle une partie de l'armée devoi
s'embarquer. Déja les troupes étoien
en mouvement, & défiloient du côt

les provinces méridionales: Charles
cependant n'avoit point encore an- Ann. 1494.
noncé ſon projet à la nation. La réſiſtance qu'il avoit éprouvée dans ſon conſeil, lui faiſoit craindre de plus grandes oppoſitions encore de la part des cours ſouveraines & des principales villes du royaume. Ceux qui le conduiſoient lui conſeillerent d'enivrer en quelque ſorte la nation, & l'empêcher que les ſages ne puſſent être écoutés. Par leur avis, il indiqua un tournois ſolennel dans la ville de Lyon: il dépêcha des hérauts pour annoncer dans toutes les provinces, & dans les cours les plus voiſines, l'ouverture de cette fête militaire: la nobleſſe y accourut en foule. Les habitans de Lyon, qui ne devinoient pas les motifs qui avoient fait préférer leur ville à toutes les autres villes du royaume, ne négligerent rien pour ſe ſignaler dans cette occaſion. On dreſſa des échafauds & des lices ſur toutes les places, & dans les principales rues, ſur-tout dans celle de la Juifverie où les chevaliers ſe rendoient volontiers, parce qu'ils y trouvoient plus d'aventures galantes que par-tout ailleurs. Aux ſpectacles mi-

ANN. 1494.

litaires ſuccédoient la danſe & les au
tres divertiſſements alors en uſage
Ce fut dans l'ivreſſe que cauſoient ce
ſpectacles & ces fêtes, que Charle
aſſembla ſon conſeil, propoſa l'ex
pédition d'Italie, annonçant qu'
étoit réſolu d'en partager lui-mêm
la gloire & les dangers. Il entraîn
la plus grande partie des ſuffrages. L
principale nobleſſe, qui auroit e
ſans doute beaucoup de peine à ſe dé
terminer à ce voyage ſi elle eût ét
de ſang froid & diſperſée dans ſe
terres, ſe trouvant alors réunie &
expoſée aux regards de ſon maître
brûla de s'aſſocier à ſes travaux.

Obſtacles qui s'oppoſent à la marche de l'armée.

Commines.
Godefroi, recueil de pieces.
Belcarius, rer. Gallic.

Pour ne point laiſſer ralentir cett
ardeur, Charles fit avancer ſes trou
pes qui étoient déja raſſemblées. Mai
ce qui prouve bien l'inapplication d
monarque, & le défaut de prévoyance
de ceux qui compoſoient alors ſon
conſeil, lorſque l'armée commença
à marcher, il ne ſe trouva point d'ar-
gent. On fut obligé d'emprunter cent
mille ducats ſur la banque de Soli à
Gênes, à quatorze mille ducats d'in-
térêts pour quatre mois; & cinquante
mille ducats d'un banquier de Milan.
Ces ſommes ne ſuffiſant pas même

ANN. 1494.

ɔour équiper la flotte qui devoit porter une partie de l'armée, on eut re-:ours aux moyens extraordinaires : on :tablit une crue de deux cent dix-ıuit mille livres ſur les tailles. Le roi lonna des lettres pour affermer tou-ɛs les parties du domaine qui étoient n régie, en tirant des fermiers les lus groſſes avances qu'il feroit poſ-ıble : on prit même le parti d'en en-ager d'autres portions, juſqu'à la con-urrence de cent vingt mille écus d'or.]et argent ne pouvoit promptement rriver, & la ſaiſon s'avançoit ; car on étoit déja au mois d'Août. Briſ-ɔnnet qui avoit la ſurintendance des nances, ſoit qu'il cherchât à méri-:r le chapeau de cardinal que le pape ıi avoit promis s'il venoit à bout de ɔmpre cette expédition ; ſoit, com-ıe il eſt plus vraiſemblable, qu'il fût ffrayé de la dépenſe & du peu de ıoyens qu'il avoit d'y ſubvenir, com-ıença à diſſuader cette entrepriſe ıal concertée, avec la même chaleur u'il l'avoit prônée quelque temps uparavant. Dans cette perplexité le onſeil s'aſſembla de nouveau : le ma-échal Deſquerdes, qu'on avoit tiré .e Picardie pour commander l'armée,

remontra que la saison ne permettoi
ANN. 1494. plus de songer à pénétrer cette anné
dans le royaume de Naples : que le
pluies d'automne rendroient les che
mins de la Lombardie, pays gras &
fangeux, absolument impraticable
pour le charroi & l'artillerie : qu'e
supposant qu'on pût vaincre ce pre
mier obstacle, on se trouveroit ne
cessairement arrêté par les neiges d
l'Apennin : que l'armée exposée à l'in
clémence de la saison, sans vivres
sans munitions, & à la discrétio
d'un prétendu allié plus à craindr
qu'un ennemi déclaré, courroit ri
que d'être anéantie avant le retour d
printemps : que Ludovic étoit un traî
tre & un fourbe délié, qui n'appello
les François que pour les faire serv
d'instrument à son ambition, & qu
ne croiroit jamais trouver de sûret
qu'en les perdant à leur tour : qu
puisque le roi étoit résolu de reven
diquer le royaume de Naples, on de
voit tenter l'unique moyen d'en fair
la conquête, & d'en assurer la po
session après l'avoir conquis : que c
moyen unique consistoit à profiter d
reste de la saison pour s'emparer d
duché de Milan au nom du duc d'O

ans auquel il appartenoit, à y laif-
r rafraîchir les troupes pendant l'hi- ANN. 1494.
r, à forcer les Vénitiens, qui se
ouveroient à la merci des François,
fournir les secours qu'ils refusoient,
à faire du duché de Milan un en-
epôt entre la France & Naples : que
xécution de ce projet étoit facile
ns un temps où Ludovic se trou-
oit lui-même enveloppé dans les fi-
ts qu'il tendoit à ses ennemis ; qu'elle
oit juste, puisqu'il s'agissoit de punir
ı tyran justement détesté ; qu'enfin
le étoit nécessaire, puisque le salut
ı roi & de l'armée en dépendoit.
avis du maréchal fut appuyé par le
ıc d'Orléans, & par tous ses parti-
ns : mais il répugnoit à la candeur
Charles, qui, bien qu'il n'estimât
s Ludovic, & qu'il eût déja des
isons de s'en défier, ne pouvoit se
soudre à déshonorer ses armes par
ıe noirceur, & à dépouiller le seul
lié qu'il eût alors au delà des Monts.
e conseil étoit divisé ; le roi lui-
ême ne sçavoit plus à quoi se ré-
udre : un jour il envoyoit ordre aux
oupes d'avancer ; le lendemain il dé-
echoit un courier pour leur ordon-
er d'arrêter : enfin l'expédition al-

ANN. 1494. loit être rompue, lorsqu'on vit arr
ver en poste Julien de la Rovere, car
dinal de S. Pierre-aux-Liens, enne
mi personnel de Rodrigue Borgi
Dès qu'il l'avoit vu élevé sur la chair
de S. Pierre, il s'étoit retiré dans so
évêché d'Ostie. Envain le roi de Na
ples & Pierre de Médicis avoient tra
vaillé à le réconcilier avec le pap
Alexandre avoit exigé que le cardin
vînt s'humilier devant lui, offrant d
lui donner un sauf-conduit pour
rendre à Rome. Le cardinal, qui sça
voit de quoi Alexandre étoit capable
avoit répondu, *qu'il ne confieroit ja
mais sa tête à la foi Catalane.* Comp
tant sur l'alliance secrete qu'il avo
formée avec Ferdinand, il s'éto
long-temps tenu renfermé dans O
tie : enfin, ayant appris qu'Alfon
étoit disposé à le sacrifier à la ven
geance d'Alexandre, il monta sur u
brigantin, vint aborder à Savone
d'où il instruisit Ludovic d'une con
juration qui se tramoit pour lui en
lever la ville de Gênes, & arriva e
France dans le temps où l'entrepri
de Naples paroissoit une affaire dé
sespérée. Admis dans le conseil d
roi : « Quelle honte, s'écria-t-il,

» François ! & que dira l'Europe entiere si la crainte d'un bâtard de la maison d'Aragon suffit pour vous désarmer ! Qu'est devenu ce courage indomptable qui se plaisoit à braver les plus grands périls, & qui avoit répandu chez tous les peuples la terreur des armes Françoises ? Et vous, prince, quel motif vous a donc porté à vous dépouiller si facilement de l'Artois & du Roussillon, si vous renoncez à un dédommagement que vous vous promettiez de cette cession volontaire ? N'êtes-vous plus ce triomphant monarque, qui, peu content d'avoir subjugué l'Italie, se proposoit de traverser la Grece & de briser les fers des chrétiens opprimés par les infideles ? Quel événement inopiné a dissipé dans un instant tous ces grands projets ? Quelle cause enfin peut vous arrêter ? Seroit-ce la crainte ridicule de manquer d'argent ? L'Italie n'est-elle pas la contrée la plus riche de l'univers ; & les biens des vaincus n'appartiennent-ils pas au vainqueur ? Quelle ville osera vous refuser des contributions, ou disputer avec vous sur la somme

ANN. 1494.

Discours véhément du cardinal de la Rovere.
Guichardin.

ANN. 1494.

» qu'il vous plaira de lui demander ?
» Songez que déſormais la conquête
» du royaume de Naples vous coûtera
» moins que ne vous coûteroit une
» retraite honteuſe & déshonorante.
» Déja une eſcadre eſt partie de Naples, pour brûler dans le port de
» Gênes, les vaiſſeaux que vous y avez
» raſſemblés à ſi grands frais, & emmener priſonniers tous les François
» qui s'y trouvent. Songez enfin qu'après tant de préparatifs, tant d'ambaſſades reçues & envoyées, vous
» n'avez plus à choiſir qu'entre la
» gloire ou l'infamie.

Meſures que le roi prend avant ſon départ, pour l'adminiſtration du royaume.

Mort du maréchal Deſquerdes.

Chronique d'Aquitaine.

Fontanieu, recueil de pieces.

Defrei, continuation de Gaguin.

Ce diſcours véhément réveilla l'ardeur du roi. Il fit partir ſur le champ le duc d'Orléans, pour prendre le commandement de la flotte, raſſurer la ville de Gênes, & combattre l'armée navale du roi de Naples, en quelque endroit qu'il la rencontrât. Il nomma pour lieutenant général du royaume, pendant ſon abſence, le duc de Bourbon, aidé des conſeils de Madame. Le comte d'Angoulême veilla en qualité de gouverneur ſur la Guienne, l'amiral de Graville ſur la Normandie & la Picardie, le maréchal de Baudricourt ſur la Bourgo-

gne, le seigneur d'Orval sur la Champagne, le baron d'Avaugour & le vicomte de Rohan sur la Bretagne. Ann. 1494.

Comme le roi emmenoit avec lui presque toutes les troupes réglées, & qu'il étoit à craindre que les puissances étrangeres ne profitassent de l'occasion pour envahir quelques provinces du royaume, il fit avant son départ un réglement provisionnel, qu'il auroit peut-être dû rendre permanent : nous allons en extraire les principaux articles. 1°. Le roi déclare qu'il va nommer des commissaires qui se transporteront dans les places frontieres, pour en examiner les fortifications, les munitions, l'artillerie, & dresser des mémoires de ce qui s'y trouve, & de ce qui peut y manquer. 2°. Il ordonne, conformément à une des demandes de la noblesse aux Etats de Tours, que désormais aucun gouvernement de place ou de province ne soit confié qu'à des hommes éprouvés par de longs services, originaires de France, & qui aient des biens assez considérables dans le royaume pour répondre de leur fidélité. 3°. Que le guet, la garde, & tout le reste du service militaire, se fasse dans toutes

ANN. 1494. les places de guerre avec autant d'affiduité & de précautions que si les ennemis étoient aux portes de la ville. 4°. Que pour attacher plus spécialement encore la noblesse à la défense du royaume, & fournir une occupation convenable à quantité de gentilshommes inutiles à leur patrie, il soit nommé un certain nombre de commissaires d'une probité & d'une expérience reconnues, lesquels feront choix, dans chacune des six généralités ou départements du royaume, de vingt barons, quarante chevaliers & cent gentilshommes, faisant en tout trois cent soixante, tant barons que chevaliers, & six cent gentilshommes pour être toujours armés dans leurs maisons, & prêts à marcher à l'ennemi avec leurs serviteurs & domestiques. 5°. Le roi déclare que les barons ainsi élus, auront rang & état de premiers chambellans, les chevaliers de simples chambellans, & les gentilshommes d'écuyers d'écurie, panetiers ou échansons. 6°. Qu'afin que ce nouvel établissement ne soit point à charge au peuple, on affectera pour les gages de ces nouveaux officiers tous droits de confiscations, bâtardises,

ѐshérences, épaves; & qu'au défaut
ı produit de ces droits, il sera pro- ANN. 1494.
·dé, par les baillis & les sénéchaux,
une taxe sur les nobles qui voudront
racheter du droit de ban & d'ar-
ѐre-ban, & sur les roturiers posses-
urs des francs-fiefs. 7°. Que si ces
oits se trouvent encore insuffisants,
ı reglera une taxe, au moyen de la-
ıelle les possesseurs de fiefs seront
spensés du service militaire, &
ême de toute contribution aux frais
gîte & de voyages du roi: enfin il
donne qu'en chaque bonne ville du
yaume, il soit fait choix d'un cer-
in nombre d'arbalêtriers, archers,
uleuvriniers, piquiers bien armés,
ıur empêcher tous désordres, jeux,
asphêmes, & marcher à l'ennemi
us les ordres des barons, chevaliers
gentilshommes, lorsque le besoin
xigera.

Après avoir pris ces sages précau-
ons, le roi quitta Lyon où une ma-
die contagieuse commençoit à se
pandre, passa par Vienne, & se
ndit à Grenoble. Ce fut dans cette
lle qu'il fit choix des commissaires
ur les vivres, & des officiers qui
evoient commander sous lui. La mort

Ann. 1494.

venoit de lui enlever le maréchal Des querdes, au moment où il alloit l[ui] devenir plus néceſſaire que jama[is]. Ce n'eſt pas que le roi manquât d'h[a]biles généraux, il emmenoit av[ec] lui le comte de Montpenſier, la T[ré]moille, d'Aubigni, les maréchaux [de] Gié & de Rieux; mais au milieu [de] cette foule de guerriers, il manqu[oit] d'un homme aſſez ſupérieur pour [le] guider lui-même ſans qu'il pût s'[en] offenſer, & pour ſuppléer à ſon ine[x]périence. La France entiere pleura [la] mort de ce grand homme, & le [roi] ordonna qu'on rendît à ſon corp[s] dans toutes les villes, depuis Ly[on] juſqu'à Boulogne, où il avoit élu [ſa] ſépulture, les mêmes honneurs qu'[on] auroit rendus à celui d'un roi [de] France.

Nouvelles ambaſſades au pape & à la république de Florence. *Commines. Paul Jove.*

Le pape & la république de F[lo]rence ne s'étoient point encore ouve[r]tement déclarés: juſqu'alors ils n['a]voient fait aux demandes du roi q[ue] des réponſes vagues qui laiſſoient bi[en] entrevoir leur penchant pour Alfonſ[e]; mais qui n'ôtoient point encore l'[eſ]pérance de les ramener. Charles cr[ut] donc devoir leur envoyer une amb[aſ]ſade plus ſolennelle qui les préc[...]

ntes, pour leur annoncer ſon ar-
rée, & les engager à s'expliquer ou- Ann. 1494.
rtement. Elle étoit compoſée de
bert Stuard, ſeigneur d'Aubigni,
Briſſonnet, évêque de S. Malo,
Jean de Gannai préſident au par-
nent de Paris, & de ce même Per-
n de Baſchi, déja employé dans les
nbaſſades précédentes. Ils ſe plai-
irent au ſaint pere de l'injuſte par-
lité qu'il montroit pour Alfonſe :
oppoſerent au zele que les rois très-
rétiens avoient toujours fait voir
ur les intérêts des ſouverains pon-
es, & aux ſervices importants qu'ils
ır avoient ſi ſouvent rendus, les vio-
ıces, les artifices, & les rapines des
is de la maiſon d'Aragon. Ils de-
anderent pour le roi leur maître
ıveſtiture du royaume de Naples :
fin ils firent au pape de magnifi-
ıes promeſſes au cas qu'il favorisât
ıe expédition à laquelle ſes prédé-
ſſeurs avoient invité Louis XI, &
ıe Charles lui-même n'avoit entre-
iſe qu'à la requête, & ſur les re-
ontrances de ſa ſainteté.

Alexandre qui ne pouvoit nier les
its, excuſa le mieux qu'il put ſa
nduite, en diſant que l'inveſtiture

du royaume de Naples ayant été su-
ANN. 1494. cessivement accordée à trois rois
la maison d'Aragon, il n'avoit pu
dispenser de la confirmer en fave
d'Alfonse, jusqu'à ce que le roi
France eût prouvé qu'il y avoit pl
de droit, auquel cas l'investiture do
née à Alfonse devenoit nulle, pu
qu'on avoit eu la précaution d'y i
sérer la clause, *sans préjudice du dr
d'autrui*. Il ajouta que le roi très-chr
tien, sçachant que le royaume
Naples étoit un fief du saint siege,
voudroit pas sans doute le tenir
son épée; qu'il étoit infiniment pl
convenable au fils aîné de l'Eglise
laisser au saint siege le droit de pr
noncer sur les droits respectifs d
deux parties. Il protesta qu'il éto
prêt à rendre une justice exacte te
qu'on devoit l'attendre d'un pe
commun, dont le devoir étoit d'
teindre, & non de fomenter les qu
relles qui s'élevoient entre ses e
fants.

Les Florentins, auxquels on s'
dressa ensuite, avoient une forte pr
pension pour la France: les profits in
menses qu'ils tiroient du royaume p
la banque & le commerce, l'opinio

ue ou fauſſe que Charlemagne avoit
bâtie leur ville détruite par les
oths, la protection qu'ils avoient
ue dans tous les temps des monar-
es François, tout contribuoit à les
acher aux intérêts de cette cou-
ne. Les plus ſages faiſoient obſer-
: qu'il y avoit de la démence à s'ex-
ſer, pour la querelle d'autrui, à une
erre dont l'iſſue ne pouvoit man-
er d'être malheureuſe : ils citoient
emple du grand Coſme de Médi-
, qui, en tenant une exacte neu-
lité entre les princes d'Anjou &
Aragon, avoit conſervé l'amitié des
ux partis : ils répétoient ce qu'on
oit entendu dire à Laurent lorſqu'il
prit la réunion de la Bretagne à la
uronne de France : *Quelle puiſſante
narchie, & ſi jamais elle connoît ſes
ces, que deviendra l'Italie !* Mais
erre accoutumé à ne ſuivre que ſes
prices, ſe rendit maître des déli-
rations, & violenta les magiſtrats.
u content de l'autorité que ſes
res lui avoient acquiſe, il aſpiroit à
tyrannie, & ne croyoit pas pou-
oir y parvenir ſans le ſecours d'Al-
nſe. Une conſpiration qui vint à
découvrir, dans laquelle entroient

ses plus proches parents, & dont
ANN. 1494. soupçonnoit Ludovic d'être le pr
mier auteur, acheva de l'enchaîn
à la fortune des Aragonnois. Il répo
dit aux ambassadeurs François en te
mes respectueux, que l'alliance q
les Florentins avoient faite par ord
du roi Louis XI avec Ferdinand, r
de Naples, subsistoit encore, pu
qu'on y avoit expressément stipu
qu'elle auroit lieu à l'égard d'Alfons
que par ce traité ils s'étoient oblig
non-seulement à défendre le royau
de Naples, mais à refuser passage
toutes les troupes qui viendroie
l'envahir : qu'enchaînés par leurs se
ments, ils se trouvoient malheure
sement forcés de faire violence à le
inclination naturelle ; qu'ils osoie
toutefois espérer qu'un monarque
si grand & si juste approuveroit le
conduite, & ne s'offenseroit point
leurs refus.

Marche de Charles VIII. Générosité de la duchesse de Savoie & de la marquise de Montferrat.

Charles traversoit alors le Daup
né ; on lui parla d'une montagne si
guliere qu'on mettoit au nombre d
merveilles de la province ; étroite p
en bas, elle s'élargissoit par degré
& présentoit de toutes parts la figu
d'un cône renversé. Charles, nat

lement préſomptueux, réſolut de faire perdre ſon nom d'*inacceſſible* ANN. 1494.
'elle portoit dans le pays : il ordon- à Raimond Tribo, capitaine de ; écheleurs, de l'eſcalader. C'eſt la emiere fois, je crois, qu'il eſt men- n de cette compagnie dans notre toire. Tribo, & ſes écheleurs, gra- ent juſqu'au ſommet, & trouverent e plaine aſſez vaſte, couverte de turage : ils y bâtirent à la hâte une tite chapelle où un prêtre célébra meſſe.

Au ſortir du Dauphiné l'armée en- . ſur les terres de la maiſon de Sa- ie : le duc que nous avons vu quel- es années auparavant à la cour de ance, étoit mort, ne laiſſant qu'un ; encore au berceau. Blanche de ontferrat ſa veuve, fit monter à eval cet enfant, quoiqu'il n'eût en- re que cinq ans, & l'envoya au- vant du monarque : elle-même s'é- dia à le recevoir avec toute la ga- nterie & la magnificence qui étoient ors d'uſage dans les cours des ſou- rains, & qui en ont été bannies de- uis par un triſte & faſtidieux céré- onial. Inſtruite du beſoin où il étoit argent, & n'en ayant point à lui of-

Ann. 1494.

frir, elle lui présenta ses pierreries, (
le priant de les mettre en gage po
la somme de 12000 ducats. La ma
quise de Montferrat, lorsque le r
passa chez elle, fit avec joie & (
meilleure grace encore le même s
crifice : ainsi, dès l'entrée de la cai
pagne, c'étoit en se dépouillant g
néreusement que deux dames alime
toient tant de braves chevaliers.

Charles étoit parti le 29 d'Août
Grenoble : il arriva le 9 de Septe
bre dans la ville d'Ast, où étoit
rendez-vous général de son arm
A peine commençoit-il à se monti
au-delà des Alpes, qu'on trembla po
sa vie : il fut attaqué de la petite v
role, maladie dangereuse à son âg
& avec un corps mal conformé. C
pendant au bout de six ou sept jou
il se trouva hors de danger. En m
me temps il reçut la nouvelle de
victoire que le duc d'Orléans ven
de remporter sur Dom Frédéric, fr
re du roi Alfonse. Il faut reprend
les choses de plus haut.

Entreprise d'Alfonse contre Ludovic. *Guichardin.*

Alfonse, après avoir employé
médiation du pape & de Pierre (
Médicis pour se réconcilier avec Lud
vic ; convaincu que toutes les be
l

s paroles de cet homme dangereux e tendoient qu'à l'amuser jusqu'à l'ar- vée des François, forma une réso- tion digne de la haute réputation 1'il s'étoit acquise, n'étant encore ıe duc de Calabre : ce fut de porter guerre dans le duché de Milan, en faisant entrer deux armées à la fois, ıne par la côte de Gênes, l'autre par Romagne; de tirer de la longue ptivité où il gémissoit, le duc an Galéas son gendre; de le mon- er à ses sujets, & d'exterminer l'u- rpateur avant qu'il pût recevoir des cours étrangers. Pour faciliter l'exé- tion de ce projet, il lia par le moyen cardinal de la Rovere, Génois de issance, des intelligences avec les incipaux seigneurs de cette répu- que, qu'il trouva très-disposés à trer dans ses vues. Le succès pa- ssoit infaillible si Alfonse eût pu se ser du secours de ses alliés : mais mme il falloit nécessairement tra- ser leurs Etats, & que d'ailleurs forces dont il disposoit ne suffi- ent pas seules pour une si grande reprise, il fut contraint de négo- r avec eux. Le pape & Pierre de édicis louerent d'abord un projet

ANN. 1494.

Paul Jove. Commines. Corio. hist. de Milan.

qui devoit assurer la tranquillité d
ANN. 1494. l'Italie, ou du moins mettre à cou
vert les frontieres de leurs états, &
promirent de le seconder : cependan
au moment de l'exécution, ils firei
naître de grandes difficultés. Ils r
doutoient l'un & l'autre de s'enga
ger trop avant, & d'irriter les Frai
çois avec lesquels ils seroient peu
être forcés de traiter. Pierre refu
long-temps d'ouvrir à la flote Arag
noise le port de Livourne, sous pr
texte qu'ayant déja refusé aux Fra
çois le passage sur les terres de Fl
rence, il ne pouvoit accorder cet
demande sans montrer une partiali
déclarée. Alexandre, qui avoit pr
mis de joindre les galeres de l'Egli
à celles de Naples, & de fournir
l'armée de terre des renforts consid
rables, ne consentit à remplir ses ei
gagements, qu'après qu'Alfonse l
auroit livré le cardinal de la Rovere
son ennemi capital, toujours renfe
mé dans Ostie. Le cardinal, avei
que la négociation se termineroit
ses dépens, prit la fuite, comn
nous l'avons dit, débarqua à Savone
d'où il instruisit Ludovic de ce qui
tramoit contre lui, & vint ranim

ar ses discours l'ardeur des François
ui commençoit à se rallentir. Ce fut
'après les informations qu'il donna
es projets d'Alfonse, que Charles se
étermina à faire partir sur-le-champ
duc d'Orléans, pour aller prendre
commandement de la flote Fran-
ise. Il n'y avoit point de temps à
erdre. Déja Frédéric s'étoit montré
r la côte de Gênes avec une flotte
mposée de trente-cinq galeres, de
x-huit navires, & de plusieurs moin-
es vaisseaux : elle portoit une nom-
euse artillerie, & trois mille hom-
es de débarquement. Après avoir
it une tentative inutile sur Porto-
énéré, elle vint attaquer Rapallo,
vingt milles de Gênes, & l'emporta
assaut. Frédéric y déposa une partie
ses troupes de débarquement pour
nir insulter la ville de Gênes par
rre, tandis qu'avec la flotte il ten-
roit de s'introduire dans le port. Ces
ux attaques subites, secondées par
intelligences qu'on avoit dans la
lle, devoient assurer le succès. L'ar-
vée du duc d'Orléans avec deux
ille Suisses, fit évanouir de si belles
pérances Ce prince, après avoir
ssemblé sa flotte, composée de dix-

Ann. 1494.

huit galeres, six galéasses, & neu gros vaisseaux, n'attendit pas que Don Frédéric vînt l'attaquer : il résolut d tenter sur Rapallo la même entrepris que l'ennemi avoit concertée sur Gê nes. Ayant laissé mille Suisses sous l conduite d'Antoine de Bessei, bail de Dijon, avec ordre de venir assail lir la place, conjointement avec le troupes de Ludovic, il s'embarqu avec les mille autres dans le dessein d l'attaquer du côté de la mer, ou d livrer bataille à Dom Frédéric, s'il s'o posoit à son passage. La garnison, re tranchée dans un poste avantageux se défendit quelque temps avec vi gueur, & repoussa plusieurs fois l Suisses commandés par le bailli d Dijon : mais voyant que Dom Fréd ric ne se mettoit point en devoir d la secourir, & qu'elle étoit sur point d'être investie de tous côtés, el prit la fuite, & se dispersa dans l montagnes. Parmi les prisonnie ou remarqua Jules des Ursins, att ché comme ses parents au service d roi de Naples ; Frégosin, fils légitin du cardinal Paul Frégose, qui avo été quelque temps doge de Gêne & Orlandin de la même maison. Fr

déric, effrayé de la grandeur & de la force de quelques bâtiments François Ann. 1494. auxquels il ne croyoit pas que ſes galeres puſſent réſiſter, aſſuré d'ailleurs, par quelques épreuves, de la ſupériorité de l'artillerie Françoiſe ſur la ſienne, n'oſa hazarder un combat dont le ſalut de Naples dépendoit. Après avoir attendu inutilement que la flotte ennemie ſe diſpersât, & qu'il ſe préſentât quelque occaſion favorable de la battre en détail, il prit le large & regagna les ports de Naples. Le duc d'Orléans de ſon côté, tourmenté d'une fievre quarte, & n'ayant plus d'ennemis à combattre, quitta le commandement de la flotte, & vint trouver le roi dans la ville d'Aſt.

L'armée de terre Napolitaine, qui devoit entrer dans le duché de Milan dans le temps que l'armée de mer feroit révolter Gênes, n'eut pas un ſuccès plus heureux. Alfonſe avoit eu deſſein de la commander en perſonne, & ſans doute c'étoit le parti le plus glorieux qu'il pût prendre : mais le pape lui ayant repréſenté le danger de s'éloigner de ſes Etats dans une telle conjonćture, il nomma pour la commauder à ſa place, le jeune Fer-

ANN. 1494. dinand son fils, & lui donna pou conseil les trois meilleurs officier qu'eût alors l'Italie. C'étoient Nicolas des Ursins, comte de Pétiliane Alfonse d'Avalos, marquis de Pescaire, & Jean-Jacques Trivulce, seigneur Milanois, que la haine de Ludovic avoit forcé à s'expatrier. Cett armée, composée de la fleur des troupes Napolitaines, considérablemer augmentée par celles de l'Eglise, s'accrut encore de quelques renforts venus de Florence, & de ceux que li fournit Bentivoglio, prince ou tyra de Boulogne. Ludovic qui n'avoit pa de forces suffisantes pour arrêter l marche de cette armée, pria Charle VIII de lui donner trois cents lances Françoises, & d'Aubigni pour le commander. Il y joignit cinq cent lances Italiennes, sous la conduite d Saint-Séverin, comte de Cajazze, re commandant à ces deux généraux d se tenir sur la défensive jusqu'à c qu'il leur eût envoyé de nouveaux renforts. Le jeune Ferdinand qui avoi la supériorité du nombre, & qui brûloit de signaler ses premieres armes vint plusieurs fois présenter la bataill à d'Aubigni. Celui-ci croyant avoi

aſſez fait s'il couvroit la frontiere du pays qu'il avoit à garder, refuſa toujours de ſortir de ſes retranchements. Ferdinand n'oſant entreprendre de le forcer dans ſes lignes, & ne pouvant parvenir à l'attirer en raſe campagne, fut réduit à faire la petite guerre. Des partis de fourageurs ſe rencontroient & ſe livroient de petits combats ſans aucun avantage déciſif de part ni d'autre. Peu après, les deux généraux changerent de rôle à l'occaſion que je vais raconter. Les Colonnes, qui, depuis quelque temps, étoient au ſervice du roi de Naples, indignés qu'on leur eût préféré les Urſins pour le principal commandement des armées, ſe retirerent dans leurs terres; & à l'inſtigation du cardinal Aſcagne, devenu ennemi du pape depuis que celui-ci s'étoit livré aux Aragonois, ils ſe mirent à la ſolde du roi de France. Impatients de ſe ſignaler par quelque coup d'éclat qui les annonçât favorablement auprès du nouveau maître qu'ils ſervoient, & qui laiſſât des regrets à celui qu'ils venoient de quitter, ils concerterent les moyens de s'emparer d'Oſtie, dont le pape s'étoit mis en poſſeſſion après le départ

ANN. 1494.

ANN. 1494.

précipité du cardinal de la Rovere Les circonſtances étoient favorables les troupes du pape étoient éloignées & avant qu'elles fuſſent à portée d les attaquer ils pouvoient recevoir pa mer du ſecours de la part des Fran çois. L'entrepriſe réuſſit : le pape cra gnant un ſoulévement dans Rome rappella promptement ſes troupe Ferdinand, conſidérablement affoib par cette déſertion, ne ſongea plı qu'à diſputer le terrein, & prit enfi le parti de ſe retirer avec le reſte d ſon armée ſur les terres de l'Egliſ Ainſi Ludovic ſe trouva heureuſemeı délivré d'une attaque qui avoit me nacé de renverſer ſa fortune : mais eut bientôt à ſoutenir à la cour d France des aſſauts d'une autre nature & plus rudes & plus embarraſſants.

Viſite que Ludovic & ſa femme rendent au roi ; parure de la princeſſe.

Commines. *Godefroi, recueil de pieces.*

A peine Charles commençoit-il entrer en convaleſcence, que Lud vic s'empreſſa de venir groſſir ſa coui amenant avec lui la princeſſe ſa fem me, & le duc de Ferrare ſon beau pere. La princeſſe montoit un chev ſuperbe, couvert de drap d'or & c velours cramoiſi : elle avoit une rob de drap d'or vert, recouverte d'un gaze légere : ſes cheveux noués ave

ANN. 1494.

un ruban, tomboient avec grace ſur ſes épaules & ſur ſon ſein : elle avoit ſur la tête un chapeau de ſoie cramoiſie, ſurmonté de cinq ou ſix plumes rouges & griſes. Son cortege étoit compoſé de vingt-deux dames de la premiere qualité, montées & vêtues comme elle, & de ſix chars couverts de drap d'or, & remplis des plus rares beautés de l'Italie. Ce ſpectacle attira les regards de toute l'armée. La princeſſe avoit deſſein d'aller deſcendre au logis du roi; il ne voulut pas le permettre, annonçant qu'il iroit lui rendre la premiere viſite. Comme ſa ſanté ne lui permit pas de ſortir ce jour-là, il ſe rendit le lendemain chez elle, & la trouva encore plus magnifique, & mieux parée qu'elle n'étoit la veille. Elle avoit une robe de ſatin vert, couverte de diamants, de rubis & de perles : les manches étroites & déchiquetées dans toute leur longueur, laiſſoient voir la chemiſe, & n'étoient attachées que par des rubans gris dont les bouts pendoient preſque à terre. Cette robe, qui lui découvroit entiérement la gorge, étoit garnie par en haut d'un rang de groſſes perles, ſéparées au milieu par un rubis

ANN. 1494.

d'une grosseur & d'un éclat remar-
quables : elle étoit coeffée comme l[a]
veille, excepté qu'au lieu d'un cha-
peau elle portoit une toque de velours
surmontée d'aigrettes & chargée d[e]
pierreries. Le roi, après un compli-
ment fort court, lui proposa une dans[e]
Françoise, qu'elle exécuta de bonn[e]
grace. Les dames qui composoien[t]
son cortege, danserent à son exempl[e]
avec cette brillante jeunesse qui ac-
compagnoit le roi : l'armée entiere pr[it]
part aux divertissements.

Inquiétudes & intrigues de Ludovic.

Ludovic, malgré ses profusions, n[e]
réussit pas également à la cour. L[a]
ruse Italienne sympathisoit mal ave[c]
la franchise ou l'indiscrétion Fran-
çoise. On tint de lui des propos o[f]-
fensants, & il ne les ignora pas. Bri-
sonnet, soit qu'il cherchât à faire s[a]
cour au duc d'Orléans, soit, comm[e]
il est assez vraisemblable, qu'il f[ût]
embarrassé à faire subsister l'armée[,]
rappella le projet du maréchal Des-
querdes. Il proposa dans le consei[l]
de profiter du reste de la saison pou[r]
s'emparer du Milanois au nom d[u]
duc d'Orléans auquel il apparte-
noit incontestablement, d'y faire ra-
fraîchir les troupes pendant l'hiver

ANN. 1494.

& de remettre au printemps suivant
expédition de Naples. Une nouvelle
ufe de Ludovic acheva de le rendre
xtrêmement fufpect au roi. On con-
inuoit à négocier avec la républi-
que de Florence : on fe flatoit que
'approche de l'armée royale, & les
uccès qu'elle avoit déja eus en Italie,
eroient ouvrir les yeux au fénat &
Pierre de Médicis fur le danger au-
uel ils s'expofoient. Ludovic, qui fe
royoit intéreffé à empêcher tout ac-
ommodement, parce qu'il fe flatoit
ue les François, pour ne pas affoi-
lir leur armée, lui confieroient la
arde des places qu'ils enleveroient
ux Florentins, négocioit de fon côté
vec Pierre, l'exhortant à tenir fer-
ne, & à ne rien céder aux François
ui feroient bientôt forcés, ajoutoit-
, à s'en retourner avec beaucoup
lus de promptitude qu'ils n'étoient
enus. Pierre, convaincu que Ludovic
e cherchoit qu'à le perdre, voulut
u moins le dévoiler aux yeux des
rançois. Il fit cacher Jean Mattaron,
éputé du roi, dans la falle où il don-
a audience à l'agent fecret de Ludo-
ic. Aprés avoir répété à cet agent
outes les follicitations & les prieres

ANN. 1494. de ſon maître, pour l'engager à reje
ter les demandes du roi de France
il déclara que puiſque Ludovic tenoi
ſi peu la promeſſe qu'il avoit faite d
fermer aux François l'entrée de l'Ita
lie, ou du moins de les chaſſer hon
teuſement de cette fertile contrée,
alloit déſormais ſonger à ſa propre sû
reté, & conclure de ſon côté avec eu
un traité, aux meilleures conditior
qu'il pourroit obtenir. Le Milano
conſterné ſupplia Pierre de ſuſpendı
un deſſein ſi funeſte à l'Italie: il lı
repréſenta qu'un sûr garant des prc
meſſes de Ludovic, c'étoit l'intér
qu'il avoit à ne pas ſouffrir que l
François formaſſent aucun établiſſ
ment au-delà des Monts: que ce pri
ce n'étoit pas aſſez aveugle pour r
pas s'appercevoir que ces étrangers r
ſeroient pas plutôt maîtres de Napl
qu'ils ſongeroient à faire valoir l
droits qu'ils réclamoient ſur le duch
de Milan: que les meſures qu'il avo
priſes pour faire échouer tous leu
projets, étoient à la vérité un pe
longues; mais qu'en revanche, ell
étoient déſormais infaillibles. Le r
ſultat de cette conférence adreſſée a
conſeil, par un homme dont on r

pouvoit suspecter la fidélité, jeta dans un grand embaras. Ludovic, qui avoit des espions par-tout, apprit bientôt ce qui s'étoit passé, & sentant de quelle importance il étoit pour lui de dissiper au plutôt les nuages qui pouvoient s'être élevés dans l'esprit du roi, il alla le trouver, & lui dit d'un ton assuré, qu'un petit Etat ne se gouvernoit pas par les mêmes principes qu'une puissante monarchie : qu'un roi de France pouvoit être sincere impunément, & n'étoit jamais obligé de recourir à la ruse : qu'il n'en étoit pas de même dans un pays où une quantité de puissances à-peu-près égales avoient des intérêts opposés, & se balançoient mutuellement : que près de se voir accablé par la réunion de trois de ces puissances, il n'étoit parvenu à suspendre leurs coups qu'en les leurant par de belles promesses : qu'il continuoit encore à les tromper pour les empêcher de prendre des résolutions vigoureuses, & les livrer à sa majesté pieds & poings liés : qu'après tout, peu importoit à un roi de France quel parti prendroient de foibles citadins que la terreur de son nom avoit déja conster-

ANN. 1494.

ANN. 1494.

nés : qu'il lui feroit même avantageu qu'ils osassent résister, parce que c seroit un moyen beaucoup plus sim ple d'en tirer toutes les contribution qu'il lui plairoit d'ordonner : qu'i falloit faire en sorte que Florence fou nît aux frais de la conquête du royau me de Naples : que les revenus de c royaume, les dépouilles des rebelles & les immenses trésors amassés p les rois d'Aragon, suffiroient ensuit pour la conquête de Constantinopl & la destruction de l'empire des Turc que le successeur & l'émule de Char lemagne devoit dicter des ordres, fa re parler la terreur, châtier les mu tins, & ne pas s'abaisser jusqu'à traite d'égal à égal avec quelques bourgeois.

Achat de l'empire de Constantinople.

Foncemagne, mémoires de l'académie des belles-lettres.

Manuscr. de Fontanieu.

Ce discours, qui flatoit la paress & la présomption de Charles, eu tout le succès que l'auteur en atten doit. Tandis qu'il continuoit à le pres ser de suivre ses hautes destinées, & qu'il lui peignoit Bajazet tremblan au bruit de ses exploits, un Françoi croyoit servir utilement sa patrie & son roi en lui acquérant des titres su l'empire de Constantinople. Rémon Perraut, né d'une famille obscur dans la Saintonge, devenu par so

ıérite cardinal & évêque de Gurk, ANN. 1494.
'aita dans une églife de Rome avec
ɛt André Paléologue, dont nous
ʋons déja eu occafion de parler, ne-
ɛu & légitime héritier du dernier
mpereur Grec. Il fit rédiger par deux
otaires un acte ignoré de la plupart
e nos hiftoriens, & dont nous allons
ɛndre compte. André, après avoir
éclaré qu'il eft l'héritier naturel du
ône de Conftantinople depuis la
ıort de Conftantin fon oncle, cede
: tranfporte à perpétuité & fans au-
ıne réferve, tous fes droits, à Char-
s & à fes fucceffeurs, fur le trône de
onftantinople, aux conditions fui-
ıntes: que le roi lui payera, fa vie
urant, une penfion de 4300 ducats;
u'il lui donnera le commandement
'une compagnie de cent lances: que
ans le terme de fix mois, il lui affi-
nera un fonds de terre de 5000 ducats
e revenu, foit en Italie, foit en Fran-
e: qu'il emploiera fes bons offices
our lui faire continuer la penfion de
uit mille ducats qui lui avoit été
onnée par Sixte IV fur les fonds de
ı croifade: qu'il le rétablira, après
ı conquête dans le defpotat de Mo-
ée, à la charge par le defpote de

prêter serment de fidélité, & d'en
ANN. 1494. voyer tous les ans à l'empereur un
haquenée blanche. Le cardinal d
Gurk n'étant pas suffisamment auto
risé pour engager le roi, on stipul
que le traité ne seroit valable qu'a
cas où le roi ne déclareroit pas, avar
la fête de la Toussaints, qu'il y renor
çoit.

Nouvelles inquiétudes de Ludovic.

Charles n'avoit garde de faire un
pareille déclaration : enchanté de c
commencement de fortune, pressé pa
Ludovic qui le congédioit, pour ain
dire, de ses Etats, par des flaterie
& des louanges presque injurieuses
tant elles étoient outrées ; il partit er
fin d'Ast le 6 d'Octobre, se reposar
de la garde de cette place sur le du
d'Orléans à qui elle appartenoit, &
que la fiévre quatre empêchoit d
suivre l'armée. C'étoit laisser à Ludo
vic un dangereux voisin : bientôt o
lui donna une nouvelle alarme. De
puis que le roi étoit parti de Grenc
ble, des fourriers alloient, la craie
la main, marquer dans toutes le
villes qui se trouvoient sur son pas
sage, des logements pour lui & pou
les principaux seigneurs François. Il
étoient venus à Pavie, & par le con

il de Ludovic, ils avoient choisi pour
roi la maison la plus apparente de Ann. 1494.
ville. Charles n'y voulut point des-
ndre, & alla se loger dans le châ-
au. C'étoit la prison où Ludovic re-
noit le duc Jean Galéas son neveu.
n doubla la garde ordinaire du roi,
écaution que l'on ne prenoit que
ns les occasions périlleuses. Ludovic
rive, apprend ce qui vient de se
sser; il apperçoit autour du château
ie garde menaçante, & ne sçait s'il
it entrer. A la fin considérant que
les François en vouloient à sa vie
à sa liberté, il lui étoit désormais
possible d'échapper, il fait un ef-
rt sur lui-même, & vient se pré-
nter au roi dans l'état d'un criminel
ii s'attend à entendre prononcer sa
ntence. Charles lui dit qu'il vouloit
ndre visite au duc son cousin ger-
ain: Ludovic tremblant l'introdui-
dans l'appartement du prince mo-
bond. La présence de ce témoin em-
êcha qu'on n'entrât en aucun éclair-
ssement. Le roi s'approchant du lit
u malade, parut touché de la tris-
sse répandue sur son visage; il
exhorta à prendre courage, promet-
nt de le défendre comme son bon

parent, envers & contre tous. L
ANN. 1494. ſcene devint plus attendriſſante :
ducheſſe trompant la vigilance de L
dovic, s'élance dans la ſalle, les ch
veux épars, & le viſage baigné
larmes ; elle ſe précipite aux geno
du roi, implore ſa protection po
un époux réduit à l'état le plus dépl
rable, pour un fils encore enfant,
ſur-tout pour le malheureux Alfor
ſon pere, qui n'a point mérité d'e
courir la diſgrace de ſa majeſté,
qui ſe ſoumet à lui payer tribut.
roi attendri juſqu'aux larmes, répo
dit avec beaucoup d'embarras, que l'
faire étoit trop avancée ; qu'il y all
de ſon honneur ; & s'arracha au pl
vîte d'un lieu qui ne préſentoit q
des images de la plus parfaite déſol
tion.

Alexandre, informé de la marc
des François, ſe hâta d'envoyer
nonce pour défendre au roi, ſous pe
ne d'encourir les cenſures eccléſiaſt
ques, de mettre le pied ſur les terr
de l'Egliſe. *Vous direz au ſaint per*
répondit le jeune monarque, *que j'*
fait vœu de viſiter le tombeau de ſai
Pierre, & qu'il faut abſolument que
m'en acquite. Il continua ſa marche

: alla loger à Plaisance. On y reçut ANN. 1494.
; nouvelle que Jean Galéas expi-
oit. Ludovic, qui accompagnoit
ncore le roi, prit congé de lui pour
ler mettre ordre aux affaires du
uché, & se rendit en hâte à Milan.
es principaux membres du Conseil
ıcal, qu'il avoit gagnés d'avance,
présenterent que dans l'effroyable
nfusion où se trouvoit alors l'Italie,
patrie avoit besoin d'un prince pru-
ent, expérimenté, & fortement in-
ressé à la défendre : que ni Fran-
ıis, fils de Jean Galéas, à peine
é de cinq ans, ni la duchesse sa
ere, princesse sans expérience, ne
ouvoit porter un si lourd fardeau ;
ı'ainsi il n'y avoit point d'autre par-
à prendre, dans la malheureuse
njoncture où l'on se trouvoit, que
: déroger pour l'utilité publique à
rdre de la succession, & de forcer
udovic à recevoir la couronne du-
le. L'hypocrite étala une longue ré-
stance, parla en faveur de son petit-
eveu, & ne parut céder qu'à la for-
: mais en secret il protesta devant
ı notaire, qu'il ne recevoit point
dignité ducale de la main du peu-
e, mais du choix de l'empereur,

Il est couronné duc de Milan.

qui lui en conféra quelque temps apr
ANN. 1494. l'investiture, comme il s'y étoit obli
dès l'année précédente.

De quelques nuages que Ludov
cherchât encore à s'enveloper, perso
ne ne douta qu'il n'eût fait empo
sonner son neveu : on connut alo
les vraies causes de la conduite éni
matique qu'il avoit tenue jusqu'alo
on vit pourquoi il s'étoit montré
ardent à introduire les François
Italie : pourquoi il s'étoit en mêm
temps allié à l'empereur leur enne
déclaré : pourquoi il avoit éludé
rejeté tous les projets de pacificati
qu'on lui avoit proposés, & n'av
cru devoir chercher sa sûreté que da
un bouleversement général. Tou
l'Italie détesta cette politique barbar
les François eux-mêmes furent
dignés qu'un scélérat eût osé les fa
servir d'instruments à ses attentats :
Conseil s'assembla. Quelques-uns
présenterent qu'il ne falloit pas do
ter que le perfide Ludovic, ayant
tiré de leur arrivée tous les avanta
qu'il s'en étoit promis, ne travail
désormais à les perdre, & ne se po
tât peut-être à des forfaits plus atr
ces encore que celui qu'il venoit

ANN. 1494.

ımmettre : qu'il falloit ſans balancer
archer contre lui, & en faire une
ompte juſtice, tandis qu'il ne pou-
›it encore oppoſer aucune réſiſtance :
autres plus timides trembloient pour
; jours du roi, dans une contrée où
poiſon étoit devenu une des ma-
eres les plus ordinaires de ſe dé-
ire de ſes ennemis : ils conſeilloient
: laiſſer l'Italie en proie aux monſ-
:s qui la déchiroient, & de repaſſer
omptement en France : d'autre en-
ı combattirent ces deux avis ; ils
ontrerent que Ludovic, en exécra-
›n à toute l'Italie, ſe garderoit bien
: ſe brouiller avec les ſeuls alliés
ıi puſſent le garantir de la ven-
ance publique : qu'il falloit ſe ſer-
r de ſes lumieres, & même de ſa
échanceté, pour exécuter l'entrepri-
projetée ſur Naples ; profiter de la
ıhiſon, & châtier à loiſir le traître :
ı'enfin il feroit déshonorant pour
:s François de ne s'être montrés en
ılie que comme d'aveugles inſtru-
ents entre les mains de Ludovic. Cet
'is l'emporta, & il fut réſolu qu'on
archeroit en avant. Deux che-
ıins ſe préſentoient, l'un plus court
: plus facile conduiſoit par Boulo-

ANN. 1494.

gne, la Romagne, la Marche d'An cone, dans l'Abruzze, premiere pro vince du royaume de Naples : l'autr traversoit l'Apennin, les États de Flo rence, & ceux du pape, puissanc confédérées avec l'ennemi qu'on a loit attaquer. Plusieurs étoient d' vis qu'on choisît le premier : d'autr représenterent qu'on ne pouvoit su vre cette route sans se séparer de flotte, qui portoit toute la grosse a tillerie, & la plus grande partie d bagage; qu'en paroissant esquiver danger on accroîtroit le courage d Italiens; qu'en laissant derriere s deux puissances ennemies, auxquell se joindroient peut-être Ludovic les Vénitiens, on couroit risque de fermer toute communication avec France. Ces raisons parurent déc sives, & l'armée se mit à passer l'A pennin. Elle consistoit, outre la ma son du roi, composée de cent gen tilshommes & de quatre cents archer en seize cents lances, chacune de s chevaux, en douze mille homm d'infanterie, moitié Suisses, moit Gascons, en un corps nombreux d volontaires, & en plus de cent qua rante pieces d'artillerie. L'Italie en

Marche de l'armée; comparaison de la milice Italienne avec celle de France.

Guichardin. Machiavel. Paul Jove.

ete, quand bien même elle auroit
é unie d'intérêts, n'auroit opposé ANN. 1494.
l'une vaine résistance au premier
ioc de cette armée. Il y avoit alors
op de différence entre la milice
ançoise & la milice Italienne :
s compagnies d'ordonnance étoient
mposées de gentilshommes, que
ur fortune particuliere mettoit en
at de se fournir de chevaux & d'ar-
es, qui, endurcis aux travaux, &
ssionnés pour la gloire, brûloient
se signaler, & de parvenir par de-
és au commandement. En Italie,
contraire, c'étoient pour la plu-
rt des artisans, ou autres gens de la
du peuple, qui n'étoient animés
bien servir, ni par aucun sentiment
gloire, ni par l'espoir de s'avan-
:. Les capitaines, mercenaires com-
e leurs soldats, avoient souvent des
térêts opposés à ceux du prince qui
stipendioit; ils étoient divisés en-
eux par des jalousies qui leur per-
ettoient rarement d'agir de concert :
illeurs comme leur paye n'étoit
int fixée, & qu'ils étoient entiére-
ent maîtres de leurs compagnies,
ne les tenoient pas complettes. Sur
moindre dégoût, ils passoient

ANN. 1494. au service d'un autre prince; qu quefois même l'ambition ou l'avari leur faisoit ajouter la trahison à la l géreté. L'infanterie, plus méprisat encore, n'avoit aucune idée des évol tions militaires, & ne combattoit q par pelotons: au-lieu que les Suisse nation très-valeureuse, & les Gasco qui s'étoient instruits à leur écol formoient de gros bataillons qu' opposoient à l'ennemi comme c murs impénétrables. La disproporti étoit encore plus frapante par r port à l'artillerie. Les Italiens r voient que des canons de fer qu faisoient traîner par des bœufs, à queue de leur armée, plus pour montre que pour l'usage. Après u premiere décharge, il se passoit heures entieres avant qu'on fût état de tirer un seul coup. Les Fr çois avoient des canons de bronz beaucoup plus légers, traînés par chevaux, & conduits avec tant d' dre, qu'ils ne retardoient presq point la marche de l'armée: ils d posoient leurs batteries, avec u promptitude incroyable, & leurs charges se succédoient avec tant célérité & de justesse, qu'ils faisoi

n un moment, ce que les Italiens e pouvoint faire qu'en plusieurs ɔurs.

ANN. 1494.

Premiers exploits des François en Italie.

Après avoir traversé l'Apennin, Iontpensier, qui commandoit l'a-ant-garde, vint investir Fivisano, la remiere place des Florentins. Les rançois l'ayant emportée d'assaut, iassacrerent la garnison & la plupart es habitants. Cette exécution mili-.ire jeta la consternation dans l'Ita-e, où depuis long-temps la guerre se isoit d'une maniere beaucoup moins uelle. L'armée s'approcha ensuite la ville de Serzane, & du châ-au de Serzanelle, regardé comme principale clef des Etats de Flo-nce. La situation de ces deux pla-s sur des rochers, & au milieu un terrein sec & aride, empêchoit i'on ne pût les assiéger en regle; il lloit ou les emporter d'assaut, ou les sser derriere soi. Le premier parti roissoit difficile, le second étoit ngereux. Pierre de Médicis vint le-r la difficulté.

Révolution à Florence.

Pierre considérant que la conduite i'il avoit tenue jusqu'alors le rendoit jour en jour plus odieux à ses con-toyens, qu'on n'imputoit qu'à lui

ANN. 1494. ſeul tous les malheurs de la guerre & que déja ſes plus implacables enne mis le regardoient comme un homm perdu, propoſa enfin au ſénat d'ac corder le paſſage libre aux François & de traiter avec eux aux condition les moins onéreuſes qu'on pourroit ol tenir. Il fut élu chef de la députa tion que la république envoya au roi mais preſſé par ſon impatience, & n voulant partager avec perſonne le mé rite de cette réconciliation, il part ſans attendre ſes collegues, & ne s'ai rêta qu'à Pietra-Santa, d'où il envoy demander un ſauf-conduit. Briſſonn & le ſeigneur de Piennes vinrent l recevoir : au-lieu de le conduire d rectement à la tente du roi, ils promenerent autour de Serzanelle lui montrant les batteries de canc déja dreſſées, & prêtes, au premi ſignal, à foudroyer la place. Pierre alarmé du danger, & déconcerté p les regards dédaigneux & ſombres qu lançoit ſur lui le jeune monarque, ſe ſentit pas le courage de rien co teſter aux François : il s'engagea doi à leur livrer ſur-le-champ les plac de Serzane, de Serzanelle, de Pietr Santa, de Piſe & de Livourne, c'eſt-

ire, toutes les clefs de la république, Ann. 1494.
: à leur faire prêter deux cent mille
ıcats par les Florentins. Le roi de
›n côté promit qu'il ne tiendroit ces
aces qu'à titre de dépôt, s'obligeant
: les rendre dès qu'il auroit achevé la
›nquête du royaume de Naples. Dans
temps que Pierre ſignoit un traité
préjudiciable à ſa patrie, arriva au
mp Ludovic qu'on n'eſpéroit plus
y revoir. *Seigneur*, lui dit Pierre,
*faut que vous vous ſoyez égaré, car
ſuis allé au-devant de vous, & j'ai eu
malheur de ne vous point rencontrer?
faut bien, en effet*, lui répondit ma-
;nement Ludovic, *que l'un de nous
ux ſe ſoit égaré: mais, ſeigneur ne ſe-
it-ce point vous?* Tous deux s'étoient
arés, comme la ſuite de cette hiſ-
ire nous l'apprendra. Ludovic ve-
›it rendre hommage de Gênes, &
portoit trente mille ducats au roi,
pérant que les François, pour ne
s partager leurs forces, lui confie-
ient la garde de quelques-unes des
ıces frontieres qu'ils enlevoient aux
orentins: on reçut ſon ferment &
s trente mille ducats; mais on le
nnoiſſoit déja trop pour compter
r ſa fidélité. Outré du refus qu'il

venoit d'essuyer, il reprit la route de
ANN. 1494. Milan, laissant à la suite du roi, Galéas de Saint-Séverin, & Beljoyeuse, pour tramer une nouvelle intrigue dont nous verrons bientôt le succès. Revenons à Pierre de Médicis.

Les collegues que la république lui avoit donnés, trouverent le traité déja conclu, & ne pouvant se dispenser d'y souscrire, ils éclaterent en reproches sanglants contre lui, & le déférerent au sénat comme un traître. La ville entiere se livra au plus violent désespoir. Médicis averti de ce qui se passoit, courut à Florence pour rassembler ses amis. Personne ne le salua, ne daigna lui répondre. Il va se présenter à l'hôtel-de-ville; on lui en refuse durement l'entrée. Certain de sa perte, il retourne à son palais, arme ses domestiques, & mande en hâte Paul des Ursins qu'il avoit attiré au service de la république : bientôt il apprend que le conseil vient de le déclarer traître à la patrie; que le peuple s'atroupe sur la place publique dans le dessein de venir l'attaquer. Troublé à l'approche du danger, il s'enfuit précipitamment avec Jean & Julien de Médicis, ses freres, compt

dans l'arrêt de proſcription. Il auroit dû ſe retirer au camp des François ; mais craignant que le ſacrifice qu'il venoit de faire ne l'eût pas pleinement réconcilié avec eux, il alla chercher un aſyle auprès de Bentivoglio, tyran de Boulogne, qui lui demanda ſéchement s'il n'avoit pas honte de vivre après ce qui venoit de ſe paſſer? Pierre déconcerté s'enfuit à Veniſe, déguiſé en valet, la république ne conſentit à le recevoir qu'après s'être aſſurée que le roi ne s'en tiendroit point offenſé. ANN. 1494.

Cependant les Florentins, oubliant dans un inſtant les ſervices de Coſme, & de Laurent de Médicis, tâchoient d'abolir un nom long-temps cher à la patrie. On arracha leurs armes de tous les monuments publics : on déclara leurs deſcendants incapables de jamais exercer aucune charge dans la république, & l'on abandonna au pillage ce riche palais qui effaçoit en ſplendeur ceux des plus puiſſants ſouverains de l'Europe : on déroba, ou l'on mutila ces vaſes précieux, ces ſtatues antiques, ces beaux tableaux amaſſés à ſi grands frais : on diſperſa cette fameuſe bibliotheque, enrichie

ANN. 1494.

des dépouilles de la Grece, le pre mier asyle des Muses fugitives, & l plus bel ornement de l'Italie.

Tandis que le peuple se livroit cette fureur barbare, les magistra envoyoient au roi de nouveaux de putés, non point pour anéantir u traité déja exécuté en partie ; ma pour le faire rédiger au nom & par le véritables représentants de la répu blique. A la tête de la députatio étoit un de ces hommes extraord naires, dignes par leur singularité d fixer les regards de la philosophie.

Commencements de frère Jérome Savonarole.

Pic de la Mirandole.

Compend. revelation.

Epistolæ Hieron.

Narni, hist. Florent.

Jérome Savonarole, d'une famil noble de Padoue, & fils du premie médecin du duc de Ferrare, mon tra dès l'enfance un goût décidé pou la méditation & la retraite : il fuyo toute espece de divertissements ; il s promenoit seul, & dans les lieux le moins fréquentés. A l'âge de vingt deux ans, & pendant les réjouissance du Carnaval, il se déroba de la ma son paternelle, & alla s'enfermer dan un couvent de Dominiquains. Quel ques instances que fît sa famille pou l'en arracher, il persista dans sa pre miere résolution, & parvint de bonn heure aux premieres charges de l'Or

lre. Dégoûté de la philoſophie ſcho-
aſtique qu'il avoit enſeignée avec ſuc- ANN. 1494.
ès, il ſe conſacra tout entier à l'é-
ude de l'Ecriture ſainte. Il y a dans
ordre des eſprits, comme parmi les
orps, une ſorte d'aimant. La lecture
es prophetes tranſporta frere Jéro-
ne, le remplit d'enthouſiaſme, & ne
ui laiſſa plus aucun repos; il ſe per-
uada qu'il étoit animé du même eſ-
rit, & appellé aux mêmes fonctions.
rere Jérome ne réfléchit pas que
hez le peuple Juif, les prophetes
toient une ſorte de magiſtrats ex-
raordinaires, avoués par les loix;
u'ils étoient tenus, lorſqu'on l'exi-
eoit, d'appuyer leurs prédictions par
les miracles, ſous peine d'être traités
omme des impoſteurs & des per-
urbateurs du repos public. Il ne vit
u ne voulut voir, dans ces hommes
rivilégiés, que des lumieres ſupé-
ieures, des intentions droites, un
ele dévorant pour la cauſe de Dieu,
& un courage au-deſſus des perſécu-
ions & des menaces. A cet égard,
l crut leur reſſembler. Appellé à Flo-
ence pour y remplir les fonctions de
prédicateur, il fut touché juſqu'aux
armes, des déréglements qu'il ob-

Ann. 1594. ſerva dans cette grande ville. Les ri chesses y avoient apporté le luxe, l luxe y avoit introduit la corruptior Il eſt dans l'ordre de la nature, atten tive à conſerver les eſpeces, que lorſ qu'une nation s'abâtardit & ſe déprav à un certain point, elle tombe au pou voir d'un autre peuple qui, par de traitements durs, mais ſalutaires la rappelle à de meilleurs principe d'adminiſtration, ou la réduit à n'êtr plus comptée parmi les nations. Le Italiens, uniquement dominés par l ſoif des richeſſes, énervés par la dé bauche, diviſés par de petits intérêts inſenſibles à l'honneur, baſſement ſu perſtitieux, ou follement incrédules eſclaves ou tyrans, lâches & cruels devoient naturellement s'attendre a ſort qu'avoient éprouvé avant eux le Egyptiens, les Perſes, les Grecs, & le Romains eux-mêmes. La connoiſſanc de l'Hiſtoire, quelques obſervation philoſophiques, un ſimple coup d'œi ſur les intérêts & l'état politique de principales puiſſances de l'Europe ſuffiſoient pour prévoir les malheur dont l'Italie étoit menacée : frere Jé rome aima mieux les annoncer comme des révélations. Laurent de Mé-

dicis vivoit encore ; il fit avertir l'orateur de se renfermer dans les bornes de son ministere, & de n'enseigner au peuple que les préceptes de la morale ou l'explication des dogmes. Il falut obéir ; mais alors les sermons de frere Jérome furent moins fréquentés: il avoue qu'il les trouva luimême insipides, & qu'il se crut changé en un autre homme. La contrainte dura peu. Laurent mourut ; Pierre son fils, livré aux plaisirs, ou occupé d'intrigues, ne porta pas l'attention jusqu'à veiller sur les prédicateurs. Frere Jérome reprit avec chaleur son premier rôle ; il s'expliqua plus ouvertement qu'il n'avoit encore fait sur les malheurs dont étoit menacée la patrie ; il annonça l'arrivée des François, & déclara que Charles leur roi avoit été choisi de Dieu pour être le fléau de l'Italie, le réformateur de l'Eglise, & le propagateur de la Foi : que Florence essuieroit une révolution ; mais qu'après avoir beaucoup souffert elle se releveroit enfin de son abaissement : il consigna ces prédictions dans les archives publiques, & s'en fit délivrer un acte authentique. Si l'on fait attention que dès-lors

ANN. 1494

ANN. 1494. l'entreprise de Naples n'étoit plus un mystere pour ceux qui étoient admis à la confidence de Charles VIII ; que la France étoit remplie de banquiers & de négociants Florentins, il ne paroîtra pas bien surprenant que le secret du roi ait pu parvenir à la connoissance du prophete par des moyens qui n'ont rien que de très-naturel. Cette prédiction cependant excita la risée publique, personne n'y crut, & beaucoup de gens s'en moquerent ; mais lorsqu'on apprit dans la suite que l'armée des François étoit en marche, que Ludovic lui ouvroit le passage des Alpes, la consternation devint générale : on regarda frere Jérome comme un prophete; & dans l'extrême embarras où se trouva la république, ce fut sur lui qu'elle jeta les yeux pour implorer la clémence du vainqueur. *Ministre des vengeances célestes*, lui dit-il en l'abordant, *j'ai donc enfin la satisfaction de te contempler. Depuis quatre ans, j'annonce ici ton arrivée : entre dans cette terre que Dieu t'a livrée, & accomplis tes hautes destinées ; mais en exerçant les vengeances du Tout-puissant, imite sa miséricorde : sauve cette malheureuse ville de Florence, qui bien qu*

lépravée, renferme encore un grand nombre de fideles serviteurs de Dieu : léfends la veuve & l'orphelin, conserve a chasteté des épouses de Jésus-Christ ; utrement tremble que dans sa colere il e brise la verge dont il se sert pour châier l'Italie. Le roi écouta avec respect homme de Dieu ; il promit d'avoir gard aux demandes de la république ; nais il remit à prendre des engagenents définitifs au temps où il se renlroit lui-même à Florence.

ANN. 1494.

Il étoit alors à Pise, l'une des plaes de sûreté qui lui avoient été reiises par Pierre de Médicis. Cette ille, qui s'étoit long-temps gouverée en république, & qui, pendant lus d'un siecle, avoit disputé l'emire de la mer aux Genois & aux énitiens, étoit enfin tombée au pouoir des Florentins. Ceux-ci n'avoient ru pouvoir s'assurer de leur conquête u'en l'épuisant d'hommes & d'arent. Il n'y avoit point de traitements arbares qu'ils ne lui eussent fait esuyer. Ludovic, qui sçavoit combien a domination des Florentins y étoit létestée, & qui ne doutoit point que i dans cette conjoncture les Pisans reouvroient leur liberté, ils ne se je-

taſſent dans ſes bras, plutôt que
ANN. 1494. de s'expoſer à retomber ſous le joug de Florence, avoit laiſſé, dans l'armée du roi, Galéas de Saint-Severin, & le comte de Beljoyeuſe pour exhorter les principaux citoyens à ne pas perdre une ſi belle occaſion de briſer leurs fers. Les Piſans profiterent du conſeil; ils choiſirent le moment où le roi alloit entendre la meſſe, & traînant avec eux leurs femmes & leurs enfants, ils ſe mirent à genoux en criant, à pluſieurs repriſes *liberté*. Un des plus notables, chargé de porter la parole au nom de tous expoſa dans un diſcours pathétique les longs tourments qu'ils avoient eſſuyés de la part des Florentins. Le Roi, qui n'entendoit point la langue Italienne, s'adreſſa à Rabot, l'un de ſes maîtres des requêtes, pour ſçavoir de lui ce que tout ce peuple demandoit. » Ils repréſentent à votre majeſté, répondit Rabot, ce qu'ils ont » eu à ſouffrir de la part des Florentins, & la conjurent de les délivrer d'un odieux eſclavage. » Le roi ayant répondu qu'il y conſentoit, mille cris de joie annoncerent cette grande nouvelle : le peuple cou-

rut ſur un pont, précipita dans l'Arno la figure du lion, ſymbole de la domination Florentine, & éleva ſur le même piédeſtal la ſtatue du roi, qui, deux années après fut précipitée à ſon tour. On frappa des monnoies aux armes de France, avec la légende : *Charles, libérateur des Piſans*. Au milieu de toutes les bénédictions qui retentiſſoient à ſes oreilles, Charles ne put ſe diſſimuler qu'il s'étoit trop avancé : il exigea que les officiers Florentins, commis pour l'exercice de la juſtice & la perception des impôts, exerçaſſent ſans empêchement leurs fonctions ; condition abſolument incompatible avec la grace qu'il venoit d'accorder aux Piſans : auſſi ne fut-elle obſervée qu'autant de temps qu'il reſta lui-même dans la ville. Au reſte Ludovic, qui avoit été l'auteur ſecret de cette révolution, n'en profita pas : le roi laiſſa la garde du vieux château aux habitants, & mit dans le nouveau une garniſon Françoiſe, aux ordres de Balzac, ſeigneur d'Entragues.

ANN. 1494.

Entrée du roi à Florence.

Commines. Guichardin. Corio. Godefroi.

Après avoir reglé la police de la ville, il prit la route de Florence, & s'arrêta au Pont-de-Signe, qui n'en eſt éloigné que de ſept milles d'Italie.

ANN. 1494. Ce qui venoit de se passer à Pise avoit rempli les esprits d'aigreur & de défiance. Si le roi avoit violé si ouvertement les conditions du traité de Serzane, en disposant souverainement d'une place dont il n'étoit que le dépositaire ; à quoi devoit-on s'attendre lorsqu'il se trouveroit au milieu de Florence, & en état d'y faire la loi. Les magistrats armerent à la hâte les bourgeois ; manderent tous les sujets de la république, leur assignerent des postes à peu de distance des murailles, avec ordre d'entrer dans la ville lorsque la cloche donneroit le signal. D'un autre côté on délibéroit dans le conseil du roi sur le parti qu'on prendroit par rapport aux Florentins : Philippe de Savoie, comte de Bresse, proposa de rappeller Pierre de Médicis, & de le rétablir à Florence : il faisoit observer que Pierre gagné par un procédé si généreux, & ne pouvant d'ailleurs se soutenir par lui-même, dans un poste trop envié, demeureroit inviolablement attaché aux intérêts de la France. Cet avis prévalut, on dépêcha un courier à Boulogne où l'on sçavoit qu'il s'étoit retiré ; mais on ne l'y trouva plus ; & avant qu'il pût

:tre informé de ce qui se pratiquoit
en sa faveur, les affaires avoient chan- ANN. 1494.
gé de face. Frere Jérome Savonarole, dont le crédit augmentoit à mesure que le danger devenoit plus pressant, déclara si positivement que la volonté du ciel étoit que Charles entrât dans Florence, & que tous les efforts humains ne pouvoient l'en empêcher, que les magistrats, moitié persuadés eux mêmes, moitié intimidés par le peuple, prirent enfin la résolution d'aller au-devant du roi & de lui présenter les clefs de la ville. Il y fit son entrée le 17 de Novembre, précédé de toutes ses troupes qui marchoient enseignes déployées, & tambours battants. Ce cérémonial militaire n'avoit pas été employé uniquement pour inspirer plus de terreur aux Florentins : le roi prétendit de plus qu'étant entré les armes à la main dans cette ville, elle lui appartenoit par droit de conquête ; il songea donc à y établir un tribunal pour rendre la justice en son nom : mais voyant que les Florentins étoient résolus à s'ensevelir sous les ruines de leur ville, plutôt que de souffrir qu'on donnât la moindre atteinte à

ANN. 1494. leur liberté, il se relâcha de sa pre
miere prétention, & entra en négo
ciation avec eux. Dans une des con
férences, le roi déclara qu'il avoi
mis par écrit ses dernieres résolu
tions, & ordonna à l'un de ses secré
taires d'en faire la lecture. Pierr
Capponi, un des principaux magis
trats de la république, révolté de l
dureté de la plupart de ces condi
tions, saute de son siege, arrache l
papier des mains du secrétaire, le dé
chire aux yeux du roi. *Puisque ce son
là*, dit-il en se retirant, *vos dernier
résolutions, faites battre le tambour
nous allons sonner nos cloches*. La fiert
du républiquain en imposa au jeun
monarque : on rappella Capponi,
après lui avoir reproché un emporte
ment, qui, bien qu'excusable par l
motif qui l'inspiroit, pouvoit dan
l'instant même réduire sa patrie e
cendres, on convint que le roi par
donneroit le passé : que la républiqu
de Florence seroit amie, confédé
rée, & sous la protection perpétuell
de la couronne de France : qu'il se
roit libre au roi d'y laisser deux mi
nistres, sans le consentement desquel
on ne prendroit aucune résolutio

ɔar rapport à l'affaire de Naples : que
ant que dureroit cette guerre, les ANN. 1494.
?lorentins ne pourroient nommer de
:apitaine général de leurs troupes,
[ue de l'aveu du roi : qu'ils lui four-
ıiroient pour les frais de cette entre-
ɒriſe cent vingt mille ducats ; ſçavoir,
inquante mille dans quinze jours,
uarante mille dans trois mois, &
ɜs trente mille reſtants, au mois de
uin : que les places de Piſe, de Li-
ourne, de Piétra-Santa, de Serzane
ɛ de Serzanelle, demeureroient en-
:e ſes mains juſqu'après la conquête
u royaume de Naples : que le mo-
arque s'engageroit dès ce moment,
ar un ſerment ſolennel, de les ren-
re aux Florentins auſſi-tôt que la
onquête ſeroit achevée, ou dès le
ıoment qu'il quitteroit l'Italie, pour
uelque raiſon que ce pût être : que
ɜs commandants établis dans ces pla-
es prêteroient le même ſerment.

Tels furent les principaux articles
u traité. Le roi d'une part, & de
ıutre les principaux magiſtrats, en
ırerent l'obſervation dans la princi-
ale égliſe de Florence, pendant la
élébration du ſervice divin, & la
ıain étendue ſur l'autel.

ANN. 1494.

Entrée du roi à Sienne. *Ibid.*

Après avoir séjourné huit jours Florence, le roi en partit pour se rei dre à Sienne. Cette ville, avec so territoire, formoit une républiqu indépendante, mais déchirée par de factions. Enveloppée de tous côtés pa les Etats du pape, du roi de Naples ou de la république de Florence, el s'étoit vue forcée de s'associer à la l gue qu'avoient formée ces trois pui sances. Dès qu'elle eut appris la r volution arrivée à Florence, elle n songea plus qu'à sa sûreté particulier Elle fit abattre ses portes, & mên une partie de ses murailles pour doi ner une plus libre entrée aux trou pes. Toutes les rues étoient tendu comme dans un jour de fête. On avo dressé des arcs de triomphe avec de inscriptions où l'on appeloit Charle *le bras droit de l'Italie, le libérate de l'Eglise, & le propagateur de la foi* des chœurs de femmes & d'enfan chantoient de mauvais vers Françoi à sa louange. Malgré toutes ces adu lations, Charles qui vouloit s'assur une communication libre entre Na ples & la France, se mit en possessio de la citadelle de Sienne, & y lais une garnison.

Une marche si rapide, dans la sai-
son la plus rude de l'année, répandit ANN. 1494.
l'épouvante dans toutes les cours de
l'Europe. Les puissances qui, jusqu'a-
lors, avoient vu avec une sorte d'in-
différence l'entrée des François en
Italie, tremblerent au bruit de leurs
exploits : les Vénitiens, l'empereur,
le roi d'Espagne, mais sur-tout Ludo-
vic, n'apperçurent de sûreté qu'en
réunissant leurs forces : les ambassa-
des se multiplierent : on forma le pro-
jet d'une ligue générale. On avoit es-
péré que le jeune Ferdinand, renforcé
de toutes les troupes du pape, iroit
camper à Viterbe, & y arrêteroit les
François jusqu'à ce que les alliés vins-
sent le dégager. Ce poste étoit le plus
avantageux qu'il pût choisir : il auroit
eu derriere lui les places des Ursins, &
les terres du pape, d'où il auroit tiré
avec la plus grande facilité toutes ses
subsistances : au-lieu que le roi de
France n'ayant ni magasins, ni alliés
sur lesquels il pût compter, auroit été
contraint, ou d'attaquer un camp bien
retranché, ou de voir son armée périr
de faim & de misere. Ferdinand étoit
allé reconnoître ce poste, & n'auroit pas

Inquiétude des puissances voisines; conduite équivoque du pape.

ANN. 1494. manqué d'en tirer parti si la rapidi
des François, & la conduite équiv
que du pape ne l'en eussent empêch
Alexande VI, qui jusqu'alors n'
voit pu réduire les Colonnes, ni r
couvrer Ostie, & qui apprenoit
contraire que les Savelli, & d'autr
familles puissantes s'étoient jointe
eux, & entretenoient des intellige
ces jusque dans son palais, ne vo
loit plus permettre que ses troup
s'éloignassent de Rome : considéra
qu'il exposoit ses Etats, qu'il haza
doit son rang pour une querelle c
lui étoit étrangere ; il résolut de te
ter encore une fois la voie de la n
gociation : il fit revenir à Rome Pr
per Colonne, & le cardinal Ascag
pour employer leur médiation aupr
du roi : il lui envoya, sans la par
cipation de son allié, une nouve
ambassade, composée de deux carc
naux & de son confesseur, pour c
frir aux François un passage libre s
les terres de l'Eglise, & même to
les vivres dont ils auroient besoi
pourvu que le roi cessât de voulc
entrer dans Rome, & respectât
comme son titre de roi très-chréti

obligeoit, une terre consacrée par
: tombeaux des saints apôtres, & ANN. 1494.
:osée du sang des martyrs. Ferdi-
nd, informé de l'objet de cette
nbassade, & craignant que le pape
ur ménager sa réconciliation, ne le
rât avec son armée, n'osa plus s'a-
ncer du côté de Viterbe. Le roi de
n côté, sous prétexte de rendre
ıs d'honneur au saint pere, nom-
a des ambassadeurs pour lui porter
réponse, & continua sa marche.
ant que ces ambassadeurs fussent
:ivés à Rome, il s'étoit emparé de
terbe. Alexandre apprenant que
roi lui enlevoit ses places, tandis
'il l'amusoit par des ambassades, fit
ettre en prison Prosper Colonne,
le cardinal Ascagne, quoiqu'ils
se fussent rendus à Rome qu'à sa
iere, & munis de saufs conduits.
usa de la même perfidie à l'égard
s ambassadeurs François; mais fai-
nt réflexion qu'il étoit trop dange-
ux de pousser à bout un prince dont
se verroit bientôt forcé d'implorer
miséricorde, il rendit la liberté à
us ces prisonniers. Après avoir laissé
rnison à Viterbe, le roi vint à Népi
ı il fit rafraîchir son armée. Là, il

ANN. 1494 reçut une députation qui le surpr
agréablement. Les Ursins, quoiqu'il
fussent à la solde du roi de Naples
& enrichis de ses dons, ne rougiren
pas d'offrir à son ennemi le passag
sur leurs terres, & la libre dispos
tion de leurs places. Charles profit
de la trahison en méprisant les tra
tres. De Brancaccio, qui apparteno
à Virgile des Ursins, il détacha
comte de Ligni, & Ives d'Alegre
avec cinq cents lances, & deux mil
Suisses pour aller se joindre à la pe
tite armée des Colonnes, qui déso
loit la campagne de Rome, & em
pêchoit qu'il n'entrât de provision
dans cette capitale. Le pape cepen
dant étoit dans la derniere perplexité
un jour il paroissoit résolu de soute
nir le siége, & exhortoit Ferdinan
à faire réparer promptement les mu
railles : le lendemain il condamno
cette entreprise téméraire, & pa
loit de se soumettre à la loi du plu
fort : réfléchissant ensuite sur ce qu
avoit à craindre d'un vainqueur ju
tement irrité, il méditoit d'aller che
cher un asyle chez les puissances étran
geres ; il fit même jurer aux cardi
naux qui lui restoient attachés, qu'il

ſuivroient dans quelque lieu qu'il
ablît ſa réſidence : puis venant à
nſidérer qu'il ne pouvoit compter
ıe médiocrement ſur leur affection,
qu'il laiſſeroit à Rome d'autres car-
naux ſes ennemis déclarés, qui ſe
éparoient à le dépoſer; il condam-
ıit ce lâche deſſein, & paroiſſoit
terminé à s'enſevelir ſous les ruines
ſon palais. Les cris du peuple qui
mmençoit à reſſentir les horreurs
la famine, la crainte d'un ſoulé-
ment général, déterminerent en-
le pontife irréſolu à céder à la né-
ſſité : il conſentit que le roi entrât
Rome, & ne demanda pour Ferdi-
nd que la liberté de ſe retirer en
ıte ſûreté. Charles accorda le ſauf-
nduit, & tâcha de raſſurer l'eſprit
pape, en lui faiſant déclarer qu'il
s'éloigneroit en rien du reſpect
e ſes ancêtres avoient marqué
ns tous les temps aux pontifes Ro-
ıins. Ferdinand refuſa généreuſe-
ent le ſauf-conduit qu'on lui pré-
ntoit; il ſortit de Rome, le 31 Dé-
mbre, par la porte S. Sébaſtien,
ndis que les François y entroient par
le de Sainte-Marie-du-Peuple.
harles fit ſon entrée, de nuit à la

ANN. 1494.

Entrée du roi à Rome : ſoumiſſion forcée du pape.

Guichardin. Paul Jove. Belcarius. Brantome. Burchardi, Diar.

lueur des flambeaux, armé de toute
ANN. 1494. pieces, & la lance en arrêt. La mar-
che imposante de cette armée, l
bruit des instruments militaires, le
éclats de lumieres, que réfléchissoien
ces hommes couvers de fer, for
moient un spectacle nouveau & ter
rible pour les Romains, qui ne sça
voient encore ce qu'il plairoit au ro
d'ordonner de leur sort. Il alla loge
au palais de Saint-Marc, fit range
son artillerie sur la place, & pose
des corps de gardes dans tous les car
refours. Les jours suivants il fit dre
ser des fourches patibulaires dans l
champ de Flore, & dans le quartie
des Juifs, où le prévôt des mar
chaux attacha quelques Romains se
ditieux: enfin, tant qu'il séjourna dan
Rome, la justice s'y rendit en son non
& il affecta d'y exercer tous les act
de souveraineté.

Alexandre VI, tourmenté de re
ANN. 1495. mords, & se rendant justice au fon
du cœur, n'avoit osé soutenir les re
gards d'un vainqueur irrité: il veno
de se renfermer dans le château Sain
Ange, sans faire attention qu'il ren
doit par-là sa situaion plus périlleus
en laissant le champ libre à ses enne
mi

nis. Les cardinaux Afcagne, Colonne, la Rovere, Savelli, Perraut, évêque de Gurk, preffoient le roi d'indiquer un concile, où l'on procéderoit à la dépofition d'un pontife fimoniaque, décrié par fes débauches, & chargé de l'exécration publique: ils repréfentoient qu'il ne lui feroit pas moins glorieux de délivrer l'Eglife du tyran qui l'opprimoit, qu'il ne l'avoit été autrefois à Pepin & à Charlemagne, de l'affranchir du joug des Lombards: que fa sûreté particuliere fe trouvoit en cela parfaitement d'accord avec les intérêts du monde chrétien; puifqu'enfin quelque traité qu'il conclût avec Alexandre, il ne pouvoit jamais compter fur les ferments d'un homme fans foi, fans pudeur & fans principe de religion: pour achever de dévoiler Alexandre aux yeux du monarque, on publia le commerce de lettres que cet indigne pontife entretenoit depuis un an avec le fultan Bajazet. Aux exhortations des cardinaux fe joignirent celles du fameux Jérome Savonarole, qui fe trouvoit en quelque forte fubrogé à tous les droits & à toute la puiffance des Médicis. Depuis le départ du roi, les

ANN. 1495.

Florentins avoient délibéré ſur la forme qu'ils donneroient à leur république : le plus grand nombre & les plus conſidérables des citoyens penchoient pour l'ariſtocratie, ou le gouvernement des nobles : mais Savonarole, qui trouvoit mieux ſon compte dans le gouvernement populaire, s'oppoſa de tout ſon pouvoir à cet avis. Il fit mettre dans la chaire où il prêchoit, un grand Chriſt, avec l'inſcription, *Roi des Florentins*. Après l'avoi fait ſaluer par le peuple, en cette qualité, il annonça de la part de ce nouveau maître, que Florence ne pouvoit être heureuſe, ni ſe préſerver du joug de quelque nouveau tyran, qu'en partageant l'autorité entre tous les citoyens. Le peuple eut l choix des magiſtrats, & Savonarole par ſon éloquence & ſes intrigues diſpoſa des ſuffrages du peuple. L prophete en annonçant les victoire des François, avoit en même temp annoncé la réformation de l'Egliſe Son honneur, ſa réputation dépen doient en grande partie du parti qu le roi prendroit à l'égard du pape. U autre motif l'aiguillonnoit encore il s'étoit déchaîné ſans aucun reſpe

ANN. 1495.

umain contre les débordements de
. cour Romaine : il ne la défignoit, ANN. 1495.
ans fon ftyle prophétique, que par
s noms de *Babylone* & de *proftituée :*
ne pouvoit échapper à la vengeance
Alexandre, qu'en le mettant hors
'état de lui nuire. Quelques-uns ont
ıême foupçonné qu'il ne défefpéroit
ıs d'obtenir la tiare, s'il parve-
ɔit à la faire tomber de deffus la
te d'Alexandre. Quoi qu'il en foit,
conjuroit le roi de mériter les fa-
:urs du ciel, en rempliffant avec
:le le principal objet de fa miffion,
le menaçoit de quelque revers écla-
nt, s'il fe montroit lâche ou timide
.ns la caufe de Dieu. Le roi cédant
des inftances fi vives, ordonna deux
ı trois fois qu'on drefsât des batte-
:s de canon contre le château Saint-
nge. Mais outre que par caractere
étoit éloigné de tout acte de vio-
nce, il avoit dans fon confeil des
:ns que le pape avoit fçu gagner par
: fecretes largeffes : ils lui repréfen-
rent qu'il ne feroit pas bien glo-
eux pour un roi de France de ré-
ıire, ou peut-être même de tuer un
être : que le projet d'affembler un
ɔncile entraîneroit bien des lon-

gueurs ; qu'en ſuppoſant qu'on par
ANN. 1495. vînt à dépoſer Alexandre, on riſ
quoit de cauſer un ſchiſme dans l'E
gliſe, puiſque l'Empire, l'Angleter
re, l'Eſpagne, & une partie de l'I
talie ne ſeroient pas diſpoſés à rece
voir un pape de la main des François
qu'en partant de France, le roi n'a
voit eu pour objet que de conquéri
le royaume de Naples, & de porte
plus loin ſes armes ſi la fortune l
ſecondoit ; qu'il falloit pourſuivre c
glorieux deſſeins, & laiſſer au clerg
de Rome le ſoin de vuider ſes que
relles.

Le roi ne ſçavoit encore à quoi ſ
réſoudre, lorſqu'un événement, q
n'avoit rien que de naturel, & q
cependant fut alors regardé comm
un miracle, acheva la ſoumiſſion d
pontife. Une partie des murailles d
château Saint-Ange, qui étoient fo
vieilles, & qui apparemment ſe tro
voient ſurchargées, s'écroula ſubit
ment, & laiſſa le pape ſans défenſ
Charles, loin de ſe prévaloir de c
accident, lui adreſſa les ſeigneurs l
plus diſtingués de ſa cour : le trai
fut conclu aux conditions ſuivantes
1°. Que le pape s'uniroit au roi po

ı défenſe de l'Italie. 2°. Qu'il lui ıiſſeroit la garde de Viterbe, Ter- ANN. 1495. acine, Spolette, Civita - Vecchia, ıſqu'après la conquête du royaume e Naples. 3°. Qu'il n'inquiéteroit n aucune maniere ceux des cardi-aux, ni des vaſſaux de l'Egliſe qui étoient attachés à la France. 4°. Que ızim, frere du ſultan Bajazet, ſe-ɔit remis entre les mains du roi qui ouloit s'en ſervir pour l'avantage de ı chrétienté. 5°. Que le roi auroit le roit d'établir des lieutenants dans ɛlles des provinces du ſaint ſiege ui avoiſinoient le royaume de Na-ıes, afin de s'aſſurer qu'elles ne four-ıroient aucun ſecours à ſes ennemis. °. Que le pape donneroit au roi, en ualité d'ôtage, le cardinal Céſar orgia ſon fils, lequel accompagne-ɔit ſa majeſté pendant quatre mois. °. Que le roi rendroit ſolennelle-ıent au pape l'obédience filiale.

Après la ſignature de ce traité, le ape ſe rendit au Vatican, où le roi la le viſiter. Nous n'entrerons point ans le détail minutieux des cérémo-ies qui s'obſerverent dans cette en-revue : il ſuffit de remarquer que le ape, après avoir traité le roi avec

une parfaite égalité, & lui avoir mê-
Ann. 1495. me cédé le pas en plusieurs occasions
essaya ensuite par degrés ce qu'il avoi
à se promettre de la condescendanc
du monarque, & voulut lui fair
prendre place après le doyen des car
dinaux; que Charles craignant de s
dégrader, & ne voulant pas se broui
ler pour si peu de chose, aima mieu
se tenir debout pendant toute la cé
rémonie. Quelques historiens Italien
ont cependant écrit que le roi se con
tenta de cette place; qu'il baisa l
pied & la main du souverain pon
tife, & que celui-ci, pour perpétue
la mémoire de son triomphe, fit pein
dre le détail de toutes ces cérémo
nies, dans une galerie du châtea
Saint-Ange. Quand tous ces faits se
roient aussi certains qu'ils paroissen
douteux, à quoi se réduiroit ce triom
phe prétendu? Les hommages volon
taires qu'un roi très-chrétien auroi
rendus au successeur de S. Pierre
empêcheroient-ils que Rodrigue Bor
gia, après une résistance inutile, n'ai
été forcé de subir la loi du vainqueur
& de souffrir, sans oser s'en plaindre
qu'à Rome, & sous ses propres yeux
un monarque François ait fait rendr

la justice en son nom, & exercé tous les autres droits de la souveraineté.

ANN. 1495.

Alfonse abdique la couronne de Naples en faveur du jeune Ferdinand.

Guichardin. Commines. Paul Jove. Belcarius, Giannone.

Tandis que le pape & le roi se chicanoient sur un futile cérémonial, Naples offroit un exemple bien frappant des foiblesses humaines. Alfonse, qui jusqu'alors ne s'étoit montré que comme un prince dévoré d'ambition, un guerrier intrépide, prit le parti d'abdiquer la couronne, & de la placer sur la tête du jeune Ferdinand son fils. Comme on ne concevoit pas les raisons d'un changement si inattendu, on s'épuisa en conjectures aussi vaines les unes que les autres : ceux-ci publioient, qu'impatient de ne point voir arriver de secours de la part de Bajazet, il alloit à Constantinople hâter par sa présence les préparatifs des Turcs : ceux-là, qu'il passoit en Espagne pour remontrer à Ferdinand le Catholique le danger où la Sicile se trouveroit exposée, si les François s'établissoient dans le royaume de Naples : d'autres mettoient en avant des prodiges, des prophéties, l'aparition de l'ombre du vieux Ferdinand qui conseilloit à son fils de céder à l'orage : d'autres enfin, n'imputerent cette démarche qu'à la terreur dont

il étoit agité ; car jamais homme
ANN. 1495. cruel ne fut véritablement brave.
Vingt-quatre des premiers barons, séduits par de feintes careſſes, & impitoyablement égorgés; un grand nombre d'autres proſcrits ou chargés de fers ; les biens de l'Egliſe mis à l'encan ; le peuple accablé d'impôts, & ſoumis à mille vexations de détail : toutes ces images ſe préſentoient alors à ſon eſprit, & lui troubloient l'imagination. Au milieu de la conſternation que cauſoit l'approche des François, il liſoit ou croyoit lire ſur le viſage de ſes ſujets, & même de ſes courtiſans, des mouvements d'impatience & de joie : les voûtes de ſon palais ſembloient répéter à ſes oreilles les cris de ceux qui invoquoient la France : en proie à la crainte & aux remords, il crut que ſa retraite déſarmeroit la haine de ſes ſujets, & que voyant ſur le trône un prince affable, & qui n'avoit offenſé perſonne, ils déſireroient avec moins d'ardeur un changement de domination. A ce premier motif ſe joignoit une autre conſidération non moins déciſive. Alfonſe étoit averti qu'il ſe formoit à Veniſe une ligue formidable

pour chasser les François d'Italie, & que Ludovic en étoit le premier moteur : il craignit que la haine personnelle qui subsistoit entr'eux, n'empêchât cet homme ombrageux & défiant de rien conclure, jusqu'à ce qu'il fût bien assuré qu'il n'avoit plus rien à redouter de sa part. Après avoir assisté à la cérémonie du couronnement de son fils, il partit de Naples avec quatre galeres, & alla chercher un asyle à l'extrémité de la Sicile, dans la ville de Mazara, qui lui avoit été cédée par le roi d'Espagne. Le genre de vie qu'il y mena, ne surprit guere moins que son abdication. Ce prince, qui jusqu'alors s'étoit plongé dans la débauche la plus effrénée, & avoit affiché un mépris scandaleux pour toutes les pratiques de religion, s'enferma dans un monastere où il passoit la plus grande partie des nuits en prieres, & donnoit aux religieux l'exemple de la ferveur.

ANN. 1495.

Charles reçut à Rome la nouvelle de cette étrange révolution : sentant combien il étoit important, pour le succès de son entreprise de ne pas laisser au jeune Ferdinand le temps de regagner le cœur de la noblesse ;

il se mit en marche le 28 de Janvier
ANN. 1495. après avoir séjourné près d'un mois
à Rome : il arriva le 29 à Velétri
Dès le même soir on s'apperçut de
l'évasion de César Borgia, cardinal
de Valence, qui devoit accompagner
le roi en qualité d'ôtage, tant que
dureroit l'expédition de Naples. On
ne douta point qu'une fuite si prompte
n'eût été concertée avec le pape, &
n'annonçât quelque nouvelle trahison.
Bientôt on en eut une triste assurance
Zizim, dont le roi comptoit se servir
utilement dans l'expédition qu'il
projetoit contre les Turcs, tomba
dangereusement malade, & expira
quelques jours après. Quoiqu'on affectât
de publier que les débauches
auxquelles il venoit de se livrer
avoient abrégé ses jours, il passa pour
constant que le pape, pour gagner
les trois cens mille ducats promis par
Bajazet, ne l'avoit remis entre les
mains des François, qu'après l'avoir
fait empoisonner. La haine du pontife
ne se borna pas à cette noirceur
Depuis long-temps il sollicitoit Ferdinand
le Catholique, de déclarer la
guerre à la France : pour lui en faciliter
les moyens, il avoit fait prêcher

en Espagne une croisade contre les infideles ; il lui en abandonna le produit pour être employé contre les François. Séduit par cet appât, & déja excité par la jalousie, Ferdinand envoya en Italie Antoine de Fonséca pour résider auprès du pape, & se régler en tout par ses conseils. Aussitôt après l'évasion du cardinal de Valence, cet ambassadeur parut dans le camp des François, & adressant au roi la parole, il dit avec fierté : ANN. 1495.

Le roi d'Aragon & de Castille qui m'envoie, a des droits anciens sur le royaume de Naples, qu'il a pu oublier en faveur de ses parents, mais auxquels il n'a point renoncé : il possede tranquillement la Sicile, & ne permettra pas qu'une puissance étrangere vienne s'établir dans son voisinage. En recevant de moi, répondit Charles, *les comtés de Roussillon, & de Cerdagne, Ferdinand jura de ne point s'opposer à mes projets sur l'Italie, & j'ai peine à croire qu'un si religieux monarque veuille violer la foi des serments.* L'ambassadeur, sans rien répondre, tire de son sein l'original du traité, le met en pieces ; puis appellant par leur nom quelques capitaines Espa-

ANN. 1495.

gnols qui étoient entrés au ſervice de France, il les ſomme de le ſuivre, ſous peine d'être déclarés traîtres à la patrie. Charles eut la force de réprimer ſa colere; mais toute ſon autorité ne pût empêcher que pluſieurs officiers François ne répondiſſent par des défis & des menaces, à l'inſolente bravade de Fonséca.

Progrès des François dans le royaume de Naples; le jeune Ferdinand décharge ſes ſujets du ferment de fidélité.

L'armée continua ſa marche, & vint inveſtir la petite ville de Montfortin. Trois fils de Jacques de Conti à qui elle appartenoit, s'y étoient jetés dans l'eſpérance de la défendre. La place fut emportée d'aſſaut, & abandonnée à la fureur du ſoldat. Les trois Conti, qui s'étoient retirés dans la fortereſſe, ſe remirent à la diſcrétion du vainqueur. Cet exemple ne découragea point les habitants de Mont-Saint-Jean : quoiqu'ils n'euſſent que trois cents hommes de garniſon; ils comptoient tellement sur la force de leurs murailles, qu'ils inſultérent les hérauts qui étoient venus les ſommer de ſe rendre : en peu d'heures ces murailles furent démolies, la garniſon & les habitants paſſés au fil de l'épée, & les maiſons livrées aux flammes. Ces exécutions

militaires, qu'on ne connoiſſoit point en Italie, répandirent une conſternation générale; aucune ville n'oſa plus fermer ſes portes. ANN. 1495.

Ferdinand, ayant raſſemblé une armée compoſée de cinquante eſcadrons, & de ſix mille hommes de pied, vint ſe poſter à Saint-Germain pour fermer aux François l'entrée de ſes Etats. Le lieu étoit tres-propre à ce deſſein; couvert d'un côté, par des montagnes eſcarpées, de l'autre par des marais impraticables, il étoit défendu en face par la riviere du Garillan. Ferdinand avoit de plus coupé les chemins par de grands abattis d'arbres, & bordé une chauſſée étroite d'une grande quantité de pièces de canon. Il paroiſſoit donc extrêmement dangereux de tenter le paſſage: mais la terreur qui précédoit les François, avoit abattu le courage des ennemis. Dès qu'ils apperçurent Louis d'Armagnac, comte de Guiſe, fils de l'infortuné duc de Némours qui marchoit à eux avec trois cents lances, & deux mille hommes d'infanterie, ils oublierent tous les avantages de leur poſte, & ſe mirent à fuir en déſordre. En vain Fer-

ANN. 1495. dinand voulut les rallier ; il fut contraint de les ſuivre, & d'aller s'enfermer avec eux dans la ville de Capoue, l'une des plus fortes places de ſon royaume. Il eſpéroit de pouvoir s'y maintenir juſqu'à l'arrivée des ſecours étrangers ; mais la fortune obſtinée à le perſécuter lui enleva bientoit cette derniere reſſource. On lui manda de Naples que le peuple appelloit à haute voix les François, & que ſa préſence y étoit abſolument néceſſaire pour empêcher un ſoulévement général. Il s'y rendit en diligence avec peu de ſuite, promettant de revenir dès le lendemain, & laiſſant le commandement en ſon abſence à Jean-Jacques Trivulſe, l'un des plus grands capitaines d'Italie. Trivulſe répondit mal à cette marque de confiance. Il envoya demander un ſauf-conduit au roi, & s'étant rendu avec les premiers magiſtrats de la ville au camp des François, il traita de la reddition de la place. Il promit même d'amener avec lui Ferdinand, ſi le roi vouloit faire à ce prince infortuné un ſort digne de ſa naiſſance. Pour excuſer un procédé ſi noir, Trivulſe aſſura toujours

qu'il n'avoit agi dans cette occaſion, que de concert avec Ferdinand lui-même, lequel voyant ſa perte aſſurée, avoit cherché à recueillir quelques débris du naufrage. Quoi qu'il en ſoit, Ferdinand ne tomba point au pouvoir des François, & en eut l'obligation à la révolte de ſes ſujets. Les magiſtrats de Capoue, apprenant ſon retour, lui envoyerent dire, que ne voulant pas s'expoſer au triſte ſort qu'avoient éprouvé les habitants de Mont-Saint-Jean, ils s'étoient ſoumis aux François, & qu'ainſi il ne ſe donnât pas la peine de paſſer plus avant. La ville d'Averſe, ſituée à égale diſtance de Capoue & de Naples, lui fit une pareille députation. De retour à Naples, il trouva toute cette ville en combuſtion. Forcé de céder à l'orage, il raſſembla ſur la place de ſon palais les principaux citoyens, & leur tint ce diſcours : » Je » prends à témoin Dieu qui m'en- » tend, & ceux d'entre vous qui ont » été à portée de me connoître, que » je n'ai jamais ambitionné le trône » que pour regagner vos cœurs par » une conduite oppoſée à celle de » mon pere & de mon aïeul. L'eſpoir

ANN. 1495.

ANN. 1495.

» de mériter votre eſtime me flattoit
» beaucoup plus que le vain éclat
» d'une couronne : le malheur atta-
» ché à ma maiſon ne m'a pas per-
» mis de goûter une joie ſi pure : nos
» affaires ſont réduites à la derniere
» extrémité ; & ce qui met le com-
» ble à notre infortune, nous périſ-
» ſons beaucoup moins par la valeur
» de nos ennemis, que par la trahiſon
» de nos officiers, & la lâcheté de
» nos ſoldats. Il nous reſteroit encore
» bien des reſſources ſi nous pouvions
» réſiſter quelque temps : le roi d'Eſ-
» pagne & toutes les puiſſances d'Ita-
» lie arment en notre faveur. S'il ne
» s'agiſſoit que de ma perſonne, je
» me ſens aſſez de courage pour ter-
» miner ma vie par une mort di-
» gne d'un roi ; mais comme je ne
» pourrois acquérir cette gloire ſans
» expoſer la vie & la fortune de mes
» ſujets, je cede à l'orage, & je dé-
» poſe un ſceptre que je n'avois ac-
» cepté que pour faire des heureux.
» Je vous conſeille & vous exhorte de
» traiter avec la France ; & afin que
» vous le puiſſiez ſans honte, je vous
» rends le ſerment de fidélité que vous
» m'aviez jurée : puiſſent votre em-

preſſement & votre ſoumiſſion déſarmer un farouche vainqueur. Si l'orgueil du conquérant vous rend ſon joug inſupportable, & vous fait regretter votre légitime ſouverain, je ne ſerai pas loin, & vous me trouverez toujours diſpoſé à répandre pour vous juſqu'à la derniere goutte de mon ſang. Si au contraire vous vivez en paix ſous vos nouveaux maîtres, ne craignez point que je trouble jamais votre repos : je me conſolerai dans ma retraite par l'idée de votre bonheur. Tout exilé que je vais être, je ſupporterai mon malheur ſans amertume, ſi vous confeſſez que depuis que je reſpire je n'ai offenſé perſonne; que j'ai cherché tous les moyens de vous rendre heureux ; & qu'enfin ce ne ſont point mes fautes qui m'ont précipité du trône ».

ANN. 1495.

Un diſcours ſi touchant & ſi noble fit verſer des larmes à tous les aſſiſtans ; mais la haine invétérée contre la maiſon d'Aragon reprit bientôt le deſſus. A peine Ferdinand étoit-il entré dans ſon palais, qu'on vint lui annoncer que déjà le peuple pilloit ſes écuries. Outré de cette indignité,

il ſort preſque ſeul, & vient fondr
Ann. 1495. l'épée à la main ſur une canaille in
ſolente ; tout fuit à ſon aſpect. Aprè
avoir choiſi les vaiſſeaux qu'il voulo
emmener, il fit brûler ou couler
fond tous ceux qui lui étoient inu
tiles, & rentra dans le château pou
mettre ordre à ſon départ. Il crut s'ap
percevoir à quelques ſignes, que
garniſon, composée de cinq cents A
lemands, avoit formé le complot d
l'arrêter pour le vendre aux François
il n'aviſa point d'autre moyen pou
échapper de leurs mains que de leu
abandonner tous les meubles qu
étoient dans le château ; tandis qu'i
en faiſoient le partage, il s'enfuit pa
une porte dérobée, emmenant ave
lui la reine douairiere ſon aïeule, &
la princeſſe Jeanne ſa tante : il ſ
retira d'abord dans l'iſle d'Iſchia
trente milles de Naples. Une nouvell
trahiſon l'y attendoit. Le gouverneur
ſoit qu'il craignît d'être dépoſſédé
ou qu'il méditât déja de ſe ſoumet
tre au vainqueur, refuſa de le rece
voir dans la citadelle, s'il n'y venoi
lui ſecond. Quelque danger qu'il
eût à remettre ſa perſonne à la diſ
crétion d'un traître, comme c'étoit le

ſeul moyen de conſerver cette place importante, il accepta la propoſition. Dès qu'il apperçut le traître, il s'élança ſur lui; le renverſa par terre, au grand étonnement de la garniſon, qui ne fit aucun mouvement pour défendre ſon capitaine.

ANN. 1495.

Cependant la terreur du nom François achevoit de ſoumettre le royaume. Elle étoit telle, que deux cents cavaliers de la compagnie du comte de Ligni s'étant approchés de Nole, y firent priſonniers Virgile des Urſins, & le comte de Pétiliane, accompagnés de quatre cents lances. Cette priſe occaſionna un procès. Ces deux ſeigneurs avoient envoyé demander au roi un ſauf-conduit; mais ils ne l'avoient point encore reçu lorſqu'ils furent arrêtés. Le comte de Ligni vouloit les traiter comme des priſonniers de guerre, & les mettre à rançon. Ils ſoutenoient au contraire que le roi, en leur accordant un ſauf-conduit, les avoit pris ſous ſa garde, & s'étoit rendu garant de leur liberté. Charles ſe chargea lui-même d'acquitter la rançon; mais, pour s'attacher plus étroitement les Colonnes leurs ennemis, il les retint toujours

Soumiſſion du royaume de Naples. *Ibid.*

ANN. 1495.

prisonniers à la ſuite de l'armée. Après avoir pris le ſerment des bourgeois de Capoue, il vint à Averſe où il reçut les députés de Naples, qui lui apportoient les clefs de leur ville. Il s'y rendit le lendemain 21 de Février. Les rues étoient tendues : les bourgeois faiſoient retentir l'air d'acclamations les femmes ſuperbement parées, répandoient, des fenêtres de leurs appartements, des eaux de ſenteur, & les fleurs que fourniſſoit la ſaiſon. L'allégreſſe étoit ſi générale & ſi vive, qu'on n'eût pu décerner de plus grands honneurs au pere de la patrie ou au fondateur d'un puiſſant empire Ce fut ainſi qu'au cœur de l'hiver ſans argent, ſans magaſins, Charles traverſa & ſoumit l'Italie. Ses fourriers, la craie à la main, étoient allé lui marquer des logements dans toutes les villes qui ſe trouvoient ſur ſon paſſage depuis Lyon juſqu'à Naples : aucune place ne fut capable de l'arrêter plus d'un jour : l'armée ne coucha pas une ſeule nuit ſous des tentes. Tout ce voyage reſſembla moins à la marche d'un conquérant qu'à celle d'un puiſſant monarque qui viſite ſes provinces.

Les deux fortereſſes de Naples te-ıoient encore pour Ferdinand. Le Ann. 1495. narquis de Peſcaire commandoit dans e château-neuf, ſéjour ordinaire des ois. Il ne manquoit ni de fidélité, ni le courage ; mais les cinq cents Alle-nands, qui compoſoient la garniſon, raiterent à ſon inſçu, & l'auroient ivré aux François s'il ne ſe fût ſecré-ement enfui. Le château de l'Œuf, âti dans la mer, ſoutint pluſieurs ours le feu de l'artillerie. Dom Fré-éric, oncle de Ferdinand, s'y étoit enfermé. Ce prince philoſophe, qui voit ſéjourné quelque temps à la cour e Louis XI, où il avoit acquis un rand nombre d'amis, eſſaya de re-ouer la négociation que Trivulſe voit déja ébauchée. Après avoir ob-enu un ſauf-conduit, il vint trou-er le roi, & lui dit que Ferdinand on neveu, n'étoit point aſſez vain our oſer ſe meſurer avec le plus uiſſant monarque de l'univers ; qu'il toit prêt à donner aux autres l'exem-le de la ſoumiſſion, s'il plaiſoit à ſa najeſté de lui conférer le duché de Calabre, avec le rang de premier ba-on du royaume de Naples. Charles omprit que céder la Calabre à un

prince qui avoit des droits sur le royaume entier, ce seroit se donner un vassal dangereux; il offrit, tant à Ferdinand qu'à Frédéric, des établissements plus considérables en France, qu'ils n'en demandoient dans le royaume de Naples; mais à condition qu'ils renonceroient pour toujours à l'Italie. Frédéric n'eut garde d'accepter ces offres: voyant qu'il n'avoit aucun moyen de défendre le château de l'Œuf, & qu'il lui seroit impossible d'en retirer la garnison, s'il attendoit l'arrivée de la flotte Françoise; il promit de l'évacuer dans huit jours, si avant ce terme il n'étoit secouru. Il tint parole & alla rejoindre son neveu qui étoit encore dans l'isle d'Ischia. Après avoir renouvellé la garnison de la citadelle & y avoir laissé pour commandant Inigo d'Avalos, marquis de Guast, Ferdinand & Frédéric se retirerent en Sicile pour y attendre l'arrivée des secours que leur promettoit le roi d'Espagne.

ANN. 1495.

Fautes que commirent les François après la conquête.

L'exemple de la capitale entraîna le reste du royaume. La principale noblesse, tant Aragonoise qu'Angevine, s'empressa de se rendre à Naples, & de prêter le serment de fidé-

:é. Les syndics des villes accou- ANN. 1495.
ient au-devant des troupes que le
i avoit envoyées dans les provinces,
se disputoient l'avantage de pos-
der les premieres des garnisons Fran-
ises. Avec une attention médiocre,
eût été facile d'achever ce que la
rtune avoit si bien commencé: mais
iarles manquoit d'application, &
: favoris auxquels il prodiguoit sa
nfiance, n'avoient ni les lumieres,
la droiture nécessaires pour en faire
bon usage. Plusieurs villes échap-
rent à la révolution générale; les
es parce qu'on avoit négligé de les
nmer; d'autres, parce que deman-
it à être unies au domaine de la
uronne, elles eurent la douleur
pprendre qu'on les avoit cédées à
s particuliers dont elles redoutoient
rapacité. Ainsi les villes de Brin-
s, d'Otrante & de Gallipoli dans
Pouille; celle de Rhege à l'extré-
té de la Calabre; la Turpia & la
antia dans la même province, ref-
ent soumises à Ferdinand, & lui
ssoient une porte toujours ouverte
ur rentrer dans le royaume lors-
'il le jugeroit à propos. On agit
ec la même négligence par rapport

aux places conquises. La plupa
Ann. 1495 étoient pourvues de vivres, & de tou
tes les munitions nécessaires pour so
tenir un siege. Le roi, par une gén
rosité meurtriere, ou plutôt par u
aveuglement impardonnable, céd
toutes ces provisions à ses principau
officiers, en leur permettant de l
vendre à leur profit. La noblesse n
fut pas traitée avec tous les égards d
à son rang; elle essuya mille dif
cultés pour obtenir audience du r
& des ministres: la naissance &
mérite furent sans considération: l
graces devinrent le prix de la basse
& de l'intrigue: la faction Angevine
& tous ces barons persécutés à cau
de leur attachement pour la Franc
ne parvinrent qu'après bien des s
licitations & des longueurs, à être
tablis dans leurs biens. Les Franç
furent revêtus de toutes les granc
charges du royaume, & envahire
l'héritage de plusieurs familles c
n'avoient point mérité de le perd
A tant de causes de mécontentem
se joignoient des railleries piquant
& un mépris insultant. Les Franço
nourris dans les exercices militaire
endurcis à la fatigue, tournoient
ridicu

ridicule les guerriers d'Italie, & sembloient avoir pris à tâche de les humilier dans toutes les rencontres. Bientôt le penchant qu'on avoit témoigné pour la domination Françoise se changea en une haine violente; & l'aversion qu'on avoit eue pour la maison d'Aragon, fit place à la pitié & au repentir : pour comble de malheur Charles étoit bien éloigné de soupçonner ces dispositions secrettes : croyant s'être acquis l'amour de ses nouveaux sujets en diminuant de deux cent mille ducats les impositions ordinaires, il visitoit tranquillement les curiosités naturelles des environs de Naples, assistoit à des Tournois & à des courses de chevaux. Après avoir demandé inutilement au pape l'investiture du royaume de Naples, même avec la clause, *sans préjudice du droit d'autrui*, il prit enfin le parti de s'en passer. La cérémonie de son couronnement fut indiquée au 12 de Mai.

ANN. 1495.

Charles forcé de renoncer à ses projets sur l'empire de Constantinople.

Commines. Guichardin.

Cette fête surpassa en magnificence toutes celles qui l'avoient précédée : le roi étoit monté sur un cheval couvert de drap d'or : il portoit sur la tête une couronne d'or; tenoit de la main droite un globe ou une pomme

Ann. 1495.

d'or, de la gauche un ſceptre ; il étoit vêtu d'un riche manteau d'écarlate, doublé d'hermine. Dans cet équipage, il traverſa, ſous un dais, les principales rues de la ville, conférant l'ordre de chevalerie aux enfants des meilleures familles, & ſe rendit à l'égliſe de S. Janvier, où il fit les ſerments uſités au couronnement des rois de Naples. La circonſtance la plus remarquable de cette cérémonie, fut l'affectation du roi à ſe parer des ornemens impériaux, en vertu de l'achat qu'il avoit fait de l'empire de Conſtantinople : il ne fit pas attention ſans doute combien il s'aviliſſoit lui-même en confeſſant avoir reçu des mains d'un malheureux fugitif, des titres plus éclatants que ceux qu'il tenoit de ſes ancêtres ; & en triomphant en peinture d'un puiſſant empire qu'il n'avoit plus aucune eſpérance de conquérir. On lui doit au moins cette juſtice, qu'il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit humainement aſſurer le ſuccès de cette expédition. Son premiet ſoin en arrivant en Italie, avoit été d'écrire à Pierre d'Aubuſſon, grand maître de Rhodes, & de lui aſſigner u

rendez-vous pour concerter avec lui le plan de la campagne : il avoit fait passer en Grece un grand nombre d'émissaires pour appeller le peuple à la liberté ; tout avoit réussi au gré de ses desirs ; les Grecs n'attendoient que des armes & l'arrivée des François pour se déclarer. L'archevêque de Durazzo, Albanois de naissance, étoit à la tête de la conspiration. Il vint à Venise pour acheter des armes, & conférer avec Philippe de Commines qui y résidoit en qualité d'ambassadeur. Ce judicieux écrivain, l'un des plus habiles politiques de son siècle, convient que les mesures étoient bien prises ; que les chemins étoient ouverts jusqu'à Constantinople, & que Bajazet fut saisi d'un tel effroi, en apprenant le détail de la conspiration, qu'il donna ordre de préparer des vaisseaux pour s'enfuir en Asie. L'archevêque de Durazzo, ajoute-t-il, *étoit homme léger en paroles*, & manquoit de cette discrétion si nécessaire à un homme public. Dans une ville toute chrétienne, & naturellement ennemie des Turcs, il ne crut pas devoir cacher l'objet de sa négociation : il connoissoit bien mal le carac-

ANN. 1495.

ANN. 1495.

tere & les diſpoſitions ſecrettes de ſes hôtes. Les deux puiſſances qui ſembloient le plus intéreſſées à la réuſſite de cette grande entrepriſe, furent préciſément celles qui travaillerent avec le plus d'ardeur à la faire échouer; le pape en empoiſonnant Zizim dont le roi comptoit ſe ſervir, & en empêchant d'Aubuſſon, qu'il avoit créé cardinal, d'agir de concert avec les François; les Vénitiens, en s'aſſurant de la perſonne de l'archevêque de Durazzo, en lui enlevant ſes papiers, & en révélant au grand-ſeigneur le plan de la conſpiration: action infame qui coûta, dit-on, la vie à plus de quarante mille chrétiens. Une pareille trahiſon n'a rien de bien ſurprenant de la part d'un homme tel que Rodrigue Borgia; mais devoit-on l'attendre d'une république zélée en apparence pour la religion, & renommée par la ſageſſe de ſon gouvernement? Il faut expliquer les raiſons d'une conduite ſi ſurprenante.

Conduite des Vénitiens. *Ibid.*

Veniſe commençoit à prendre un aſcendant bien décidé ſur les autres puiſſances d'Italie. Malgré les pertes qu'elle avoit eſſuyées de la part des Turcs, elle poſſédoit encore toutes

les côtes de la Dalmatie, de l'Albanie & de la Grece, avec la plupart des isles de l'Archipel. Depuis long-temps elle ambitionnoit la possession de quelques places fortes à la pointe de l'Italie, afin de fermer l'entrée de son golfe à tous les vaisseaux étrangers. L'autorité des papes, la puissance des rois de Naples avoient fait échouer tous ses projets. Lors donc qu'elle apprit que le roi de France se proposoit de porter la guerre à Naples, elle n'eut garde de s'opposer à ce dessein, parce qu'elle crut appercevoir, dans l'abaissement d'une puissance rivale, un moyen facile de s'agrandir. Elle ne s'étoit point imaginée qu'un roi, à peine sorti de l'enfance, dût se charger lui-même de la conduite d'une guerre difficile & éloignée : elle se persuadoit qu'il se contenteroit d'y envoyer un général, & qu'à titre d'alliée elle dirigeroit la conduite des François, & les feroit servir d'instruments à son ambition. L'arrivée du roi au-delà des Monts dérangea les combinaisons, mais ne détruisit point les espérances des chefs de la république. En comparant la foiblesse de l'armée Françoise, & l'inex-

Ann. 1495. périence du jeune monarque, avec l'opulence & les ressources des ennemis qu'il auroit à combattre, ils conclurent qu'il seroit bientôt forcé de renoncer à une entreprise téméraire, & qu'il pouvoit tout au plus occasionner une diversion qui tourneroit à leur profit. Charles, de son côté, considérant que pour l'exécution de ses projets sur Constantinople, il auroit besoin d'être secondé par les Vénitiens, leur adressa en qualité d'ambassadeur le célébre Philippe de Commines pour les attirer à son alliance, ou les retenir du moins dans la neutralité, tant que dureroit l'expédition d'Italie. Malgré tous les honneurs qu'on lui rendoit, Commines ne tarda pas à démêler l'inquiétude & la défiance du sénat : il s'apperçut que l'envie de s'agrandir avoit engagé ces rusés politiques dans une démarche dont ils commençoient à se repentir. Pour mieux s'assurer de leurs dispositions, il leur offrit de la part de son maître, Brindes & Otrante, les deux villes maritimes, qui, par leur situation à l'entrée du golfe, étoient celles qui leur convenoient le plus : ils les refuserent, en disant qu'ils se te-

noient trop honorés de l'alliance d'un si grand monarque, & qu'ils ne prétendoient point lui faire acheter leur amitié. L'ambassadeur comprenant par cette réponse que les Vénitiens ne verroient point d'un œuil tranquille les succès des François, conjura son maître d'accepter l'offre que lui faisoit le roi de Naples de se rendre son tributaire. Charles, enivré de ses premiers succès, rejeta ce conseil. La nouvelle de ce qui venoit de se passer à Florence, acheva d'alarmer les Vénitiens : cinq ou six places, dont une seule auroit pu les occuper pendant des années entieres, enlevées sans résistance ; la capitale de cet Etat, réduite à implorer la clémence du vainqueur, les avertirent du danger où ils se trouveroient exposés s'ils laissoient accabler leurs voisins. Le duc de Milan, plus alarmé qu'eux, tant à cause de la situation de ses Etats, que par le voisinage du duc d'Orléans, les pressoit vivement de se déclarer. Ils reçurent en même temps des ambassadeurs du pape, du roi de Naples, de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, de l'empereur Maximilien, & même du sultan

ANN. 1495.

Ann. 1495. Bajazet. Quoique quelques-uns de ces ambaſſadeurs euſſent pris la précaution de ſe traveſtir, que les autres euſſent prétexté de faux motifs de leur voyage, & qu'ils ne s'aſſemblaſſent que la nuit & dans les endroits de la ville les plus écartés, Commines, qui ſtipendioit un grand nombre d'eſpions, apprit à point nommé le temps & le lieu où ſe tenoient ces conférences, tout ce qui s'y paſſoit & ce qui s'y diſoit. Sçachant que les ambaſſadeurs de Milan étoient les plus ardents promoteurs de la ligue, il leur repréſenta avec force les dangers auxquels s'expoſoit leur maître en ſe déclarant l'ennemi d'une puiſſance capable de l'écraſer. Voyant qu'il ne pouvoit, ni les intimider, ni les obliger à lui parler avec franchiſe, il s'adreſſa au ſénat Vénitien, & lui demanda en quoi le roi ſon maître avoit pu offenſer la Seigneurie, & quelles puiſſantes raiſons les obligeoient à rompre avec la France? Les ſénateurs que ces queſtions embaraſſoient, répondirent que bien loin que le roi eût à ſe plaindre d'eux, ils travailloient utilement pour ſa gloire, s'il étoit vrai, comme il l'avoit

publié, qu'il eût deſſein d'abattre l'empire des Turcs : qu'ils ne déſeſpéroient pas d'aſſocier à ce projet glorieux l'Empereur, le roi d'Eſpagne, & toutes les puiſſances d'Italie, pourvu que le roi, content d'avoir abaiſſé le roi de Naples juſqu'à lui payer tribut, ſe contentât de quelques places de sûreté dans le royaume, & donnât en gage à la république deux ou trois villes dans la Pouille, pour aſſurer le rembourſement des grands frais qu'elle feroit volontiers pour cette expédition. Ils ajouterent que l'on commençoit à craindre que le roi n'eût mis en avant le voyage de Conſtantinople, qu'afin de donner le change ſur ſes véritables projets : que les violences exercées à Florence, & le danger où ſe trouvoient les Etats du pape & du duc de Milan, avertiſſoient aſſez les autres puiſſances de ſe précautionner : que c'étoit à ce monarque à raſſurer toutes les cours de l'Europe, en déclarant promptement ſes véritables intentions ſur le parti qu'on lui propoſoit. Quoiqu'il parût évidemment que l'objet des Vénitiens étoit de gagner du temps, & de ralentir la marche du roi, Commines

ANN. 1495.

ANN. 1495.

l'exhorta vivement à profiter de cette ouverture pour reculer ſans honte, & à ne pas s'engager dans une contrée d'où il n'y auroit qu'un miracle qui pût le ramener. Il ne fut pas plus écouté que la premiere fois. Charles pénétra dans les Etats de l'Egliſe. L'irréſolution d'Alexandre, qui étoit un des principaux chefs de la ligue; le danger auquel il ſe trouva expoſé, tant que les François ſéjournerent daus ſa capitale, ſuſpendirent les négociations. En quittant Rome, Charles tomba avec la rapidité de la foudre ſur le royaume de Naples. On apprit ptefqu'au même inſtant la déroute de Saint-Germain, la ſoumiſſion de Capoue, d'Averſe & de Naples. Les châteaux tenoient encore; on eſpéroit que ſitués avantageuſement, abondamment pourvus de toutes ſortes de munitions, & défendus par une garniſon Allemande, ils donneroient aux alliés le temps de conclure leur ligue, & de ſauver le reſte du royaume. Un courier apporta la nouvelle qu'ils étoient rendus. *Lors les ſénateurs Vénitiens m'envoyerent quérir*, dit Commines, *& les trouvai en grand nombre, comme de cinquante ou*

le soixante, en la chambre du doge, qui étoit malade de la colique, & il me conta ces nouvelles de visage joyeux; mais nul en la compagnie ne se sçavoit feindre si bien comme lui. Les uns étoient assis sur un marche-pied des bancs, & avoient la tête appuyée entre leurs mains, les autres d'une autre sorte; tous démontrant avoir une grande tristesse au cœur; & on croit que quand les nouvelles vinrent à Rome de la bataille perdue à Cannes contre Hannibal, les sénateurs qui étoient demeurés n'étoient pas plus ébahis ni plus épouvantés qu'ils l'étoient; car un seul ne fit semblant de me regarder, ni ne me dit un mot que lui, & les regardois à grande merveille. Le doge me demanda si le roi leur tiendroit ce que toujours il leur avoit mandé, & que je leur avois dit. Je les assurai fort que oui, & ouvris des voies pour demeurer en bonne paix, & m'offrois de la faire tenir, espérant les ôter de soupçon, & puis me départis.

ANN. 1495.

Ligue des principales puissances de l'Europe contre les François.

Plus la fortune sembloit favoriser une entreprise que la prudence désavouoit, plus Commines trembloit pour ses suites. Instruit des projets de la ligue, & voyant que ses remontrances étoient perdues auprès du roi, il

Commines. Guichardin. Godefroi, recueil de pieces. Belcarius.

ANN. 1495. écrivit au duc d'Orléans de fortifier à la hâte la ville d'Aſt, où la fievre l'avoit forcé de s'arrêter : au duc de Bourbon, lieutenant général du royaume, de faire paſſer le plus promptement qu'il ſeroit poſſible des renforts conſidérables dans cette ville qui alloit être aſſiégée : à la marquiſe de Monferrat, d'envoyer au duc d'Orléans tous ſes gendarmes, pour le mettre en état de défenſe juſqu'à l'arrivée des ſecours qu'on attendoit de France. Le duc d'Orléans preſſoit de ſon côté l'arrivée de ces ſecours ; il autoriſa ſon couſin le duc de Bourbon à vendre ou engager tous les biens de la maiſon d'Orléans, s'il n'avoit point d'autre moyen de faire avancer des troupes, en lui marquant que de la célérité de leur marche dépendoit le ſalut du roi & du royaume. En effet le péril étoit imminent. Après bien des débats, la ligue fut concluë. Ferdinand le Catholique s'engageoit pour ſa part à envoyer une armée dans le royaume de Naples, commandée par un de ſes plus habiles généraux, & à faire une ſi puiſſante diverſion du côté des Pyrénées, que le duc de Bourbon ne pût ſonger à

faire passer des renforts en Italie. L'empereur devoit fournir aux confédérés les troupes les plus aguerries de l'Allemagne, & pénétrer avec une autre armée dans la Champagne, si on lui fournissoit de l'argent. Le duc de Milan se chargeoit d'emporter la ville d'Ast qui étoit sans défense, & de fermer le passage des Alpes aux renforts qui pouvoient venir de France : enfin les Vénitiens, outre la flotte qu'ils avoient déja envoyée sur les côtes de la Pouille, s'obligeoient de stipendier, conjointement avec le pape & le duc de Milan, une armée de quarante mille combattants, laquelle, réunie en un seul camp, iroit attendre les François à la descente de l'Apennin. *La ligue*, ajoute Commines, *fut conclue un soir bien tard : le matin me demanda la Seigneurie, plus matin qu'ils n'avoient de coutume. Comme je fus arrivé & assis, me dit le doge qu'en l'honneur de la sainte Trinité ils avoient conclu ligue avec notre saint pere le pape, les rois des Romains & de Castille, & le duc de Milan, à trois fins ; la premiere, pour défendre la Chrétienté contre le Turc ; la seconde, pour la défense d'Italie ; la tierce, à la pré-*

ANN. 1495.

ſervation de leurs Etats, & que je le
ANN. 1495. *fiſſe ſçavoir au roi.* Quoique Commines fût préparé à cette nouvelle, il convient qu'il en fut accablé, & qu'il perdit un moment la parole. Revenu à lui-même, & jugeant que plus il laiſſeroit paroître d'abattement, plus il nuiroit aux affaires de ſon maître, il répondit avec une tranquillité apparente, qu'il ſçavoit d'avance ce qu'on venoit de lui annoncer, & beaucoup d'autres particularités encore qu'on ne lui diſoit pas; qu'il les avoit mandées non-ſeulement au roi, mais aux ducs d'Orléans & de Bourbon, afin qu'ils euſſent le temps de pourvoir, comme ils l'avoient fait, à la ſûreté de la ville d'Aſt. C'étoit piquer au vif les Vénitiens; car aucune nation n'eſt ſi attentive à tenir ſes délibérations ſecrettes. Pour augmenter encore la défiance entre les confédérés, Commines ajouta qu'il n'avoit pas même eu le mérite d'apprendre le premier au roi la nouvelle de cette ligue, que ce monarque en avoit reçu des avis certains de Rome & de Milan. Le doge, déconcerté à ſon tour, & voulant entamer une converſation avec l'ambaſſadeur, lui repréſenta

d'abord qu'une ligue qui n'avoit pour objet que de garantir aux puiſſances contractantes leurs Etats reſpectifs, ne faiſoit aucun tort au roi, à moins qu'il n'eût véritablement deſſein d'envahir l'Italie : il lui demanda enſuite s'il n'avoit rien de nouveau à propoſer. *Il n'eſt plus temps*, lui dit Commines, *de propoſer des ouvertures lorſque la guerre eſt déclarée.*

ANN. 1495.

Les hommes qui ſe poſſédent le mieux, n'ont qu'une certaine meſure de fermeté. Commines étoit ſi accablé de ce qu'il venoit d'entendre ; il étoit ſi profondément enſeveli dans ſes réflexions, que ſe tournant vers le ſecrétaire à qui la Seigneurie avoit donné ordre de l'accompagner : *Mon ami*, lui dit-il, *je te prie de me rappeller ce que m'a dit le prince, car j'ai tout oublié : je ne ſçais ce que ſont devenues ma mémoire & ma raiſon.*

Charles, quoique beaucoup moins effrayé que ſon ambaſſadeur, ouvrit enfin les yeux ſur le danger de ſa poſition. Il n'y avoit pas un moment à perdre. S'il donnoit le temps aux confédérés de tirer de Suiſſe & d'Allemagne des troupes aguerries, & de ſe retrancher dans les défilés de l'A-

ANN. 1495. pennin, tout étoit perdu ; les lauriers dont il s'étoit couvert ne ferviroient qu'à rendre fa défaite plus humiliante. Le feul moyen d'échaper confiftoit à marcher promptement à l'ennemi, & à paffer fur le ventre à toutes ces puiffances Italiennes tandis qu'elles n'avoient encore que leurs forces nationales. Ce parti même n'étoit pas fans dangers, vu le petit nombre de troupes qu'il emmenoit avec lui ; car il ne pouvoit fe réfoudre à évacuer Naples, & à perdre le fruit de fes travaux. Il fentit alors le tort qu'il avoit eu de ne pas s'affurer de quelques places éloignées, dont il eût été facile de s'emparer. La faute étoit irréparable : il falloit partir. Il nomma pour fon lieutenant général, dans le royaume de Naples, Gilbert de Bourbon, comte de Montpenfier, *bon chevalier*, dit Commines, *& hardi, mais peu fage : il ne fe levoit qu'il ne fût midi.* L'adminiftration générale des finances fut confiée à Etienne de Vecf, créé duc de Nole, & gouverneur de Gaete, que tous les hiftoriens nous repréfentent comme un homme incapable de fe bien acquitter de cet emploi. Rabot & Nicolaï furent déclarés chefs

uprêmes de la juſtice : le roi diſtri-
ua enſuite les gouvernements. D'Au- ANN. 1495.
igni, créé grand connétable, fut
hargé de défendre la Calabre, pro-
ince voiſine de la Sicile, & la plus
xpoſée aux attaques de l'ennemi.
eorge de Sulli fut fait gouverneur
e Tarente, Robert de Lénoncourt
'Aquila, Gratien des guerres de l'A-
ruzze, Dom Julien de S. Angelo,
'Alegre & Perſi ſon frere de la Baſi-
cate, l'Eſparre d'Otrante, Gabriel
e Montfaucon de Manfredonia,
obodanges & Lavenarde des châ-
aux de Naples. Il ne put laiſſer à
us ces gouverneurs que cinq cents
nces Françoiſes, qui, à raiſon de
chevaux par lance, formoient trois
ille chevaux, deux mille cinq cents
uiſſes, & autant de Gaſcons. Il crut
evoir ſuppléer à ce petit nombre par
es Italiens : il avoit rétabli dans leurs
rres Antoine de S. Severin, prince
e Salerne, & le prince de Biſignan ;
avoit donné des duchés, & plus de
ente places fortes à Proſper & à
ibrice Colonnes ; il s'étoit attaché
ır des bienfaits Anthonel Savelli,
gardé comme un des meilleurs ca-
itaines d'Italie. Tous ces ſeigneurs

formoient une armée auxiliaire c
ANN. 1495. cinq cents lances à la folde du roi
mais on n'avoit d'autres fonds à le
affigner, non plus qu'aux troupes Fra
çoifes, que le produit des impôts;
la perception de ces impôts étoit di
ficile dans un pays où tout n'étc
point encore foumis, & dans lequ
les ennemis étoient à la veille de p
nétrer. D'ailleurs on ne pouvoit gue
compter fur la fidélité de ces che
Italiens, accoutumés à changer
parti, & à fe jouer des engagemen
les plus facrés. Les Colonnes, con
blés des bienfaits du roi étoient dé
entrés en négociation avec Ludovic

Retour du roi avec une partie de l'armée.

Commines. Guichardin. Ferrono. Paul Jove.

Après avoir fait ces difpofition
par rapport à l'adminiftration civi
& militaire du royaume de Naple
Charles fe mit en marche le 20
Mai, n'emmenant avec lui que 9
lances, 2500 Suiffes, 1500 officie
de fa maifon, en tout 9400 comb
tants. Le premier ennemi qu'il d
rencontrer fur fa route, étoit le pa
Alexandre, lequel fçachant à qu
point fa conduite l'avoit rendu odie
aux François, & n'ofant fe raffur
fur les promeffes du roi, avoit d
mandé une armée aux alliés pour d

fendre Rome. Ceux-ci jugeant par la maniere dont il en avoit usé avec le jeune Ferdinand à l'approche des François, qu'il y auroit de l'imprudence à lui confier une partie de leurs forces, lui conseillerent de s'absenter de cette capitale où les François ne pouvoient faire un long séjour, & de se retirer dans quelque place éloignée. Ce fut le parti qu'il prit. Il écrivit au roi qu'ayant tout disposé pour que l'armée ne manquât de rien sur les terres de l'Eglise, il se rendoit à Orviette, d'où il ne manqueroit pas d'aller le trouver à Viterbe dès qu'il seroit informé de son arrivée. Charles traversa Rome, & ne voulut pas descendre au Vatican où le pape lui avoit fait préparer un logement. Il vint à Viterbe; mais le pape qui ne se trouva plus en sûreté dans Orviette, s'enfuit à Perouse, s'approchant toujours de la mer, & résolu de s'embarquer sur le golfe de Venise, si les François prenoient le parti de le suivre. Malgré le juste ressentiment qu'inspiroient ces fréquentes infidélités du pape, le roi ne se crut pas dégagé de sa parole: il lui rendit Civita-Vecchia, Terracine, Spolette, Viterbe, & ne garda

ANN. 1495.

qu'Oſtie, qu'il remit depuis au car-
ANN. 1495. dinal de la Rovere. Toutes les place
de l'Etat Eccléſiaſtique ouvrirent leur
portes aux François, & leur fournirer
des vivres, à l'exception de la petit
ville de Toſcanelle qui oſa leur réſiſ-
ter. Elle fut emportée d'aſſaut & livré
au pillage. Parmi les priſonniers qu
le fer avoit épargnés, ſe trouva un
jeune perſonne d'une beauté rare : o
la réſerva pour le roi. Malgré l'a
d'abattement & de déſolation répand
ſur toute ſa perſonne ; malgré les la
mes qui ruiſſeloient de ſes yeux, l
roi la preſſoit dans ſes bras, & ſe di
poſoit à lui faire violence, lorſqu'e
ſe débattant elle apperçut dans la ſal
un tableau de la Vierge : *Au nom d
celle*, s'écria-t-elle, *qui, par ſa puret
mérita d'être mere du Fils de Dieu,
roi, ſauve-moi l'honneur*. Charles ayar
levé ſes yeux ſur ce tableau, réprim
ſes deſirs, & ayant appris de cett
vertueuſe fille qu'elle étoit promiſe
un jeune homme d'une famille hon-
nête, que ſon pere, ſa mere & ſo
amant avoient ſurvécu au malheur d
leur patrie, & ſe trouvoient au nom-
bre des priſonniers, il les fit mettr
en liberté, & lui donna pour dot cin
cents écus d'or.

Au sortir des terres de l'Eglise, le oi vint à Sienne, où Commines avoit u ordre de se rendre. *Hé bien!* lui emanda le roi en riant, *les fiers repu-licains que vous quittez, n'envoyeront-'s personne au-devant de moi? Sire,* ui répondit Commines, *ils m'ont bien ssuré, lorsque je prenois congé d'eux, u'ils se proposoient d'envoyer quarante iille hommes sous les armes au devant e votre majesté.* Les jeunes courtisans, ui méprisoient les Italiens, & qui étoient persuadés qu'il ne naissoit es soldats qu'en France, se diver-rent beaucoup de l'air sérieux de ambassadeur; le roi en rit comme es autres. Envain Commines lui dé-illa le nombre & la qualité des trou-es ennemies, lui vanta l'habileté des énéraux: envain il le conjura de ne as attendre l'arrivée des Allemands ue devoit envoyer l'empereur, rien e fut capable d'ébranler le monar-ue, ni de l'engager à hâter sa mar-ie. Sienne, comme nous l'avons dit, :oit la république la plus désordon-ée de toute l'Italie. Fatiguée de sa berté, elle demanda en grace une arnison Françoise, & le comte de igni pour gouverneur, s'engageant

ANN. 1495.

à lui payer vingt mille ducats par an
Ann. 1495. Cette requête fut rejetée d'une voix unanime dans le conseil ; car quelle apparence d'affoiblir l'armée dans une pareille conjoncture ; & d'ailleurs que avantage pouvoit-on se promettre de la soumission volontaire d'une ville sans communication avec le reste de la monarchie, incapable de se défendre elle-même, en proie aux factions & toujours à la veille d'essuyer quelque nouvelle révolution ? Néanmoins Ligni, favori du roi, flaté de la préférence que les Siennois lui avoient donnée sur tous les officiers de l'armée, eut le crédit d'obtenir qu'on laissât une garnison de trois cents hommes, & le seigneur de l'Isle pour l commander en qualité de son lieutenant. Peu de jours après, les Siennois, comme on l'avoit prévu, chasserent honteusement cette foible garnison. Une autre affaire plus importante occupa le conseil. Les Florentins pressoient le roi de leur rendr leurs villes qu'il n'avoit en dépôt qu jusqu'après la conquête de Naples Ils offroient pour appuyer une si just demande, non-seulement de payer l dernier terme de la somme stipulé

ır le traité de Florence, mais de
:êter au roi ſoixante-dix mille ducats, ANN. 1495.
: de le faire accompagner juſque
ıns la ville d'Aſt, par Franciſque
ɛcco leur capitaine général, avec
ois cents lances & deux mille hom-
es d'infanterie. Tout parloit en leur
veur; la parole ſacrée des rois; le
ɔurage avec lequel ils avoient rejeté
s propoſitions des confédérés qui
ɛngageoient, au cas qu'ils accédaſ-
nt à la ligue, de les remettre en
ɔſſeſſion de toutes les places qu'on
ur avoit enlevées; la facilité d'aug-
enter conſidérablement l'armée,
nt des troupes qu'ils offroient, que
ɛ celles qu'on retireroit de cinq ou
ɛ places où l'on avoit laiſſé garniſon;
ıfin le beſoin où l'on étoit d'argent.
a plus ſaine partie du conſeil opina
ɔnc à leur donner ſur le champ une
eine ſatisfaction: le roi naturelle-
ent juſte, lorſqu'il ne ſuivoit que
s mouvemens de ſon cœur y paroiſ-
ıit déterminé, lorſque le comte de
igni, le ſeigneur de Piennes, &
uelques autres courtiſans, qui s'at-
ndoient à tirer parti de l'embarras
e ces infortunés, inſiſterent ſi for-
ɛment ſur le danger de ſe fier à la

ANN. 1495.

parole des Florentins, & sur la né cessité de les tenir enchaînés jusqu' ce que l'armée fût en sûreté, qu'il parvinrent sinon à faire rejeter la re quête, du moins à faire suspendr toute décision. Six ou sept jours fu rent employés, ou plutôt perdus e délibérations; & jamais on n'avoit e tant de raison de ne pas perdre un seu instant.

Préparatifs des confédérés pour lui fermer le passage.

Déja les troupes combinées du pape des Vénitiens, & du duc de Milan étoient en marche pour venir attendr les François à la descente de l'Apennir Outre cette armée, forte de trente quarante mille combattants, Ludovi en avoit mis une autre sur pied, sou la conduite de Galéas de Saint-Seve rin, composée de sept cents lances & de trois mille hommes d'infanteri Allemande: il la destinoit au siege d la ville d'Ast qu'il croyoit trouve sans défense. Aveuglé par la prospé rité, il fit signifier au duc d'Orléan qu'il se dispensât à l'avenir d'alon ger ses autres titres de celui de du de Milan: qu'il s'épargnât toutes le peines qu'il se donnoit pour garder l ville d'Ast: qu'il la remît puremen & simplement entre les mains d Galéa

Galéas de Saint-Séverin, lequel ayant reçu du roi le collier de l'ordre de S. Michel, ne pouvoit paroître suspect aux François : Ludovic ne prévoyoit pas alors qu'un jour il se trouveroit à la discrétion du prince qu'il bravoit si insolemment.

ANN. 1495.

Avant qu'il fût en état d'agir, le duc d'Orléans avoit reçu les renforts qu'il attendoit de France : se trouvant à la tête d'une petite armée, composée de trois cents lances, de deux mille Suisses, & de l'arriere-ban du Dauphiné, il oublia qu'on ne lui avoit confié ces troupes que pour faciliter au roi le passage du Tesin. Deux gentilshommes Milanois vinrent lui offrir de l'introduire dans la ville de Novarre, où ils avoient formé une conspiration. Il accepta la proposition, & dérobant sa marche à Galéas de Saint-Séverin, il se rendit maître de la place sans effusion de sang. Cette entreprise, toute téméraire qu'elle étoit, auroit eu le plus heureux succès, si le duc d'Orléans eût sçu profiter de ce premier avantage. Il falloit ou marcher sur-le-champ à Milan qui se seroit révolté à son approche, ou du moins faire entrer des provisions

Le duc d'Orléans se laisse enfermer dans Novarre.

Ibid.

ANN. 1495. dans la ville de Novarre, & la mettre en état de soutenir un siege. Il s'opiniâtra mal-à-propos à forcer la citadelle, & donna le temps à Saint-Séverin d'aller rassurer la ville de Milan où tout étoit en trouble. Ludovic, aussi lâche dans le malheur, qu'il étoit insolent dans la prospérité, versoit des larmes, & ne songeoit déja plus qu'à prendre la fuite. L'arrivée de Saint-Séverin lui rendit le courage. Après s'être assuré de la fidélité des bourgeois de Milan, en diminuant considérablement les impôts, & avoir tiré de nouvelles troupes de l'armée des confédérés, il renvoya le même Saint-Séverin avec une armée si considérable, que le duc d'Orléans n'osant plus tenir la campagne, se vi réduit à se renfermer dans Novarre où il ne lui étoit déja plus possible d faire entrer des provisions. Ainsi le nouvelles troupes arrivées de Franc pour assurer la retraite de l'armée loin de pouvoir désormais être d'aucun secours, tomboient nécessairement au pouvoit de l'ennemi, si le ro n'arrivoit assez promptement pour le dégager.

Charles étoit encore à Sienne, lorf

qu'il reçut la nouvelle des premiers exploits du duc d'Orléans ; il se hâta d'en partir, & se rendit à Poggibonzi qui appartenoit aux Florentins. Ce fut dans cet endroit que le fameux Jérôme Savonarole vint pour la seconde fois le complimenter au nom de la république : quoiqu'il ne fût pas content des ménagements que le roi avoit gardés avec le souverain pontife, il lui annonça que s'il tenoit ses engagements avec les Florentins, Dieu qui jusqu'à ce jour l'avoit favorisé d'une façon si éclatante, acheveroit son ouvrage, & dissiperoit les troupes formidables qui s'opposoient à son retour ; mais que si par foiblesse ou autrement il négligeoit d'acquitter un serment prononcé à la face des autels, ce même Dieu se lasseroit bientôt de le protéger.

ANN. 1495.

L'intention du roi étoit véritablement d'acquitter sa promesse dès qu'il seroit arrivé à Pise où le suivirent les députés des Florentins : mais ceux qui étoient intéressés à empêcher cet acte de justice, informerent secrétement les Pisans du danger qui les menaçoit, & leur nommerent les personnes du conseil qui appuyoient la

Soulévement de l'armée en faveur des Pisans.
Paul Jove.
Commines

Ann. 1495.

demande des Florentins. La ville entiere présenta l'image de la désolation ; les rues, les places publiques retentirent de cris douloureux. „ Hélas, disoient-ils, pourquoi nous „ a-t on fait goûter les douceurs de „ la liberté si l'on avoit dessein de „ nous replonger dans les horreurs de „ l'esclavage ! Accoutumés à ramper „ sous des maîtres impitoyables, nous „ dévorions nos maux en silence. Assu„ rés de la protection d'un puissant „ monarque, & d'un peuple magna„ nime, nous avons osé braver nos „ tyrans : où ne se portera pas leur „ vengeance ? Malheureux, qu'allons„ nous devenir „ ? Les femmes, les enfants sortoient de leurs maisons, embrassoient les genoux de tous les officiers, & même des simples soldats. Leurs cris, leurs larmes, toucherent le cœur des guerriers : ils s'assemblèrent tumultuairement sur la place du palais, & élurent le capitaine Salazar pour porter la parole au nom de l'armée. Salazar, après avoir établi pour principe, que le premier devoir d'un guerrier, étoit de secourir les foibles & de venger les opprimés, représenta fortement au roi, que sa propre gloire,

l'honneur du nom François, les vœux des Suiſſes ſes alliés, exigeoient qu'il conſervât ſes bienfaits aux malheureux Piſans. Il ajouta que ſa majeſté devoit plutôt écouter les conſeils déſintéreſſés de ſes fideles ſerviteurs, que les avis de quelques conſeillers mercenaires que l'argent des Florentins faiſoit parler : il finit par déclarer que ſi le beſoin d'argent, & la ſomme qu'offroient ces derniers pouvoient tenter ſa majeſté, tous ſes officiers alloient apporter à ſes pieds leurs chaînes d'or, les ſoldats leur paye, plutôt que de conſentir qu'il ternît ſa gloire, en livant aux boureaux de malheureux citoyens qu'il avoit pris ſous ſa ſauve-garde. Ce mouvement des ſoldats fut ſi violent, qu'un ſimple archer menaça en face le cardinal Briſſonnet, s'il ne ſe déſiſtoit de ſon odieuſe pourſuite ; que d'autres inſulterent le maréchal de Gié & le préſident de Gannai qu'on ſçavoit être favorables aux Florentins. Le préſident fut ſi effrayé qu'il ſe tint caché pendant pluſieurs jours.

ANN. 1495.

Charles, jugeant qu'il falloit laiſſer ralentir l'ardeur des ſoldats, promit en ſecret aux Florentins de leur don-

Entrepriſe inconſidérée ſur Gênes.

ner une pleine ſatisfaction, lorſqu'il
ANN. 1495. ſeroit arrivé dans la ville d'Aſt. Quelque chagrin que leur causât ce nouveau délai, ils permirent à Francisque Secco, & à Camille Vitelli d'accompagner le roi, & de ſervir dans l'armée Françoiſe tant qu'elle ſeroit en Italie. C'étoit un renfort bien foible dans un danger ſi preſſant; ce danger touchoit ſi peu le roi & les jeunes guerriers qui l'accompagnoient, que le cardinal de la Rovere ayant promis, ſi on lui donnoit un détachement de l'armée Françoiſe, de faire ſoulever la ville de Gênes, obtint, contre l'avis de la plus ſaine partie du conſeil, les troupes qu'il demandoit; elles conſiſtoient en cent vingt lances Françoiſes, quelques compagnies Italiennes, & cinq cents arbalêtriers, ſous la conduite de Philippe de Savoie, comte de Breſſe, de Jean de Polignac, comte de Beaumont, & de Hugues d'Amboiſe. Ce petit corps de troupes s'avança juſqu'aux fauxbourgs de Gênes, attendant l'arrivée de la flotte Françoiſe commandée par Miolens. Depuis la défection de Ludovic, cette flotte ſe trouvoit réduite à ſept galeres, deux

galions & deux flutes. La flotte Gé-
noiſe, renforcée des galeres du pape, ANN. 1495.
l'atteignit près de Rapallo, dans ce même endroit où l'année précédente le duc d'Orléans avoit triomphé de Dom Frédéric : le combat ne fut ni long, ni douteux ; les galeres Françoiſes tomberent toutes au pouvoir de l'ennemi. L'armée de terre qui couroit riſque d'être enveloppée de toutes parts, ſe retira, par des chemins eſcarpés, dans la ville d'Aſt, où elle attendit quel ſeroit le ſuccès du combat où le roi alloit ſe trouver engagé.

Charles, après avoir ſéjourné ſix jours à Piſe, vint à Luques, à Piétra-Santa, à Serzane, & de-là à Pontremoli, la premiere place qui appartînt au duc de Milan. Les habitants ayant renvoyé trois cents fantaſſins qui formoient la garniſon, ouvrirent leurs portes, à condition que leurs vies & leurs biens ſeroient en ſûreté. Au mépris de cette capitulation, les Suiſſes qui n'avoient pas oublié que dans une querelle particuliere, environ quarante de leurs camarades avoient été tués l'année précédente par les habitants de cette ville, tirerent leurs épées, & ſans rien communiquer de

Ann. 1495.

leur deſſein, ils fondirent ſur ces malheureux qui étoient ſans défenſe, pillerent les maiſons, & mirent le feu dans tous les quartiers de la ville.

Paſſage de l'Apennin.

Cette infraction du droit des gens, ce mépris de l'autorité royale, méritoient une punition exemplaire. Les Suiſſes, revenus à eux-mêmes, déteſterent une fureur barbare, & n'oſoient plus ſe montrer : ils attendoient en ſilence ce qu'il plairoit au roi d'ordonner de leur ſort, lorſqu'ils apprirent qu'il ſe préſentoit une occaſion d'expier utilement leur faute. L'armée étoit au pied de l'Apennin ; on délibéroit ſur les moyens de voiturer la groſſe artillerie ſur le ſommet de ces montagnes eſcarpées, & par des chemins qui paroiſſoient impraticables. Comme on n'en appercevoit aucun, on propoſa de l'enclouer, ou même de la briſer, pour ne pas la laiſſer au pouvoir de l'ennemi ; mais on ſentoit en même temps que c'étoit priver l'armée de ſa principale force, & peut-être de ſon unique reſſource. Dans cet embarras les Suiſſes offrirent, ſi le roi daignoit leur pardonner, de la voiturer à force de bras dans les endroits où les chevaux ne

pourroient la traîner. Charles, non-seulement, accorda le pardon ; mais promit de ne jamais oublier un service si signalé. Aussi-tôt on vit cette troupe guerriere sautant d'allégresse, & comme soulagée d'un pesant fardeau, s'atteler par centaines, & se présenter à l'ouvrage. La Trémoille fut chargé de diriger cette manœuvre. Il eut l'attention de placer de distance en distance des rafraîchissements pour les travailleurs, des relais de chevaux & de mulets dans les endroits où ces animaux pouvoient tirer : des compagnies de pionniers précédoient les Suisses pour casser des éclats de rochers, & combler les ravin ; d'autres de charpentiers, de forgerons & de charons avec les instruments de leur profession, accompagnoient les voitures, & réparoient promptement ce qui venoit à se briser. La Trémoille se montroit partout, animant les travailleurs de la voix & du geste. Convaincu que l'exemple est l'exhortation la plus persuasive, il portoit lui-même deux boulets de canon. Après des fatigues incroyables, l'armée parvint enfin au sommet de la montagne. La plus gran-

ANN. 1495.

ANN. 1495.

dé difficuté n'étoit point encore surmontée ; il falloit soutenir avec des cables ces masses énormes que l'on avoit eu tant de peine à traîner, & empêcher qu'en roulant elles n'écrasassent ceux qui les conduisoient. A toutes ces fatigues, se joignoit l'incommodité de la saison ; on étoit dans les premiers jours de Juillet, le ciel étoit sans nuages, & le soleil dardoit en plein ses rayons. Lorsqu'après cette opération la Trémoille alla saluer le roi, le monarque fut quelque temps sans pouvoir le reconnoître, tant il lui trouva le visage noirci & brûlé.

Dispositions des confédérés à Fornoue.

Cependant l'armée des confédérés, commandée par François de Gonzague, marquis de Mantoue, s'étoit assemblée dans la plaine, au nombre de trente-cinq mille combattants : si elle n'eût eu pour objet que de couper au roi le chemin de la France, il n'est pas douteux qu'elle ne se fût retranchée dans les gorges de l'Apennin, d'où il auroit été impossible de la déloger : la supériorité qu'elle avoit sur l'armée Françoise, composée de sept à huit mille combattants, harassée d'une longue marche, dénuée de

vivres & d'argent, fit concevoir aux confédérés de plus hauts desseins. Ils se proposerent de faire le roi prisonnier, d'envelopper si bien les François, qu'il n'en pût échapper un seul homme, & d'effrayer tellement cette nation superbe, qu'elle perdît pour jamais l'envie de reparoître au-delà des Monts. Leur premier projet avoit été d'établir leur camp à Fornoue, village situé au pied de l'Apennin: puis considérant que ce lieu étoit trop étroit pour faire manœuvrer une armée si nombreuse, composée presque entiérement de cavalerie; craignant même que si le roi les appercevoit du sommet de la montagne, il ne prît le parti de retourner sur ses pas, & de se retirer à Pise, & dans les autres villes de Toscane où il avoit laissé des garnisons, ils abandonnerent ce poste, & vinrent asseoir leur camp près l'abbaye de Ghiaruola, à trois milles de Fornoue, dans une plaine assez vaste, traversée par la petite riviere ou le torrent du Tar, qui, descendant de l'Apennin, va se perdre dans le Pô. La position de leur camp étoit telle, que les François ne pouvoient continuer leur marche sans

ANN. 1495.

Ann. 1495. s'exposer à tout le feu de leur artillerie, ni entreprendre de l'assaillir sans traverser le torrent du Tar, dont les rives escarpées & bordées de saules, auroient jeté le désordre dans leurs escadrons; l'enceinte en étoit si vaste, que toute l'armée avoit la facilité de s'y ranger en bataille; ils l'avoient si abondamment pourvu de vivres, qu'ils pouvoient y subsister commodément pendant plusieurs mois : en un mot toutes les mesures paroissoient si bien prises, que si la valeur des troupes Italiennes eût répondu à l'habileté & à la prudence des généraux, les François ne pouvoient éviter la mort ou la prison.

Négociations inutiles.

Le maréchal de Gié, qui commandoit l'avant-garde, avoit traversé l'Apennin, plusieurs jours avant le reste de l'armée, pour s'assurer de la tête des défilés. Arrivé au village de Fornoue, il découvrit le camp ennemi qui couvroit une vaste étendue de terrein. Après avoir détaché quelques coureurs pour le reconnoître de plus près, il envoya aux généraux un trompette chargé de leur demander la liberté du passage pour l'armée, qui ne songeoit qu'à se retirer paisible-

ment en France, & qui offroit de payer tous les vivres qu'on lui fourniroit. L'arrivée de ce trompette jeta le trouble dans le camp des confédérés; ils commencerent à s'appercevoir qu'il faudroit en venir aux mains. Jusqu'alors ils s'étoient persuadé que le bruit de leurs préparatifs, & la comparaison que le roi feroit de ses forces avec les leurs, suffiroient pour l'empêcher de traverser l'Apennin. Tant qu'il avoit séjourné à Pise, ils avoient cru qu'il disperseroit la plus grande partie de ses troupes dans les places de la Toscane, & qu'il s'embarqueroit avec le reste à Livourne pour regagner la France, en côtoyant les rivieres de Gênes où une flotte ennemie l'attendoit. Quand ils apprirent qu'il s'approchoit de l'Appenin, ils imaginerent que parvenu au pied de cette montagne il abandonneroit son artillerie, ses bagages, & chercheroit des sentiers escarpés pour gagner le Montferrat, plutôt en fugitif qu'en roi; mais lorsqu'on fut assuré qu'une partie de l'armée étoit déja logée à Fournoue, la terreur devint générale: les Italiens se représentoient l'impétuosité des lances Fran-

ANN. 1495.

ANN. 1495. çoises à qui rien ne pouvoit résister, la fermeté des bataillons Suisses, le feu terrible & redoublé de l'artillerie ; mais rien ne contribua plus à les abattre, que l'audace d'une poignée d'hommes déterminés qui venoient les chercher du fond de l'Italie, & qui sembloient prendre plaisir à braver la mort. Les chefs partagerent l'épouvante du soldat. Quand on vint à délibérer sur la réponse qu'on feroit au trompette, les deux providiteurs, que la seigneurie de Venise avoit donnés pour conseil au marquis de Mantoue, opinèrent que, puisque les François ne demandoient qu'à se retirer paisiblement, il falloit leur ouvrir le passage. Le comte de Cajazze lui-même, général des troupes du duc de Milan, & François-Bernardin Viscomti, qui lui avoit été donné pour conseil, quoiqu'ils prévissent clairement le danger où se trouveroit Ludovic, si l'armée Françoise entroit dans le Milanès, n'oserent s'opposer à l'avis des provéditeurs. Il n'y eut que l'ambassadeur d'Espagne, dont le maître ne couroit aucun risque, & le marquis de Mantoue, qui brûloit de signaler

son généralat, qui se récriassent contre une pareille proposition. Ils remontrerent fortement de quelle honte les confédérés alloient se couvrir, s'ils souffroient qu'une poignée de François fût venue les braver impunément dans leur camp : à quel péril ils s'exposoient, si négligeant une si belle occasion d'accabler l'ennemi, ils lui permettoient de se rapprocher des frontieres de son royaume, d'en tirer de nouvelles forces pour les attaquer avec plus d'avantage. Après bien des contestations on résolut d'informer le sénat de Venise de la demande des François, & d'attendre ses ordres; mais comme il n'y avoit aucune espérance qu'ils arrivassent à temps, on renvoya le trompette sans lui faire de réponse, & l'on fit sortir quelques compagnies de stradiots pour donner la chasse aux coureurs du maréchal. Ces stradiots étoient des Grecs que les Vénitiens levoient dans le Péloponnese, l'Italie, l'Epire, & dont ils se servoient avec avantage contre les Turcs. *Ils sont dures gens*, dit Commines, *& couchent dehors toute l'année eux & leurs chevaux*. Ils avoient une méthode barbare de faire la guerre,

ANN. 1495.

Ann. 1495. c'étoit de couper la tête à tous les ennemis qu'ils pouvoient atteindre, de les attacher à l'arçon de leur ſelle, & de les préſenter aux provéditeurs Vénitiens, qui leur donnoient un ducat par tête. Au reſte, ils ne combattoient point de pied ferme, mais ils formoient d'excellentes troupes légeres.

Si au lieu de perdre le temps à donner la chaſſe à quelques coureurs, les généraux euſſent été ſur-le-champ inveſtir le village de Fornoue, ils auroient triomphé, ſans courir aucun riſque, de l'avant-garde de l'armée; & cette portion une fois détruite ou diſſipée, les François n'euſſent plus ſongé à s'ouvrir un paſſage. Le maréchal ſentit le danger de ſa poſition. Après en avoir informé le roi, & l'avoir inutilement preſſé de hâter ſa marche, il abandonna le village de Fornoue pour ſe rapprocher des montagnes. Les confédérés mirent alors en délibération s'ils n'iroient pas l'attaquer dans ce nouveau poſte. La trop grande circonſpection des provéditeurs, la crainte que le roi ne ſurvînt pendant l'action, & qu'on ne fût obligé de ſe battre en déſordre & ſur un

terrein désavantageux ; la certitude que les François ne pouvoient passer que sous le canon du camp, & dans une plaine où il seroit facile de les envelopper, continrent l'armée dans ses lignes. Ainsi le roi eut tout le temps de rejoindre son avant garde ; l'armée entiere vint camper à Fornoue. Autant l'arrivée du maréchal de Gié avoit jeté de trouble parmi les Italiens, autant la vue du camp des confédérés causa d'effroi aux François. Charles lui-même qui avoit craint que les ennemis ne vinssent pas à sa rencontre, & qui en effet eût pu leur échapper, s'il n'eût perdu de propos délibéré quatorze ou quinze jours à Sienne & à Pise, commença à sentir toute la grandeur du péril où il se trouvoit engagé. Commines lui avoit dit qu'avant de prendre congé de la seigneurie, il étoit convenu avec les provéditeurs, que si les deux armées venoient à se rencontrer, ils s'assembleroient pour pacifier le différend, & empêcher l'effusion du sang chrétien. Le roi lui ordonna de tenter avec eux la voie de la négociation. Aussi-tôt Commines leur adressa une lettre où, en leur rappellant cet en-

ANN. 1495.

gagement, il leur demandoit un ren-
ANN. 1495. dez-vous à égale diſtance des deux
camps. Les provéditeurs, après avoir
répondu que les François les avoient
ſuffiſamment dégagés de leurs pro-
meſſes, en commençant la guerre
dans le Milanès, promirent cepen-
dant d'écouter les propoſitions qu'on
auroit à leur faire. Cette réponſe va-
gue ne ſatisfit point le roi. Il avoit
à ſe défendre contre un ennemi plus
redoutable encore que l'armée des
confédérés, c'étoit la famine qui ne
pouvoit manquer de ſe faire bientôt
ſentir dans un lieu inhabité & en-
touré de montagnes. Il craignit, avec
raiſon, que les Italiens ne cherchaſ-
ſent à l'amuſer par des lenteurs étu-
diées, & à le miner inſenſiblement
c'eſt pourquoi dans un conſeil qui ſe
tint le ſoir même, & auquel Commi-
nes ne fut point appellé, il fut réſolu
que l'armée ſe mettroit en marche
dès le lendemain matin; qu'arrivée
à la hauteur du camp ennemi, elle
tireroit quelques coups de canon
& qu'elle continueroit ſa marche ſi
perſonne ne ſortoit pour la combat-
tre. Le cardinal Briſſonnet fut chargé
d'informer Commines de cette réſolu-

ion. *Il me déplut fort*, ajoute ce sage historien, *que les choses prissent ce train; mais mes affaires avoient été telles au commencement du regne de ce roi, que je n'osois fort m'entremettre, afin de ne me point faire ennemi de ceux à qui il donnoit autorité, qui étoit si grande, quand il s'y mettoit, que beaucoup trop.* ANN. 1495.

Bataille de Fornoue. *Commines. Guichardin. Corio. Brantome.*

Le lendemain matin, 6 de Juillet, le roi, armé de toutes pieces, rangea son armée en bataille. L'avant-garde, qui devoit percer la premiere, fut composée de l'élite de l'armée; elle consistoit en trois cents lances Françoises, cent lances Italiennes, trois mille Suisses ou Gascons, & trois cents archers de la garde. Le maréchal de Gié la commandoit, & avoit pour principaux officiers Jean-Jacques Trivulce, seigneur Milanois, Engilbert de Cleves, Lornai, & Antoine de Bessei, bailli de Dijon. Le corps de bataille fut confié au sire de la Trémoille : le roi s'y plaça, accompagné de ses neuf preux : c'étoient Matthieu, bâtard de Bourbon, Louis de Luxembourg, comte de Ligni, Louis d'Armagnac, comte de Guise, Hallewin, seigneur de Piennes, Bon-

ANN. 1495. neval, d'Archiac, Galiot de Genouillac, Fraxinelles & Barafe. L'arriere-garde fut confiée au vicomte de Narbonne, de la maifon de Foix. Ces deux dernieres divifions étant trop foibles, chacune en particulier, elles dûrent marcher à peu de diftance l'une de l'autre, afin d'être toujours à portée de fe fecourir. Il ne reftoit point de troupes reglées pour la garde du bagage : les valets & les ouvriers au fervice de l'armée, s'armerent de haches & de longues épées, & formerent un corps d'environ deux mille hommes. Lorfque l'armée commençoit à défiler, le roi fit appeller Commines, & lui ordonna de continuer la négociation entamée la veille. *Sire* lui dit Commines, *je le ferai volontiers mais je ne vis jamais deux fi groffes compagnies fi près l'une de l'autre, qui fe départiffent fans combattre.* Il adreffa donc un nouveau trompette aux provéditeurs, & fe rendit, non fans péril de fa vie, au lieu affigné pour la conférence. Déja les confédérés, inftruits de la marche du roi, s'étoient rangés en bataille dans leur camp, & avoient jeté aux champs quelques compagnies de ftradiots. Tandis que

es provéditeurs délibéroient ſur la éponſe qu'ils feroient à Commines, es François tirerent ſur les ſtradiots qui s'approchoient trop près de leurs angs. Les provéditeurs renvoyerent romptement le trompette François, ccompagné d'un autre du marquis le Mantoue : ils mandoient qu'ils aloient ſe rendre au lieu de la conférence, pourvu qu'on fît ceſſer le feu le l'artillerie. C'étoit une ruſe pour lécouvrir la diſpoſition des François, our examiner de quel côté ils avoient orté leurs principales forces, en quel ndroit le roi s'étoit placé, quels toient ſes habits, & à quels ſignes n pourroit le reconnoître dans la mêée? Les François, peu défiants, adnirent cet eſpion dans leurs rangs, & ne s'apperçurent de la faute qu'ils voient faite, qu'à la trop ſcrupuleuſe ttention avec laquelle il examinoit a perſonne du roi : on n'imagina oint d'autre moyen de réparer cette aute qu'en faiſant prendre aux neuf reux les mêmes armes & les mêmes ouleurs que portoit le roi, afin de liminuer le danger en le partageant ſur pluſieurs têtes. Dès que les ennemis eurent reçu les informations

ANN. 1495.

ANN. 1495. qu'ils désiroient, ils sortirent de leu camp, & s'avancerent fiérement à l rencontre des François : leur disposi tion étoit tellement combinée, qu s'ils parvenoient à rompre les pre miers rangs, il étoit impossible qu personne leur échappât. Le marqu de Mantoue, capitaine général, aic des conseils de Rodolfe de Gonza gue son oncle, fit avancer par de chemins couverts, une partie des stra diots, soutenus d'un corps d'arbal triers, & d'une compagnie de ge d'armes, pour tomber sur le baga qui étoit sans défense, se saisir d village de Fornoue, & se montrer la queue de l'armée Françoise. Il p avec lui six cents hommes d'arm avec leurs archers, cinq mille hon mes d'infanterie, avec quinze cer stradiots, & passa le Tar derrie l'armée pour attaquer l'arriere-gar qui ne pouvoit long-temps l'arrête & tomber ensuite sur le corps de b taille. Il laissa sur l'autre bord Tar, Antoine de Montéfeltro, b tard d'Urbin, avec un corps de tro pes considérable, & lui ordonna traverser la riviere, & de prendre l'e nemi en flanc, lorsqu'il recevroit

courier de la part du ſeigneur Rodolfe. En même temps le comte de Cajazze, général du duc de Milan, traverſa le Tar à la tête de l'armée Françoiſe, avec quatre cents hommes d'armes, & deux mille hommes d'infanterie, laiſſant pareillement ſur l'autre rive Annibal de Bentivoglio, avec deux cents hommes d'armes pour venir le joindre, lorſqu'il ſeroit aux mains avec l'avant-garde, commandée par le maréchal de Gié. On laiſſa à la garde du camp deux compagnies d'hommes d'armes, & mille hommes d'infanterie aux ordres des deux providiteurs Vénitiens qui, n'ayant pu empêcher la bataille, avoient voulu, à tout événement, ſe ménager cette reſſource. ANN. 1495.

Le marquis de Mantoue fondit ſur l'arriere garde avec une extrême valeur : le combat étoit engagé, lorſque Matthieu, bâtard de Bourbon, accourut au corps de bataille, où il trouva le roi qui, ſelon l'uſage, conféroit l'ordre de chevalerie : *Avancez*, *Sire*, lui cria-t-il, *avancez*. Auſſi-tôt le roi marche au milieu de ſes preux, menant avec lui le corps de bataille : ce premier choc fut terrible : dans un

ANN. 1595. instant on vit la terre couverte de lances brisées, & de chevaliers renversés. Charles combattoit aux premiers rangs avec si peu de précaution, que les ennemis saisirent les rênes de son cheval, & que le bâtard Matthieu fut fait prisonnier à ses côtés. Dans le moment où le combat étoit le plus animé, on vit paroître le long de l'armée, ce corps de stradiots que le marquis avoit envoyés piller les bagages & se saisir du village de Fornoue. Il avoient exécuté la premiere partie d cette commission; mais l'envie d mettre leur butin en sûreté, leur avoi fait reprendre la route du camp. cette vue quinze cents de leurs ca marades, que le marquis avoit ame nés avec lui pour entrer le sabre la main dans les rangs ennemis, lors que le choc des lances y auroit jet le désordre, quitterent leur post pour courir du côté où il y avoit es pérance de s'enrichir. Il arriva par u autre hazard, non moins heureux que Rodolfe de Gonzague, qui de voit donner l'ordre au bâtard d'Urbi de faire avancer son corps de réserv lorsqu'il en seroit temps, fut ren versé d'un coup de lance, & écras sou

ſous les pieds des chevaux. Les gens d'armes du marquis, après avoir briſé leurs lances, & s'être quelque temps défendus avec leurs maſſes, ſe ſentant preſſés par les François, & voyant que perſonne ne venoit à leur ſecours, prirent la fuite, & furent pourſuivis l'épée dans les reins. Tous ceux qu'on put atteindre, furent impitoyablement maſſacrés. Les François ſe crioient les uns aux autres : *Camarades, ſouvenez-vous de Guinegatte.* Le lecteur n'aura pas oublié, ſans doute, que c'eſt le nom d'une bataille donnée ſous Louis XI, où les François, vainqueurs d'abord, avoient été enſuite battus pour s'être livrés avec trop d'avidité au pillage. Dans cette derniere occaſion, au contraire, on ne fit pas un ſeul priſonnier. Le roi auroit dû ou modérer l'ardeur de ſes troupes, ou les ſuivre lui-même, s'il ne pouvoit les arrêter. Il reſta pendant plus d'un quart-d'heure ſur le champ de bataille, fort éloigné de ſon avant-garde, & n'ayant autour de ſa perſonne *qu'un ſeul valet-de-chambre, appellé Antoine des Ambus, petit homme*, dit Commines, *& mal armé.* Tandis que tout le monde, & ſes preux eux-mêmes donnoient la

ANN. 1495.

chasse aux fuyards, il faillit d'être mis
ANN. 1495. à mort, ou fait prisonnier par une compagnie de gendarmes ennemis, qui, ayant été rompue au commencement du combat, s'étoit retirée sur les bords de la riviere, & qui, voyant le champ de bataille libre, eut la hardiesse d'y revenir. Charles se défendit long-temps contre eux avec une extrême valeur; mais il n'auroit pu éviter de tomber entre leurs mains, si quelques-uns des siens, qui revenoient de la poursuite de l'ennemi, n'eussent paru fort à propos.

Tandis qu'on se battoit à l'arriere-garde, le comte de Cajazze attaqua l'avant-garde, moins dans l'espérance de la rompre, que pour l'empêcher de se joindre au corps de bataille où devoient se porter les grands coups. Les Italiens qu'il conduisoit, après avoir brisé leurs lances, ne pouvant soutenir l'impétuosité Françoise, & consternés de la perte de Jean de Picinino & de Galéas Correge, deux de leurs plus fameux capitaines, prirent honteusement la fuite. Si le maréchal de Gié les eût poursuivis, la déroute eût été complete; mais appercevant au-delà de la riviere un corps

de réserve & ne sçachant point encore ce qui s'étoit passé à l'arriere-garde, ni au corps de bataille, il modéra l'ardeur de ses troupes, & ne quitta point le lieu où il avoit combattu : quelques-uns oserent l'accuser de lâcheté ; d'autres donnerent de justes éloges à sa prudence, & à son amour pour la patrie ; considérant que si le reste de l'armée étoit battu, elle n'avoit aucun endroit où se réfugier : il lui conservoit un poste où elle pouvoit se rallier, & tenter la fortune d'un nouveau combat.

ANN. 1495.

L'action ne dura pas plus d'une heure ; les confédérés perdirent trois mille cinq cents hommes, parmi lesquels on comptoit un grand nombre de gens de la premiere qualité : les François n'en perdirent pas deux cents : Matthieu, bâtard de Bourbon, & Julien du Bourgneuf, capitaine des gardes de la Porte, furent les deux seuls officiers qu'on regretta : les autres n'étoient que de simples archers ou des fantassins. Qui croiroit qu'après une action si décisive, les Italiens aient encore songé à s'attribuer les honneurs de la victoire ? Les provéditeurs ayant envoyé à Ve-

ANN. 1495. nise les tentes du roi, & quelques autres bagages qu'ils avoient achetés des ſtradiots, on y ordonna des réjouiſſances publiques, & on chanta le *Te Deum* dans toutes les Egliſes.

La précaution que ces mêmes provéditeurs avoient priſe d'aſſurer leur camp, ſauva les reſtes de l'armée des confédérés. La plupart des corps mis en déroute, y chercherent un aſyle : mais l'épouvante étoit ſi générale, que perſonne n'y ſeroit demeuré, ſi Nicolas des Urſins, comte de Pétiliane, ne fût venu les raſſurer. Il avoit été fait priſonnier avec Virgile ſon frere, dans la ville de Nole ; & le roi qui craignoit que pendant ſon abſence ils ne ſuſcitaſſent une révolte dans le royaume de Naples, les avoit obligés de le ſuivre, tant qu'il ſeroit en Italie. Profitant de l'embarras où ſe trouvoient les François à Fornoue, ils s'étoient enfuis, Virgile chez un gentilhomme de ſes amis, Pétiliane dans le camp des confédérés. Après s'être donné beaucoup de mouvements pour raſſembler les fuyards, voyant que tout le monde trembloit encore, & qu'on étoit au moment de ſe diſperſer, il repréſenta fortement aux gé-

néraux & aux ſoldats, que le roi de France n'étoit ni en état, ni dans la diſpoſition de venir attaquer un camp bien retranché, & défendu par une armée deux ou trois fois plus forte que la ſienne : que n'ayant engagé le combat que pour s'ouvrir un paſſage, il ſe trouveroit fort heureux ſi on lui laiſſoit la liberté de fuir. Il propoſa même de retourner à l'ennemi ; mais il ne trouva perſonne de ſon avis.

ANN. 1495.

Dans le camp du roi, ou plutôt ſur le champ de bataille, on délibéroit ſur ce qu'il y avoit de mieux à faire dans la conjoncture où l'on ſe trouvoit. Jean-Jacques Trivulce, ſeigneur Milanois, mais ſincérement attaché à la France, Franciſque Secco, & Camille Vitelli, généraux Florentins, ſoutinrent qu'il falloit profiter de l'épouvante de l'ennemi, & marcher au camp, que perſonne n'auroit le courage de défendre. Peut-être auroit-on dû les en croire, parce qu'ils connoiſſoient mieux que les François les mœurs & le caractere des Italiens ; mais la haine perſonnelle qu'ils portoient à Ludovic les rendoit ſuſpects ; & d'ailleurs les François contents de la gloire qu'ils s'étoient acquiſe, n'aſ-

piroient qu'à retourner promptement dans leur patrie.

ANN. 1495.

Marche de l'armée Françoise jusqu'à la ville d'Ast. *ibid.*

A l'approche de la nuit ils quitterent le champ de bataille, & se retirerent dans une petite ferme assez mal bâtie, où ils eurent beaucoup à souffrir de la disette des vivres, & de la perte des équipages. Une grange, qui se trouva pleine de gerbes de bled, offrit des rafraîchissements pour les chevaux, & un logement pour les plus grands seigneurs; les autres coucherent sur la terre, sans tentes, sans manteaux, exposés à un violent orage, & aux attaques imprévues des stradiots, qui, endurcis à la fatigue, & montés sur des chevaux très-légers, venoient à chaque instant répandre l'alarme. Commines, qui s'étoit formé un abri sous quelques ceps de vigne, recommença le lendemain la négociation que la bataille avoit interrompue. Le roi lui donna pour adjoints le cardinal Brissonnet, le maréchal de Gié, & le seigneur de Piennes. Ceux-ci s'avancerent de leur côté jusqu'à la riviere du Tar, tandis que les provéditeurs Vénitiens, le marquis de Mantoue, & le comte de Cajazze arriverent sur l'autre bord. Ils eurent

bien la facilité de se saluer ; mais ils ne pouvoient entrer en conférence, si les uns ou les autres ne traversoient la riviere. Comme ils refusoient également de hazarder cette démarche, Commines ne pouvant souffrir qu'une injuste défiance, ou un point d'honneur mal entendu, fît échouer une négociation dont il se promettoit de grands avantages, laissa ses collegues, & accompagné du secrétaire Robertet, il alla trouver les confédérés, & entra en conférence. Elle fut courte ; Commines n'étoit chargé d'aucune instruction, & les provéditeurs s'obstinerent à ne vouloir faire aucune ouverture. On convint seulement d'une treve pour le reste de la journée ; le ministre François promit de revenir le lendemain avec des instructions & de pleins pouvoirs. Charles, craignant avec raison que les ennemis ne se prévalussent de la disette où son armée étoit réduite, partit au milieu de la nuit avec si peu de précaution, que l'on oublia de prendre des guides. Les confédérés se tenoient renfermés dans leur camp, attendant toujours l'arrivée du trompette que Commines avoit promis de leur envoyer. Ils n'appri-

ANN. 1495.

ANN. 1495. tent qu'à midi le départ de l'armée ; & lorsqu'ils voulurent la suivre, ils trouverent la riviere du Tar si considérablement enflée par les pluies d'orage qui étoient tombées depuis deux jours, qu'elle n'étoit plus guéable en aucun endroit. Ce ne fut qu'à quatre heures après midi que le comte de Cajazze parvint à la traverser avec deux cents lances, non pour s'opposer à la marche des François, mais uniquement pour prévenir leur arrivée à Plaisance, où Trivulce avoit des amis qui, peut-être, lui en eussent ouvert les portes. Les autres chefs de l'armée le suivirent sans aucun dessein d'en venir aux mains. La fortune cependant leur fournit une belle occasion de venger leur défaite s'ils eussent eu le courage d'en profiter. Le roi, après avoir traversé la riviere de Trébia, laissa sur l'autre bord deux cents lances, une partie des Suisses, & toute son artillerie. Comme cette riviere n'étoit pas profonde, on ne soupçonna pas qu'on courût aucun risque en séparant ainsi l'armée pour la commodité des logements. Le même accident, qui avoit grossi les eàux du Tar, fit déborder la Trébia.

Une partie de l'armée eût vu égorger l'autre sans pouvoir la secourir, si les ennemis se fussent présentés : on attendit, avec une mortelle inquiétude, que la riviere fût rentrée dans son lit pour faire passer l'artillerie. Après cinq jours d'une marche pénible, les François entrerent dans le Tortonnese : alors les ennemis cessèrent de les suivre, & allerent se joindre à l'armée qui assiégeoit Novarre. Trivulce, toujours dominé par la haine qu'il portoit à Ludovic, proposa dans le conseil du roi de proclamer duc de Milan le jeune François Sforce, fils de Jean Galéas, mort empoisonné, assurant qu'aussi-tôt que la nouvelle en seroit répandue, toutes les villes se révolteroient contre l'usurpateur, & ouvriroient leurs portes aux François. Charles, soit qu'il craignît de préjudicier aux droits du duc d'Orléans, soit qu'il ne cherchât qu'à sortir au plutôt de l'Italie, rejeta la proposition. L'armée devoit passer sous les murs de Tortone, où commandoit Gaspar de Saint-Séverin, surnommé *Fracasse*. Celui-ci informé de l'approche du roi, & craignant apparemment d'être assiégé, vint au-

ANN. 1495.

ANN. 1495.

devant de lui, accompagné ſeulement de deux gentilshommes; il s'excuſa de ne pouvoir le recevoir dans la ville, & lui fit apporter toutes ſortes de proviſions. Il aſſiſta même à ſon ſouper, mêlé dans la foule des courtiſans. L'armée traverſa le Montferrat, & arriva après bien des fatigues dans la ville d'Aſt, qu'elle regardoit comme le terme de ſes travaux. On y trouva ce corps de troupes qu'on avoit ſi imprudemment détaché de l'armée pour l'envoyer contre la ville de Gênes, & quelques renforts nouvellement arrivés de France, ſous la conduite du prince d'Orange.

Situation déplorable du duc d'Orléans aſſiégé dans Novarre.

Corio. Belcar. Commines.

Les François, ſans en excepter les principaux officiers, avoient une telle impatience de revoir leur patrie, que l'on ne rougit point de mettre en délibération ſi l'on n'abandonneroit pas à ſon mauvais ſort le duc d'Orléans, qui s'étoit perdu, diſoit-on, par une déſobéiſſance formelle aux ordres du roi. De ſept mille hommes renfermés avec lui dans Novarre, deux mille étoient morts de miſere, les autres ſe trouvoient réduits à la plus affreuſe diſette : le prince lui-même, quoiqu'affoibli par une fievre quarte qui

le minoit insensiblement, avoit toujours rejeté le conseil de ceux qui vouloient lui persuader de se dérober à ses troupes, bien résolu de ne jamais se séparer de tant de braves gens qui s'étoient sacrifiés pour lui. Cette situation déplorable toucha tous les cœurs sensibles : le roi oublia dans cet instant les torts du premier prince du sang, pour ne songer qu'à le sauver à quelque prix que ce fût. L'entreprise étoit périlleuse. L'armée qui assiégeoit Novarre, étoit de trente mille combattants, parmi lesquels on comptoit mille hommes d'armes Allemands, accoutumés à se battre contre les François dans les Pays-Bas, & dix mille lansquenets, la meilleure infanterie de l'Europe après les Suisses. Cette armée, déja formidable, venoit d'être renforcée par celle des confédérés, qui, bien que battue à Fornoue, étoit encore deux fois plus nombreuse que la Françoise. Il falloit donc nécessairement attendre de nouveaux renforts avant que de rien tenter avec quelque apparence de succès. Charles dépêcha le bailli de Dijon vers les Suisses, & vint lui-même à Trin, tant pour être plus à portée de jeter

ANN. 1495.

des convois dans Novarre, que pour s'approcher d'une maîtresse qu'il avoit à Quiers. Cette belle personne se nommoit Anne Solare, elle étoit fille d'un gentilhomme chez lequel le roi s'étoit trouvé logé lors de son premier voyage.

ANN. 1495.

Message ridicule du pape.
Brantome.
Guichardin.

Sur ces entrefaites, on vit arriver à Trin un officier du pape, chargé d'une commission bien extraordinaire. Alexandre sommoit le roi, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques, de sortir d'Italie dans dix jours; de retirer, dans un autre terme fort court qu'il lui marqua, toutes les troupes qu'il avoit laissées dans le royaume de Naples; ou de venir lui-même à Rome pour rendre compte de sa conduite. » Je suis bien étonné, répondit le roi, que le saint » pere n'ayant pas daigné m'attendre » à Rome, lorsqu'à mon retour de » Naples j'allois lui baiser dévotement » les pieds, il ait aujourd'hui tant » d'impatience de m'y revoir. Vous » lui direz que je songe à m'ouvrir » encore le chemin jusqu'à lui, & » que je le prie très-instamment d'a» voir cette fois la complaisance de » m'attendre, afin que mon voyage

» ne soit pas en pure perte ». L'officier du pape, qui ne s'étoit chargé qu'avec beaucoup de répugnance d'une pareille commission, se trouva fort heureux d'en être quitte pour servir de risée. Au reste les troupes que le pape exigeoit qu'on rappelât du royaume de Naples, étoient dans une situation déplorable. Il faut reprendre la suite des affaires de cette contrée.

ANN. 1495.

Affaires de Naples; victoire de Séminara. *Idem.*

Le temps que le roi avoit pris pour en sortir avec plus de la moitié de son armée, étoit précisément celui où il auroit dû y appeller de nouveaux renforts. Ferdinand le Catholique, conformément aux engagemens qu'il avoit contractés avec les princes d'Italie, venoit de faire passer en Sicile une flotte & quelques troupes de débarquement, sous la conduite de Gonsalve Hernandès de Cordoue, que les Espagnols, par un effet de cette ostentation qu'on leur a si souvent reprochée, surnommoient dès-lors *le grand Capitaine*, & qui mérita depuis ce glorieux titre par une suite non interrompue de succès. D'un autre côté les Vénitiens, avec une escadre beaucoup plus considérable encore, croisoient sur les côtes de la Pouille;

ANN. 1495. & s'emparoient, à titre de conservateurs, de toutes les places maritimes dont les François avoient négligé la conquête. Les naturels du pays, qui haïssoient les François, & qui, depuis le départ du roi, avoient cessé de les craindre, soupiroient après un changement de domination.

Informé des dispositions secretes de ses anciens sujets, & secondé par Gonsalve de Cordoue, le jeune Ferdinand quitta la Sicile où il s'étoit réfugié, & vint débarquer à Rhegge. Toutes les villes devant lesquelles il se montra ouvrirent leurs portes ; la Calabre entiere se seroit soulevée en sa faveur, si d'Aubigni, qui en étoit gouverneur, ne se fût hâté d'étouffer cet incendie dans sa naissance. Après avoir rassemblé le peu de troupes dont il pouvoit disposer, & s'être fait joindre par Persi du nom d'Alégre, il marcha à la rencontre de l'armée ennemie, & la joignit près de la petite ville de Séminara. Des soldats disciplinés & aguerris l'emporterent facilement sur une multitude confuse & mal armée. Ferdinand, après avoir rempli tous les devoirs de général & de soldat, fut renversé de

cheval, & il alloit perdre la vie ou la liberté, si Jean de Capoue qui avoit été son page, & qu'il aimoit tendrement, ne l'eût promptement relevé, & n'eût attiré sur sa tête les coups qu'on adressoit à son maître. Ce généreux guerrier, digne d'un meilleur sort, expira sur le champ de bataille: Ferdinand, avec ce qu'il put ramasser de troupes, s'enfuit sur ses vaisseaux & repassa en Sicile: Gonsalve de Cordoue, avec ses Espagnols, se retira à Rhegge, d'où les François ne purent le chasser, parce que d'Aubigni que ce soin regardoit, fut attaqué d'une maladie lente qui le mit hors d'état de rien entreprendre.

ANN. 1495.

Conspiration à Naples contre les François.

Un début si malheureux auroit peut-être rebuté Ferdinand, & laissé le temps aux François d'affermir leur domination, si la haine que leur portoient les Napolitains eût été moins profonde & moins active. Ferdinand ayant reçu avis qu'il y avoit à Naples une conspiration formée en sa faveur, & qui n'attendoit plus que sa présence pour éclater, ramassa promptement tout ce qu'il put trouver de vaisseaux Napolitains, Siciliens, & Espagnols, & avec une flotte formi-

ANN. 1495.

dable en apparence, il se montra sur les côtes du royaume de Naples, avant même que la nouvelle de sa défaite y fût répandue. Les villes d'Amalfi & de Salerne se donnerent à lui. Il croisa pendant deux jours à la vue de Naples, attendant toujours des nouvelles de la conjuration. Montpensier avoit si bien pris ses mesures, que personne n'osa remuer. Quelques-uns de ses officiers lui conseilloient de faire embarquer une partie de son monde, & d'attaquer la flotte Aragonoise qui n'eût pu lui résister; car sur un grand nombre de vaisseaux qui la composoient, il n'y avoit que des matelots. Montpensier crut avoir assez fait en attendant l'ennemi de pied ferme, & en faisant échouer tous les projets qu'il pouvoit avoir formés. En effet, Ferdinand, après s'être arrêté deux jours à la vue de Naples, se retira dans l'isle d'Ischia. Les conjurés qui craignoient d'être découverts, lui dépêcherent secrétement une barque, pour lui conseiller d'attirer les François hors des murailles. Il vint donc débarquer à l'embouchure du Sébeneto, petite riviere à un mille de Naples. Montpensier donna dans le piege

qu'on lui tendoit ; prenant avec lui tout ce qu'il put rassembler de soldats, il se mit en marche pour combattre Ferdinand. A peine étoit-il sorti des murs de la ville, que les conjurés sonnerent le tocsin, appellerent le peuple à la liberté, & s'assurerent de toutes les portes. Montpensier, qui, du lieu où il étoit encore, entendit le tumulte, délibéra sur le parti qu'il devoit prendre. Craignant de se trouver enveloppé de tous côtés, n'osant entreprendre de forcer la porte par où il étoit sorti, il fit le tour des murs par des chemins étroits & raboteux, & regagna le châteu-neuf.

ANN. 1495.

Cependant Ferdinand entroit dans Naples aux acclamations du peuple : les dames les plus qualifiées, sortant de leurs maisons, couroient à lui les bras ouverts, l'embrassoient au milieu des rues, & essuyoient la sueur de son visage. Tandis que le peuple se livroit à tous les transports de la plus vive allégresse, le marquis de Pescaire rassembloit les hommes de service, barricadoit les rues qui aboutissoient au château-neuf, y plaçoit de l'artillerie, des corps-de-garde, & prenoit toutes les précautions possi-

Le jeune Ferdinand rentre dans Naples aux acclamations de ses anciens sujets.
Guichardin.
Giannone.
Belcarius.
Commines.

bles pour empêcher que les Françoi
Ann. 1495. ne pénétraſſent dans la ville. Ceux-ci
après l'arrivée du comte de Mont
penſier, ſe rangerent en bataille ſu
la place du château neuf, d'où il
entrerent dans les rues l'épée à l
main ; mais accablés par la multitud
ils furent contraints de revenir ſu
leurs pas. L'exemple de Naples en
traîna toutes les villes voiſines ; Aver
ſe, Capoue & Montdragon chaſſeren
leurs garniſons, & proclamerent Fer-
dinand. Gaete fut victime de ſo
zele. La garniſon qui étoit nombreuſ
tomba ſur les féditieux, en égorge
une partie, & diſperſa tout le reſte
Les maiſons furent livrées au pillage
La défection qui porta le coup le plu
ſenſibe aux affaires des François, fu
celle de Proſper & de Fabrice Co-
lonnes. Le roi, par une profuſion in-
diſcrete, leur avoit donné plus de
trente villes ou châteaux; il ſtipen-
dioit leurs compagnies de gendarmes
qui étoient ſi nombreuſes, qu'elles for-
moient une petite armée. Cependant
à peine virent-ils l'embarras où il ſe
trouvoit, que craignant de perdre de
ſi riches établiſſements, ils ſe ſervi-
rent de ſes bienfaits pour achever de

l'accabler, n'alléguant d'autre raison d'une conduite si odieuse, que le retardement du payement de leurs pensions: espéroient-ils donc être payés plus exactement par le jeune Ferdinand, & n'auroient-ils pas dû en quittant le service de Charles, lui remettre ce qu'ils tenoient de sa libéralité?

ANN. 1495.

Capitulation pour les châteaux, mal observée ensuite par le comte de Montpensier. *Ibid.*

Ferdinand assiégeoit les châteaux de Naples; mais il y trouva une si forte résistance, qu'il auroit perdu toute espérance de les réduire, si la prévoyance des François eût égalé leur valeur, ou s'ils eussent eu seulement l'attention d'y conserver les provisions qu'ils y avoient trouvées lorsqu'ils s'en mirent en possession. Le roi, ainsi que nous l'avons remarqué, avoit permis aux capitaines de vendre ces provisions à leur profit, & ceux qui leur avoient succédé dans le gouvernement de ces places, n'avoient pas encore songé à les mettre en état de défense. Ainsi dès que les chemins furent fermés, Montpensier fut si effrayé du danger de sa position, qu'il stipula dès-lors, que si avant trente jours les châteaux n'étoient pas secourus, il les rendroit à Ferdinand,

ANN. 1495. à condition que la garnison pourroit en liberté se retirer en Provence. Il donna pour ôtages Ives d'Alegre, Robert de la Marck, prince d'Ardennes, la Chapelle d'Anjou, Roquebertin & Genlis.

Charles ayant été informé des conditions du traité, donna ordre à Perron de Baschi, de faire embarquer sur le-champ deux mille hommes, tant Suisses que Gascons, avec toutes les provisions nécessaires pour la conservation des châteaux de Naples. Arban, officier d'une grande réputation, eut le commandement de cette petite flotte. Il s'avança en bon ordre jusqu'à la hauteur de Gaete ; mais appercevant une escadre ennemie bien supérieure à la sienne, & n'osant entreprendre de la percer, il alla chercher un asyle dans le port de Livourne, où il attendit de nouveaux renforts. Privé de cette ressource, & réduit à ne pouvoir compter que sur ses propres forces, Montpensier écrivit à ses lieutenant de venir le dégager. Aubigni, sur lequel il fondoit sa principale espérance, étoit dangereusement malade ; à son défaut le brave Persi ramasse la plus grande par-

ie des Suisses & des lances Françoi-
es, & marche vers Naples. Ferdi-
nand avoit envoyé pour l'arrêter une
armée à Eboli, sous la conduite du
comte de Mataloné. Quoique supé-
rieure aux François, elle prit lâche-
ment la fuite. Ferdinand lui-même
délibéra s'il ne leveroit pas le siége;
il en fut détourné par les prieres & les
armes des bourgeois de Naples, qui,
après leur trahison, avoient tout à
craindre du ressentiment des François.
Plein d'ardeur & de courage, Persi
s'approcha du château neuf; mais il
trouva le camp des assiégeants si bien
retranché, qu'après plusieurs tentati-
ves infructueuses, il fut contraint de
se retirer. Montpensier, voyant que
le terme de la capitulation approchoit,
& ne pouvant se résoudre à tenir un
engagement trop préjudiciable aux in-
térêts de son souverain, profita de l'é-
loignement de la flotte ennemie qui
croisoit à la hauteur de Gaete, afin de
fermer l'entrée du royaume à tous les
vaisseaux François. Il fit embarquer
avec lui deux mille cinq cents hom-
mes, & se retira promptement à Sa-
lerne, ne laissant dans le château neuf
que trois cents hommes, nombre ab-

ANN. 1495.

ſolument ſuffiſant pour le défendre, tant que dureroit le peu de proviſions qui s'y trouvoient encore. Ferdinand ſe plaignit amérement de cette infraction, & menaça de faire trancher la tête aux ôtages : peut-être auroit-il exécuté cet acte de barbarie, s'il n'eût craint qu'un revers de fortune ne le livrât enſuite au pouvoir d'un ennemi, toujours redoutable, même dans ſes diſgraces.

Traité de Trin avec les Florentins; criminelles intrigues du comte de Ligni.
Ibid.

Charles reçut à Trin ces triſtes nouvelles. Quoique la délivrance du duc d'Orléans fût l'affaire la plus urgente, il n'avoit garde de négliger ce qui concernoit le royaume de Naples : n'ayant alors aucun moyen d'y faire paſſer des troupes, il fit avec la république de Florence un traité qui pouvoit avoir les ſuites les plus heureuſes s'il eût été fidélement exécuté. Depuis long-temps les députés de cette république ſuivoient le roi, ſans ſe laiſſer rebuter par les délais & toutes les autres mortifications qu'il leur falloit eſſuyer. Charles ſe détermina enfin à leur donner une pleine ſatisfaction : le traité fut conclu aux conditions ſuivantes. » 1°. Toutes les villes & places de la Toſcane, où les Fran-

çois ont laiſſé des garniſons, ſeront remiſes de bonne foi à la république de Florence, à la réſerve des villes de Serzane & de Piétra-Santa qui ont appartenu autrefois à la république de Gênes, & qui lui ſeront rendues en deux ans, ſi cette derniere république prend le parti de ſe ſoumettre elle-même à la domination Françoiſe; auquel cas le roi dédommagera les Florentins de la perte de ces deux places. 2°. Les Florentins délivreront ſur-le-champ au roi les trente mille ducats reſtants de la ſomme promiſe par le traité de Florence; mais à condition que le roi de ſon côté leur donnera en gage une partie de ſes pierreries, pour la ſûreté de cette ſomme, dans le cas où, pour quelque raiſon que ce pût être, leurs places ne leur ſeroient pas rendues. 3°. Immédiatement après cette reſtitution, les Florentins prêteront au roi, ſous l'obligation de quatre généraux de ſes finances, la ſomme de ſoixante-dix mille ducats pour être employée à la ſubſiſtance & à la ſolde des troupes que le roi a laiſſées dans le royaume de Naples.

ANN. 1495.

ANN. 1495.

» 4°. Ils enverront au ſecours de ces » troupes deux cent cinquante lan- » ces entretenues à leurs frais pour » ſervir dans ce royaume juſqu'à la fin » du mois d'Octobre. 5°. Enfin ils » pardonneront tout le paſſé aux » Piſans, les traiteront avec dou- » ceur à l'avenir, leur laiſſant la li- » berté de faire le commerce, & » d'exercer toutes ſortes de profeſ- » ſions ». Les trente mille ducats furent payés, & auſſi-tôt envoyés au bailli de Dijon, qui faiſoit des levées de Suiſſes. Le roi de ſon côté adreſſa aux gouverneurs, qu'il avoit laiſſés dans les places de Toſcane, les ordres les plus précis de remettre ſans délai ces places aux commiſſaires de la république. Ces premiers ordres ne parvinrent point à leur deſtination. L'ambaſſadeur Florentin qui en étoit chargé, crut pouvoir traverſer en ſûreté le Milanès, d'autant plus que la république n'étoit point en guerre avec Ludovic. Cependant ce dernier, au mépris du droit des gens, fit arrêter l'ambaſſadeur, lui enleva ſes papiers, & informa les Piſans du danger où ils alloient ſe trouver expoſés s'ils n'acceptoient les ſecours qu'il

qu'il leur offroit. Les Florentins furent réduits à solliciter de nouveaux ordres : ces ordres furent expédiés, mais ils furent mal exécutés. Le comte de Ligni manda secrétement aux gouverneurs de trouver des prétextes pour n'y point déférer, se chargeant de faire agréer leur conduite au roi. Saillant fut le seul qui ne voulut point tremper dans cette odieuse manœuvre. Il remit aux commissaires Florentins le port & la citadelle de Livourne où il commandoit. Entragues, après avoir usé de défaites, & avoir tiré des commissaires Florentins des sommes considérables, vendit la citadelle de Pise aux Pisans eux-mêmes, moyennant la somme de vingt mille ducats, dont douze mille pour lui, & huit mille pour être distribués à ses troupes : les places de Librefatta, de Serzane, de Piétra-Santa, furent pareillement vendues, les unes à la république de Gênes, les autres à celle de Lucques. Pour colorer du moins de quelque prétexte honnête ce honteux trafic, les commandants stipulerent que ces places resteroient unies à la France, & reconnoîtroient le roi pour leur protecteur. Charles, informé de

ANN. 1495.

ANN. 1495.

ce brigandage, fit ôter de sa chambre le lit du comte de Ligni, & bannit Entragues de toutes les terres de son obéissance. Ce premier mouvement dura peu : Charles, plus affligé que ceux qu'il venoit de punir, & ne pouvant supporter plus long-temps l'absence de son favori, le rappella bientôt auprès de lui. Le premier usage que celui-ci fit de la faveur de son maître, fut d'obtenir le rappel d'Entragues & de ses complices. Les malheureux Florentins, qui se virent dépouillés de leurs places, & des milliers de braves gens qu'on avoit laissés dans le royaume de Naples, & à qui on enlevoit leur derniere ressource, eurent seuls à pleurer sur la foiblesse du monarque.

Commines tente une négociation avec les chefs de la ligue.

De Trin, l'armée s'avança à Verceil. Cette place avoit long temps fait partie du duché de Milan. Philippe-Marie Viscomti l'avoit cédée au duc de Savoie pour le détacher d'une ligue formidable formée contre lui ; mais il avoit stipulé qu'elle seroit neutre dans toutes les guerres qui s'éleveroient contre le duché de Milan. Ludovic, au commencement de cette guerre, avoit fait renouveller la même

promesse à la duchesse de Savoie : mais celle-ci, toute Françoise dans le cœur, ne put la refuser aux instances du roi. Lorsqu'il y fut entré, il commença à jeter des postes jusqu'à un mille de Novarre. Bientôt on vit arriver quelques pelotons de Suisses qui annonçoient que leurs compatriotes les suivoient en corps d'armée. Si tous fussent arrivés dans ce moment, la bataille auroit eu lieu, quoique la plupart de ceux qui composoient le conseil désirassent ardemment que tout pût s'arranger par la voie de la négociation. Les confédérés étoient dans les mêmes dispositions : il ne s'agissoit que de sçavoir qui feroit les premieres démarches. Le roi, jusque-là victorieux, & commandant en personne son armée, ne croyoit pas qu'il fût de sa dignité de faire des avances. Les confédérés de leur côté, qui agissoient au nom du pape & de l'empereur, & qui d'ailleurs craignoient, en laissant paroître leur inquiétude, de rendre les François plus difficiles, attendoient pour traiter, que la faim & le désespoir eussent livré entre leurs mains le premier prince du sang. Le hazard leva cette premiere difficulté.

ANN. 1495.

Ann. 1495. Après la mort de la marquise de Montferrat, il s'éleva des disputes sur la tutelle d'un fils qu'elle laissoit en bas âge. Les Etats du pays, qui craignirent les suites de cette division, obligerent les contendants de choisir le roi pour arbitre. Charles, ne pouvant se charger lui-même de ce soin honorable, envoya Commines sur les lieux pour veiller à la sûreté du jeune prince, & au rétablissement de la concorde. Cet habile ministre, trouvant à cette cour un gentilhomme du marquis de Mantoue, lia conversation avec lui, & parut s'étonner de l'aveuglement de son maître, qui ne s'appercevoit pas qu'il travailloit à sa propre ruine en contribuant à l'élévation des Vénitiens. Après s'être assuré par les réponses de ce gentilhomme, que cette réflexion n'étoit point échappée au marquis, & que, malgré son titre de généralissime, il se prêteroit volontiers à un projet de pacification, Commines prit sur lui d'écrire aux deux provéditeurs Vénitiens, pour leur offrir de reprendre les conférences qu'ils avoient commencées sur les bords du Tar. Bientôt on vit arriver à Verceil un député chargé de deman-

der des ſauf-conduits, & de convenir du lieu où ſe tiendroient les conférences. Ces ruſés politiques s'étoient étrangement trompés dans leur choix : car déſirant ardemment la paix, ils avoient envoyé, pour en faire la premiere ouverture, l'homme du monde le moins diſpoſé à les ſeconder. C'étoit Albertin Boſchetto, ſujet & confident du duc de Ferrare : celui-ci dépouillé de la Poléſine par les Vénitiens, ſouhaitoit leur abaiſſement, comme l'unique moyen de réparer ſes pertes. Albertin, après s'être acquitté de ſa commiſſion dans une audience publique, vit le roi en particulier, & l'exhorta vivement à ne rien accorder de ce qu'il étoit venu lui demander, déclarant que les confédérés trembloient dans leur camp, & qu'au premier mouvement que feroit l'armée Françoiſe pour venir les attaquer, ils prendroient honteuſement la fuite. Trivulſe, par haine contre Ludovic ; pluſieurs courtiſans, par attachement pour le duc d'Orléans, appuyerent cet avis : mais Commines, la Trémoille & le prince d'Orange le combattirent ſi fortement, qu'ils déterminerent le roi à expédier les ſauf-conduits, & à

ANN. 1495.

ANN. 1495. convenir du lieu des conférences. Les commiſſaires reſpectifs s'y rendirent. C'étoient de la part des confédérés le marquis de Mantoue, Bernard Contarini, & François-Bernardin Viſcomti, & de la part des François, le prince d'Orange, le maréchal de Gié, le ſeigneur de Piennes & Commines. La crainte que l'arrivée des Suiſſes ne changeât les diſpoſitions pacifiques où ſe trouvoit le roi, engagea les commiſſaires à ſe hâter. Dès la premiere conférence, on convint d'une trève, au moyen de laquelle, le duc d'Orléans pourroit ſortir ſeul de Novarre; mais à condition qu'il y rentreroit dans le même état, ſi le traité ne s'achevoit pas. Comme il devoit traverſer les bataillons ennemis, le marquis de Mantoue, s'offrir pour lui ſervir d'ôtage, & paſſa dans le camp des François. La principale difficulté conſiſtoit à faire conſentir la garniſon de Novarre à cet arrangement. Ces hommes exténués de miſere, & en proie à toutes les horreurs de la famine, craignoient qu'après le départ du premier prince du ſang, on ne les oubliât: envain on leur promettoit que le duc les délivreroit ſous trois

Les François ſortent de Novarre.
Commines.
Paul Jove.
Guichardin.

jours, ou viendroit partager leur sort, il fallut pour les rassurer, que le maréchal de Gié leur envoyât pour ôtage le marquis de Rochefort son neveu. Trois jours après on convint que la garnison Françoise sortiroit de la place avec armes & bagages: que la garde de la ville seroit confiée aux bourgeois: qu'il ne resteroît dans la citadelle que trente François qui la tiendroient au nom du duc d'Orléans, & auxquels Ludovic fourniroit chaque jour une certaine quantité de vivres pour leur argent. *Et ne croiroit-on jamais, sans l'avoir vu*, ajoute Commines, *la pauvreté des personnes qui en sortoient. Bien peu de chevaux en sortit; car tout étoit mangé, & n'y avoit point six cents hommes qui se fussent pu défendre, combien qu'il en saillit bien cinq mille cinq cents. Largement en demeuroit par les chemins, à qui les ennemis propres faisoient de l'aide: Je sçai bien que j'en sauvai bien cinquante pour un écu, qui étoient couchés dans un jardin, & à qui on donna de la soupe, & n'en mourut qu'un: sur le chemin en mourut environ quatre; car il y avoit dix milles de Novarre à Verceil où ils alloient. Le roi usa de quelque charité envers ceux qui ar-*

ANN. 1495.

riverent audit Verceil, & ordonna huit Ann. 1495. *cents francs pour les départir en aumônes, & auſſi des paiements de leurs gages ; & furent payés les morts & les vifs, & auſſi les Suiſſes, dont il étoit bien mort quatre cents : mais quelque bien qu'on leur pût faire, il mourut bien trois cents hommes audit Verceil, les uns par trop manger, les autres par maladie, & largement ſur les fumiers de la ville.*

Arrivée d'une armée de Suiſſes au ſecours des François. *Ibid.*

Sur ces entrefaites arriva l'armée des Suiſſes ſous la conduite du bailli de Dijon : au lieu de huit à dix mille hommes qu'on attendoit, on fut bien ſurpris d'en compter juſqu'à vingt-deux mille, en y comprenant, tant ceux que le roi avoit ramenés avec lui de l'expédition de Naples, que ceux qui venoient de ſortir de Novarre à la ſuite du duc d'Orléans. Le ſouvenir des bienfaits dont les avoit comblés Louis XI, la gloire attachée aux armes Françoiſes, & plus que tout cela encore, l'eſpérance de s'enrichir des dépouilles de la Lombardie, les avoient attirés en foule. On voyoit parmi eux des vieillards ſeptuagénaires qui s'étoient ſignalés dans les guerres contre Charles de Bourgogne, & qui montroient encore la même vigueur. Tout

y seroit accouru jusqu'aux femmes & aux enfants, si l'on n'eût pris le parti de leur fermer l'entrée du Piémont. Cet essain de guerriers ne causa guere moins d'effroi à ceux qu'ils venoient défendre, qu'à ceux qu'ils devoient combattre. Le roi & la noblesse de France la plus distinguée se trouvoient à la discrétion de ces mercenaires : la seule précaution dont on s'avisa fut de les partager dans des postes éloignés les uns des autres : encore devoit-on bien prendre garde qu'ils ne s'apperçussent du motif qui la dictoit. Le duc d'Orléans seul triomphoit ; persuadé que la couronne de Milan ne pouvoit plus lui échapper, s'il parvenoit à rompre les conférences qui se tenoient pour la paix. Il mit dans ses intérêts le cardinal Brissonnet, en promettant de donner à l'un de ses enfants un établissement de dix mille ducats de rente aussi-tôt après la conquête. Le cardinal le servit avec chaleur : mais quelque ascendant qu'il eût sur l'esprit du roi, il vit avec douleur que son crédit avoit des bornes. Charles, à la vue du danger où étoit exposé le duc d'Orléans, avoit bien eu la générosité d'oublier les justes su-

ANN. 1495.

ANN. 1495.

jets qu'il avoit de se plaindre de lui; mais il n'avoit aucune envie d'exposer sa vie & le salut de son armée pour tenter une conquête qui tourneroit toute entiere au profit de ce prince, & qui n'en feroit peut-être qu'un sujet plus indocile encore. Voyant que ce premier moyen ne lui réussissoit pas, le duc d'Orléans agit sourdement auprès des Suisses, & les exhorta à demander la bataille, en leur faisant entendre qu'on se garderoit bien de leur rien refuser. Cette démarche séditieuse parvint à la connoissance du prince d'Orange, qui, prévoyant les suites qu'elle pouvoit avoir, crut qu'il étoit de son devoir d'en informer le roi. Le conseil s'assembla. On y disputa avec tant d'aigreur & d'animosité de part & d'autre, qu'on vit le moment où les principaux chefs alloient en venir aux mains. Le duc d'Orléans, outré contre le prince d'Orange, s'emporta jusqu'à lui donner publiquement un démenti. Le roi étouffa la querelle, mais n'en demeura que plus décidé à sacrifier les intérêts du duc d'Orléans. Les conférences furent suivies avec chaleur. Tant qu'il ne s'étoit agi que de

la délivrance du duc d'Orléans, Ludovic avoit laissé agir ses ministres : lorsqu'il fut question de rédiger le traité de paix, il voulut y assister en personne : il se fit même accompagner de la duchesse sa femme en qui il avoit beaucoup de confiance. *Et étoit notre façon de procéder*, dit Commines, *que sitôt que nous étions arrivés au logis dudit duc, il venoit au-devant de nous & la duchesse, jusqu'au bout d'une galerie, & nous passions devant lui en entrant dans sa chambre, où nous trouvions deux grands rangs de chaises l'un devant l'autre, & bien près l'un de l'autre. Ils se seoyent de l'un des côtés, & nous de l'autre. Premier étoit assis de son côté un pour le roi des Romains, l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Mantoue, les deux provéditeurs Vénitiens, puis le duc de Milan, sa femme, & le dernier l'ambassadeur de Ferrare. Et de leur côté ne parloit nul que ledit duc, & du nôtre un ; mais notre condition n'est point de parler si posément comme ils font : car nous parlions quelquefois deux ou trois ensemble, & ledit duc disoit : Ho, un à un. Venant à coucher les articles, tout ce qui s'accordoit étoit écrit incontinent par*

ANN. 1495.

un secrétaire des nôtres, & aussi par un de leur côté; & au départir, le lisoient ANN. 1495. *les deux secrétaires, l'un en Italien, & l'autre en François, & quand on se rassembloit aussi, afin de voir si on n'y avoit rien changé, & aussi pour abréger; & est bonne forme pour expédier grande affaire.* Il n'y avoit point de difficulté par rapport à la ville de Novarre, les François consentoient à la céder; mais ils demandoient en échange la propriété entiere & absolue de la ville de Gênes, qui avoit long-temps appartenu à la France, & dont Louis XI avoit cédé le gouvernement & le domaine utile aux ducs de Milan, sous la suzeraineté de la couronne de France. On soutenoit que Ludovic, en faisant la guerre à son seigneur avoit mérité de perdre son fief. Celui-ci, qui travailloit alors à s'étendre, & qui venoit tout nouvellement d'envoyer un corps de troupes auxiliaires à Pise, dans le dessein de s'en emparer en feignant de la défendre, n'avoit garde de consentir à se voir dépouillé de Gênes. Il excusa le mieux qu'il put sa conduite, sur la nécessité où il s'étoit trouvé de se précautionner contre les menaces & les intri-

gues du duc d'Orléans. Enfin connoiſſant la vive ardeur qu'avoient tous les François de retourner dans leur patrie, il crut qu'en ne ſe deſſaiſiſſant point, il ne hazardoit rien à promettre. Il uſa de tant de ſoumiſſions, il donna de ſi belles paroles, que les miniſtres François ou trop impatients, ou trop crédules, voulurent bien s'en contenter. Les principales conditions du traité portoient en ſubſtance: 1°. Que le roi rendroit la ville de Novarre au duc de Milan, lequel accorderoit un pardon général à tous les partiſans du duc d'Orléans. 2°. Que le duc, pour indemniſer le roi des frais de la guerre, feroit remiſe à ſa majeſté de quatre-vingt-dix mille ducats qu'il lui avoit avancés pour l'expédition de Naples: qu'il payeroit de plus cinquante mille ducats au duc d'Orléans. 3°. Que le gouvernement & le domaine utile de la ſeigneurie de Gênes, reſteroient comme auparavant entre les mains de Ludovic; mais à condition qu'il rempliroit, à l'égard du roi, tous les devoirs de vaſſal; qu'il fourniroit inceſſamment deux gros vaiſſeaux armés & équipés à ſes dépens, pour être envoyés au ſecours

ANN. 1495.

Traité de Verceil.

Godefroi, recueil de pieces.

Ann. 1495. des châteaux de Naples ; que l'année suivante il en fourniroit trois autres ; que le port de cette ville resteroit toujours ouvert à tous les bâtiments François qui voudroient s'y rafraîchir ou y acheter des provisions ; que ce même port, au contraire, seroit fermé à tous les ennemis de sa majesté : que le châtelet qui défendoit ce port, & qui commandoit la ville, seroit mis en sequestre entre les mains du duc de Ferrare, lequel y tiendroit pendant deux ans une garnison composée de ses propres sujets, & entretenue partie aux dépens du roi, partie aux dépens du duc de Milan, & qui jureroit de la remettre à celle des deux parties contractantes qui auroit observé le plus religieusement les articles du traité. 4°. Que Ludovic jureroit de se séparer de la confédération d'Italie, s'il se trouvoit qu'elle eût été formée contre le roi ; qu'il déclareroit, de concert avec la France, la guerre aux Vénitiens s'ils continuoient de secourir le jeune Ferdinand, & s'ils ne rendoient pas au roi les places dont ils s'étoient emparés dans la Pouille : qu'il donneroit un libre passage sur toute l'étendue de

ſes terres aux troupes Françoiſes qui marcheroient à Naples, pourvu qu'elles n'excédaſſent point le nombre de quatre cents lances, & de quatre mille hommes de pied à la fois ; au-lieu que ſi le roi les conduiſoit lui-même, non-ſeulement ce monarque auroit le liberté du paſſage avec tel nombre de troupes qu'il voudroit, mais le duc de Milan ſeroit tenu de l'accompagner avec toutes les forces de ſes Etats. 5°. Que Ludovic rendroit les neuf galeres de France priſes au dernier combat de Rapallo : qu'il mettroit en liberté le ſeigneur de Miolans & tous les autres priſonniers, ſans en exiger de rançon : qu'il jureroit de ne jamais inquiéter les Florentins que le roi prenoit ſous ſa protection : qu'il rappelleroit dans un terme très-court les troupes qu'il avoit envoyées au ſecours des Piſans : qu'il rétabliroit dans la jouiſſance de leurs biens Trivulce, & les autres capitaines Milanois attaché au ſervice de France : enfin qu'il donneroit pour garants de ſes promeſſes, quatre ôtages au choix du roi, dont deux de Milan, & deux de Gênes.

Ce traité fut ſigné par le roi & le

ANN. 1495.

ANN. 1495. 18 Octobre.

Sédition des Suisses : danger où se trouve le roi. *Commines. Belcarius. Guichardin.*

duc de Milan, dès le même jour qu'il eût été arrêté entre les plénipotentiaires. On avoit les plus fortes raisons de se hâter. Aussi-tôt que la nouvelle s'en répandit, les Suisses deja indignés de se voir frustrés des riches dépouilles qu'ils s'étoient promises, & secrétement animés par les partisans du duc d'Orléans, battirent le tambour, s'assemblerent tumultuairement, & délibérerent sur le parti qu'ils avoient à prendre. Quelques-uns des plus emportés proposerent de se saisir du roi, & de tous les seigneurs de l'armée, de les emmener en Suisse, d'où on ne les laisseroit partir qu'après avoir payé leur rançon. D'autres, en plus grand nombre, détestant cette perfidie, conclurent seulement à demander trois mois de paye, conformément à un traité par lequel Louis XI s'étoit engagé à leur compter ce temps de service toutes les fois qu'il les feroit sortir enseignes déployées hors des limites de leur pays. Ils commencerent par se saisir du bailli de Dijon & de Lornai : ils s'introduisirent ensuite en assez grand nombre dans la ville de Verceil. Le roi informé du péril où

il étoit exposé, se retira précipitamment à Trin : mais comme il ne pouvoit enlever avec la même promptitude ses équipages, il fut obligé de composer avec les Suisses, & de leur donner des cautions pour la somme qu'ils exigeoient. La concorde se rétablit ; on renouvella même à cette occasion tous les traités de confédération qui subsistoient entre les deux puissances. Après s'être débarrassé des Suisses, Charles eut quelque envie de s'aboucher avec Ludovic. Celui-ci parut en recevoir la nouvelle avec joie ; mais lorsqu'il fut question de se rendre à Trin, il proposa de grandes difficultés, & finit par demander que l'entrevue se fît sur un pont séparé en deux par une forte barriere. Charles, qui se souvenoit d'avoir vu l'année précédente ce même Ludovic empressé à faire la cour à ses ministres, ne daigna pas même répondre à la proposition, & reprit brusquement la route de France.

ANN. 1495.

Retour précipité du roi : mauvaise foi des confédérés.

Ce départ précipité contribua plus que toutes les autres fautes qu'il avoit faites jusqu'alors, à lui faire perdre ses conquêtes en Italie. Si, au lieu de repasser les Monts, lorsque rien ne l'y

ANN. 1495.

obligeoit, Charles se fût approché de Gênes, il auroit forcé Ludovic à lui livrer non-seulement les ôtages qu'il avoit promis, mais les neuf galeres Françoises qu'il retenoit, & les deux gros vaisseaux qu'il s'étoit obligé de fournir pour la défense des châteaux de Naples. Cette flotte sur laquelle on avoit dessein d'embarquer trois mille Suisses, & toutes sortes de munitions, & qui devoit être renforcée à Livourne par celle que commandoit Arban, auroit été plus que suffisante pour faire lever le siege des deux châteaux: or, de la conservation de ces châteaux dépendoit celle de tout le royaume. Charles ne l'ignoroit pas; mais toujours guidé par une présomption aveugle, il se persuada que la terreur de son nom tiendroit en respect toutes les puissances d'Italie, & qu'il pouvoit en toute sûreté se décharger sur quelques ministres du soin de veiller à l'exécution du dernier traité. Il ne tarda pas à s'appercevoir combien il s'étoit abusé. La seule condition que Ludovic voulut bien remplir, fut de mettre une garnison Ferraroise dans le châtelet de Gênes, & il ne la remplit, que parce qu'il

crut y trouver ſon avantage : perſuadé que le duc de Ferrare, ſon beau-pere, Ann. 1495.
le favoriſeroit toujours au préjudice d'une puiſſance étrangere, il ſe félicita d'avoir trouvé un moyen ſi ſimple de contenir une ville ſéditieuſe, & de ſuſpendre pendant deux années tous les projets que les François pouvoient avoir formés pour s'en emparer. Quant aux autres articles, il ſe fit donner une défenſe du pape de les remplir, ſous peine d'encourir les cenſures eccléſiaſtiques. Les Vénitiens pouſſerent plus loin la diſſimulation. Quoique le traité eût été fait ſous les yeux & de l'aveu de leur ambaſſadeur, ils avoient demandé deux mois afin de délibérer ſur le parti qu'ils devoient prendre : le roi en quittant l'Italie leur adreſſa Commines en qualité de miniſtre plénipotentiaire. A ſon arrivée le ſénat ordonna des prieres publiques, des aumônes, des proceſſions générales pour demander à Dieu la grace de ſe bien conduire. Le réſultat de tout cet appareil fut de déclarer à l'ambaſſadeur, que la république s'étant bornée à ſecourir ſes alliés, & n'ayant rien à démêler avec le roi, elle ne voyoit aucune ma-

Ann. 1495. tiere à un traité. Pour adoucir ce que ce refus pouvoit avoir d'offenſant, le doge remit ſur le tapis le projet de croiſade que le roi avoit annoncé à l'Europe. Il offroit, au nom de la république, d'engager le roi de Naples à reconnoître la ſuzeraineté du monarque François, à lui payer un tribut de cinquante mille ducats, à lui laiſſer en toute propriété la ville de Tarente, & deux autres places maritimes qui lui ſerviroient d'entrepôt entre la France & la Grece ; il promettoit que la république de ſon côté armeroit cent galeres, & obligeroit toutes les autres puiſſances d'Italie à fournir leur contingent. Commines étoit trop ſage pour compter ſur ces vaines promeſſes : il apprit que dans le même temps les Vénitiens formoient de nouveaux engagements avec le jeune Ferdinand : qu'ils lui fourniſſoient vingt galeres pour bloquer les châteaux de Naples ; qu'ils envoyoient à ſon ſecours une armée de terre entretenue à leurs frais, & commandée par le marquis de Mantoue ; & qu'à ce prix ils ſe mettoient en poſſeſſion des villes maritimes ſituées ſur le Golfe.

C'étoit peu pour les confédérés d'a-

voir renvoyé les François au-delà des Monts, s'ils ne parvenoient à leur fermer le retour en Italie. La république de Florence leur causoit une vive inquiétude. Quoiqu'elle eût un juste sujet de se plaindre du roi, elle lui restoit constamment attachée, & le sollicitoit par tous les motifs de l'honneur & du devoir, à venir la défendre : en vain les confédérés, pour se l'attacher, avoient offert de la remettre en possession des places qu'elle avoit perdues : un seul homme faisoit échouer toutes leurs négociations. Frere Jérome Savonarole annonçoit aux Florentins, que s'ils fléchissoient la colere céleste par un prompt repentir, la même main qui avoit fait la blessure opéreroit la guérison, & que Florence, purifiée de ses souillures, se releveroit, à l'aide des François, plus glorieuse & plus belle qu'elle n'étoit avant ses désastres. Il persuadoit la multitude; mais les jeunes gens des meilleures maisons, indignés de se voir exclus des charges, parce qu'ils ne vouloient point s'assujettir à une triste réforme, tinrent des assemblées secretes, & formerent entr'eux le projet de soustraire leur patrie au joug

ANN. 1495.

Conspiration en faveur de Pierre de Médicis.
Guichardin.
Commines.
Paul Jove.

d'un moine enthousiaste, & d'y rappeller Pierre de Médicis. Les confédérés, & sur-tout le pape Alexandre VI, qui regardoit Savonarole comme son ennemi le plus opiniâtre, promirent des secours : ils fournirent des sommes considérables à Virgile des Ursins pour lever des armées, & le chargerent de conduire Pierre à Florence. Les mesures étoient bien prises ; mais avant que Virgile se fut approché assez près de la ville, la conjuration fut découverte : on instruisit le procès des coupables, & sans égard pour leur naissance, sans même observer la forme prescrite par les loix, on les punit du dernier supplice. Ce contre-temps déconcerta les projets des confédérés. Ludovic qui ne sçavoit encore si Pierre de Médicis, lorsqu'il seroit rétabli dans sa premiere place, lui pardonneroit de l'en avoir fait tomber, cessa le premier de contribuer aux frais de cette guerre. Les Vénitiens se lasserent bientôt de porter seuls toute la dépense : insensiblement l'armée de Virgile des Ursins manqua de tout. Dans le temps où ce seigneur voyoit dépérir ses troupes, & ne sçavoit plus à quoi se ré-

ANN. 1495.

ſoudre, Gemel, envoyé du roi à Florence, & Camille Vitelli, général de cette république, vinrent le trouver, & lui propoſerent de ſe mettre à la ſolde de France. Les Florentins, pour ſe diſpenſer de lui oppoſer une armée, ſe chargerent de défrayer ſes troupes juſqu'à ce qu'elles fuſſent entrées ſur les terres de Naples. Virgile accepta ces offres avec d'autant plus de joie, que les Colonnes ſes rivaux étoient alors au ſervice de Ferdinand. A ſon arrivée il reprit quelques châteaux dont les ennemis s'étoient emparés : il retint dans l'obéiſſance la ville d'Aquila qui étoit ſur le point de ſe ſoulever, & après avoir pacifié l'Abruzze, il alla ſe joindre au comte de Montpenſier. Quelque précieux, à tout autre égard, que fût ce renfort, il ne fit qu'accroître l'embarras où l'on ſe trouvoit déja. Depuis près d'un an les troupes Françoiſes n'avoient point reçu de paie, & Montpenſier ne les retenoit ſous ſes drapeaux qu'en les trompant par de belles promeſſes, & en leur abandonnant de temps à autre, le pillage de quelque place révoltée.

ANN. 1495.

Charles cependant n'avoit point

ANN. 1495.

oublié les affaires d'Italie : il n'avoit desiré avec tant d'ardeur de revenir en France, que pour être à portée de faire passer des secours à Naples. Les soins qu'il fut obligé de donner à l'administration intérieure, la difficulté de trouver de l'argent après tous les emprunts qu'il avoit faits l'année précédente, jetoient nécessairement de la lenteur dans ses préparatifs. Les plaisirs de son âge, le bal, les tournois, des fêtes galantes, lui enlevoient encore un temps précieux : enfin avant que de songer à l'Italie, il falloit mettre à couvert les provinces de France exposées aux ravages de l'ennemi.

ANN. 1496.

Guerre contre l'Espagne : prise de Saluces.

Commines.

D. Vaissette.

Ferdinand le Catholique, profitant de l'éloignement des troupes Françoises, avoit rassemblé toutes ses forces dans la province de Roussillon. Il essaya d'abord de surprendre le château de Son, l'une des clefs du royaume de Navarre : il y a beaucoup d'apparence que si cette premiere tentative eût réussi, il auroit dès-lors enlevé ce royaume à Catherine de Foix, & à Jean d'Albret son mari. Obligé de renoncer à son entreprise, il fit filer ses troupes dans le Languedoc, & ravagea tous les environs de Carcassone &

& de Narbonne. Le duc de Bourbon, qui, outre sa qualité de lieutenant-général du royaume, étoit gouverneur particulier de la province de Languedoc, y envoya promptement le peu de troupes disciplinées dont il pouvoit disposer, & en confia le commandement à Guichard d'Albon, seigneur de Saint-André, & à la Roche-Aimon, ses lieutenants, avec ordre de se tenir sur la défensive, & de fortifier Narbonne dont on craignoit que les Espagnols ne voulussent s'emparer. Alain d'Albret, pere du roi de Navarre, fut chargé de convoquer le ban & l'arriere-ban de la Gascogne, & de couvrir cette frontiere. Les choses resterent en cet état jusqu'au retour du roi. Saint-André ayant alors reçu des renforts considérables, & se trouvant à la tête d'une armée de dix-huit mille combattants, s'avança dans le Roussillon, prit d'assaut & réduisit en cendres la ville de Salces dont Ferdinand avoit fait sa place d'armes, sans que l'armée Espagnole, plus nombreuse que la Françoise, & qui, de l'endroit où elle étoit, pouvoit entendre le bruit du canon, eût le courage de venir la défendre. Ferdinand étonné de ce

ANN. 1496.

coup de vigueur, & craignant que les François ne se remissent en possession du comté de Roussillon, feignit de desirer ardemment la paix : il envoya demander une trève, afin que les plénipotentiaires eussent la liberté de s'assembler. Charles, de son côté, qui recevoit de jour en jour des nouvelles plus accablantes les unes que les autres du côté de l'Italie, n'eut garde de rejeter la proposition.

Ann. 1496.

Suite des affaires du royaume de Naples.
Guichardin.
Giannone.
Commines.
Corio.

Depuis son retour en France, il n'avoit pu envoyer à Naples que huit cents lansquenets levés dans les Etats du duc de Gueldre. La petite flotte qui les portoit s'étant jointe dans le port de Livourne à celle que commandoit Arban, dirigeoit sa route vers les châteaux de Naples, lorsqu'on reçut avis qu'ils étoient rendus. Elle prit le parti d'aborder à Gaete, où elle mit à terre environ trois mille hommes d'infanterie, & des munitions. Montpensier n'étoit plus embarrassé qu'à trouver de l'argent.

Une des principales branches du revenu des rois de Naples, consistoit en certains droits qu'ils levoient sur le bétail qu'on rassembloit tous les ans,

au commencement du printemps, dans la Capitanate. Ces droits montoient à plus de quatre-vingt mille ducats. Montpensier, qui, depuis l'arrivée de Virgile des Ursins, & des nouveaux renforts, avoit repris la supériorité sur les ennemis, se rendit le premier dans cette contrée, & y choisit les postes les plus avantageux : mais comme il avoit une province entiere à garder, il fut contraint de disperser son armée dans des endroits fort éloignés les uns des autres. Ferdinand le suivoit, non dans l'intention de le combattre, ses forces ne le permettoient pas, mais dans la seule vue d'empêcher que les François ne profitassent de cet argent. Il s'approcha du poste gardé par Virgile des Ursins & Mariano Savelli, rangea ses troupes en bataille pour contenir ces deux généraux, & envoya en course huit cents chevaux légers, qui lui ramenerent environ soixante mille pieces de bétail. Montpensier accourut pour réparer cette perte : dans sa marche il rencontra près de Nocera huit cents lansquenets que les Vénitiens envoyoient au secours de Ferdinand, il les tailla en pieces, & s'approcha de Foggia où

ANN. 1496.

ſon ennemi s'étoit renfermé, & où il n'avoit encore fait entrer qu'une très-petite partie du butin. Les François reprirent tout le reſte ; mais ils ne purent empêcher que pendant leur retraite les troupes légeres de Ferdinand ne leur en enlevaſſent encore une partie. Quoique le dommage tombât tout entier ſur les propriétaires, Montpenſier vit avec douleur qu'il venoit de perdre la ſeule reſſource qui lui reſtoit encore.

ANN. 1496.

Capitulation d'Atelle. mort du comte de Montpenſier. *Ibid.*

Il ſeroit difficile d'imaginer une ſituation plus déplorable que celle où étoit réduit ce général : ſans vivres, ſans argent pour s'en procurer, il ne pouvoit contenir ſes ſoldats qu'en fermant les yeux ſur leurs brigandages : s'il vouloit ménager le peuple, les Allemands & les Suiſſes ſe ſoulevoient & demandoient leur paye avec des cris ſéditieux : chaque jour on lui annonçoit la révolte de quelque place, ou la défection de quelques-uns de ſes alliés. Couroit-il vers l'endroit où le danger ſembloit le plus preſſant, il apprenoit en arrivant que la province qu'il venoit de quitter étoit en feu. Dans cette cruelle poſition, il n'y avoit qu'une victoire dé-

cisive qui pût retarder sa perte ; mais les raisons qui lui faisoient desirer la bataille n'étoient pas ignorées de son ennemi : Ferdinand, qui le suivoit pas à pas, se tenoit toujours retranché sur des montagnes, ou alloit se renfermer dans des places fortes. Pour comble de malheur la division régnoit dans le camp des François. Le jeune d'Alegre, seigneur de Persi, fier de deux victoires qu'il avoit remportées, s'étudioit à contredire son général, & à faire échouer toutes ses entreprises. Dans ces tristes conjonctures Montpensier fut averti que le marquis de Mantoue, général des Vénitiens, venoit de se joindre à Ferdinand avec une nouvelle armée. Obligé de reculer devant des forces si supérieures, il dépêcha en France Etienne de Vesc, gouverneur de Gaete, pour représenter au roi l'état de l'armée ; ensuite il se mit en marche dans l'intention de se retirer à Venouse, ville bien fortifiée & pourvue de toute sorte de munitions. Ferdinand l'atteignit près d'Ariano, & le serra de si près qu'il lui coupa les vivres, & jusqu'à l'eau. La situation avantageuse du camp ennemi ne permettoit pas aux

ANN. 1496.

François de l'attaquer, & la retraite étoit extrêmement dangereuse. C'étoit cependant le seul parti qu'il y eût à prendre. Montpensier la fit à l'entrée de la nuit avec tant d'ordre, que Ferdinand n'en fut informé que le lendemain matin. Il se mit à poursuivre les François; mais n'ayant plus aucune espérance de les joindre, il s'attacha au siege de Gesualde : cette place, qui passoit pour forte, fut emportée en peu d'heures. Les François avoient cru qu'elle arrêteroit longtemps l'ennemi : comme ils n'étoient plus qu'à huit milles de Venouse où ils avoient dessein de se retirer, & que d'ailleurs ils manquoient de vivres, ils s'amuserent de leur côté à piller la ville d'Atelle. Ferdinand les surprit dans cette méchante place, dominée de tous côtés par des colines, & où l'on ne pouvoit arriver que par des défilés. S'étant rendu maître de tous les passages, il se tint assuré de vaincre sans effusion de sang. Montpensier & Virgile des Ursins vouloient que l'armée, plutôt que de se laisser exténuer par la disette, tentât de s'ouvrir un passage l'épée à la main. C'étoit le parti le plus glorieux, &

ANN. 1496.

en même temps le plus sûr ; mais Persi & les autres chef de sa faction n'y voulurent point consentir. Dès que la famine commença à se faire sentir, les huit cents lansquenets, arrivés depuis quelques mois dans le royaume de Naples, passerent dans le camp ennemi, & ne rougirent point de tourner leurs armes contre ceux qu'ils étoient venus secourir. Cette défection découragea le reste des troupes. Il fallut se résoudre à capituler, ou plutôt à recevoir les conditions qu'il plairoit à l'ennemi de prescrire. Montpensier promit, 1°. de se rendre dans un mois à Ferdinand, avec toutes les troupes renfermées avec lui, s'il n'arrivoit une nouvelle armée pour le délivrer, à condition toutefois qu'il auroit la liberté de ramener ses soldats en France, soit par terre, soit par mer, avec armes & bagages : 2°. de laisser à Ferdinand toute l'artillerie, même Françoise, qui se trouvoit dans le royaume de Naples : 3°. d'ordonner à tous les officiers généraux, qui relevoient de lui, d'évacuer les places où ils tenoient garnison, excepté les trois villes de Gaete, de Tarente & de Venouse. Ferdinand

ANN. 1496.

ANN. 1496.

de son côté, s'obligea de fournir, pendant les trente jours stipulés, des vivres suffisans à l'armée, & ensuite des vaisseaux pour la porter en Provence, au cas que Montpensier voulût se retirer par mer; d'accorder à Virgile des Ursins, & à tous les autres chefs Italiens, une amnistie générale, & de les rétablir dans leurs biens, pourvu qu'avant un certain terme, ils lui prêtassent serment de fidélité.

Montpensier exécuta fidélement la capitulation. A l'expiration du terme il se rendit à Ferdinand avec les cinq ou six mille hommes enfermés avec lui dans Atelle : il notifia aux gouverneurs particuliers des provinces, les articles qui les regardoient; mais comme ils ne tenoient point de lui leurs emplois, ils refuserent hautement de déférer à ses ordres. Ferdinand, qui soupçonna qu'il y avoit une collusion secrette entre le général & ses lieutenants, pour éluder une des principales clauses du traité, ne se hâta point de relâcher ses prisonniers. Après les avoir promenés dans les rues de Naples, & les avoir fait embarquer sur quelques vaisseaux, il les re-

tint dans la petile isle de Procide où il ne prit aucun soin de leur subsistance. Des maladies contagieuses, causées par la disette & le mauvais air, les emporterent presque tous. Montpensier, qui, par le crédit du marquis de Mantoue son beau-frere, eût pu se soustraire à un traitement barbare, aima mieux partager le sort du soldat; il périt victime de son zele, & fut enterré sans pompe sur le rivage. Les Suisses donnerent en cette occasion une preuve éclatante de constance: quelques offres que leur fît le vainqueur pour les attirer à son service; quelque chose qu'ils eussent à souffrir pour un monarque qui les abandonnoit, ils resterent fidèles: de treize cents qu'ils étoient dans l'armée de Montpensier, à peine en réchappa-t-il trois cent cinquante. *Je vis revenir*, dit Commines, *ceux qui en revinrent, qui rapporterent toutes leurs enseignes, & montroient bien à leurs visages qu'ils avoient beaucoup souffert, & tous étoient malades; & quand ils partirent de leurs navires pour un peu prendre l'air, on leur haussoit les pieds.*

ANN. 1496.

Tandis que ces choses se passoient dans le royaume de Naples, Etienne

ANN. 1496.

Charles se dispose à passer une seconde fois en Italie ; raisons qui firent échouer ce projet.

Commines.
Regiſtres du Parlement.
Manuſcr. de Fontanieu.
D. Vaiſſette, hiſt. de Lang.

de Veſc, que le comte de Montpenſier, quelque tems avant les déſaſtres, avoit député en France, exhortoit le roi de faire partir au plutôt de nouveaux renforts. Charles le déſiroit ardemment : depuis près d'un an il ſe tenoit renfermé dans la ville de Lyon pour être plus à portée de veiller aux affaires de Naples. Le Conſeil étoit dans les mêmes diſpoſitions : ceux même qui s'étoient oppoſés le plus fortement au premier voyage, preſſoient un nouvel armement. Quoique la treve qu'on avoit conclue avec l'Eſpagne, ne permît pas de dégarnir cette frontiere, la France ne manquoit pas de ſoldats ; mais on n'avoit encore ni vaiſſeaux, ni argent. Le roi commença par ſuſpendre le payement des penſions, & même d'une partie des gages de ſes officiers juſqu'après ſon retour d'Italie : enſuite il eut recours aux expédients ordinaires ; il établit ſur les tailles une nouvelle crue de quatre cent mille livres ; il fit des emprunts dont il aſſigna le rembourſement, tant ſur les recettes générales de France, que ſur les revenus du royaume de Naples : enfin il demanda aux princi-

pales villes les contributions nécessaires pour équiper une flotte. Après avoir mis ordre à ses finances, le roi régla la marche des troupes. Il fut résolu que Trivulse passeroit le premier les Alpes avec huit cents hommes d'armes, & quatre mille Suisses ou Gascons, & qu'il attendroit dans la ville d'Ast le reste de l'armée : que le duc d'Orléans conduiroit le corps de bataille, & que le roi lui-même les suivroit avec l'arriere-garde. Tous ces projets s'évanouirent, par les raisons que nous allons voir. ANN. 1496.

La ville de Paris avoit été taxée à cent mille écus. Les officiers municipaux désiroient, si l'imposition avoit lieu, qu'elle fût répartie sur toutes les classes des citoyens de cette grande ville : ils supplierent donc le parlement d'envoyer un certain nombre de députés à l'assemblée de l'hôtel-de ville. La cour, ayant répondu qu'elle n'enverroit personne, promit seulement d'aider de ses conseils les officiers municipaux, s'ils venoient la consulter : ceux-ci s'autoriserent du refus du parlement pour n'offrir au roi que cinquante mille livres. Charles, qui, dans le besoin où il se trou-

voit d'argent, ne pouvoit consentir
Ann. 1496. à une pareille diminution, adressa au parlement Philippe de Luxembourg, cardinal du Mans, le sire d'Albret, l'amiral de Graville, & Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieux. Ils déclarerent aux chambres assemblées, que l'intention du roi étoit que pour cette fois seulement, & sans tirer à conséquence, les membres du parlement contribuassent avec le reste des citoyens. La Vacquerie, premier président, après avoir pris les voix, fit réponse aux commissaires, que le royaume étoit épuisé par tant d'impositions qui se succédoient tous les ans; qu'on ne liroit qu'avec douleur, dans les archives des cours souveraines, l'excès de misere où le peuple étoit réduit. *Que dure chose étoit de présent rendre les bonnes villes franches, les grands personnages & cours souveraines du royaume, contribuables à si grands merveilleux & insupportables emprunts: laquelle chose, en brief temps, pouvoit être cause de grandes désolations.* Il pria les commissaires d'exposer au roi la pauvreté de ses sujets, & de lui annoncer de la part du parlement, une députa-

tion & des remontrances. Plusieurs autres villes imiterent l'exemple de la capitale. ANN. 1496.

Le duc d'Orléans, qui devoit commander le corps de bataille, mécontent du dernier traité fait avec Ludovic, & sçachant que la France négocioit encore avec l'usurpateur, fit usage de tout son crédit pour rompre cette expédition : le dauphin Charles Orland étoit mort sur la fin de l'année précédente ; la reine, qui dès-lors se trouvoit enceinte, venoit d'accoucher d'un second fils qui ne vécut que quelques jours. La santé du roi s'altéroit à vue d'œil. Ceux qui formoient le conseil secret du duc d'Orléans, l'exhortoient à ne pas s'éloigner dans ces moments critiques. Ainsi en se montrant disposé à obéir aux ordres du roi, il fit naître des difficulté, & laissa entrevoir une forte répugnance à se charger de la commission qu'on lui donnoit : Charles, qui se rappella dans ce moment que le duc d'Orléans n'avoit pas assez dissimulé sa joie lorsque le reste de la France pleuroit la mort des deux jeunes princes, & qui devina peut-être le motif secret de son refus, l'obli-

gea de quitter la cour, & de se retirer à Blois.

ANN. 1496.

Le monarque lui-même, au moment où tout le monde s'attendoit à le voir passer en Italie, prit subitement la route de Tours pour visiter avant son départ les tombeaux de Saint Martin & de S. Denis. On soupçonna que la dévotion avoit moins de part que l'amour à ce pélerinage. Le bruit se répandit qu'étant devenu éperdûment amoureux à Lyon d'une des filles de la reine, il n'avoit pas voulu s'éloigner sans lui faire ses adieux. On appelloit *Filles de la reine*, des filles de qualité qu'Anne avoit attirées auprès d'elle pour leur procurer une meilleure éducation, sans trop réfléchir aux désordres qu'un pareil établissement pourroit occasionner dans une cour galante. Quoi qu'il en soit, le roi, après avoir passé quelques jours au château du Plessis-les-Tours, prit la route de Saint-Denis. Les Parisiens se préparoient à le recevoir avec la plus grande magnificence; il ne voulut pas honorer leur ville de sa présence, pour les punir du peu de zele qu'ils avoient montré dans une affaire qui intéressoit la gloire

de la nation. Il avoit même dessein de pousser plus loin sa vengeance : comme il attribuoit au parlement la résistance qu'il avoit éprouvée de la part des officiers municipaux, il projeta d'ériger un nouveau parlement à Poitiers, & de lui donner pour ressort les provinces de Poitou, de Touraine, d'Anjou, du Maine, de la Marche, d'Aunis & d'Angoumois. Les Poitevins, instruits des dispositions du monarque, sollicitoient vivement l'expédition des lettres patentes : mais le chancelier Robert Brissonnet, qui, par le crédit de son frere, avoit succédé au célèbre Guillaume de Rochefort, éluda leurs demandes, & parvint, en gagnant du temps, à faire oublier ce projet. C'est la seule occasion importante où nous trouvions le nom de ce chancelier : il mourut l'année suivante, & eut pour successeur Gui de Rochefort, frere de Guillaume, duquel nous aurons souvent occasion de parler.

ANN. 1496.

Le bruit des préparatifs des François exçita une fermentation générale en Italie. Les Vénitiens & le duc de Milan, qui avoient agi de concert pour tromper le roi, commençoient

ANN. 1496.

L'Empereur se met à la solde des Vénitiens & du duc de Milan.

Machiavel. Paul Jove. Commines. Belcar.

à n'être plus si étroitement unis. Ces deux puissances s'étoient engagées à défendre à frais communs la ville de Pise contre les Florentins : mais sous le titre spécieux d'alliés & de protecteurs, elles ne tendoient qu'à s'en emparer à l'exclusion l'une de l'autre. La crainte que leur inspira l'arrivée des François, suspendit leur mutuelle jalousie ; elle se rapprocherent sans cesser de se haïr. Ludovic, dont les Etats alloient devenir le théâtre de la guerre, représenta aux Vénitiens que la présence de l'empereur étoit absolument nécessaire pour les sauver de la fureur des François, & offrit de payer la moitié de la dépense. Les Vénitiens regardoient Maximilien comme un protecteur extrêmement suspect, à cause des prétentions de l'Empire & de la maison d'Autriche, sur une partie de leurs Etats : d'ailleurs, ils avoient une grande répugnance à soudoyer une armée qui n'agiroit que par les conseils de Ludovic. Cependant, comme ils avoient tout lieu d'appréhender que ce dernier, si on le poussoit à bout, ne traitât avec le roi, & qu'ils ne demeurassent seuls exposés au ressentiment

des François, ils joignirent leurs ambassadeurs à ceux de Milan, & promirent à l'empereur soixante mille ducats, pour lever une armée & la stipendier pendant trois mois. Maximilien, après avoir touché une partie de cette somme, ne se pressa point de remplir ses engagements, & demanda bientôt trente mille ducats d'augmentation de solde. Les Vénitiens, qui ne s'étoient prêtés qu'à regret au premier engagement, rejeterent ouvertement cette nouvelle demande. Ludovic s'en chargea seul, ne doutant point qu'à ce prix il ne lui fût facile d'acquérir la souveraineté de Pise. L'empereur parut enfin, mais avec une armée qui ne répondoit ni à ses engagements, ni à sa dignité. Persuadé qu'il n'avoit qu'à donner des ordres pour se faire obéir par tous les princes d'Italie, il manda le duc de Savoie & le marquis de Montferrat, qui, bien que ses feudataires, refuserent d'aller le trouver : le duc de Ferrare lui-même, quoique beau-pere de Ludovic, s'excusa d'avoir aucun commerce avec l'empereur, sous prétexte qu'étant encore dépositaire de la ci-

ANN. 1496.

tadelle de Gênes, il ne devoit faire
Ann. 1496. aucune démarche qui pût le rendre ſuſpect aux François. Enfin les Vénitiens, loin de le ſeconder comme il l'avoit cru, ne s'étudierent qu'à faire échouer toutes ſes entrepriſes. Obligé de renoncer aux flatteuſes eſpérances qu'il avoit trop légérement conçues, Maximilien commença enfin à s'appercevoir de l'indécence du rôle qu'on lui faiſoit jouer. Ludovic, qui le tenoit à ſes gages, lui propoſa, comme une derniere reſſource, de ſe porter pour arbitre entre les Florentins & les Piſans : il lui repréſenta que les Vénitiens, qui n'avoient aucun titre à réclamer ſur la ville de Piſe, ne pourroient s'empêcher de la remettre entre ſes mains, & que d'un autre côté les Florentins trop foibles pour réſiſter ſeuls à ſes forces & à celles des confédérés, ſe trouveroient forcés de ſe ſoumettre à l'arbitrage. Ludovic ſe flattoit que ſi une fois cette ville étoit remiſe entre les mains de l'empereur, il l'en tireroit bientôt, ſoit par adreſſe, ſoit avec de l'argent. Les Vénitiens qui démêloient le but de Ludovic, agréèrent la médiation de l'empereur ;

mais ils prirent en même temps des précautions pour rester les plus forts dans Pise : ils espererent que si ce prince pouvoit rendre à cette ville le port de Livourne, comme les Pisans l'en prioient, ces deux places, après son départ, tomberoient en leur pouvoir, & feroient respecter leur puissance sur ces parages, comme elle l'étoit déja sur leur golfe. Les Florentins furent moins dociles que ne l'avoit espéré Ludovic. Convaincus que l'empereur ne se conduisoit que par les conseils des confédérés, & que ceux-ci ne cherchoient qu'à les dépouiller, ils répondirent que le projet de pacifier l'Italie, étoit vraiment digne de sa majesté impériale ; qu'ils se feroient toujours un devoir de l'honorer & de la servir, mais qu'elle étoit trop équitable pour exiger que ceux qui avoient été violemment dépouillés, fussent obligés contre la disposition formelle des loix de l'empire, de mettre leurs droits en compromis, avant que d'avoir été rétablis dans la jouissance de ce qu'on leur avoit enlevé ; qu'après avoir obtenu cette satisfaction, la république qui ne désiroit que la paix avec ses

ANN. 1496.

ANN. 1496. voisins, & qui connoissoit l'équité de sa majesté impériale, ne feroit aucune difficulté de se soumettre à son arbitrage. Les Florentins ne se flatterent pas que cette réponse désarmât l'empereur; ils fortifierent à la hâte le port de Livourne, & implorerent le secours des François. En effet, l'empereur qui s'étoit déja rendu à Gênes, y fit embarquer une partie de ses troupes pour aller attaquer Livourne par mer, tandis qu'avec le reste de son armée, il livreroit un assaut du côté de la terre. L'arrivée d'une petite flotte Françoise, commandée par Hugues d'Amboise, baron d'Aubijoux, rassura les Florentins, & rompit tous les projets de l'empereur. Après avoir livré quelques assauts à la place, il prit le parti de lever le siege, & rempli d'indignation contre les Vénitiens, auxquels il imputoit l'affront qu'il venoit de recevoir, il se retira précipitamment en Allemagne, laissant une partie de ses troupes au duc de Milan.

Depuis la capitulation d'Atelle & la mort du comte de Montpensier, les François, quelque courage qu'il montrassent encore, ne pouvoient

plus se soutenir dans le royaume de Naples. Les gouverneurs particuliers sans communication entr'eux, enveloppés de toutes parts par des ennemis supérieurs, ne combattoient plus que pour reculer de quelques jours leur défaite, & mériter le stérile honneur d'avoir été les derniers à se rendre. Le jeune Ferdinand n'eut pas le temps d'achever sa conquête: comblée de gloire, & parvenu au terme de ses travaux, il fut attaqué d'une maladie mortelle. L'envie de se lier plus étroitement avec la cour d'Espagne, ou peut-être une passion désordonnée, l'avoir porté à épouser Jeanne d'Aragon sa tante, fille du vieux Ferdinand son aïeul, & d'une sœur de Ferdinand le Catholique. Quoique ce mariage eût été fait avec les dispenses du saint siege, il scandalisa les vrais Chrétiens, & on regarda assez généralement la mort de ce prince comme une punition céleste. Frédéric son oncle, qui lui succéda, acheva de soumettre le peu de villes qui tenoient encore pour les François. Ceux-ci parurent redoutables jusque dans leur défaite: plusieurs capitaines, qui sçavoient

ANN. 1496.

Les François abandonnent le royaume de Naples; origine des maladies vénériennes.

Belcarius.
Guichardin.

ce qu'il en avoit coûté au comte de
Ann. 1496. Montpenſier pour s'être remis à la diſcrétion de l'ennemi, ne ſtipulerent point d'autre condition, en évacuant les villes qu'ils ne pouvoient plus défendre, que la liberté d'en ſortir avec tous les honneurs de la guerre, & de ſe retirer comme bon leur ſembleroit. La plupart revinrent par terre, laiſſant l'Italie étonnée de leur intrépidité. Telle fut la fin malheureuſe d'une entrepriſe que la prudence déſavouoit, que la bravoure & la fortune avoit fait réuſſir contre toute apparence, que la préſomption & la négligence ruinerent bientôt. Une maladie honteuſe, inconnue juſqu'alors, acheva d'en graver un cruel ſouvenir dans la mémoire des hommes : les François, qui en furent infectés par des Napolitaines, la nommerent *mal de Naples :* les Italiens, chez leſquels les François la répandirent à leur retour, l'appellerent le *mal François.* Ces dénominations injurieuſes ſont également injuſtes : cette maladie étoit étrangere à notre continent : la nature l'avoit réléguée dans les iſles de l'Amérique où elle étoit moins dangereuſe, parce que

les naturels du pays y trouvoient un remede facile dans le suc de gaïac. Christophe Colomb, Génois de naissance, qui s'étoit mis à la solde d'Isabelle, reine de Castille, pour découvrir de nouvelles terres, & qui avoit composé son équipage d'Italiens beaucoup plus expérimentés dans la navigation qu'aucun autre peuple de l'Europe, avoit le premier pénétré dans le Nouveau Monde, avoit soumis des peuples innombrables, avoit rapporté beaucoup d'or; mais il ne s'étoit pas apperçu qu'il rapportoit en même temps un fléau terrible que tout l'or du Pérou & du Mexique ne pouvoit compenser, puisqu'il semble tendre plus directement qu'aucun autre, à la destruction de l'espece humaine, en l'attaquant dans le principe de la reproduction. Nous exposerons plus en détail la nature & les symptômes de cette contagion, lorsque nous parviendrons au temps où les ravages qu'elle causa parmis nous, attirerent l'attention des magistrats préposés à la police. ANN. 1496.

Tant qu'il étoit resté des François dans le royaume de Naples, Charles, né magnanime, avoit cru son hon- ANN. 1497.

ANN. 1497.

Expédition infructueuse en Lombardie.

Corio.
Commines.
Guichardin.
Paul Jove.

neur intéressé à les défendre : quoique contrarié par ses ministres, & trahi par ceux en qui il plaçoit sa confiance, il ne cessa jamais de s'en occuper, autant que le permettoient & son aversion pour les affaires, & son penchant pour les plaisirs. Après même qu'il eut appris que sa conquête lui étoit échappée, il ne renonça point à s'en remettre bientôt en possession; mais il crut devoir suivre une autre marche, & commencer par s'assurer de quelques places de communication entre la France & Naples. Ayant donc congédié une grande partie de l'armée qu'il avoit assemblée l'année précédente, il n'en réserva que huit cents lances, trois mille Suisses, & autant de Gascons qu'il envoya en Lombardie sous la conduite de Trivulse. Le choix du général, très-accrédité dans l'Etat de Milan, la qualité des troupes qu'il commandoit, firent trembler Ludovic : peut-être en effet cette petite armée eût-elle suffi pour le punir de ses infidélités, si Trivulse eût été entierement maître de ses opérations : mais Charles qui considéroit que toutes les conquêtes qu'on pourroit faire dans

dans le Milanès, tourneroient au profit du duc d'Orléans qu'il venoit de disgracier, avoit en quelque sorte subordonné ce général au cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, & à Baptistin Frégose, qui promettoient d'introduire les François dans la ville de Gênes. Charles considéroit plus cette conquête, par rapport à ses projets sur Naples, qu'il n'auroit fait celle du Milanès entier. Trivulse fut donc forcé de partager son armée en trois corps. Frégose, à la tête du premier, s'empara de Novi, qui coupoit toute communication entre Gênes & Milan : le cardinal, avec le second, se rendit maître de Ventimiglia, tandis que Trivulse réduisoit la forteresse de Bosc, & tenoit en échec toutes les forces du duché de Milan. De si heureux commencements n'eurent cependant aucune suite : chacun des trois corps, pris séparément, étoit trop foible pour hazarder de grandes entreprises : il n'y eut aucun mouvement dans la ville de Gênes. Les troupes Allemandes, que Maximilien avoit laissées à Ludovic, & qui se trouvoient répandues sur les deux rivieres, s'étant mises en marche pour

ANN. 1497.

ANN. 1497.

assiéger Ventimiglia, le cardinal chercha un asyle dans le Montferrat. Frégose de son côté vint rejoindre Trivulse : celui-ci apprenant que toutes les forces des Vénitiens venoient au secours du Milanès, sous la conduite du comte de Pétiliane, fut réduit à se renfermer dans l'Astesan.

Négociations avec l'Espagne.

Pendant que ces choses se passoient en Italie, Charles continuoit de négocier avec le roi d'Espagne pour le détacher de la ligue d'Italie. Ferdinand le Catholique employoit alors avec succès contre la France, les mêmes ruses dont Louis XI s'étoit servi contre Dom Juan d'Aragon. Sans s'opposer directement aux projets du roi, il le tenoit en suspens, & tâchoit de l'amuser jusqu'à ce que les affaires des François fussent entierement ruinées au-delà des Monts. Dans une conférence qu'il eut avec Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieux, il proposa un moyen de pacification entre les deux couronnes. Ce moyen consistoit à conquérir à frais communs le royaume de Naples, & à le partager entre la France & l'Espagne. Il offroit de faire la moitié de la dépense, & ne demandoit pour sa part que

la Calabre. Ce partage parut ſi avantageux qu'on s'en défia : on craignit que ce ruſé politique n'eût abuſé de la crédulité de Clérieux ; on lui adreſſa du Bouchage pour ſonder plus particuliérement ſes intentions. Ferdinand, preſſé par ce nouvel ambaſſadeur, ne nia point qu'il n'eût fait l'ouverture dont on lui parloit ; mais il ajouta qu'il n'avoit propoſé ce partage que comme un ſimple projet peut-être chimérique, & dans lequel, en effet, il avoit apperçu, en y réfléchiſſant avec plus d'attention, des difficultés inſurmontables. Tout ce que du Bouchage put obtenir, fut une nouvelle prorogation de trève qui devoit durer encore deux mois, après que l'une des deux puiſſances auroit envoyé déclarer à l'autre qu'elle y renonçoit, & dans laquelle il ne comprit que l'empereur Maximilien, le jeune archiduc ſon gendre, auquel l'empereur venoit de céder l'adminiſtration des Pays-Bas, & le roi d'Angleterre dont le fils aîné avoit épouſé une de ſes filles.

Il s'étoit élevé des querelles entre les négociants Anglois & François : elles avoient même dégénéré en une

ANN. 1497.

Réglement avec l'Angleterre, *Godefroi. recueil de pieces.* *Rapin Thoyras.*

guerre ouverte, ſans que les deux ſouverains en priſſent connoiſſance. Henri, qui recevoit annuellement les cinquante mille livres ſtipulées par le traité d'Etaples, n'avoit garde de rompre volontairement avec la France: un ſecond motif, non moins puiſſant le retenoit encore. Ce jeune aventurier, dont nous avons parlé ſous le nom de Perkin, lui cauſoit alors une vive inquiétude. Reconnu pour duc d'York par la ducheſſe douairiere de Bourbon, accueilli par le roi d'Ecoſſe qui lui avoit donné en mariage une de ſes proches parentes, deſiré par les plus grands ſeigneurs d'Angleterre, il ſe trouvoit déja à la tête d'une armée, & auroit pu, s'il eût été appuyé par les François, détrôner Henri. Charles, dont toutes les vues ſe portoient ſur l'Italie, ne ſongea point à tirer partie d'une occaſion que vraiſemblablement ſon pere n'auroit pas négligée. Comme les deux monarques déſiroient également la paix, ils défendirent reſpectivement toute voie de fait, & nommerent des commiſſaires qui réglerent les points contentieux entre les marchands.

Aſſuré de la paix avec ſes voiſins,

Charles veilla avec moins de diſtractions aux affaires d'Italie. L'ambition des Vénitiens, les accroiſſements rapides que leur puiſſance avoit pris, donnoient de l'inquiétude à leurs voiſins. Les Florentins, qui déſeſpéroient de les chaſſer de Piſe ſans le ſecours des François, faiſoient les plus vives inſtances auprès du roi, pour l'engager à repaſſer les Monts : ils promettoient de mettre ſur pied huit cents hommes d'armes, & cinq mille hommes de pied, & demandoient d'Aubigni pour les commander. Le marquis de Mantoue, ce capitaine général des Vénitiens, qui leur avoit rendu de ſi grands ſervices dans la conquête du royaume de Naples, offenſé de leur ingratitude, & tremblant pour ſes propres Etats, offroit au roi trois cents hommes d'armes; le duc de Ferrare en promettoit cinq cents, & deux mille fantaſſins : Bentivoglio, tyran de Boulogne, les Urſins, le préfet de Rome, devoient ſe joindre à toutes ces puiſſances. Le peuple lui-même, quoiqu'on ne dût pas compter beaucoup ſur ſa parole, n'attendoit, diſoit-il, que l'arrivé du roi pour ſe déclarer ouvertement en ſa faveur. On pou-

ANN. 1497.

Diſpoſition favorables de la plupart des princes d'Italie pour la France ; raiſons qui empêcherent le roi d'en profiter.

Commines.
Guichardin.
Belcarius.

voit donc, à peu de frais, trouver dans l'Italie même des forces capables de contrebalancer celles de la ligue ; & si les François eussent paru dans ces circonstances, rien n'auroit été capable de les arrêter. Le roi, que cette perspective flattoit également, sentit renaître sa premiere ardeur : il confessoit hautement les fautes qu'il avoit faites dans le cours de sa derniere expédition ; il dressoit de nouveaux plans : mais dans tous ces plans il auroit fallu commencer par détrôner Ludovic, & il ne se soucioit point de rendre ce service au duc d'Orléans : d'ailleurs aucun ne pouvoit réussir sans argent, & après les dettes qu'on avoit contractées les années précédentes, il n'étoit pas facile d'en recouvrer. Le cardinal Brissonnet, qui avoit le maniement général des finances, augmentoit à dessein l'embarras. Ce ministre avoit un tel ascendant sur l'esprit du roi, que personne n'osoit le contredire : *Qui est bel exemple pour les princes*, remarque Commines, *car il faut qu'ils prennent la peine de conduire eux-mêmes leurs affaires pour le moins, & quelquefois en appeller d'autres, selon les matieres., & les tenir presque égaux :*

ANN. 1497.

car s'il y en a un si grand que les autres le craignent, celui-là est le roi & seigneur quant à l'effet; & se trouve le maître mal servi. Dans ces conjonctures, & lorsqu'il auroit fallu étaler sa puissance, Charles ne rougit point de demander à la république de Florence un emprunt de cent cinquante mille ducats. Il essuya un refus auquel il n'auroit pas dû s'exposer. Cette démarche imprudente acheva de le décréditer au-delà des Monts. Le duc de Ferrare, dépositaire depuis deux ans de la forteresse de Gênes, devoit la remettre, ou à Charles, ou à Ludovic. Quoiqu'il penchât intérieurement pour le roi, & que la justice le portât à le préférer, parce que Ludovic ne s'étoit point mis en peine de remplir les conditions du traité de Verceil; néanmoins sentant le peu de fonds qu'il pouvoit faire désormais sur la France, & craignant d'attirer sur ses Etats les forces combinées de Milan & de Venise, il ne balança plus à la remettre à Ludovic, en stipulant des dédommagements pour lui, & des établissements pour ses enfans. Charles, qui passoit rapidement de la plus vive ardeur à la plus

ANN. 1497.

ANN. 1497. grande indifférence, en reçut la nouvelle avec le même sang-froid que si la chose ne l'eût pas regardé. Il est certain cependant qu'il n'avoit point encore renoncé à l'Italie ; mais il avoit déjà renvoyé l'exécution de ses projets au temps où Brissonnet lui fourniroit de l'argent : en attendant il s'occupa utilement de l'administration intérieure du royaume.

Administration intérieure ; premiere rédaction des Coutumes.

Préface du Coutumier général.

Fleuri, hist. du Droit François.

Quoique Charles VII & Louis XI eussent conçu le projet de faire rédiger par écrit les coutumes particulieres des différentes provinces, ils n'avoient point trouvé le temps d'exécuter un si louable dessein. La France n'avoit encore sur cette matiere importante, que quelques compilations informes, publiées par des jurisconsultes sans autorité : les loix qui régloient l'état & la fortune des citoyens, ne se conservoient que par tradition. Dans tous les procès qui s'élevoient entre deux particuliers, il falloit faire des informations sur les lieux, & entendre un grand nombre de témoins pour vérifier les dispositions & l'esprit de la Coutume, ce qui rendoit nécessairement ces procès & longs & dispendieux. Charles

eut le premier la gloire d'avoir remédié à cet abus. Il ordonna aux différents bailliages de choisir dans les trois Ordres du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-État, les personnes les plus éclairées, qui tiendroient des assemblées sur les mémoires qui leur seroient présentés par les maires & échevins des villes, les juges particuliers, & toutes les personnes constituées en dignité, afin d'en extraire les coutumes, priviléges & style usités dans chaque bailliage ou sénéchaussée. Il nomma de sa part des commissaires pour présider à cette rédaction. Lorsque le travail fut avancé, il adressa des lettres-patentes à Thibaut Baillet, président au parlement de Paris, & à quelques autres magistrats, pour faire publier dans chaque bailliage & sénéchaussée, les Coutumes qui y avoient été arrêtées, avec pouvoir d'accorder les articles qui seroient en contestation, à la charge néanmoins que si la difficulté étoit trop grande, ils adressassent les Parties au parlement, en laissant subsister, par provision, la Coutume qui avoit occasionné le débat. Ce travail, commencé sous Charles VIII, fut

ANN. 1497.

continué par ses successeurs, & ne fut entiérement terminé que sous le regne de Charles IX.

ANN. 1497.

Mort de la Vacquerie, premier président.

Regiſtre du Parlement.
Manuſc. de Fontanieu.

La France perdit cette année Jean de la Vacquerie, premier président du parlement de Paris. Né sujet du duc de Bourgogne, il avoit passé au service du roi Louis XI avec le maréchal Desquerdes. Egalement distingués, l'un dans la conduite des armées, l'autre dans les fonctions de la magistrature, ils firent respecter l'autorité royale, & rendirent les plus importans services à la monarchie, pendant la minorité orageuse de Charles VIII. Les Etats de Tours avoient supplié le roi de pourvoir à tous les offices de judicature par la voie de l'élection; mais ils n'avoient point expliqué si, dans cette dénomination générale, ils comprenoient les premieres dignités. Jean le Maître, premier avocat général, en annonçant au parlement la perte de son chef, exhorta les magistrats à lui choisir un digne successeur. Il cita l'exemple de Henri de Marle & de Robert Mauger, qui avoient été pourvus de cette même place par voie d'élection, le premier en 1402, le second en 1412.

Jean Luillier, procureur-général, s'oppoſa fortement à cette innovation : il ſoutint que les exemples allégués ne donnoient aucun droit au parlement, lequel conſulté dans ces occaſions par le roi, n'avoit pu ſe diſpenſer d'obéir. Malgré l'oppoſition du procureur-général, la cour, ſans donner l'excluſion à aucun de ſes préſidents, préſenta au roi, Simon Bochard, & ce même Jean le Maître qui avoit parlé en faveur de l'élection. Charles, qui, ſans doute, trouva mauvais qu'on ne l'eût pas conſulté, donna l'excluſion à ceux que le parlement lui déſignoit, & nomma Pierre de Courthardi, qui rempliſſoit les fonctions de ſecond avocat-général.

ANN. 1497.

Changement dans la forme du grand Conſeil.

Lettres-patentes de Charles VIII. Etats de Tours.

Il s'appliqua enſuite à donner une nouvelle forme au grand Conſeil. Ce tribunal ſuivoit par-tout le roi, & étoit, pour me ſervir des expreſſions du temps, *ſouventes fois ambulatoire.* Quoiqu'on y traitât *des grandes matières, tant des droitures du roi, comme des procès des grands perſonnages, & autres de tous états*, on n'avoit point ſongé à y attacher un certain nombre de juges fixes & permanents. Le chan-

celier y préſidoit, & n'avoit pour aſ-
ANN. 1497. ſeſſeurs que quelques maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, ceux des baillis, des ſénéchaux & autres officiers royaux qui ſe rencontroient par hazard à la cour. Il arrivoit fréquemment que les particuliers, après s'être bien fatigués à ſuivre le roi dans ſes courſes, prenoient le parti de s'en retourner ſans avoir été jugés, parce qu'il ne ſe trouvoit pas un nombre compétent de magiſtrats auprès du chancelier. Il arrivoit encore, lorſque la même affaire rempliſſoit pluſieurs audiences, que les mêmes magiſtrats qui avoienr aſſiſté aux plaidoyers, n'aſſiſtoient point au jugement, & ſe trouvoient remplacés par d'autres qui opinoient ſur des matieres dont ils n'étoient pas ſuffiſamment inſtruits. Les Etats de Tours, en expoſant au roi ces inconvénients, l'avoient ſupplié d'y remédier. Charles créa dix-ſept conſeillers, leſquels, joints au chancelier & aux maîtres des requêtes de l'hôtel, dûrent vaquer à l'expédition des procès portés à ce tribunal, défendant qu'aucun autre qu'eux y eût voix délibérative : il leur aſſigna des gages, & ne les aſtreignit

qu'à ſix mois de réſidence à la ſuite de la cour. Nous aurons ſoin d'obſerver les variations que cet établiſſement éprouva ſous les regnes ſuivants.

ANN. 1497.

Le roi rend lui-même la juſtice à ſes ſujets.

Godefroi, recueil de pieces. Commines.

Non content de rétablir l'ordre dans les tribunaux, Charles voulut partager lui-même les fonctions des magiſtrats. Convaincu que le plus ancien & le plus ſacré devoir des rois, eſt de rendre la juſtice, il adreſſa à la chambre des comptes la lettre ſuivante.

De par le roi. Nos amés & féaux, pour ce que voulons bien ſavoir la forme que ont tenu nos prédéceſſeurs rois à donner audience au pauvre peuple, & même comme monſieur Saint-Louis y procédoit : nous voulons, & vous mandons, que en toute diligence faites chercher par les regiſtres & papiers de notre chambre des comptes ce qui s'en pourra trouver, & en faites faire un extrait, & incontinent après le nous envoyez. Donné à Amboiſe le 22 Décembre. Charles.

Ayant reçu les éclairciſſements qu'il déſiroit, il ſe mit à donner réguliérement des audiences à tous ceux qui ſe préſentoient. Quoique ſa premiere éducation & le genre de vie qu'il

Ann. 1497.

avoit mené juſqu'alors n'euſſent pas contribué à le rendre bien propre à ces ſortes de détails, les ſoins qu'il ſe donna ne demeurerent point infructueux. Il découvrit par ce moyen un grand nombre de vexations & d'injuſtices qui ſe commettoient dans les provinces par des officiers revêtus d'une portion de ſon autorité. Les châtiments qu'il exerça contre les plus coupables, rendirent les autres ou plus modérés, ou plus circonſpects.

Ann. 1498.

Il médite de réformer le clergé, & conſulte les docteurs de Paris.

Du Boulai, Hiſt. Univ. Paris.

En continuant de porter ſes regards ſur les abus qui s'étoient introduits dans le royaume, Charles apperçut de nouveaux objets de réforme. Le clergé, dont le devoir eſt de répandre
clergé, dont le devoir eſt de répandre
la doctrine & de veiller ſur les mœurs, s'étoit éloigné de ſon inſtitution primitive, tant par l'exemple contagieux qu'il recevoit de Rome, que par la fragilité attachée à la nature humaine: preſque tous les évêques croupiſſoient dans une honteuſe ignorance : la plupart ne réſidoient point dans leurs dioceſes : quelques-uns poſſédoient à la fois trois ou quatre évêchés. Le clergé du ſecond ordre, dépourvu de ſurveillants, en proie à l'oiſiveté & à la plupart des autres vices qu'elle en-

traîne avec elle, rendoit en quelque sorte méprisable une profession qui, Ann. 1498. à ne l'envisager que du côté de la politique, est encore la plus belle qu'ait jamais imaginée aucun législateur. Charles, obligé comme chef de l'Etat de remédier au mal, craignit de porter atteinte aux privileges d'un Corps en possession de se réformer lui-même : pour connoître plus clairement jusqu'où s'étendoient ses droits, il adressa aux docteurs de Paris ces trois questions à résoudre :

Le pape est-il tenu d'assembler de dix ans en dix ans un concile représentant l'Eglise universelle, sur-tout dans un temps où des désordres notoires se sont glissés dans l'Ordre ecclésiastique ?

En cas de nécessité urgente, & après dix ans révolus depuis la tenue du dernier concile, si le pape est prié & sommé d'en convoquer un nouveau, & qu'il differe de le convoquer ; les princes, tant ecclesiastiques que séculiers, & autres membres de l'Eglise, ont-ils le droit de s'assembler d'eux-mêmes, & formeront-ils, sans l'aveu du pape, un concile représentant l'Eglise universelle !

Enfin, en supposant toujours une nécessité urgente, & les dix années révolues

depuis la tenue du dernier concile, une grande & notable partie de la chrétienté, telle que le royaume de France, ou le roi représentant la nation, peut-elle, après avoir averti & sommé le pape, & les autres puissances de pourvoir au besoin de l'Eglise, s'assembler & former un concile, sans avoir besoin de l'aveu, ni de la présence de celles des autres puissances qui négligeroient ou refuseroient de se joindre à elle.

ANN. 1498.

Quoique la Faculté de Théologie eût répondu affirmativement, & sans aucune restriction, aux demandes du monarque; ce grand, cet utile projet, seul capable de remédier au schisme, qui, dans la suite, déchira l'Eglise, & couvrit l'Europe de sang, entraînoit nécessairement des longueurs, & ne fut point exécuté.

Projet sur la diminution des impôts. *Commines. Belcarius.*

Les troubles de la régence, les guerre de Bretagne & d'Italie avoient forcé le gouvernement, ainsi que nous l'avons observé, à augmenter successivement la taille : sur la fin de ce règne, elle montoit à deux millions cinq cent mille livres; c'est-à-dire, à plus du double de la somme réglée par les Etats. Charles se proposa de la réduire aussi-tôt que ses dettes se-

roient acquittées, à la ſomme de douze cent mille livres que ſes ſujets lui avoient volontairement offerte, & de l'employer toute entiere à la défenſe du royaume : *Quant à lui*, ajoute Commines, *il vouloit vivre de ſon domaine ; ce qu'il pouvoit bien faire, car le domaine eſt grand, & en y comprenant les Aides & les Gabelles, il paſſe un million de francs.*

ANN. 1498.

Livré tout entier à ces fonctions utiles, ou aux exercices d'une religion qu'il avoit toujours reſpectée, Charles s'étoit détaché de tous ces plaiſirs dangereux ou frivoles qui avoient occupé ſon jeune âge : la vue des palais qui commençoient à décorer l'Italie, & la comparaiſon qu'il en avoit faite avec ce que l'on connoiſſoit alors de plus magnifique en France, lui avoient inſpiré le goût des bâtiments. C'étoit le ſeul amuſement qu'il ſe permît encore. Il faiſoit conſtruire à Amboiſe, lieu de ſa naiſſance, le plus ſuperbe édifice que l'on eût vu en France. Non-ſeulement il comptoit l'enrichir des meubles précieux, des ſtatues & des tableaux qu'il avoit rapportés d'Italie, il avoit eu la précaution d'amener avec lui les

Mort du roi. *Ibid.* *Le Ferron.* *Hiſt. général. des Briſſonnet.*

17 d'Avril.

ANN. 1498. plus habiles architectes, & les peintres les plus célebres de l'Europe. Dans un des voyages qu'il y fit avec toute la cour, il conduisit la reine dans une galerie pour voir une partie de paume qui se faisoit dans les fossés : cette galerie étoit un lieu abandonné, le plus sale & le plus infect du château. Quoique Charles fût de petite taille, la porte étoit si basse qu'il se donna un coup à la tête en y entrant. Comme il ne sentit point de douleur, on ne prit aucune précaution contre cet accident. Après être resté quelque temps en cette galerie, il s'en retournoit avec la reine, lorsqu'il tomba à la renverse sans connoissance & sans mouvement. *Toute personne entroit en ladite galerie qui vouloit, & le trouvoit-on couché sur une pauvre paillasse, dont jamais il ne partit jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame, & y fut neuf heures. Trois fois la parole lui revint, & à toutes les fois il disoit ; Mon Dieu, la glorieuse Vierge Marie, monseigneur S. Claude, & monseigneur S. Blaise me soient en aide. Ainsi départit de ce monde, dans la vingt-huitieme année de son âge, si puissant & si grand roi & en si misérable lieu, qui tant*

avoit de belles maisons & en faisant une si belle, & si ne fut à ce besoin finer d'une pauvre chambre. ANN. 1498.

Jamais peut-être la mort d'aucun prince ne fit verser tant de larmes à ses sujets. Charles possédoit au suprême degré l'art de gagner les cœurs : affable, compatissant, ami tendre, dans tout le cours de son regne, il ne fit tort à personne ; il ne se permit pas même une parole offensante contre le dernier de ses sujets : s'il eut des défauts comme roi, ces défauts tenoient à des qualités aimables, ils étoient rachetés par de solides vertus, & la réflexion l'en avoit guéri dans un âge où il est si rare de n'écouter que la raison. Les François lui tenoient compte & du bien qu'il leur avoit fait, & de celui qu'il avoit dessein de leur faire. Deux de ses officiers, l'un archer, l'autre sommelier, moururent de douleur en assistant à ses funérailles. La reine qu'on n'avoit arrachée qu'avec peine de dessus le corps de son époux, paroissoit résolue de le suivre : absorbée dans la douleur, pendant trois jours elle ne changea point d'habits, & ne prit aucune nourriture. Le duc d'Orléans,

qui, depuis plus d'un an étoit dans la
ANN. 1498. diſgrace, n'oſant ſe préſenter devant elle, chargea le cardinal Briſſonnet d'aller la conſoler : il choiſit mal, Briſſonnet étoit ſi accablé de la perte qu'il venoit de faire, qu'il auroit eu lui-même beſoin d'un conſolateur. Ne pouvant ſe diſpenſer d'obéir, il prit avec lui Jean de la Marre, évêque de Condom, prélat reſpectable par une piété & une vertu exemplaire. En entrant dans l'appartement de la reine, ils la trouverent couchée ſur le carreau. A la vue d'un homme que ſon mari avoit ſi tendrement aimé, Anne tendit les bras, & quittant le lieu où elle étoit, elle pencha ſa tête ſur le cardinal, & l'arroſa de ſes larmes. Briſſonnet voulut parler, un ſanglot lui étouffa la voix : il ſe fit violence une ſeconde fois ; mais il ne put articuler trois paroles de ſuite : ſon cœur oppreſſé ſe ſoulagea malgré lui par des cris & par un torrent de larmes. La Marre l'obligea de ſe retirer, & faiſant parler la religion, il perſuada à la reine de ſe réſigner à la volonté de l'être ſuprême, & de renoncer au funeſte deſſein où elle ſembloit être d'attenter à ſes jours. Le

duc d'Orléans qui la vit ensuite, calma par degrés cette ame trop sensible, & acheva la guérison. Les historiens ont observé qu'Anne fut la premiere de nos reines qui porta le deuil en noir, toutes les autres l'avoient porté en blanc : ce qui, sans doute, a plus contribué, que la vénération que l'on conservoit pour la mere de S. Louis, à leur faire donner le nom *de Reines Blanches*. ANN. 1498.

Fin du vingtieme Volume.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les dix-neuf & vingtieme Volumes de l'Histoire de France ; ces deux Volumes m'ont paru faits avec le même soin que les deux précédents. Ils acheveront de mettre dans tout leur jour le talent & la capacité du nouveau Continuateur pour écrire l'Histoire. A Paris, ce 25 Septembre 1768.

DEPASSE.

De l'Imprimerie de D'HOURY, Imprimeur de Monseigneur le Duc d'Orléans.





